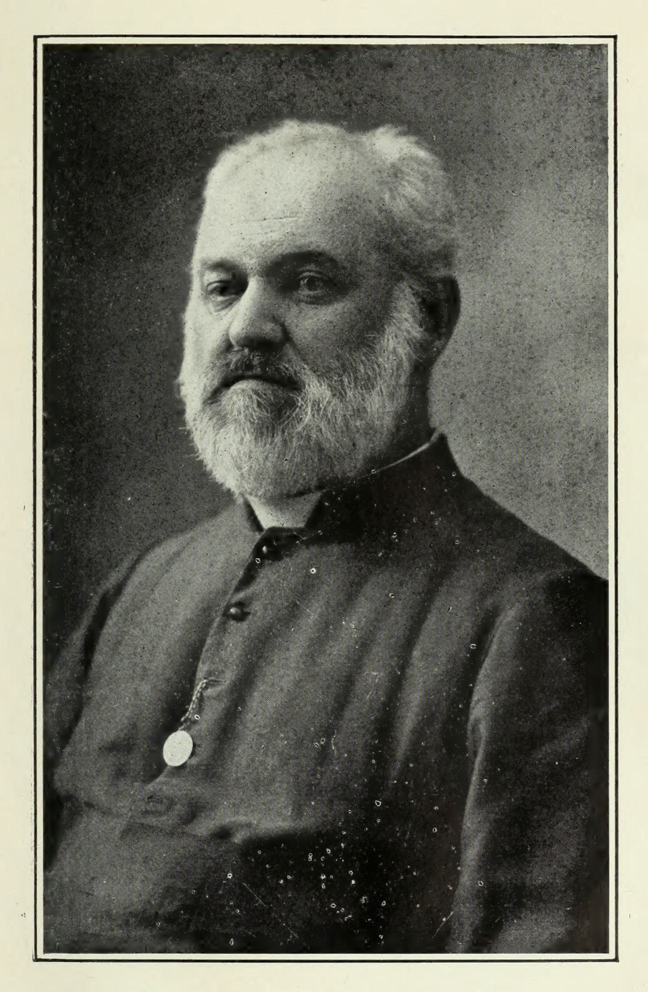

U. d'/of OTTAWA





L'ABBE CHS-ED. MAILHOT
Né à Gentilly le 6 juin 1855

L'ABBÉ CHARLES-EDOUARD MAILHOT

Les Bois-Francs

TOME QUATRIEME

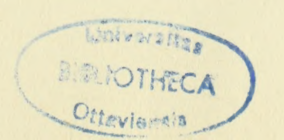
O champs qu'on a peuplés d'une autre race altière,
Bois-Francs qu'on a dotés, hélas ! d'étranges noms,
Vous qui deviez servir contre nous de barrière,
Vous nous apparteniez et nous vous reprenons !

ADOLPHE POISSON.

ARTHABASKA
L'IMPRIMERIE D'ARTHABASKA, INC.
IMPRIMEUR

—

1925



NOS BOIS-FRANCS

Ils ont gardé l'aspect rustique des vieux âges
Les monts et les forêts du cher petit pays :
La source chante encor dans l'ombre des taillis
Où s'embusquaient jadis les grands guerriers sauvages.

Nous avons conservé l'amour des gais adages,
Des naïves chansons et des patois vieillis.
Notre foi vive est comme un levain de maïs
Transmis de père en fils avec les héritages.

Nos vieux parlent souvent de ces premiers colons
Au geste fier et doux, dont l'histoire et les noms
Sont écrits pour jamais au fond de leur mémoire.

Et peut-être qu'un jour quelque barde pieux,
Au souvenir ému des robustes aïeux,
Chantera leurs travaux dans un hymne de gloire !

ALPHONSE DESILETS.

QUELQUES-UNES DES LETTRES ADRESSEES A L'AUTEUR LORS DE LA PUBLICATION DU TOME TROISIEME DE L'HISTOIRE DES "BOIS-FRANCS"

LETTRE DE SA GRANDEUR MGR J.-S.-H. BRUNAULT, EVEQUE DE NICOLET.

Nicolet, 12 avril 1922.

Cher Monsieur,

Soyez félicité et remercié de la publication du 3ème volume de votre Histoire des "Bois-Francs" et veuillez croire que j'apprécie à son juste mérite la gracieuseté qui vous a porté à m'en adresser un exemplaire.

Non seulement les paroisses et les familles des "Bois-Francs" ont intérêt à se procurer cet ouvrage qui vous a coûté tant de recherches et de labeurs, mais l'Eglise Nicolétaine elle-même, parce qu'elle y trouvera une foule de renseignements utiles et nécessaires à son histoire.

Avec estime et considération,

† *J.-S. HERMANN,*
Evêque de Nicolet.

LETTRE DE SA GRANDEUR MGR F.-X. CLOUTIER, EVEQUE DES TROIS-RIVIERES.

Evêché des Trois-Rivières, le 8 avril 1922

Cher Monsieur Mailhot,

J'ai reçu avec beaucoup de plaisir le troisième volume de votre si intéressant ouvrage sur les " Bois-Francs ". Comme vous le dites si bien dans votre avant-propos, " si le coin de terre est petit, le champ historique est vaste." !

Je vous félicite de nouveau d'avoir entrepris et mené à bonne fin un travail si opportun, d'un appoint historique précieux, et de nature à faire mieux connaître et aimer les ancêtres.

Puissiez-vous continuer pendant de longues années encore à consacrer votre plume de patriote et votre âme d'apôtre à développer ce culte des ancêtres parmi nous !

Je vous bénis de tout cœur ainsi que votre œuvre et me dis votre bien reconnaissant en N.-S.,

† F.-X. Ev. des Trois-Rivières.

LETTRE DE M. BENJAMIN SULTE (1), HISTORIEN CANADIEN-FRANCAIS

Ottawa, 6 mai 1922.

Cher Monsieur Mailhot,

Trois gros volumes remplis de renseignements sur ce vaste domaine de la province de Québec dont l'histoire a commencé il y a plus d'un siècle et qui porte un nom peu ordinaire, un nom parlant aussi, poétique enfin : les Bois-Francs.

Le contenu de ces livres, c'est JEAN RIVARD multiplié par dix mille et davantage.

La carrière de ce colon typique n'a rien d'imaginaire puisque des milliers d'autres ont fait la même chose : ce n'en est que plus admirable. À ceux qui croient que le roman de Gérin-Lajoie dépasse la réalité, je recommande " les Bois-Francs " de Monsieur l'abbé Charles-Edouard Mailhot ; ils y trouveront preuve sur preuve de tout ce que dit ou fait entendre la lecture de JEAN RIVARD.

Selon la marche ordinaire, l'historien ouvre la voie par ses études, puis le romancier analyse l'ouvrage et en tire la substance d'un récit nouveau, d'une peinture impressionnante, parfois il se contente du simple épisode. Ici nous avons l'inverse: le conteur a devancé l'historien et le dernier arrive comme garant de la vérité au tribunal de l'opinion

(1) Benjamin Sulte, un de nos historiens Canadiens Français les plus distingués, est décédé à Ottawa, le 6 août 1923, âgé de 82 ans.

publique, il confirme tout, abonde en détails précieux, en expositions de faits, en témoignages irréfutables.

Le premier auteur s'est servi de ce qui se passait sous ses yeux, le second, soixante ans plus tard, a fouillé les vieux papiers, il a découvert des masses de faits perdus dans l'oubli et, agrandissant le sujet jusqu'aux limites qu'il comporte, il expose la question entière dans toute sa vérité.

C'est un travail tellement ardu que, sur vingt personnes qui s'y livrent, dix-neuf y renoncent bientôt, effrayées de la tâche, arrêtées par la lenteur des résultats, par des obstacles regardés comme impossibles à franchir. La ténacité, la clairvoyance nécessaires à ces travaux compliqués sont des vertus de naissance ; il est rare qu'on puisse les acquérir.

Je veux bien croire que l'énergie de certains hommes leur permet de produire quelque chose de ce genre, mais ils ne vont pas loin sans se fatiguer.

M. Mailhot a le don de naissance et je ne pense pas qu'il épuise ses forces autant que cela. Il est dans son élément et n'en souffre que peu ou pas du tout.

Les sources historiques nous semblent, au commencement de pareils travaux, assez incomplètes, dispersées, en petit nombre, mais à mesure qu'on avance il se fait comme un jour nouveau et l'on voit venir à nous les renseignements, ce que les écrivains de moyenne habileté n'éprouvent jamais puisqu'ils perdent courage avant que d'en arriver là.

On fait, sans trop de peine, un roman quelconque. Un chapitre d'histoire exige un outillage bien plus difficile à manier. Rien que pour amasser les matériaux, la dépense

de temps, de pensées, d'examen de recherches, d'élucidation, est énorme.

L'historien mine ici et là pour trouver un filon. Il découvre avec peine et misère des pépites qu'il entasse pour en former un tout. Le romancier imagine, et va comme je te pousse !

Que de fois j'ai rencontré en conversation ces paroles dites avec la plus parfaite candeur : l'histoire vaut bien le roman.

Ceux qui s'expriment ainsi ne sont pas de vulgaires lecteurs, ils ont le sens du sérieux plutôt que le goût des futilités, mais ils ne sont pas encore assez avancés, ils ne savent lire qu'un brin et ne poussent pas assez loin leurs réflexions. Un peu plus, ils atteindraient la grande vérité, qui est celle-ci : l'histoire est le fonds du patriotisme ; sans elle point d'esprit national, point de sentiment de race, rien qui nous distingue des autres groupes humains, plus de fierté patriotique, plus d'émulation comme peuple caractéristique.

Sans la connaissance de notre passé, allant jusqu'aux anciennes générations, rien ne nous sépare de la masse du monde ignorant et nous n'avons plus que la commune vie terrestre qui est bien près de l'animal, soit dit sans forcer la note.

Il est très vrai que l'histoire vaut le roman, à titre de lecture intéressante. C'est déjà une bonne raison pour s'y attacher. Si on la regarde de plus haut, elle est immensément supérieure puisqu'elle renferme notre éducation nationale. N'allons pas croire que notre passé est vide d'instruction, ou encore. comme c'est souvent le cas, ne

pensons jamais à lui substituer la tradition, puisque celle-ci ne recule guère au-delà de trente ans.

Tout ce qui dépasse cette courte mesure est perdu, oublié, introuvable : il faut le livre pour pénétrer dans les ombres du passé lointain.

Si donc vous lisiez l'histoire, que ce soit pour vous instruire. Quant à la simple curiosité, elle a de quoi satisfaire les plus difficiles. Ne vous en tenez point à ce niveau, élevez votre intelligence à la hauteur du sujet, allez-y en patriote sincère et grand bien vous en retirerez, tant pour vous-même que pour vos compatriotes.

Assez souvent j'ai posé cette question à mes interlocuteurs : en 1800, 1810, 1820, quelle idée les Canadiens avaient-ils du premier siècle de la colonie ? et toujours on m'a répondu : bah ! ils ne devaient pas en être ignorants.

La vérité c'est qu'ils n'en savaient rien. Je ne parle pas des exceptions. Le peuple était dans les limbes à cet égard et les étrangers qui lui disaient : " Vous sortez des classes les plus méprisables de la France " étaient crus sur parole. Nous n'avions pas de livres expliquant nos origines. L'extraordinaire crédulité des ignorants ne doit pas nous surprendre. On peut leur faire gober n'importe quel conte.

Alors, sans nos historiens où en serions-nous ? Qui a mis dans la cervelle de notre peuple la juste connaissance de nos origines et, de plus, la révélation de nos faits et gestes depuis trois cents ans et, encore plus, le sentiment si bien fondé que nous valons n'importe quelle race fière de son passé et glorieuse de son rang dans le monde civilisé ? Nos historiens : pas d'autres.

L'œuvre nationale de ces écrivains nous a sauvés de la décadence, de l'oubli de nous-mêmes et nous a attiré le respect des nations. Le premier devoir d'un Canadien est de lire les ouvrages historiques, qui sont la sève, la moelle, l'essence de notre vie intellectuelle.

Si mes observations s'appliquent aux Canadiens Français et surtout à la province de Québec en général, on peut également les faire servir aux localités, surtout aux grandes divisions territoriales : vallées de l'Ottawa, du Saint-Maurice, du Saguenay, région des Bois-Francs. Qui nous instruira du début et du développement des trois premières divisions ? Il est grand temps qu'on y pense : le souvenir en est déjà presque effacé dans la mémoire des vivants. Pareille chose arrivait à l'égard des Bois-Francs, mais l'homme désiré était là, juste à point, ni trop tôt ni trop tard, et il nous donne plus du double de ce que, dans trente ou quarante ans d'ici, un autre parviendrait à recueillir. Cette base solide, construite une fois pour toujours, sera à l'usage des générations futures des Bois-Francs, qui auront ainsi leur histoire spéciale, encadrée superbement dans celle du Canada. Le patriotisme de cette région n'en sera que plus vivace. C'est un bel exemple à imiter pour d'autres sections de la province, et il me semble que cela aura lieu bientôt, parce que nous ne manquons plus, à présent, de bons et courageux ouvriers capables de mener à bien ces sortes d'entreprises. Allons ! courage et suivez les pas de monsieur l'abbé Mailhot.

BENJAMIN SULTE.

Mai 1922.

A ces trois distinguées lettres, ajoutons la sympathique appréciation que Monsieur Alphonse Désilets a bien voulu faire de notre modeste travail.

Le fervent patriote et le patient chercheur à qui nous devons l'histoire des Bois-Francs s'est donné à l'une des missions les plus dignes d'admiration et de reconnaissance. Son œuvre est admirable, parce qu'elle participe aux mêmes mérites que celle de tous les historiens, de ceux qui ont compris que, pour faire aimer la patrie, il n'est pas de plus sûr moyen que de la faire connaître. Et son œuvre a des droits à notre reconnaissance parce qu'elle est consciencieuse, fouillée, complète, et, partant, bien sincère.

Monsieur l'abbé Mailhot est un digne fils du petit pays qu'il aura célébré. Et c'est avec un amour pieusement filial qu'il nous dit la légende et l'histoire de la terre, que nous avons aimée et chantée nous-même, parce qu'elle est la terre natale. Cette histoire, en trois forts volumes, couvre l'espace d'un siècle où l'héroïsme du colon, l'apostolat du missionnaire, l'énergie de l'agriculteur et l'initiative de l'industriel ont édifié tout un petit monde, tout un pays dans la vaste patrie canadienne.

Depuis que Charles Héon, en 1825, quitta la vieille paroisse de Bécancour pour se tailler un domaine neuf dans les terres d'Arthabaska, bien des paroisses, villages et villes, ont surgi le long des rivières Nicolet et Bécancour, bien des clochers ont dressé, au-dessus des forêts surprises et des terres en culture, leurs coqs de bronze, emblème de l'attachement profond au sol nouvellement conquis.

L'histoire du petit pays a rappelé les origines des premiers habitants et des premiers établissements. Pieu-

sement fidèle aux traditions et aux souvenirs qui ornent l'âme populaire d'un grand fond de saine poésie, M. l'abbé Mailhot n'a pas écarté la légende où sont les marges de l'histoire. Il rappelle les émotions des premiers jours de solitude dans l'immensité de la forêt vierge, les inquiétudes des mères et des épouses, la terreur et l'émoi des enfants, les scènes douloureuses ou réjouies des familles aux jours d'épreuves ou de fêtes.

Il rappelle ensuite les grands travaux du défrichement, ceux des premières cultures, les industries élémentaires dont les revenus péniblement gagnés assuraient la subsistance des familles aux jours d'hiver. Il dit les espoirs du colon devenu propriétaire d'un domaine de plus en plus élargi. Il remémore la création des paroisses canoniques et le zèle des pasteurs dont la vie méritoire fut, pour beaucoup, l'exemple inébranlable de la fidélité et de l'attachement à la mission colonisatrice. Il explique la division et le partage des cantons nouvellement ouverts. Il signale la construction des moulins à bois, à farine et à carde, celle de la ligne ferroviaire du Grand Tronc, l'établissement des manufactures qui amenaient l'activité croissante des industries de toutes sortes.

Bientôt, le système éducationnel se développant, des centres intellectuels se forment, qui ajoutent à toute cette vie active un cachet et un élan de progrès véritables. La nature est subjugée. L'homme a pris sur elle un empire qui lui assure la domination complète de ses facultés les plus hautes. Tout ce que les perfectionnements modernes fournissent à l'exploitation des richesses foncières, l'agriculture, mines, forêts, pouvoirs d'eau, force électrique, tout

concourt maintenant à procurer au cultivateur, à l'industriel comme au professionnel, une aisance légitime où les fils trouvent le fruit des labeurs paternels. La population intelligente et laborieuse qui habite ce territoire n'a rien à envier aux plus vieilles régions de cette province et de ce pays. Ce qui fait la tristesse des grandes villes cosmopolites ne l'a pas encore affectée. Si les vieilles familles qui ont fait souche dans les Bois-Francs, et dont l'histoire retrace les lignées, veulent s'employer à la sauvegarde des traditions, le pays des Bois-Francs restera la terre bénie, la terre privilégiée où germent les grandes pensées et les nobles élévations, où la poésie, la musique, la sculpture et la peinture, l'éloquence et la sublimité du sacerdoce trouveront, comme elles l'ont fait depuis un demi-siècle, quelques-uns de leurs plus beaux représentants.

Peu de petites patries, en effet, ont donné à l'Eglise, aux professions libérales, aux beaux-arts et à l'industrie, une plus large proportion de serviteurs talentueux que la gloire couronne déjà de lauriers immortels. Ceux qui liront l'œuvre considérable de M. l'abbé Chs-Ed. Mailhot aimeront davantage la grande famille canadienne-française. Car c'est en prenant contact plus intime avec chaque membre de la famille qu'on s'attache à toute la maison et qu'on est fier de s'y savoir chez soi.

DEDICACE

> **Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua.**
>
> **Louons ces hommes célèbres qui furent nos ancêtres.**

NOUS sommes en l'an 1925, l'année du premier centenaire de la fondation des Bois-Francs. Un siècle s'est écoulé, depuis l'arrivée du premier colon canadien français. En effet, ce fut en mars 1825 que Charles Héon vint se bâtir une cabane en bois rond et se fixer d'une manière permanante sur les bords de la rivière Bécancour, dans la partie extrême sud du Canton de Blandford.

Ce fut Charles Héon qui, en dépit de grands et de nombreux obstacles, par son seul courage et sans aucune protection, a tracé aux autres la route.

Aussi à peine dix années s'étaient écoulées que déjà d'autres vaillants colons s'étaient enfoncés plus avant dans la forêt, au-delà de la grande et périlleuse savane de Stanfold.

C'est donc à la pieuse mémoire de Charles Héon, premier colon Canadien Français résidant dans les Bois-Francs, et fondateur de la paroisse de St-Louis de Bland-

ford, et à ses courageux imitateurs, à Edouard Leclerc, fondateur de la paroisse de St-Eusèbe de Stanfold, à J.-B. Narcisse Béliveau, fondateur de St-Norbert d'Arthabaska, à François Marchand, fondateur de Ste-Victoire d'Arthabaska, à Charles Beauchesne, fondateur de St-Christophe d'Arthabaska, à J. Baptiste Lafond, fondateur de St-Calixte de Somerset, à Jean-Paul Landry et à ses deux compagnons, Raphaël et Joseph Poirier-Doiron, fondateurs de St-Valère de Bulstrode, à Charles Houd-Desrochers, fondateur de St-Paul de Chester, et à leurs dignes et courageuses épouses : à Louise Cormier, à Marie-Zoé Landry-Bercase, à Esther Billy, a Marguerite Beauchesne, à Marguerite Levasseur, à Marguerite Poirier, à Marguerite Vigneault, à Lucie Morissette et à Hermine Tourigny, que je dédie le Tome quatrième de l'Histoire des Bois-Francs.

Humble, faible, mais sincère témoignage de mon respect, de ma vénération, pour ces braves défricheurs, aux premiers jours de l'établissement de notre petite colonie, et pour tous ceux qui dans la suite marchèrent vaillamment sur leurs traces, suivirent les sentiers par eux battus. Ils furent les véritables ouvriers de la colonisation.

De cette importante, patriotique et sublime œuvre de la colonisation ils furent les artisans pratiques en utilisant la hache et en tenant les manchons de la charrue.

Ils n'attendaient aucune rémunération des gouvernants, ils travaillaient sans trêve et sans relâche. Leur unique ambition était d'agrandir le champ de blé, pour mieux nourrir la famille, souvent assez nombreuse, et aussi servir la patrie.

Si parfois le courage semblait faiblir, appuyés sur les manchons de leur charrue, ils jetaient un regard sur la croix, qu'ils voyaient près d'eux, ou sur une élévation dans le lointain. Alors le courage renaissait, le travail semblait moins âpre, moins rude. De nouveau ils s'attaquaient aux arbres géants pour les terrasser. Les manchons de la charrue paraissaient moins lourds.

Que le souvenir de ces pieux ouvriers du sol que nous foulons ne parte pas de notre mémoire. Ils ont été nos devanciers, ils nous ont donné l'exemple de l'énergie, de la vaillance, du pur patriotisme.

Admirons-les, imitons-les. Et ce qui plus est, ne nous bornons pas à une stoïque admiration. Prouvons par nos actes que nous comprenons, que nous apprécions l'œuvre par excellence que ces chevaliers du travail du sol ont accomplie dans notre région pour le bénéfice de la patrie et de la colonisation.

Marchons vaillamment, courageusement, dans les sentiers tracés par nos ancêtres.

Conservons pieusement dans nos cœurs l'amour du sol natal. Les paroles, les écrits peuvent bien chanter la noblesse, la grandeur de la culture de la terre, c'est là l'œuvre des théoriciens. Mais le développement véritable de la colonisation, l'agrandissement du territoire arable ne s'effectuera réellement qu'au moyen de la hache et de la charrue.

Respect, honneur, gloire à tous ces hommes, à toutes ces femmes, vraiment patriotes, à ces hommes et à ces

femmes qui furent les propagateurs de la religion catholique et de la langue française, dans un territoire destiné à être anglais et protestant.

Etudions la vie de ces véritables héros.

Leur fidélité à accomplir la mission que la divine Providence leur avait confiée les rendit agréables au Seigneur qui, en retour, les combla d'abondantes bénédictions. Ces hommes bénis de Dieu, vraiment dignes de notre vénération, sont, ne l'oublions pas, nos ancêtres.

Inscrire leurs noms dans nos Annales n'est pas suffisant, c'est dans le marbre ou dans le bronze qu'il faut les graver.

Soyons fiers ! nous avons un passé sans exemple,
Rempli de grands exploits et de hautes leçons !

La Croix, la Hache, la Charrue

TRINITÉ SYMBOLIQUE DU LABOUREUR

LORSQUE, il y a tout près de quatre siècles, l'immortel Jacques Cartier abordait sur les rivages inconnus de notre magnifique Saint-Laurent et d'un geste simple autant que sublime, y plantait la croix civilisatrice et rédemptrice, les vastes et majestueuses solitudes des déserts durent tressaillir dans toute leur immense profondeur, car dès ce jour, c'était leur arrêt de mort que, par cet acte pieux, signait la Providence.

La Croix ! mais qu'était-ce donc ? et qui connaissait ce trophée sur cette terre lointaine et barbare ? Hélas ! avant que les fiers enfants des bois eûssent appris sa divine origine et la puissance de son rayonnement sur les individus et les peuples, avant qu'ils aient courbé leurs fronts altiers sous sa domination régénératrice, ils répandirent à flots le sang des martyrs, et cette rosée salutaire, versée au nom de la foi, féconda le sol canadien et en assura la possession au Dieu de la Croix. Aussi, de même que, les yeux et l'âme immuablement fixés vers cette Croix, mémorial de notre salut, nos pères furent guerriers sans peur et sans reproche devant l'Iroquois farouche et menaçant, de même surent-ils armer leurs bras vaillants, non de la terrible hache de guerre des redoutables indigènes, mais de la hache

du défricheur, laquelle devenait, entre les mains de ces héros de la civilisation, l'instrument de première valeur, le fer pacifique qui, à travers les sombres forêts du Canada, allait frayer la route aux générations à venir, défricher le désert inculte d'où naîtrait bientôt du sillon tracé par la charrue et béni de Dieu, la moisson ferme et drue qui assurerait aux colons la plus sainte des libertés : celle de ne devoir qu'à Dieu et l'existence et le moyen de subsister. La Croix, la Hache, la Charrue, voilà donc la triple essence, dirais-je, qui a jeté les bases puissantes de notre nationalité canadienne-française, qui a conservé partout et toujours les mœurs patriarchales, les joies pures et saintes du foyer, qui en un mot a mérité à nos ancêtres une véritable auréole de noblesse, en posant sur leurs fronts le sceau de la vraie grandeur humaine, toujours fausse quand elle n'est pas accompagnée de la valeur morale à laquelle nul plus que le laboureur n'a le droit de prétendre puisqu'il est constitué de par Dieu le nourricier du genre humain. En effet, supprimez le laboureur......et les nations et les peuples épouvantés, éperdus, s'étioleront, puis succomberont sous la plus terrible des calamités, la famine et ses sombres désespoirs. Honneur donc au vaillant et pieux laboureur ! roi de son domaine, mais dont le travail incessant fit si belles nos riches campagnes que sa foi parsema du signe Rédempteur presqu'à chaque détour de sentier, comme d'autant de jalons devant servir, sur la route poudreuse de la vie, à lui rappeler le Maître divin qui connut le travail, la souffrance et la mort, et a promis à ses serviteurs fidèles les récompenses et le repos éternels de la céleste Patrie. " La Croix du Chemin " comme on l'a justement

appelée,—soit dit en passant—sachons en conserver le culte comme l'ont fait nos pères, aimons-la, respectons-la, perpétuons-la toujours ; de ses deux bras étendus, elle garde nos champs, et son ombre protectrice appelle sur eux les bénédictions du Ciel. La hache et la charrue sont tellement liées à la vie du laboureur, qui ne se peut concevoir sans le défricheur, que relater la vie et les vertus de l'un de ces nobles fils du terroir, c'est par le fait même écrire leur épopée ; ainsi nous la verrons se buriner nettement, cette épopée de la hache et de la charrue, dans les trop modestes pages qui suivent, consacrées qu'elles sont, de droit, au premier colon des Bois-Francs, Charles Héon, mais de fait, à tous ses contemporains et leurs descendants, qui ne lui cèdent en rien, en mérite et en valeur. La Croix ! La Hache ! La Charrue ! Il faudrait une âme de poète pour chanter dignement ces humbles mais glorieux symboles du laboureur, et ma plume à moi ne sait qu'imparfaitement traduire les modestes accents d'un cœur épris d'une admiration qui le rend muet, à force d'être convaincu de son impuissance, puisqu'il sait et proclame que devant ce triple symbole, si vil aux yeux des fats et des pédants. non seulement tout Canadien Français digne de ce nom, mais encore l'humanité reconnaissante tout entière doit se découvrir et saluer.

Le premier Centenaire des Bois-Francs

1825—1925

CHARLES HEON

CHARLES HEON, premier colon Canadien Français, résidant dans les Bois-Francs, et fondateur de la paroisse de Saint-Louis, dans le canton de Blandford.

Ce fut lui qui, en dépit de grands et de nombreux obstacles, par son seul courage et sans aucune protection, a tracé aux autres la route.

L'histoire des cinquante-sept années que Charles Héon a vécues à St-Louis, canton de Blandford, a été écrite dans le Tome premier de notre Histoire des Bois-Francs, à la page 164 et les suivantes ; nous n'y reviendrons pas. Ce qu'il importe en cette année du premier centenaire de la fondation des Bois-Francs, c'est de rappeler, de signaler, à l'attention du public, la part active, prépondérante que Charles Héon a prise dans la découverte et l'établissement des Bois-Francs, et la grande somme de mérites et de gloire qui lui revient.

Charles Héon fut la première sentinelle clairvoyante qui traversa l'immense et épaisse forêt qui séparait alors

les paroisses du fleuve du beau territoire que la Divine Providence réservait aux travailleurs du sol canadien.

Charles Héon fut l'homme choisi par cette même Divine Providence pour organiser, diriger la fameuse croisade de l'établissement et du défrichement des Bois-Francs. Les appels chaleureux et patriotiques du porte-étendard de la colonisation, furent entendus, écoutés. C'est alors qu'on vit une véritable armée de vaillants défricheurs, hache à l'épaule, sac au dos, se mettre en marche, allant à la conquête du fertile territoire que Charles Héon venait de découvrir et de leur faire connaître.

Le rôle de Charles Héon semble, à première vue, bien humble, et a demeuré trop ignoré, car, que d'immenses services n'a-t-il pas rendus à la cause agricole et à la patrie!

Il fut véritablement un grand patriote. Ce n'est pas seulement sur les champs de batailles et dans la vie des héros que le patriotisme est admirable. Nous osons même dire que ce n'est pas là qu'il est le plus sublime. L'auréole glorieuse qui couronne le défenseur de son pays au champ de l'honneur, l'exemple des chefs et des vaillants compagnons d'armes surexcitent les sentiments les plus élevés du cœur ; cette vue enthousiasme même les plus froids et rend plus facile l'abnégation et le dévouement que demande la patrie.

Il y a un autre champ d'honneur, moins brillant à la vérité, plus méritoire en réalité, où la patrie appelle ses enfants. C'est la conquête, par le travail, de son sol encore inhabité et la mise en valeur. Oui, le défrichement et l'exploitation d'un pays comme le nôtre demandent des sacri-

fices plus héroïques et plus méritoires que ceux qu'il faudrait faire pour repousser l'ennemi envahisseur, à raison de l'isolement, des privations prolongées auxquels il faut se soumettre pour les accomplir. Le courageux pionnier de la colonisation a certainement autant de droits à la reconnaissance de son pays que le plus vaillant soldat. Si celui-ci fait respecter son territoire, l'autre l'en met en possession, après l'avoir fertilisé de ses sueurs et quelquefois de ses larmes.

Charles Héon n'a pas combattu à la tête d'un bataillon de soldats armés, mais il a recruté, organisé un régiment de défricheurs, de laboureurs qui ont travaillé vaillamment, glorieusement pour la plus noble des œuvres nationales, la culture du sol.

Avons-nous jusqu'à présent témoigné à ces patriotes, à ces héros, toute la reconnaissance, toute la considération que nous leur devons ?

La classe agricole a droit à la glorification de ses chefs autant que n'importe quelle autre caste de la nation Canadienne-Française.

L'oublier serait un acte humiliant pour les ouvriers du sol.

L'apothéose de Charles Héon et des premiers colons des Bois-Francs ne serait-elle pas l'apothéose de la classe agricole, de l'œuvre de la colonisation tant prônée de nos jours ?

Une démonstration solennelle, organisée à la mémoire des valeureux pionniers de jadis, serait une glorification réelle de la profession du bûcheron et du laboureur.

Elever une statue à Charles Héon à l'endroit où il a passé une très grande partie de sa vie ne serait-il pas un

acte fort louable ? Personne mieux que lui n'a mérité qu'on lui élevât un monument.

Le général en chef de l'armée des bûcherons qui a commencé à envahir les Bois-Francs, il y a cent ans, n'est-ce pas Charles Héon ? A lui donc la palme du triomphateur !

Le berceau des Bois-Francs n'est-il pas là où Charles Héon a bâti une maisonnette en bois rond pour y demeurer d'une manière permanente ?

Allons sur la rive nord de la rivière des Ecarts, petit affluent de la rivière Bécancour (1) dans la paroisse de Saint-Louis, canton de Blandford : nous y contemplerons l'humble théâtre sur lequel la grande épopée de la fondation des Bois-Francs a commencé à se dérouler.

(1) "La rivière Bécancour, nous dit Eugène Rouillard dans son "Dictionnaire des Rivières et des Lacs de la Province de Québec", après avoir pris sa source dans les cantons Broughton et Leeds, comtés de Beauce et Mégantic, se mêle à plusieurs cours d'eau sortant des cantons Inverness, Halifax et Ireland. Elle arrose les cantons Nelson et Somerset ainsi que le nord des cantons Stanfold et Bulstrode, dans la direction de l'Est, pendant environ 46 milles, puis tourne au Nord-Ouest, coule l'espace d'environ 21 milles entre Aston et Maddington et va se décharger dans le fleuve Saint-Laurent. Cette rivière est coupée, en plusieurs endroits, par des chutes et des rapides. Citons notamment celle du Sault Rouge, à trois milles du village de Ste-Anastasie de Nelson, qui alimente plusieurs moulins. Près de sa source, les rives de cette rivière sont assez élevées et rocheuses ; elles diminuent en élévation à mesure que l'on descend. On pêche dans cette rivière le maskinongé, le doré et d'autres poissons".

Ajoutons le Sault Blanc, à Daveluyville, comté d'Arthabaska, chute de 45 pieds de hauteur. Aujourd'hui, ce n'est plus le Sault Blanc, les angliciseurs l'appellent : Maddington Falls.

Les Abénakis appelaient la rivière Bécancour rivière Solinak, rivière qui fait plusieurs détours. Ils lui avaient aussi donné le nom de rivière Puante. Voici pourquoi, nous dit Benjamin Sulte, dans ses "Chroniques trifluviennes", ils l'avaient ainsi nommée :

"La nation de l'Iroquet était de la race algonquine, mais elle faisait la guerre aux Algonquins des Trois-Rivières, de même que certaines tribus de la race iroquoise s'alliaient aux ennemis des Iroquois. Les Hurons (et les Iroquois probablement) appelaient les gens de l'Iroquet Onnontchataronons. Après leur défaite, ceux-ci furent adoptés par la nation algonquine, sans perdre leur principal chef nommé Iroquet.

Un jour qu'un grand nombre de guerriers de cette tribu se présentaient en force devant les Trois-Rivières, les Algonquins s'avisèrent, pour les détruire, d'employer un stratagème qui leur réussit. Le gros des Algonquins se cacha dans les bois qui bordaient la rivière Bécancour, à quelques centaines de pas de son embouchure, et quelques canots res-

L'acteur premier de ce grand et sublime drame ne fut-il pas Charles Héon ?

Le grand patriote de 1825 n'est plus, mais il revit dans sa descendance. Son souvenir, sa mémoire se perpétuent de génération en génération. La maisonnette qui a abrité pendant environ 2 ans (1) Charles Héon et sa famille est disparue, mais la parcelle de terre sur laquelle elle reposait est encore là. Ce petit coin de terre embaumé du plus noble patriotisme a été arrosé par les sueurs et les

---

tèrent sur le fleuve, occupés apparemment à pêcher. Ce qui avait été prévu arriva, les Iroquois se lancèrent sur les pêcheurs isolés, qui prirent la fuite vers la rivière, en poussant des cris de désespoir. Derrière eux arriva toute la flottille iroquoise, sans se douter du danger vers lequel elle courait et croyant tenir une proie facile. L'embuscade avait été si bien préparée que presque tous les coups eurent de l'effet, dès que les Iroquets furent à portée du trait. Une seconde décharge eut le même résultat, puis le tomahak assomma ceux qui avaient échappé aux flèches. Charlevoix dit qu'il n'en survécut pas un seul, car les Algonquins ne voulurent faire aucun prisonnier. Le grand nombre de cadavres qui restèrent dans le lit de la rivière et sur ses bords infesta l'eau à tel point qu'elle en prit le nom de rivière Puante. Cela se passait vers 1560, autant qu'il est possible de s'en assurer. La nation de l'Iroquet ne se releva jamais de cet échec."

La rivière Solinak ou rivière Puante fut appelée rivière Bécancour en mémoire de René Robineau, Sieur de Bécancour. Faut-il écrire le nom Bécancour avec un t ou sans t ? De nos jours on écrit assez généralement Bécancour avec un t. Nos écrivains les plus autorisés : A. Gérin-Lajoie, dans "Jean Rivard, le défricheur" ; Benjamin Sulte, dans ses "Chroniques trifluviennes" ; P. G. Roy, dans son ouvrage "Noms Géographiques de la Province de Québec" ; Eugène Rouillard, dans son "Dictionnaire des Rivières et des Lacs de la Province de Québec", et d'autres écrivent le nom Bécancour sans t. Il en est de même sur les cartes géographiques approuvées par le gouvernement. D'ailleurs les auteurs que nous venons de citer ont adopté l'orthographe des anciens écrivains. Les Jésuites dans leurs "Relations" écrivent Bécancour sans t.

Enfin, puisque la rivière Bécancour doit son nom à René Robineau, Sieur de Bécancour, sa signature authentique doit nous servir de modèle. Or, René Robineau, voyez-vous, dans les vieilles archives, signait Sieur de Bécancour sans t.

Sans condamner ceux qui écrivent Bécancour avec un t, nous trouvons que les partisans du nom Bécancour sans t sont en bonne compagnie.

(1) Dans le cours de l'année 1827, Charles Héon se construisit un logement plus grand, plus confortable. Cette maison était en pièces équarries, située sur le côté sud de la rivière des Ecarts, en avant de la maison actuelle. C'est dans le haut de cette maison qu'au mois de février 1828, Monsieur l'Abbé Claude Gabriel Courtin, curé de Gentilly, offrit le saint sacrifice de la messe.

C'était la première messe dite sur le territoire des Bois-Francs.

larmes de Charles Héon et de sa courageuse épouse, Louise Cormier. Son histoire, tantôt joyeuse, tantôt angoissante, fut néanmoins toujours rayonnante de la plus ferme espérance. S'il pouvait parler, ce petit coin de terre, que de secrets précieux il nous révélerait, que de souvenirs émouvants il évoquerait !

Le son de sa voix ne peut frapper nos oreilles, mais allons le visiter et en sa présence nos cœurs seront fortement remués. Quand j'étais curé à St-Louis, canton de Blandford, il me faisait toujours plaisir de revoir l'emplacement de la chaumière du premier colon Canadien-français dans les Bois-Francs. J'aimais à visiter la chaussée qu'il avait construite sur une des petites Cascades de la rivière des Ecarts. Le vieux moulin à farine et à scie m'intéressait beaucoup. Le panorama qui se présente à nos regards à cet endroit est vraiment pittoresque. Au cours de ces visite j'étais toujours heureux d'entendre les anciens me faire le récit des faits historiques que Charles Héon lui-même leur avait racontés.

Les traditions, les légendes conservées au foyer familial avaient pour moi bien des charmes.

Ces récits historiques contribuèrent pour beaucoup, s'ils ne furent pas eux-mêmes la première semence d'où naquit plus tard, sous ma plume modeste mais forte de recherches authentiques et de souvenirs " L'Histoire des Bois-Francs ". C'est avec une indicible joie que j'apprends que les descendants du fondateur des Bois-Francs s'apprêtent à commémorer le grand événement accompli par l'aïeul, en 1825.

En cela la famille Héon prouve une fois de plus qu'elle

a le culte du souvenir, l'amour de l'histoire. Honneur et gloire aux fils reconnaissants !

Le noble et patriotique projet de la famille Héon recevra certainement l'approbation et l'encouragement de toute la population des Bois-Francs.

En effet, dites-le-moi, y a-t-il parmi nos compatriotes un homme qui a plus mérité d'avoir une statue que Charles Héon. Y a-t-il une profession qui mérite plus d'être honorée que la profession du Cultivateur personnifiée en Charles Héon ?

Charles Héon n'a pas paru dans les grandes assemblées pour y faire des discours, il n'a pas écrit de livres sur la Colonisation, sur la noblesse de la culture de la terre, mais il a été vu déboisant, défrichant, labourant, ensemençant son champ. Ces exemples qu'il a donnés n'étaient-ils pas de véritables leçons ou conférences agricoles, ne parlaient-ils pas aussi éloquemment que les plus grands discours ?

Charles Héon a enseigné et pratiqué lui-même la culture de la terre. Conséquemment le patriotique projet d'élever une statue ou un monument, d'un autre genre, si on le préfère, à Charles Héon soit en face de l'église de Saint-Louis soit sur les rives de la rivière des Ecarts, est un projet qui recevra, nous n'avons aucune raison d'en douter, l'approbation, l'encouragement de toute la population des Bois-Francs.

Les membres des Associations d'agriculture, de colonisation, les membres des diverses Sociétés de bienfaisance, tous les cultivateurs sont appelés à coopérer activement au succès de cet important projet. Le dépar-

tement de la Colonisation de la Province de Québec, aura sans doute pour agréable ce noble et patriotique projet et le prendra sous sa haute et active protection. En définitive les honneurs rendus à Charles Héon ne rejailliront-ils pas sur tous ses compagnons d'armes, sur toute la population des Bois-Francs ?

Si toutefois on trouvait le projet trop grandiose et si l'on ne juge pas à propos de faire autant de dépenses pour honorer le défricheur, le laboureur, peut-on sans forfaire à l'intérêt que l'on porte à la culture de la terre s'abstenir de toute démonstration dans la présente circonstance ?

Dans les discours, dans les conférences, dans les écrits des journalistes on conseille fortement, et à bon droit, aux cultivateurs de rester sur leurs terres, on supplie la jeunesse de ne pas déserter la campagne, on clame bien haut la noblesse de la culture de la terre.

Prouvons à la classe agricole, par des actes tangibles de considération, l'intérêt que nous portons à la grande œuvre qu'est la source première de la richesse de notre pays.

Je vous le demande, y a-t-il un moyen plus efficace pour convaincre les cultivateurs et leurs fils que leur profession est honorable et honorée, qu'ils sont dans la société des membres des plus utiles et des plus nécessaires ? Convaincu de la bonne volonté, du zèle, du dévouement de tous, nous entretenons le ferme espoir que le plus brillant succès couronnera la grande démonstration du premier Centenaire des Bois-Francs. En outre de la Statue Héon on

a émis l'idée d'élever un monument pour commémorer le premier Centenaire de la fondation des Bois-Francs.

N'est-ce pas une idée qui mérite notre grande attention ? Pourquoi ne pas ériger, sur une des plus hautes cimes des montagnes qui traversent le Canton d'Arthabaska, une grande croix, appelée la Croix du Centenaire ?

L'une des cimes du Mont Saint-Michel (1), en face de l'Hôtel-Dieu, ne serait-ce pas un site bien approprié pour y élever cette croix enjolivée d'une inscription commémorative, munie d'un courant électrique, pouvant être illuminée de temps à autres dans les beaux soirs du printemps, de l'été et de l'automne ? Oh ! quel beau spectacle s'offrirait alors à nos regards !

La famille Héon a été dans le passé, et est encore de nos jours, une des plus respectables et honorables, non seulement de la paroisse de Saint-Louis, mais de tous les Bois-Francs. Elle a joui et jouit encore de la considération et de la confiance de tous ceux qui ont eu l'avantage

---

(1) Le Mont Saint-Michel est la partie des Alleganys située au sud-est des terrains de l'Hôtel-Dieu, dans le quatrième rang de la paroisse de Saint-Christophe. Son nom figure pour la première fois sur une carte dressée, en 1885, par l'arpenteur J. N. Gastonguay. Sa dénomination remontait à l'année précédente. En 1884, il était question de fonder un Hôtel-Dieu à Arthabaska, et d'en confier la direction aux Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal. Au mois d'août 1884, la Très Révérende Mère Saint-Louis, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, accompagnée de la Très Révérende Mère Bonneau, ex-supérieure, vint à Saint-Christophe, pour s'enquérir de la possibilité d'y ouvrir une maison pour les pauvres. Pendant leur séjour à Arthabaska, les distinguées visiteuses furent enchantées du magnifique panorama qui s'offrait à leurs regards. En effet, à cette saison de l'année, les montagnes d'Arthabaska sont vraiment belles à voir.

En contemplant ce ravissant tableau de la nature, la Très Révérende Mère Saint-Louis dit à sa compagne : " Si nous venons fonder un Hôtel-Dieu à Arthabaska, nous appellerons cette jolie montagne le " Mont Saint-Michel ". Voilà l'origine de la dénomination du Mont Saint-Michel.

de la connaître. Dernièrement mourait un des arrière-petits-fils du fondateur de la paroisse de Saint-Louis, Ernest Héon, fils de Philippe.

Le vibrant témoignage d'estime et de considération que les paroissiens de Saint-Louis ont déposé sur sa tombe prouve que la famille reste fidèle aux saines traditions de son passé, et qu'elle poursuit avec honneur sa marche en avant dans les sentiers de la religion et du devoir, qui fut la véritable voie tracée par l'aïeul.

Ajoutons en passant que Philippe Héon a, de plus, le culte du sol, témoin des vertus et des labeurs de ses ancêtres, et qu'il possède à l'heure actuelle la magnifique propriété où Charles Héon abattit le premier arbre de son modeste domaine.

La famille Héon et la famille Jean-Paul Landry, (1) de St-Valère de Bulstrode, sont les deux seules familles qui possèdent encore les terres ancestrales. Dans les autres Cantons des Bois-Francs, les terres des fondateurs sont passées en des mains étrangères.

GEORGES HEON

Georges Héon, fils de Raymond Héon et de Marie Richard, né à Bécancour, le 31 mai 1810, baptisé le lendemain, décédé, dans le canton de Blandford, le 1 août 1828 et inhumé dans le cimetière de la paroisse de Bécancour, le lendemain, âgé de 18 ans.

Georges Héon avait contracté une pleurésie et mourut après quelques jours seulement de maladie. La mort de

(1) Généalogie Landry, vol. 3, page 119.

ce jeune homme causa un grand chagrin à toute la famille, mais ce qui attristait surtout les parents c'était de le voir mourir sans l'assistance du prêtre, privé de la réception des derniers sacrements. Comme à cette époque de l'année on ne pouvait songer à voyager en voiture à travers la forêt et les savanes, Charles Héon prit courageusement le parti de descendre le corps de son frère en canot. Ce voyage n'était pas des plus faciles car il fallait passer plusieurs rapides et conséquemment faire plusieurs portages.

Le plus fort de ces rapides était le Sault Blanc, aujourd'hui affublé d'un nom anglais, Maddington Falls. La pensée de pouvoir faire enterrer son frère dans le cimetière de la paroisse natale soutenait le courage de Charles Héon et lui faisait trouver le travail moins lourd. La dépouille mortelle de son frère George étant déposée en terre bénite, Charles Héon visita les parents et les amis, après quoi il embarqua dans son canot et reprit hardiment le chemin du retour. Le trajet se fit heureusement, mais non sans beaucoup de fatigues, puisqu'il fallait cette fois remonter le courant de la rivière.

L'absence de Charles Héon avait duré une dizaine de jours.

NOTES BIOGRAPHIQUES GENEALOGIQUES SUR LES DESCENDANTS DE CHARLES HEON (1)

Les enfants du mariage de Charles Héon et Louise Cormier furent au nombre de 10.

Trois garçons, Jules, Charles et Victor.

Sept filles, Odélie, Pauline, (Paulée), Julie, Sophie, Célina, Anny et Marie.

Odélie, née à Bécancour en 1822, mourut quelques années après son arrivée dans les Bois-Francs.

Pauline (Paulée), née à Bécancour en 1824, épousa Olivier Desrochers.

JULIE HEON

Julie Héon, née dans le canton de Blandford, le 13 mai 1826, et baptisée à Bécancour, le 25 décembre suivant, est la première enfant d'origine canadienne-française née sur le territoire des Bois-Francs. Elle avait été ondoyée par Charles Thibodeau.

Julie Héon mourut dans la paroisse natale le 5 juillet 1897. Elle était célibataire.

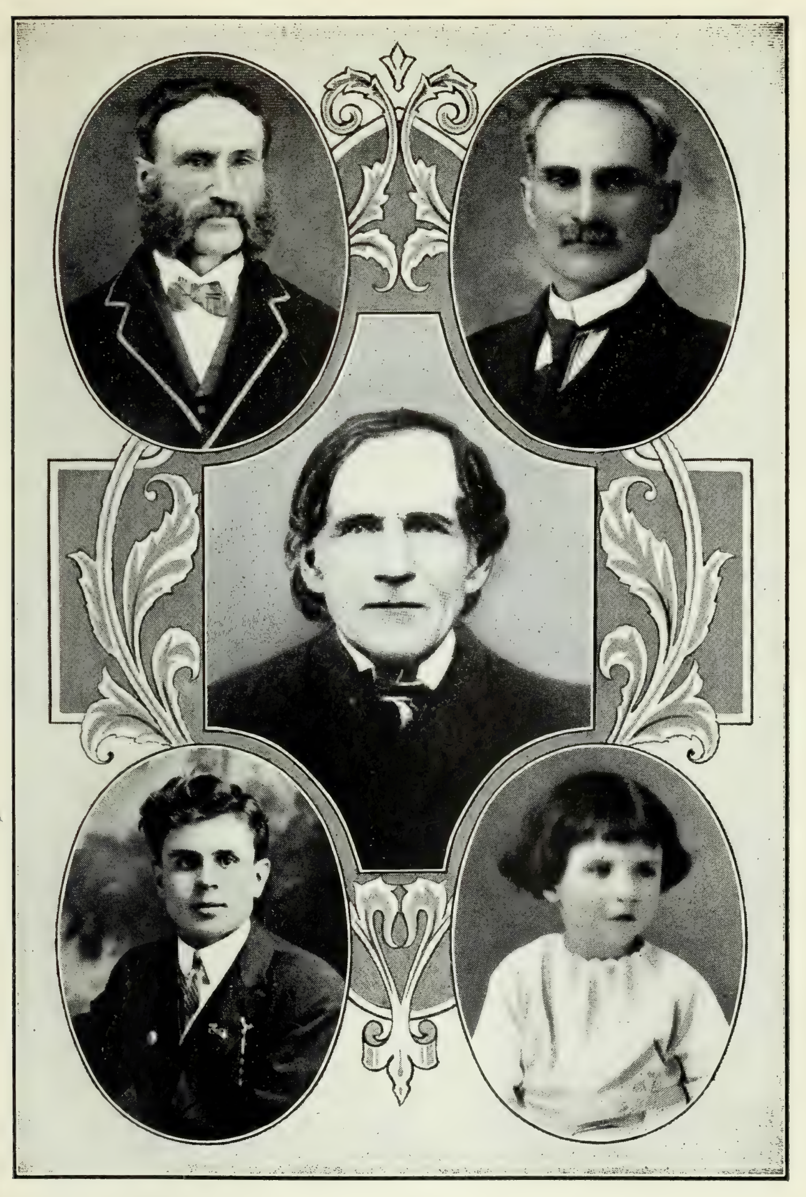
Sophie épousa Livain Carignan.

Célina épousa Benjamin Marchand.

Anny épousa Antoine Ephrem Bruneau.

Marie épousa Cléophas Prince.

(1) Voir généalogie de Charles Héon, Tome II, page 253.



Au centre Charles Héon. De gauche à droite Charles Héon, fils, Philippe Héon, Ulric Héon et Berthe Héon.

JULES HEON

Jules Héon, fils de Charles Héon et de Louise Cormien, vint au monde dans le canton de Blandford, le 16 décembre 1832, et y fut baptisé le surlendemain, par M. Michel Carrier, curé de Gentilly, chargé de la mission de la rivière Bécancour.

Le 2 juillet 1855, il épousa, à Saint-Louis, Eulalie Bernard, fille de Guillaume Bernard, meunier, et de Archange Picard Des Trois-Maisons. Eulalie Bernard mourut à Saint-Louis, le 27 mars 1870, âgée de 34 ans.

En secondes Noces, Jules Héon épousa, à Saint-Louis, le 5 septembre 1870, Euphémie Bergeron, fille de David Bergeron, marchand, et de Marie-Adélaïde Beaufort-Brunel.

Jules Héon est décédé à Saint-Louis, le 10 septembre 1901. Il avait hérité de la moitié sud de la terre de son père. Après la mort de son mari, Euphémie Bergeron émigra avec sa famille aux Etats-Unis, où elle mourut.

La terre de Jules Héon appartient aujourd'hui à Philippe Héon, fils de Charles.

CHARLES HEON

Charles Héon, fils de Charles et de Louise Cormier, naquit dans le canton de Blandford, le 7 janvier 1835, et y fut baptisé le 12 février suivant. En premières noces, Charles Héon épousa à Saint-Grégoire, le 22 juillet 1856, Marie-Philomène Prince, fille de Hubert Prince et de Marie Gaudet.

Marie-Philomène Prince mourut à Saint-Louis, le 16 avril 1866, âgée de 28 ans.

En deuxième noces, Charles Héon se maria à Sainte-Gertrude, le 13 octobre 1868, à Phidéline Mailhot, baptisée à Bécancour, le 28 avril 1848, fille de Moïse Mailhot et de Edile Cormier.

Phidéline Mailhot mourut à Saint-Louis, le 6 janvier 1871, âgée de 22 ans.

En troisièmes noces, Charles Héon épousa à Sainte-Gertrude, le 16 janvier 1872, Eléonore Genest, fille de François Genest et de Adéline Perron.

Charles Héon mourut à Saint-Louis, le 20 janvier 1911. Il avait hérité de la partie nord de la terre de son père, qu'il légua à son fils Philippe.

Eléonore Genest est décédée depuis le 13 juin 1898, âgée de 60 ans.

VICTOR HEON

Victor Héon, frère des deux précédents, naquit dans le canton de Blandford, le 20 novembre 1843, et y fut baptisé le 11 du mois suivant. Le 9 janvier 1865, il épousa, à Saint-Louis, Luce Tourigny, fille de Louis Tourigny et de Marguerite Bourbeau-Verville.

Victor Héon mourut à Saint-Louis, le 1er octobre 1884.

Luce Tourigny épousa, en secondes noces, Napoléon Genest. Elle est décédée en 1922, dans le Minnesota.

PHILIPPE HEON

Philippe Héon, fils de Charles Héon et de Marie-Philomène Prince, naquit à Saint-Louis le 6 avril 1862. Le 22 août 1886, il épousa, à Saint-Louis, Marie Rheault, fille de David Rheault et de Rosalie Michel.

Marie Rheault, décéda à Saint-Louis, le 6 février 1897, âgée de 36 ans. En secondes noces, Philippe Héon épousa, à Saint-Louis, le 3 octobre 1898, Rose-Anna Vézina, fille de Edouard Vézina et de Caroline Tourigny.

Rose-Anna Vézina fut inhumée à Saint-Louis le 30 octobre 1920, âgée de 50 ans.

Philippe Héon demeure actuellement à Saint-Louis de Blandford et est propriétaire de toute la terre de son grand-père Charles.

JOSEPH MARIE ALBERT ULRIC HEON

Joseph Marie Albert Ulric, fils de Philippe Héon et de Rose-Anna Vézina, né et baptisé à Saint-Louis de Blandford le 16 juillet 1900.

Le 30 mai 1921, il épousa, à Saint-Louis de Blandford, Eva Houle, fille de Gédéon Houle et de Delphine Héli.

BERTHE HEON

Marie Berthe Delphine Héon, fille de Ulric Héon et de Eva Houle, fut baptisée à Saint-Louis de Blandford, le 21 mars 1922.

ENFANTS VIVANTS DE PHILIPPE HEON, TOUS NES A SAINT-LOUIS DE BLANDFORD

Ulric, né le 16 juillet 1899.

Adrien, né le 21 avril 1901.

Louis Arthur, né le 7 juillet 1902, marié à Victoriaville, le 8 septembre 1924, à Angéline Lambert, fille de Ephrem Lambert et de Léda Spénard.

Charles-Edouard, né le 22 octobre 1903.

Lucien et Lucienne (jumeaux), nés le 31 mars 1905.

Athanase, né le 2 mai 1906.

Armand, né le 27 mars 1912.

Ecoutons maintenant un poète de *chez-nous,* M. Alphonse Désilets, (1) chanter les mérites et la gloire du patriarche des Bois-Francs :

---

(1) **Les poètes des Bois-Francs.**—Parmi les fils de ce coin de terre qui ont tenu à célébrer leur petite patrie, par la poésie, nous avons cité déjà l'un des plus illustres, le très regretté et très aimé barde d'Arthabaska, M. Adolphe Poisson.

L'auteur du poème à Charles Héon inséré dans le présent volume, M. Alphonse Désilet, est un autre enfant des Bois-Francs. Il est de la jeune génération. Né à Victoriaville en 1888, de M. Théode Désilets, manufacturier, et de Dame Virginie Hamelin, il fit ses études primaires et commerciales au Collège du Sacré-Cœur de Victoriaville, ses études classiques au Séminaire de Nicolet, et ses études agricoles à l'Institut d'Oka et au collège agricole de Guelph, Ont. Gradué de l'Université de Montréal en 1914, et promu ingénieur-agronome, il occupe, au Ministère de l'Agriculture de Québec, le poste de Directeur de l'Economie Domestique, dc cours Agricoles et Ménagers et des Cercles de Fermières. Il fut chargé par le gouvernement provincial de représenter la Province dans la Mission Canadienne en France et en Belgique de juin à novembre 1923.

Fondateur de la revue féminine rurale "La Bonne Fermière", dirigée actuellement par sa femme (née Rollande Savard, fille aînée du Dr Edmond Savard, M. P., de Chicoutimi), et collaborateur assidu de plusieurs journaux et revues techniques et littéraires, M. Alphonse Désilets est déjà l'auteur de plusieurs ouvrages :

"**Heures Poétiques**", poésies, préface d'Adolphe Poisson, publiées en 1910;

"**Mon Pays, mes Amours**", poésies, préface d'Albert Ferland, publiées en 1914 ;

"**Dans la Brise du Terroir**", poésies, prix d'Action Intellectuelle, 1922 ;

"**Au Pays des Erables**", étude générale sur la Province de Québec, édition de luxe, tirée à 16,000 exemplaires et distribuée en France et en Belgique en 1923.

"**Pour la Terre et le Foyer**", étude d'économie rurale et domestique, publiée à Québec en 1925.



M. ALPHONSE DESILETS

CHARLES HEON

A la glorieuse mémoire du premier colon des Bois-Francs, à l'occasion de son centenaire.

Les morts sont trop vite oubliés. Ceux qui partirent
En laissant derrière eux l'exemple des vertus,
Pour que leurs descendants fidèles s'en inspirent,
Ont droit au souvenir qui ne s'efface plus.

O pays que j'adore, à qui je dois mon âme,
Je n'ai pas oublié le merveilleux récit
Que les anciens m'ont fait, et si je me réclame
De tes fils, je suis fier de t'en dire merci.

*
*   *

En ce temps-là, les vieux étaient mélancoliques ;
Le regret coutumier d'avoir été conquis,
Le vouloir malcontent de leurs cœurs héroïques
Avaient terni l'éclat de leur sourire exquis.
Trop près encor des jours de deuil et de défaite,
Ils voulaient fuir le voisinage des vainqueurs
Et malgré le loyal accueil à la paix faite,
Un peu de désarroi hantait encor les cœurs.
Or, Dieu voulait garder au sol les doux ancêtres,
Et pour mieux relever leurs fronts endoloris
Il ouvrit devant eux les horizons champêtres
Au delà des monts bleus et des bastions gris.

Aux quatre vents du ciel, en terre canadienne,
Le colon s'achemine. Et la cognée au poing
Il trace les chemins du Roy, par où s'en viennent
Les laboureurs nouveaux qui ne fléchiront point.

*
*   *

Il en fut un, parmi ceux-là, dont le mérite
Fut couronné d'une moisson de fiers lauriers :
Charle Héon, dont l'histoire émouvante est écrite
Au soleil des Bois-Francs, ses bois familiers.....
Animé de l'élan qui pousse les apôtres
Il quitte la douceur paisible d'un vieux toit
Et s'enfonce dans l'ombre où, pour l'amour des autres,
Les généreux s'en vont pleins d'espoir et de foi....
Qu'importe l'inconnu des froides solitudes
Et le danger qui s'offre à chaque pas ? Il part,
Ayant au fond du cœur la sainte quiétude
De la mission qu'il faut remplir en quelque part.
Il rêve d'un sol vierge et riche où le blé croisse
Le long d'une rivière au capricieux cours ;
Il rêve au clocher blanc d'une jeune paroisse
Qui redira les angélus de Bécancour.
Malgré les siens, malgré les multiples obstacles
Que la distance ajoute à son isolement,
Il n'a d'autre idéal que l'idéal spectacle
D'une terre nouvelle et d'un nouveau froment....

Bientôt s'élève, en la forêt, la maison neuve,
Sa femme, ses enfants, de fidèles amis,
Animent le silence et l'ombrage où s'émeuvent
Les échos étonnés des grands bois endormis.
Mais les bruits grandiront de la rumeur humaine
Car le courage ardu des esprits créateurs
Est un étrange aimant et dont l'exemple entraîne
Les nobles volontés et les jeunes ardeurs.
D'autres foyers surgis, autour de sa demeure,
Renforcent le concert des voix qui font chorus.
Et durant que grandit l'horizon, d'heure en heure,
Les blés montent du sol, droits, généreux et drus.
Demain, sur les Ecarts, on entendra la meule
Ronronner la chanson du meunier farinant
Et Marie-Anne ne viendra plus jamais seule
Attacher son ânon au moulin du Sault-Blanc.

Vienne ensuite l'épreuve et le pain noir qu'on mange,
Les francs colons de Saint-Louis béniront Dieu,
Sachant bien que la peine en délice se change
Pour qui se fie en Lui dans tout temps et tout lieu.

Or, depuis ce temps-là, sur les routes tortues,
Soit que l'hiver y jette un tapis de duvets
Ou que l'été les ait de mousse revêtues,
Par les jours de soleil ou par les soirs mauvais,
Les habitants s'en vont, sur des charrettes bleues,
De Nicolet, par Bécancour, à Saint-Louis ;
Chemin faisant, et pour oublier les lieues
Ils chantent les refrains qu'ils ont jadis ouïs.
Car, en songeant aux vieux, aux colons admirables,
Aux apôtres d'antan, aux pionniers hardis,
Ils jalousent un peu ceux-là dont on a dit :
Ce sont ceux des Bois-Francs, du pays des érables.

*
* *

O père, ô fondateur de mon pays natal,
Tes fils n'ont oublié ni ton nom, ni ta gloire.
Or, dans le pur granit et le noble métal
Ils graveront en lettres d'or ta noble histoire.

Pour que les descendants d'une race de preux
Conservent, sans forfaire, un si cher héritage
Il faut que parmi nous ton front majestueux
Rappelle les vertus puissantes d'un autre âge.
Nous te verrons debout, de même qu'autrefois,
Et dans les jours de deuil, si notre espoir chancelle,
Tu nous ranimeras du geste et de la voix
Car ta voix est pour nous, désormais, immortelle.

ALPHONSE DESILETS.

Québec, mai 1925.

La poésie a chanté harmonieusement les grands exploits, les actes de vaillance de Charles Héon, l'ancêtre des défricheurs des Bois-Francs. Bientôt luira le jour où, en face de la demeure qu'il a habitée jusqu'à son dernier soupir, nous verrons le nom de ce grand patriote incrusté dans le bronze. La reconnaissance nous en fait un devoir impérieux.

Monsieur Horace St-Germain, (1) dans une lettre qu'il a publiée dans le cours de l'été dernier, a énoncé admirablement bien les raisons qui militent en faveur du monument Héon.

St-Hyacinthe, 6 juin 1925.

M. le Rédacteur,
"L'Union des Cantons de l'Est",
Arthabaska, Qué.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai pris connaissance, avec beaucoup de plaisir, des articles de votre journal se rapportant au projet de fêter le centenaire de fondation des "Bois-Francs" par Charles Héon, et d'ériger un monument à ce dernier.

J'approuve sans réserve ce projet et je crois que cette approbation reflète l'opinion de tous ceux qui, comme moi, sont originaires des "Bois-Francs".

Je ne suis pas ce qu'on peut appeler un contemporain de Charles Héon, mais j'ai eu l'honneur de le connaître dans mon enfance. J'ai dit "honneur" parce que c'en est un. On se targue du plaisir et de l'honneur d'être présenté aux personnages importants et aux visiteurs distingués. Pourquoi ne serions-nous pas fiers d'avoir connu Charles

(1) Monsieur Horace St-Germain est né à St-Louis de Blandford. Il est le fils de Monsieur Hyacinthe St-Germain, auteur de la "Vie de Charles Héon". Monsieur Horace St-Germain est aujourd'hui notaire à St-Hyacinthe.

Héon, ce pionnier de la colonisation, dont le dévouement à la race et l'esprit de sacrifice ont permis l'établissement d'une région de grande valeur et habitée aujourd'hui par une population considérable ?

On ne peut nier que l'Acte de Charles Héon s'avançant en pleine forêt, fondant son établissement agricole à la rivière " des Ecarts ", a été le point de départ de la colonisation d'un territoire formant actuellement plusieurs riches paroisses.

Votre journal l'a noté, M. le rédacteur : aujourd'hui on étudie la question de la colonisation des parties peu connues du Québec ; on s'efforce d'attacher à la terre le cultivateur de cette Province ; on l'invite à fonder de nouveaux établissements pour absorber le trop plein de certaines de nos paroisses ; on offre des primes aux défricheurs et aux colons. Pourquoi ne pas consacrer par des monuments et des faits concrets l'énergie indomptable, le désintéressement vraiment sublime des anciens colons, pour prouver à ceux d'aujourd'hui que notre population apprécie comme il convient l'œuvre des devanciers ?

A mon sens, l'initiative de ces mouvements de reconnaissance appartient à notre gouvernement provincial, et il n'aura pas de reproches pour les quelques centaines de dollars qu'il pourra dépenser à ces fins.

Il appartient à la population des " Bois-Francs " de pétitionner dans ce sens, d'indiquer aux gouvernants ce qu'elle veut et pourquoi elle le veut, et je suis assuré que sa demande sera entendue, que le mouvement prendra corps et que bientôt nous verrons s'élever sur les bords

de la rivière Bécancour, à l'endroit du premier arbre abattu par Charles Héon, le monument de ce dernier.

Merci de votre hospitalité, M. le directeur, et croyez-moi,

Votre tout dévoué,

HORACE ST-GERMAIN.

Je n'ai pas eu le bonheur, comme Monsieur Horace St-Germain, de connaître personnellement Charles Héon ; car lorsque je suis arrivé curé de Saint-Louis, en 1886, il y avait quatre ans qu'il était descendu dans la tombe ; mais, en maintes circonstances, j'ai entendu les anciens me parler très élogieusement de ce vénérable vieillard. J'ai connu personnellement quatre de mes prédécesseurs à St-Louis : Messieurs Ovide S. de Carufel, Charles Bellemare, Henri Julien et P. G. Brunel. Chaque fois que j'eus l'occasion de leur parler de Charles Héon, toujours ils furent unanimes à me dire que le fondateur de la paroisse était un parfait chrétien, croyant et pratiquant, un citoyen honnête et intègre, que ses co-paroissiens avaient pour lui une grande vénération. Le jour des funérailles de Charles Héon, Monsieur l'Abbé P. G. Brunel fit publiquement son éloge. Voilà, n'est-ce pas ? des témoignages qui parlent bien haut en faveur de celui que la divine Providence avait choisi pour être le premier colon des Bois-Francs. C'est donc à bon droit que Monsieur Hyacinthe St-Germain, co-paroissien et contemporain de Charles Héon, lui décerne le titre de héros, de grand patriote. La vie de

labeurs et de sacrifices qu'il a menée, les actes vraiment sublimes qu'il a accomplis, lui ont amplement acquis ces titres.

C'est pour lui rendre les honneurs qui lui sont dus qu'en cette année du Premier Centenaire des Bois-Francs on a agité la question de lui élever un monument à l'endroit où il vécut et où il est mort.

J'ai formulé au commencement de ce chapitre les raisons qui militent en faveur du monument Héon ; mon plus grand désir est de voir la réalisation de ce projet auquel je m'intéresse bien cordialement.

Malgré la bonne volonté, le zèle et le dévouement d'un certain nombre de personnes, le monument Héon, n'est pas encore un fait accompli, mais il se fera.... Autrement, il faudrait croire que le sentiment de la reconnaissance a fait naufrage ; certaines difficultés survenues vont disparaître, les subsides ne tarderont pas à venir, et alors les désirs de tous se réaliseront : Charles Héon aura son monument.

Puisse ce chapitre de notre histoire régionale, consacré à la mémoire de notre héros défricheur, contribuer à faire surgir le bronze destiné à immortaliser son souvenir !

Charles Héon a laissé dans la paroisse qu'il a fondée deux monuments : le premier, la terre qu'il a commencé à défricher en 1825 et que ses descendants conservent bien pieusement, le second, c'est la chapelle qu'il a bâtie en 1835. Malheureusement, elle n'est plus. Elle fut la proie des flammes le 31 août 1913.

C'est pour en rappeler et perpétuer le souvenir qu'un des poètes des Bois-Francs, Monsieur Albert Lemieux, a voulu composer une charmante et suave poésie. La poésie, seule, pouvait chanter dignement cette vénérable disparue.

IN MEMORIAM

SUR LA PREMIERE EGLISE DES BOIS-FRANCS

Pour sentir battre au cœur de la terre nouvelle
La chaleur de l'amour qui brûla sur la Croix
Et pour faire jaillir sur leurs rustiques toits,
Les faveurs de la cloche ardente et maternelle ;

Pour ajouter une âme à leur tâche si belle
De dresser, même au prix de leur sang quelquefois,
Un rempart protégeant notre langue et nos lois
Et pour mander sur eux la grâce essentielle,

Les colons de Blandford, du bois franc qui sent bon,
Taillèrent dans l'aubier des poutres pour l'église
Et bâtirent sur le plan de Charles Héon.

C'est ainsi que suivant leur sublime hantise
De regarder plus haut, vers un séjour plus doux,
Un clocher s'éleva sous le ciel de chez nous.

ALBERT LEMIEUX.



CHAPELLE DE ST-LOUIS DE BLANDFORD

La vie vécue dans les Bois-Francs à leurs débuts

Alors on se souvient de tout ce qu'on aima,
Des sites enchanteurs dont l'aspect nous charma,
Des jeux de notre enfance et même de ses peines.

DELILLE.

Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua.
Venientes autem venient cum exultatione,
portantes manipulos suos.

Ils allaient et venaient en pleurant,
tandis qu'ils jetaient leurs semences.
Mais ils reviendront avec allégresse,
chargés de leurs gerbes.

Psaume CXXV.

LA vie vécue par les premiers colons des Bois-Francs est une véritable épopée. On a peine à croire la réalité. Le récit semble être le produit de l'imagination, ou du domaine de la fiction. Cependant, tous les vieux sont unanimes à corroborer les relations qui ont été faites sur ces temps déjà anciens.

Nous qui jouissons de toutes les améliorations et des inventions modernes sous le rapport du logement, de l'ameublement, de la nourriture, on croira peut-être difficilement que dans les Bois-Francs il fut un temps où tout cela

manquait. Cependant l'histoire, l'uniformité des traditions parvenues jusqu'à nous, nous disent, hélas ! que c'est l'exacte vérité.

Comment nos vieux pionniers étaient-ils logés? Après avoir déboisé un petit coin de terre, ils se bâtissaient une maisonnette, ou une simple cabane. Les maisonnettes étaient construites avec des pièces de bois équarries et surmontées d'un pignon. Les cabanes étaient faites avec des pièces de bois rond et recouvertes d'un toit plat que l'on garnissait de terre. Elles étaient toutes assez petites, et d'un seul compartiment. La porte, faite en madriers ou en planches, avait pour serrure une planchette en bois qu'on faisait mouvoir à volonté. Les pentures étaient des morceaux de bois troués qu'on ajustait sur des nœuds d'épinette ou de pruche, en guise de gonds. On voyait aussi des pentures faites avec des lanières de vieux cuir ou d'écorce d'orme. Les planchers étaient faits de morceaux de bois fendus à la hache. Les cavités entre les pièces des murs étaient remplies avec de la glaise. Un, quelquefois deux chassis, à quatre petites vitres, laissaient pénétrer la lumière dans ces maisonnettes. Le poêle en usage était le poêle français à un seul pont, surmonté d'un tuyau. Ce poêle était bien commode pour faire cuire la galette de sarrazin, bien en vogue, comme on le sait, en ces temps-là.

A défaut de poêle, en attendant, on confectionnait des cheminées avec de la terre. Un gros feu allumé dans ces cheminées donnait la chaleur et la clarté. On enfouissait dans les cendres bien chaudes la pâte, les patates pour les faire cuire. Quand il s'agissait de faire de la galette de sarrazin, on allait la faire cuire chez les voisins. Les

premiers feux que l'on faisait dans ces cheminées réchauffaient la terre, et alors il sortait une sorte de criquets blancs, d'une grande voracité, la terreur et le supplice des enfants.

Quand les familles devenaient plus nombreuses, on agrandissait la maisonnette en ajoutant une allonge, un appentis qu'on réchauffait au moyen de cendres chaudes qu'on mettait dans un chaudron à sucre.

Le luminaire en usage était la chandelle de suif. Quand celle-ci faisait défaut, on avait recours au lampion. Le lampion était un vase en fer ayant une tige pour le suspendre au mur. Ce lampion était rempli d'huile à brûler (huile de morue), dans laquelle on trempait une mèche de coton à chandelles. Cette mèche, en brûlant, donnait une lumière blafarde, mais en revanche elle répandait une odeur très désagréable. Quand tout cela manquait, on se contentait de la lumière de la petite porte du poêle.

L'ameublement était à l'avenant, bien humble, bien rudimentaire. Les meubles étaient confectionnés sur place, par des ouvriers qui n'avaient souvent pour outils qu'une hache, une scie et un marteau. La matière première pour les couchettes, les tables, les chaises, était prise dans la forêt. Les chevilles de bois remplaçaient le clou.

Venons-en maintenant à la nourriture. Il y a sur ce sujet, dans les " Trois Souvenirs " de Monsieur l'Abbé Charles Trudelle, des pages touchantes, des pages qu'on ne peut lire sans verser des larmes. Monsieur l'Abbé Trudelle, qui fut un missionnaire des Bois-Francs, il y a près de 75 ans, a été témoin d'une partie de ces misères. Il a

conversé avec ceux mêmes qui furent les victimes de ces privations. Monseigneur L. A. Paquet, dans un ouvrage " Etudes et Appréciations ", au chapitre " Le Curé Canadien patriote ", nous parle dans les termes suivants de Monsieur l'Abbé Charles Trudelle :

" Un Ecclésiastique distingué, qui fut en même temps un dévoué missionnaire, nous a raconté par quelle série d'obstacles, de labeurs et de privations, durent passer les premiers défricheurs de ce qu'on appelait, il y a cinquante ans, les Bois-Francs. On sent dans ce récit l'âme du prêtre qui a vécu la vie de misère, d'intrépidité et d'espoir, de ceux dont il célèbre les hauts faits."

C'est une page écrite par cet ecclésiastique distingué que nous allons reproduire.

La génération actuelle pourrait-elle raisonnablement douter de l'exactitude de ce témoignage ?

Mais, que faisaient, dit Monsieur Trudelle, les mères infortunées d'une famille en proie à la plus cruelle disette pour conserver leurs jours, pendant que leurs courageux époux allaient, au péril de leur vie, chercher un moyen de sauver leur existence ? Croyez-le, quelque invraisemblable que cela doive paraître, un certain nombre de ces familles ne vivaient que d'herbes, de feuilles, ou de racines bouillies. Elles se nourrissaient surtout d'une sorte d'ail sauvage que l'on trouvait en assez grande abondance ; nourriture insupportable, surtout à cause de l'odeur qu'elle répandait. Dans la saison des fruits, les bluets, les framboises étaient aussitôt dévorés. Il n'était pas rare d'entendre dire à quelqu'un qu'il avait passé une, deux et même trois journées sans presque rien manger. Un commis m'a raconté

lui-même qu'il fut, un jour, envoyé par son bourgeois, pour faire la collecte chez les nouveaux colons, et qu'il entra dans une petite maison où la femme était seule avec ses petits enfants. Pour toute réponse à la demande d'argent qu'il lui fit, celle-ci se prit à pleurer, et, ouvrant un chaudron où cuisait à gros bouillons verts, un mélange d'herbes et de racines : " Venez voir, dit-elle, ce que nous mangeons depuis plus d'un mois, et jugez vous-même si nous pouvons vous payer."

Peut-il se trouver une plus grande pauvreté ? Où trouver des misères plus profondes ?

Il faudrait, à présent, pour achever le récit de ces grandes souffrances, entrer dans chaque chaumière, y voir une mère désolée, des enfants pâles, à demi-vêtus, pleurant et demandant à grands cris le pain qu'on ne peut leur donner. Mais pourquoi entreprendre la peinture d'un tableau qu'il n'est pas possible de retracer dans sa triste réalité ?

Il y a près de quarante ans que je vis dans les Bois-Francs, et, au cours de mes conversations avec les anciens, il m'a été donné d'entendre bien des fois de semblables récits.

En réalité, les vieux avaient bien raison de dire à leurs petits-fils : " En ces temps-là, ce n'était pas riche, ce n'était pas gai."

N'est-il pas vrai de dire que si nous jetons un regard en arrière, à trois quarts de siècle de distance, nous ne verrons, à la place des villes, des villages, des belles et riches campagnes des Bois-Francs, que de pauvres cabanes, quelques arpents de terre mis en culture.

A qui, à quoi, attribuer ce changement radical ? Cette

transformation est due aux travaux, à l'énergie de nos pères, et à l'économie, à l'habileté, à l'amour de nos mères pour les travaux domestiques. Ces femmes connaissaient, aimaient le travail du lin et de la laine. Elles aimaient leur état et le trouvaient glorieux, honorable.

LES TRAVAUX DES CHAMPS, LES TRAVAUX DOMESTIQUES

Nos pères étaient des travailleurs inlassables, des défricheurs, des amis véritables du sol canadien.

Déboiser la forêt, arracher les souches, brûler des abattis, labourer, herser, semer, faucher le foin à la faux, couper le grain à la faucille, battre le grain au fléau, le vanner, faire les rigoles, recaler les fossés, faire les clôtures en cèdre, les sucres, le bois de chauffage, l'hiver faire les petits chantiers de billots ou de bois de corde, soigner les animaux, voilà les travaux auxquels les premiers colons étaient assujettis.

Cependant ils étaient leurs maîtres et non esclaves de la cloche règlementaire des manufactures. Malgré leurs multiples occupations et la grande variété de leurs travaux, n'allons pas croire que nos colons n'avaient aucun moment de repos, de loisirs, qu'ils menaient une vie ennuyeuse et pénible. Dans le temps des semailles et des récoltes, ils travaillaient de bonne heure le matin, et tard le soir, mais il n'en était pas de même toute l'année. Entre les semailles et les récoltes, à l'époque des fêtes de Noël, du Jour de l'An, des jours Gras, nos colons, sans avoir l'obligation de demander un congé, avaient le temps de se reposer, de se

délasser. C'était alors le temps des visites des parents et des amis. L'esprit de famille n'était pas encore gangrené par l'assiduité aux cinémas, aux vues animées. On se voisinait les uns les autres. Les soirées se passaient à la maison. On savait s'amuser et se réjouir en famille. Après les délassements, les devoirs de civilité rendus aux parents et aux amis, on se remettait vaillamment à l'ouvrage. Pour nourrir leurs femmes et leurs enfants, nos pères y mettaient toute leur bonne volonté, leurs forces, leur énergie.

Dépourvus des instruments agricoles de nos jours, qui rendent le travail de la culture de la terre si facile, si peu fatigant, les premiers défricheurs avaient à supporter une somme de fatigues qui ne souffre aucune comparaison avec les travaux de notre temps.

Mais, comment ces hommes pouvaient-ils se livrer à des travaux si ardus, si fatigants, si constants ? Ils étaient donc plus forts, plus robustes que les hommes de notre temps ? Oui, ils étaient forts, ils étaient robustes, mais, pardessus tout, courageux, persévérants, ancrés au sol. Les quelques photographies que renferme ce volume et les précédents nous montrent que réellement ces vieux colons canadiens avaient des caractères bien trempés. Leurs figures reflètent la virilité, la fermeté. Ce n'était pas des efféminés. Les santés de nos jours sont affaiblies, dit-on, sous forme d'excuse. Oui, et pour cause ; mais, ce qui manque, assez souvent, c'est l'amour du travail du sol, la fermeté de caractère, la constance.

Des descendants de ces valeureux cultivateurs, escomptant une vie plus douce, moins fatigante, plus lucra-

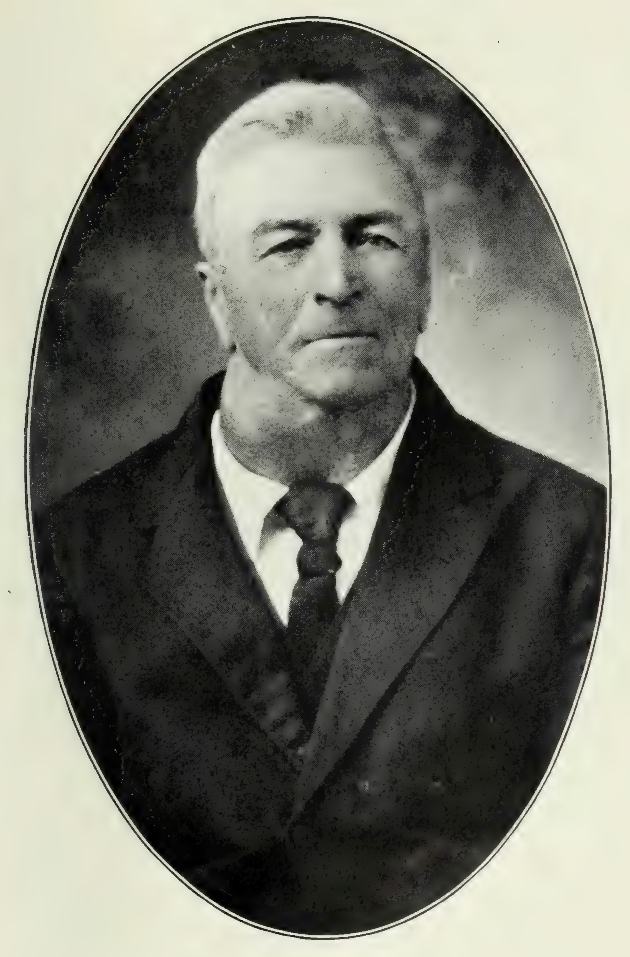
tive, moins astreignante, ont préféré abandonner la terre ancestrale et se lancer inconsidérément dans le commerce, dans l'industrie et dans les agences de toutes sortes. Que de déceptions survenues ! Que de résultats plus ou moins honorables ! Que de chutes lamentables !

Débarrassés de la charrue et de la herse, ils avaient rêvé le bonheur, la fortune. La jeunesse est avide de plaisirs. Elle aspire naturellement à la vie douce et sans fatigue. Réagissons contre cette mentalité fausse ; dissipons ces fatales illusions. Inculquons dans le cœur et dans l'âme de la jeunesse de la campagne, que la culture de la terre est encore, et sera toujours, le meilleur moyen pour atteindre le bonheur et la prospérité et conserver la santé.

L'âge avancé auquel les premiers colons sont parvenus, malgré leurs grandes misères, leurs travaux ardus, n'est-il pas une preuve que la vie à la campagne, consacrée aux travaux de la terre, est la vie la plus favorable aux fortes constitutions ? Les habits, fabriqués à la maison, que les hommes et les femmes portaient, étaient chauds et hygiéniques. Les garçons et les filles de la campagne n'allaient pas perdre leur santé dans les usines des villes, en y respirant un air continuellement empesté. Les femmes et les filles ne se faisaient pas les esclaves des modes et des demi-costumes de nos jours, si préjudiciables aux bonnes santés.

Le sérum qui guérira le chancre qui dévore, de notre temps, la société, qui a fait disparaître les santés robustes, c'est le retour aux travaux de la campagne, aux mœurs, coutumes et vêtements de nos ancêtres.

Pendant que nos pères abattaient les arbres de la



JEAN-BTE LANDRY
(Voir généalogie Landry, vol. 2, p. 324)

forêt, travaillaient sur le terrain défriché, que faisaient nos mères à la maison ? Faisaient-elles de la dentelle, de la broderie ? S'amusaient-elles sur le clavier d'un piano ? Non. Leurs journées étaient employées aux soins de la maison, au filage et au tissage du lin et de la laine, à la confection des habits, des vêtements, au tricotage des bas, au racommodage du linge.

Nos mères filaient et tissaient : deux genres d'ouvrage malheureusement tombés en désuétude dans trop de maisons. Si les faire revivre n'est pas en notre pouvoir, du moins rappelons-en le souvenir pour la gloire de nos mères canadiennes. Combien de filles, de nos jours, même à la campagne, qui ne savent ni filer, ni tisser, qui ne connaissent que de nom, les divers instruments utilisés par leurs grand'mères, dans leurs travaux domestiques !

Nos mères filaient, tissaient la laine et le lin ; il leur fallait une braye pour brayer le lin, un rouet, un dévidoir, un canellier, un ourdissoir, un métier. Avec ces instruments, pas besoin d'acheter coton jaune, indienne chez le marchand. Chaque famille était pourvue de serviettes, de nappes, de draps de toile du pays.

La fabrication de la petite et de la grosse étoffe du pays, d'autre part, fournissait les habits et vêtemnts chauds, durables et si sains pour la santé. La disparition de l'étoffe du pays n'est-elle pas une autre cause de la disparition des fortes constitutions ? Le retour de l'étoffe du pays, en outre qu'il pourrait efficacement contribuer à la renaissance des constitutions robustes, serait aussi un moyen de conserver plus d'argent dans la bourse des cultivateurs.

Il y a, disons, soixante ans, nous, les jeunes d'alors, nous soupirions après l'heureux jour où, devenus grands, nous pourrions endosser l'uniforme canadien : Capot d'étoffe du pays avec son inséparable compagnon, le capuchon ; la ceinture fléchée et les grands bas reclaqués. Nous avons grandi, nous avons vieilli, mais trop tard. Nous n'avons pu comme papa et grand-père, pour faire nos courses dans la saison rigoureuse de l'hiver, porter capot d'étoffe du pays avec capuchon, ni ceinture fléchée, ni grands bas reclaqués. Le capuchon n'était plus de mode, le capot, disparu avec l'étoffe du pays, n'était plus que dans la mémoire des jeunes devenus vieux. Nos fils seront-ils plus heureux et assisteront-ils à la renaissance du costume si confortable, si hygiénique, de nos aïeux ? Aux femmes de nos jours et de l'avenir à résoudre ce problème.

Ne perdons pas espérance : on semble, de nos jours, mieux comprendre l'importance, la nécessité de ces divers travaux. Dans plusieurs paroisses de la province, on rencontre aujourd'hui, dans un certain nombre de maisons, le rouet, l'ourdissoir et le métier.

Les Ecoles fermières ont rendu et sont appelées à rendre de grands services. Qu'on multiplie ces Ecoles fermières pour l'avantage des filles de la campagne. De même, en ouvrant de nouveaux collèges agricoles dans un certain nombre de comtés, on enrayerait le triste mouvement de la désertion des campagnes.

Dans les couvents à la campagne on pourrait promouvoir la grande cause de la culture de la terre, enseignant aux jeunes filles le filage et le tissage.

Lorsque Monseigneur L. S. Laflèche, l'Evêque patriote par excellence, visitait les couvents, il disait souvent : " Mes Sœurs, j'aime bien à voir des pianos pour vos salles, mais je regrette l'absence du rouet et du métier."

Au centre des Bois-Francs, nous avons un Hôtel-Dieu tenu par les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. Dans le Département des travaux domestiques, vous verrez la braye, le peigne à filasse, le rouet, le dévidoir, le canellier, l'ourdissoir, le métier à tisser. Les Religieuses confectionnent elles-mêmes la toile, l'étoffe du pays, les catalognes, etc.

Aujourd'hui, dans plusieurs couvents, on a fondé des Ecoles Ménagères, et bientôt, espérons-le, surgiront dans les campagnes des Ecoles Fermières, dans lesquelles on enseignera non pas seulement à faire une cuisine agréable au goût, mais une nourriture substantielle et économique, en même temps que la pratique des travaux domestiques et le soin d'une basse-cour.

Un jeune homme qui veut s'adonner à la culture de la terre, ou, en d'autres termes, se faire cultivateur, a besoin d'une compagne du métier s'il veut prospérer et persévérer. Il lui faut donc une femme ayant les notions voulues de la tenue d'une basse-cour, d'une laiterie, sachant filer et tisser, capable de faire les coutures et les raccommodages, de cuire le pain de famille, tant recommandé par les médecins, de faire le beurre, enfin une cuisine de campagne, bonne et économique. Car ce sont là les principaux travaux qu'une femme d'habitant doit savoir et ne doit pas avoir honte de pratiquer.

Quand une jeune fille de la campagne sera initiée, soit

par sa mère, soit dans les Ecoles Fermières, aux divers travaux de son état, elle ne craindra pas d'épouser un fils de cultivateur, elle ne songera pas à marier un garçon de ville, n'ayant pour toute fortune que son salaire journalier. Elle aimera à fonder un foyer à la campagne, là où la plus grande somme de bonheur l'attend. Elle appréciera mieux l'avantage d'avoir un domicile stable.

Un jeune cultivateur soucieux de son avenir aura tout intérêt à marier une fille de sa condition, de son état, capable de l'aider, de le soutenir dans sa vocation. Il rejettera loin de lui la pensée d'épouser une fille de village ou de ville, ignorante de tout le rouage de la culture d'une terre. Ce serait un *mariage mixte,* et la plupart des mariages mixtes sont préjudiciables à la bonne entente.

Nous venons d'entendre le récit des misères, des souffrances, des privations, qu'endurèrent presque tous les colons en arrivant dans les Bois-Francs. Et cet état lamentable, malheureusement trop vrai, trop réel, régna dans un endroit ou dans un autre pendant près de vingt-cinq ans. Car pendant ce laps de temps il arrivait toujours de nouveaux colons, la plupart pauvres, ayant souvent un assez grand nombre d'enfants à faire vivre. Néanmoins n'allons pas croire que chaque colon eut à souffrir un aussi long temps.

Trois ou quatre ans après son arrivée dans les Bois-Francs, le colon laboureur, intelligent, persévérant, avait déjà su défricher un terrain qui lui permettait de récolter du sarrazin, du blé, des pois, des patates, et différentes sortes de légumes, et pouvait garder quelques animaux.

La tradition rapporte que, dans les premières années, on semait et on récoltait beaucoup de blé, surtout dans les pointes des deux branches de la rivière Nicolet. Ce blé était d'une qualité tellement supérieure, que les cultivateurs des paroisses du fleuve venaient en hiver acheter leur provision de blé des semences.

Avec les récoltes du grain apparut un plus grand nombre de moulins à farine.

Dans la plupart des maisons on voyait des poêles à deux ponts, dans lesquels on pouvait seulement cuire le pain. A l'automne on aimait cependant à manger de la galette de sarrazin. Car, après tout, la galette de sarrazin bien faite, chaude et trempée dans du sirop d'érable, ce n'est pas si méchant. La soupe aux pois si hygiénique, si nourrissante, remplaça la soupe aux choux gras, aux feuilles et aux pourpiers sauvages.

L'apparition des moulins à scie permit aux colons de se loger plus confortablement. Ainsi, après une dizaine ou une douzaine d'années de séjour dans les Bois-Francs, les colons avaient la nourriture, le logement de la paroisse natale.

Il y avait peu de marchands, mais les femmes des Bois-Francs, industrieuses, travaillantes, sachant filer et tisser, eurent vite comblé cette lacune. La culture du lin et l'élevage des moutons fournirent la matière première nécessaire pour la confection des habits, des vêtements et du linge pour le besoin de la famille.

Pendant ce temps, les chemins s'amélioraient et l'on pouvait, de temps en temps, revoir les parents dans les paroisses sur les bords du fleuve.

Décembre était le mois des boucheries pour un grand nombre de colons. Au temps des Fêtes, on voit apparaître sur les tables les rôtis de lard, les pâtés à la viande, les beignes, les tartes. On prenait le souper tantôt chez un parent, tantôt chez un ami. La gaieté la plus franche, la fraternité la plus sincère, rendaient ces réunions de parents et d'amis toujours très agréables. Ces coutumes, comme bien d'autres, s'en vont. Dans plusieurs foyers canadiens l'esprit de famille n'est plus qu'un vain mot.

Mais ce qui mit le comble au bonheur et à la joie des colons, ce qui mit fin à leurs inquiétudes, à leurs angoisses, ce fut l'arrivée d'un prêtre au milieu d'eux. Les malades pourront avoir le ministre de Jésus-Christ pour les assister à leurs derniers moments. Les nouveaux-nés recevront le Saint Baptême aussitôt après leur naissance. Le dimanche, ils pourront, comme autrefois, assister à la messe, entendre les instructions. Les enfants seront préparés à la première Communion.

Le Canadien aime son église, son Curé. Il ne peut vivre heureux loin d'eux.

Tous les braves colons, défricheurs des Bois-Francs, avaient travaillé ardument, versé bien des sueurs, même des larmes. Que de jours passés dans les angoisses, dans les ennus, souvent privés d'une nourriture convenable !

Ces jours de tristesses, de souffrances physiques et morales, sont passés. C'est maintenant le moment de la récompense. On avait semé dans les larmes, on récolte dans la joie et dans l'allégresse.

Heureux fruits du travail, de la constance, de l'attachement au sol de la patrie, de l'amour de la culture de la terre !

LES TROIS PRINCIPAUX INSTRUMENTS POUR LES TRAVAUX DOMESTIQUES: LE ROUET, L'OURDISSOIR, LE METIER.

Autrefois, dans presque toutes les maisons de campagne, il y avait un rouet, un ourdissoir et un métier. Quand dans la famille il y avait plus d'une fille, le nombre de rouets augmentait.

En ces temps-là, une fille qui ne savait pas filer, ourdir et travailler au métier, trouvait difficilement à se marier. Elle devait se résigner à coiffer *sainte Catherine.* De même, un jeune homme qui ne savait pas faire une paire de roues, n'avait pas besoin de faire la grande demande. Il était certain de subir un humiliant refus de la part du père de la fille qu'il désirait marier.

Les temps sont bien changés. Ces travaux ne sont plus de mode.

Les filles ne savent que faire de la dentelle et des broderie et du pianotage.

Ce n'est pas aussi avantageux pour un jeune homme qui voudrait vivre sur une terre. Le montant des comptes dans les magasins, pour les vêtements, la lingerie, la nourriture, le fil à broder, le chocolat, est trop élevé pour les revenus de la ferme. Ce malheureux jeune homme est forcé de vendre sa terre, de prendre le chemin des villes, pour mener la vie de salarié. Voilà pourquoi le nombre des jeunes colons devient de plus en plus rare. Et voilà aussi pourquoi, trop souvent, les cultivateurs sont obligés d'abandonner la culture de leurs terres.

La réapparition du rouet, du métier dans nos foyers domestiques serait un puissant moyen pour enrayer le désastreux mouvement de la désertion des campagnes. Pas de rouet dans la maison, pas de filage, pas de toile, pas d'étoffe dans les armoires. N'est-ce pas la pauvreté ?

Dans un charmant petit livre, " Les choses qui s'en vont ", le frère Gilles a consacré un chapitre à la mémoire du bon rouet. Nous le reproduisons, croyant bien intéresser nos intelligentes lectrices. Les jeunes mariés trouveront en " Ustache " un modèle de vie passée au foyer domestique.

" Il y a, je dirai cinquante ans pour faire un compte rond, le cultivateur qui avait un *bon roulant,* devait—selon l'antique usage venu de Normandie avec les aïeux—*avantager* ses filles pour l'époque de leur mariage, non seulement de la commode, du buffet, du coffre à *équipette* bourré de *bon butin,* mais encore de deux ou trois brebis (une *moutonne* et son petit par exemple), d'une *vache à lait,* de quelques volailles et d'un rouet tout *flambant neuf.* Si on pouvait savoir dans les rangs—et grâce à des *bavassements,* la nouvelle s'y répandait comme une traînée de poudre—qu'une chaise *berceuse* et une *pèlerine de vison* viendraient s'ajouter à la liste, *du coup,* la *Phine* à *Titoine* devenait un *parti extra.*

Le *Cavalier* de cette *blonde* avait préalablement défriché un coin de sa concession et y avait bâti une maisonnette : *c'est bien du moins.* Il y avait ensuite disposé les meubles indispensables : chaises, lit, tables, huche, bancaux-sciaux, tous faits de sa main ; et c'est là qu'après

les noces les nouveaux mariés installaient leurs *effets*, assurés que le bonheur les y avait précédés, s'arrangeant pour y vivre toute une vie, la plus douce du monde, en attendant l'autre bonheur et l'autre vie.

Dès les premiers temps de leur union, le nouveau couple pouvait voir de sa fenêtre les *animaux pacager* au milieu des souches, des *chicots* et des *abattis,* à un bout de la *terre faite,* tandis qu'à l'autre bout, la *planche* de blé qu'une simple rigole séparait de celle du lin, commençait à *épier.* L'homme avait offert tout ce qu'il y a de plus fort : la terre, la maison, le lin, le blé ; la femme apportait ce qu'il y a de plus doux : le lait, la laine, la plume. Et c'était avec une généreuse fierté qu'ils mettaient en commun, avec leurs biens et leur santé, leur amour du travail et leur amour, tout simplement.

La jeune femme—tout en *ayant l'œil à son ordinaire,* filait la laine de ses brebis, pour tricoter, le soir, de grandes chaussettes ou de petits *mitons ;* son homme, qui n'était jamais bien loin, à ses champs ou à ses *serpages,* pouvait la voir *bordasser,* car elle fermait rarement la porte *à demeure.* A son appel de midi : *" Ustache ! viens-t'en ; les patates sont cuites ",* il pouvait répondre sans s'*époumonner,* sûr d'être entendu : *" on y va, Mélie, on y va ".* Et il venait.

Au cours du repas, tout comme la jeunesse qui est heureuse parce qu'elle n'a pas de passé, ils se parlaient de l'avenir. Puis, pendant que la *créature dégrayait* la table, Ustache, à genoux à la *bavette* du poêle, en train *d'aveindre* un tison pour allumer son *calumet,* demandait,

sans faire semblant de rien : " Qu'est-ce que tu feras, Mélie, avec ces fusées de laine qui *dégouttent au ras la plaque* du poêle ? " La réponse ne se faisait pas attendre : " D'abord, toi, répondait sa femme, tu vas me faire *un dévidoué au plus coupant.—T'as qu'à voir,* reprenait Ustache en *riant dans ses barbes,* et puis après ?—Après, si t'es sage comme une *toupie qui dort,* y a pas de *doutance* que je te le dirai, mais il *fera chaud,* si tu le sais avant."

Or, comme c'était une des toutes premières choses demandées par Mélie, Ustache choisissait son plus beau bois franc, *clair de nœuds,* qu'il mettait sécher au-dessus du poêle. Puis, lorsqu'il *mouillait à boire debout,* ou encore pendant les *squarres* et les grandes bordées d'hiver, il installait son établi dans la maison, et à force d'*écopeaux* et de *ripes*—un homme est *pas battu* pour *salir une place,* disait Mélie—il ajustait les pièces du fameux dévidoir sous les yeux de sa femme, qui s'y entendait toujours mieux que lui.

C'est ainsi que le dévidoir est entré en même temps que le rouet dans nos maisons, bien avant le *ber,* et l'on peut bien dire, sans trop forcer la métaphore, il me semble, qu'ils nous ont vus naître.

N'est-il pas vrai que nous évoquons rarement une des premières visions de nos mères, sans lui trouver le rouet pour accessoire ? Sans cela, la silhouette aimée reste toujours émouvante, certes, mais elle nous apparaît comme un jouet brisé auquel il manque quelque chose d'essentiel.

Si nous voulons remonter vers nos plus anciens souvenirs, la chanson maternelle—la "Poulette Grise" par

exemple—ne nous revient bien en mémoire qu'à travers les bruissements harmonieux du fuseau. Et si les yeux de nos mamans charmèrent nos premiers regards, n'est-ce pas la roue merveilleuse du rouet qui les étonna ?

Ces choses sont tellement mêlées dans le lointain de nos réminiscences enfantines ; elles s'y embrouillent si délicieusement, que ce serait mal de vouloir séparer ce que notre cœur a depuis si longtemps uni.

Le rouet d'ailleurs a non seulement des droits incontestables à nos égards pour les services qu'il nous a rendus, mais par sa souple élégance au repos, sa joliesse glorieuse au travail, il a droit aussi à notre admiration et, c'est toujours, vous le savez, une forme de l'amour.

Taillé dans le plus beau bois d'érable ou de hêtre ; façonné avec une piété nationale, je dirais, par un art qui sait allier la grâce à la force, le rouet prenait avec le temps et sous les caresses répétées des mains amies, une patine couleur de feuilles mortes saupoudrées de bronze. Les pieds, soigneusement dégrossis au tour, supportaient le corps délicat et droit, au-dessus duquel la tête—la grand'-roue—apparaissait aux heures de travail, toute nimbée de gloire. Oh ! le joli petit rouet !

Plus bas que la tête et plus haut que les pieds—et pourquoi ne dirions-nous pas : dans ses mains—le rouet retenait prisonnière une colombe au bec et aux griffes d'argent, dont l'ardeur vorace arrachait des mains de la fileuse les soyeux flocons de laine pour s'habiller de blanc, ou les lourdes *filasses* pour se revêtir d'or. Oh ! le coquet petit rouet !

Et l'oiseau roucoulait, doucement, doucement, tout d'abord. Puis, comme la fileuse bienveillante se laissait dépouiller en sa faveur, qu'elle excitait même ses convoitises, le gazouillis de sa voix subtile se muant en vraie chanson, s'unissant aux susurrements de la *bombe* qui *chantait* sur le poêle ; aux trilles des petits serins dans le *trébuchet* pendu dans la fenêtre ; aux refrains vieillots de la fileuse. Oh ! le gai, l'harmonieux petit rouet !

Lorsqu'enfin la colombe traînait les ailes sous le poids de son travail, avec des petits rires discrets, des cris de joie contenue, le fuseau se laissait dépouiller de sa toilette par le dévidoir qui l'hypnotisait par ses grands gestes vides. Redevenu plus alerte, il recommençait une nouvelle *fusée*, avec la même joyeuse chanson, la même diligence, le même bonheur. Oh ! le courageux petit rouet !

Qu'il travaillât pour le simple *reprisage* des *chaussons* ou pour préparer la *chaîne* ou la *tissure* pour les *habillements du dimanche*, c'était toujours le même entrain rieur. Entre temps, dans un coin obscur, il attendait dans le silence l'heure du travail et du dévouement qui devait l'auréoler de gloire. Oh ! le vaillant petit rouet !

Et malgré tant de services rendus, tant de chansons répétées parfois depuis l'aurore jusqu'à la brunante et jusque dans les soirs, les bruits courent que les rouets s'en vont.... Les Canadiens n'ont-ils donc plus besoin de chaussettes ? et les Canadiennes ignorent-elles que la *laine du pays* est toujours plus chaude—la blanche surtout—et inusable ?

Hélas ! que de rouets et de dévidoirs sont, *à l'heure*



L'OURDISSOIR

qu'il est, juchés sur les *entraits* des *fournils* ou dans les *ravalements* des greniers ; élévation sans gloire qui se fait sans honneur et ne promet que l'oubli.

Oh ! les vieux rouets qui ne filent plus ! les vieux *dévidoués* qui ne *voient* plus ! quelles confidences ils se doivent faire là-haut, dans la *noirceur* et les fils d'araignées, sur les vieilles gens qui furent jeunes et sur les jeunes qui seront bientôt vieux ! Ne troublons pas, par de stériles regrets, ces réminiscences plutôt tristes. S'ils parlent mal de nous, ayons le courage d'avouer qu'ils n'ont pas toujours tort, et consolons-nous dans la pensée d'avoir dit un peu de bien de ces chères vieilles choses qui s'en vont...."

L'OURDISSOIR

L'ourdissoir était une espèce de grande tournette aussi large du haut que du bas, qui se referme en temps ordinaire mais qui se monte d'elle-même à angle droit, une fois ouverte. L'ourdissoir va jusqu'au plafond et son pivot s'engage dans un trou pratiqué à cet effet dans le *plancher-de-haut.*

Bien des petits gars de nos jours seraient en peine de montrer l'utilité de ce trou de tarrière dans les *poudres* de la cuisine. Dans bien des maisons anciennes il ne fait aujourd'hui qu'exciter la curiosité des ignorants.

Sur la pointe des pieds maman pose la croisée d'en haut, elle se penche ensuite pour ajuster la croisée d'en bas et la machine est prête à fonctionner.

Prenant en main le fil de chacune des canelles, elle les attache ensemble, les arrête sur le dernier doigt de la croisée d'en-bas et lentement elle imprime un mouvement

de rotation à l'ourdissoir. La poignée de fil s'enroule, sous la conduite de sa main experte, en belles spirales montantes jusqu'au haut. Alors, par un enlacement savant autour des quatre petits bâtons de la croisée, elle fait machine en arrière et les fils reviennent sur leur chemin pour s'enlacer au bas et remonter ensuite jusqu'à ce que les canelles soient vides.

Tout cela ne se faisait pas sans incident. Imaginez donc, travailler à un ouvrage qui requiert toute votre attention avec trois ou quatre marmots qui vous distraient, et piaillent chacun de son côté. Plus j'y pense et plus j'admire ces femmes d'autrefois, patientes et travailleuses.

La voyez-vous, cette mère *qui se dépêche* pour finir avant de dîner ? Le bébé dans le ber s'est éveillé et son petit frère, *raisonnable à cette heure,* refuse de bercer ce braillard d'enfant et pleurniche lui-même pour avoir une *beurrée !* Quand les deux sont *contentés,* c'est le poêle qui *s'amortit* ou la soupe *qui prend au fond.* Une fois revenue à son ouvrage, que tout va bien, elle est obligée d'aller enlever à cet *insécrable d'enfant* le peloton de laine qu'il déroule consciencieusement. Pendant qu'elle rattache un fil cassé, la petite fille, qui se croit capable de tout faire, tourne l'ourdissoir et mêle la poignée en des *crévillons indéfaisables.*

Il n'y a pas de plus bel exercice de patience, et une femme qui surmonte tout cela le sourire aux lèvres est mieux qu'une fileuse ordinaire, c'est une sainte.

Essayez cela pendant ces jours de pénitence pour voir jusqu'où peut aller votre bonne volonté et votre endurance. Et si vous réussissez, je vous canoniserai tout de suite.

L'OURDISSAGE

Nous sommes dans les premières semaines du Carême. C'est le temps de monter une pièce sur le métier. Il faut d'abord ourdir. Le dévidoir, la tournette, le rouet à canelles, le canellier, l'ourdissoir vont être mis en branle.

Le " dévidoir " était une espèce de treuil sur lequel on enroulait les " écheveaux ". Ceux-ci étaient partagés en autant de faisceaux qu'il y avait dans chacun d'eux de longueurs de la chaîne. Ce partage était marqué avec une ficelle que l'on nouait à chaque faisceau complet. L'on comptait douze faisceaux par écheveau et on disait qu'il avait " douze nœuds ". Plus tard l'on dit " nottes ", de l'anglais " not " quand on a commencé à employer le coton importé et tout préparé, pour faire la chaîne.

Les écheveaux se dévidaient ensuite pour s'enrouler sur les " canelles "—longs fuseaux à hauts rebords—au moyen d'un rouet spécial appelé " rouet-à-canelles ".

Cette opération s'appelait : " Caneller la chaîne ".

On disposait ensuite les vingt canelles ainsi préparées sur le " canellier ". C'était un assemblage de trois montants verticaux traversés par dix " broches " de fer, qui servaient de pivots aux canelles placées entre les montants.

On faisait alors passer les fils des vingt canelles dans la " main-percée " ou porte-fils, planchette de forme oblongue qui avait deux rangées de dix trous. Les fils passés, on en réunissait les bouts pour les attacher à la première " cheville-de-l'ourdissoir ".

" L'ourdissoir "—ou la " herse ", parce que sa forme

avait quelqu'analogie avec cet instrument aratoire—servait à tendre régulièrement les fils de la chaîne, à les empêcher de se mêler, à tenir séparées les unes d'avec les autres les différentes portées que l'on pouvait, une fois la chaîne formée, facilement reconnaître et placer entre chaque dent du " râteau " dans le montage de la pièce sur le métier.

LE METIER A TISSER

Le " métier " était une constrution carrée de six à sept pieds de longueur par à peu près autant de largeur et de hauteur.

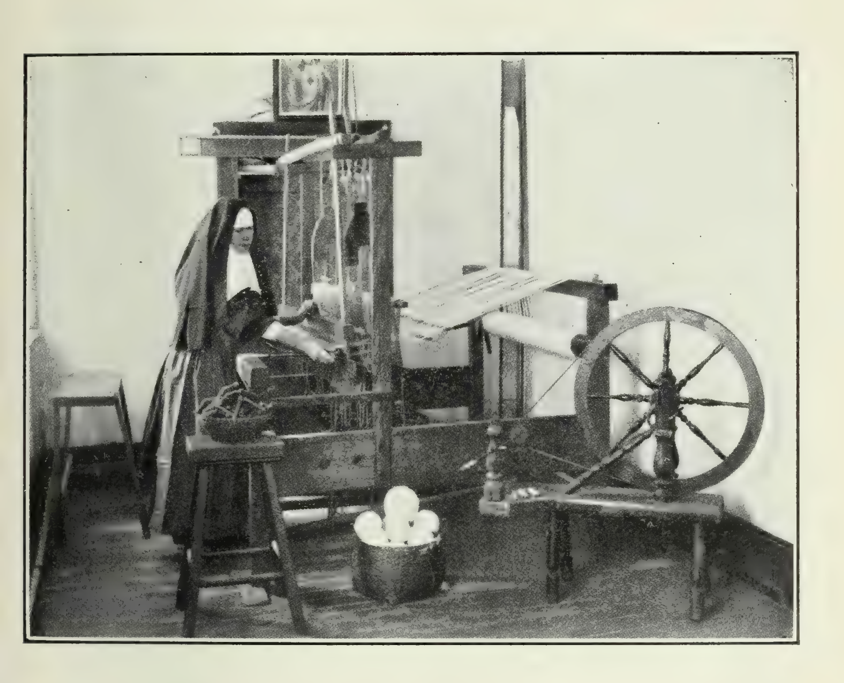
Sa charpente ne comprenait qu'une douzaine de pièces principales. Quatre de ces pièces, aux angles, étaient verticales ; c'était les " montants ", qui s'assemblaient en haut et en bas par deux traverses à chaque face du carré.

On appelait " barres d'en haut " et " barres d'en bas " les traverses des côtés du métier et " assemblages " celles du devant et de l'arrière.

Mais on donnait le nom de " ensouple " à la traverse inférieure du devant qui était moins basse que les autres, et sur laquelle glissait l'étoffe, à mesure qu'elle était tissée, pour aller s'enrouler sur le "rouleau d'ensouple ".

Pour consolider la charpente, on posait des " liens " ou " embarrages " c'est-à-dire des pièces de bois placées obliquement aux angles formés par la rencontre des montants et des traverses latérales. Les embarrages servaient aussi à soutenir certaines pièces du mécanisme.

La " chaîne " une fois ourdie, on attachait les bouts



LE METIER

des " portées " à un bâton qui s'encastrait et se fixait dans une rainure pratiquée dans le " rouleau de la chaîne ". Ce dernier tournait sur lui-même, horizontalement entre les deux montants de l'arrière sur lesquels il pivotait. On enroulait sur ce rouleau la " chaîne " dans toute sa longueur. Pour la dérouler, au besoin du tissage, on réglait la rotation par les " quartiers ", qui divisaient le mouvement en plusieurs parties marquées par des trous percés dans le bout du rouleau. Une longue cheville appelée le " maintient ", introduite dans l'un de ces trous, et s'appuyant en même temps sur la traverse supérieure, arrêtait la rotation à demande.

Voisins du rouleau de la chaîne se trouvaient les principaux engins du mecanisme : les " lames " et le " ros ".

Les " lames " étaient des chaînettes de ficelle à trois grandes mailles. Les mailles extrêmes étaient enfilées par des bâtons qu'elles garnissaient presque entièrement en s'y fixant à la distance d'une ligne l'une de l'autre. Les deux bâtons parallèles étaient disposés horizontalement, mais l'un au-dessus de l'autre, de manière à tendre verticalement les chaînettes. C'est par la maille intermédiaire, " l'œil de la lame ", que passaient les fils de la " chaîne ".

Il est évident qu'il fallait autant de chaînettes qu'il y avait de fils à passer.

Mais les lames étaient sur deux " montures " posées semblablement l'une près de l'autre. Pour faire passer la chaîne dans les montures, deux " baguettes " de bois parallèles traversaient les fils en leur faisant faire une croix de Saint-André renversée. Elles étaient tenues à

distance des lames par un poids, " la pesée ", un ou deux " fers à repasser ", que l'on suspendait en arrière du métier.

Grâce à ces baguettes, la chaîne se trouvait divisée en moitiés superposées. De sorte que les fils de la moitié supérieure, par exemple, étaient portés par la première monture, et ceux de l'autre moitié, passant entre les chaînettes de la première monture, allaient s'enfiler dans les " yeux " de la seconde.

Les deux montures de lames étaient suspendues à leurs extrémités par une corde qui allait de l'une à l'autre en s'enroulant sur une "poulie ", que retenait au haut du métier une pièce de bois transversale, le " porte-lames ", pendant que chacune d'elles se rattachait par le bas, au moyen du " bascul ", à l'une des pédales, " les marches " qui s'avançaient sous l'ensouple près de la " banquette ", siège de la tisserande.

Le " passage des lames " était un travail long et ennuyeux, mais il était facilité par la "lamière " ou " aiguille-à-lames " qui servait encore à passer les fils à travers le " ros ".

Ceux-ci, horizontalement suspendu par les "échasses", espèce de balançoire oscillant entre les lames et la tissure, était un long peigne fermé, dont les dents, lamelles de métal ou de bois, étaient appelées "peus " ou " pieus ". Ce nom provenait sans doute de ce que le ros avait encore, en petit, la forme d'une palissade.

A tous les vingt peus une marque sur l'encadrage du ros séparait l'espace réservé au passage d'une "portée",

un faisceau de la chaîne se composant de vingt fils pour le tissage en lin, de quarante pour le tissage en laine.

En pressant du pied l'une des marches, le jeu des lames faisait renouveler le partage des fils en deux parties et leur faisait former un angle assez ouvert près du ros pour que la "navette ", poussée vivement, pût d'un seul jet glisser et traverser toute la chaîne.

Il était important que le passage de la navette fût bien dégagé, gênée qu'elle était par sa bobine rugueuse, la " trème ", faite d'un bout de tige de sureau, qui ne tournait pas toujours aisément sur son axe plus ou moins fruste.

Refoulée et pressée au fond de l'angle par une oscillation des échasses, la trame—on disait la " tissure "—était retenue en place par un nouvel encroisement des fils produit par une autre action de marches.

Tels étaient les premiers " pas " de la marche du tissage, et à mesure qu'il s'avançait l'étoffe tendue dans sa largeur par les "étampes", descendait lentement mais régulièrement s'enrouler sur le "rouleau d'ensouple ".

Pour tourner ce rouleau, on se servait de la "cheville", et, pour le tenir au point voulu de la " main-de-fer ", sorte de frein en métal qui, posé à charnière par un bout sur un embarrage, s'arc-boutait de l'autre contre une dent de la "roulette-à-dents ", disque de métal dentelé, adapté à l'extrémité de l'ensouple.

DEUX AMIS DOMESTIQUES

LA HUCHE ET LE FOUR

La Huche

Chez nos ancêtres la huche faisait partie de l'ameublement d'une maison. Pas de huche ou une huche vide, c'était le signe de la pauvreté. C'est dans la huche que se faisait le boulangeage de la pâte avant de la mettre dans les *casserolles* pour le *levage*. Après la cuisson, elle avait la garde du pain. Elle était le réservoir contenant la partie principale de la nourriture à l'homme. La huche était l'amie de toute la maisonnée, mais particulièrement des enfants. Après l'école, nous nous en souvenons, nous qui ne sommes plus jeunes, notre mère ouvrait la huche et en sortait de bonnes miches de pain brun que notre père avait récolté sur sa terre et que cette bonne mère avait pétri de ses mains. Oh ! qu'elles étaient délicieuses ces miches de pain recouvertes de crème sucrée, ou de confitures aux framboises, aux fraises ou aux bluets !

La huche disparue, adieu à toutes ces friandises. Les enfants de nos jours grugeront des biscuits achetés dans les magasins.

Oraison funèbre de la huche.

Dans la vieille maison au " pays ", tout au fond du grenier, est une vieille huche de fresne, si vieille, presque ridée.

Elle est encore " sur pattes " malgré son âge et serait féconde encore si on le voulait.

Mais l'enfant ne lui demande plus la miche fraîche si bonne au sortir de l'école et le laboureur trouve son pain bis au fond du placard vitré ; la bonne grand'mère regrette le temps de jadis et parle encore du pain des anciens jours, du bon pain de la vieille huche.

Combien de générations elle a nourries, la vieille huche, œuvre du grand-père de mon grand-père !

Combien de " poches de fleur " a-t-elle englouties pour garnir ensuite la table de gros pains bruns à l'odeur si suave, à l'allure bon enfant, à la mine invitante !

C'était toujours fête autrefois à la table de ma grand'mère.

Je comprends maintenant pourquoi les quêteux de Saint-Raphaël venaient si souvent bonjourer les Beauprés.

Puis, après avoir béni la vieille huche, ils s'en retournaient.... on ne sait où, tout en révérences, semblant dire en se léchant les lèvres : " T'as du bon pain, la vieille ".

Ah ! la vieille huche de fresne, si vieille, presque ridée !

Autrefois, lorsque grand-père était encore enfant, le croirait-on, elle avait servi d'autel, la vieille huche. Oui, agenouillés devant elle, les gars du " sept " et du " huit " priaient Jésus-Hostie qui venait leur promettre des huches toujours pleines.....et des bouches pour les vider, pour vider la vieille huche de fresne, si vieille, presque ridée.

(1) Le Four

Les vieux fours que l'on voit le long des routes, près des vieilles maisons, sont les témoins d'une époque qui fut prospère ; ils rappellent la fertilité ancienne de nos terres à blé ! Leur présence nous fait songer au pain brun,

(1) [illegible]

généreux, où nos pères retrouvaient leurs forces ; elle accuse nos gens qui le délaissent d'infidélité coupable, et d'avoir sacrifié aux faux dieux du pain blanc.

Avant qu'il disparaisse, rassemblons les traits essentiels de son image ; voyons comment nos pères savaient l'ériger sur ses bases rustiques, et comment ils y faisaient cuire le pain de ménage, le pain généreux et brun.

Construction d'un four ancien.

La construction du vieux four est à la fois simple, ingénieuse, économique : elle révèle des qualités certaines de nos pères.

La matière première n'est pas rare : c'est de la glaise; de l'argile ou de " l'ardille " bien pure prise généralement dans le lit des rivières. Cette argile diffère peu de celle qui compose nos meilleures terres à blé. Le pain est cuit dans la même argile qui a fait croître l'épi.

On construit le four tout près de la maison, ou du vieux hangar, au bord du chemin.

Le site du four une fois déterminé, on établit une solide base rectangulaire de 6 x 7 pieds environ, construite en pierres des champs ou en bois. Si la base est en bois, deux " limandes " ou pièces longitudinales parallèles sont appuyées sur une pierre à chacune de leurs extrémités. Des madriers équarris à la hache ou des "croûtes de cèdre" de six pieds de long recouvrent les *limandes* transversalement. Des *écorces de cèdres* (thuya) assuraient ensuite l'étanchéité de cette plate-forme destinée à porter immédiatement l'âtre.

Une fois la base solidement établie, on procédait au

pétrissage des matériaux dont sera fait le four lui-même. Sur un terrain uni, bien nettoyé, la glaise était additionnée d'environ un tiers de sable avec de l'eau par petites quantités. Le malaxage pouvait s'opérer de deux façons. La première consistait à remuer, écraser, tordre et étirer le mélange en tous sens au moyen de pioches, " masses " et bêches. C'était un travail pénible de plusieurs heures.

Plus souvent l'argile était pétrie et mélangée sous les sabots lourds d'un cheval. Pendant une couple d'heures, sous la direction de son cavalier, l'animal docile ne cessait de " piloter " ou de fouler l'argile collante pour la rendre malléable et plastique.

Ce pâton glaiseux était ensuite découpé en "torches" ou pièces de douze à quinze pouces de longueur par six pouces de diamètre. Un ouvrier plaçait les *torches* sur le " gris " (structure de la base), pendant qu'un autre, armé d'une *masse,* frappait à coups redoublés sur l'âtre pour tapper la glaise comme il faut. On obtenait ainsi une masse de six pouces d'épaisseur, à surface plane et lisse parfaitement apte à porter le pain.

Dans la glaise molle de l'âtre, on enfonçait ensuite latéralement les deux extrémités de petites tiges ou branches d'arbres souples, recourbées, qui constituaient des cintres. On formait ainsi le squelette de cette petite voûte dont le point culminant était à environ trois pieds au-dessus de l'âtre. Des écorces de cèdres venaient encore recouvrir ce dôme pour retenir mieux l'argile.

L'ouverture du four était encadrée le plus souvent par un vieux " braisier " (chaudron) défoncé. On utilisait encore les vieilles " lisses de carrioles ", les bandages de

roues hors d'usage. Plus tard on apprit à se servir des portes de poêle en fonte. Un *couvert de chaudron,* un *panneau de bois* nu ou recouvert de tôle devait fermer l'ouverture.

Les *torches* étaient ensuite disposées en assisses régulières autour de cette structure de squelettique, après avoir été au préalable mélangées avec un peu de foin pour faire plus de liant. Avec un maillet de bois franc, on battait énergiquement l'argile pour l'aplatir et faire adhérer les pièces entre elles.

Au troisième rang des *torches,* on plaçait, à l'arrière du four, un bouchon de bois qui devait modeler le *trou du four.* Le *trou du four* est un espace circulaire libre de quelques pouces de diamètre destiné à favoriser l'expulsion des gaz de la combustion ou à donner de la " tire " ou de la " halle ". Le retrait de la glaise permettait plus tard d'enlever ce bouchon.

Une fois terminé, le four était mis à sécher d'abord par le seul effet du grand air pendant quelques jours, puis ensuite par de petites attisées de plus en plus fréquentes. La flamme n'avait de cesse ensuite pendant une couple de jours. Au cours de ces flambées, l'argile s'était graduellement durcie, et les cintres qui la soutenaient avaient été brûlés. Il ne restait plus que l'empreinte de l'*écorce* de cèdre à l'intérieur de la voûte.

Quatre chevrons fixés en terre supportaient un toit de vieilles planches qui couvraient le four. Ce toit servait à garantir le four contre les intempéries des saisons et aussi contre les assauts des gamins qui, volontiers, auraient escaladé son dôme d'argile.

COMMENT SE FAISAIT LA CUITE

Purifiée par la flamme, l'argile est prête à recevoir le pain. L'ardeur du four va dorer la croûte comme le soleil, l'épi. La cuite, chez nos pères, se faisait suivant un rite qu'une longue expérience avait fixé. Et d'abord, il fallait allumer le four ! Volontiers ce soin était confié aux enfants. Comme je me suis senti homme la première fois que ma mère m'a dit :

—La pâte renfle vite, elle va bientôt soulever le couvert de la huche ; es-tu capable d'allumer le four ?

J'allai rapide, fier de mon importance, sous l'abri où le *bois* du four avait été soigneusement empilé. Jamais pour aucun autre usage on n'aurait osé prendre les "éclats" de bois de four ! C'est un bois de sapin de deux pieds de longueur *fendu fin* ou en *petits éclats.*

Une petite brassée de mon père (une grosse brassée pour moi) était nécessaire pour la première attisée. Dans le four ce bois était cagé en rangées transversales sur deux *éclats* qui servaient de base dans le sens de la longueur de l'âtre.

Et voici que le feu créateur et divin
Illumine le four, où va naître le pain !

Le bouchon de bois a été enlevé et la flamme monte avec la fumée jusqu'au-delà de cette issue unique. La figure de l'attiseur s'illumine de reflets vifs, pendant que toute la voûte du four prend une splendeur de couchant.

Quand le bois " casse " c'est le temps de faire la seconde attisée. Au second *cassage,* la braise est étendue sur toute la surface de l'âtre. L'épieu durci et effilé par

la flamme qui plonge dans l'ouverture rougeoyante du four me rappelle l'épieu d'Ulysse dans l'œil du Cyclope...

On laisse " abattre " le four ; puis au moyen d'un grattoir (petite planche de 21 x 6 pouces perpendiculaire à l'extrémité d'un long manche en bois) les braises expirantes sont raclées et jetées par terre. Un balais de branches de sapin imbibé d'eau sert à débarrasser l'âtre de ses cendres.

Puis on enfourne. La pâte, en *tapons* de cinq à huit livres, est portée sur l'âtre avec une pelle légère et effilée, la " main ", comme on dit en certains endroits. Dix à quinze pains—la famille est nombreuse—subissent maintenant l'ardeur que les *éclats* de sapin ont mis au flanc de l'argile. On ferme toutes les issues : le bouchon de bois est entouré d'une toile humide, avant d'être replacé dans *le trou du four ;* le panneau qui sert de porte est assujetti par une baguette solide ou par la " main " obliquement appuyée sur le sol. C'est dans l'obscurité la plus profonde, dans le secret le plus absolu que l'âtre et la voûte échangent leurs mutuelles ardeurs en faveur du pain qui va naître.

Après une couple d'heures où s'accomplit l'œuvre silencieuse, le blé sort de l'épreuve dernière. Le pain est cuit, parfumé, croustillant, doré.—On défourne.

On s'empresse autour de la cuite qui refroidit.

On flaire, on soupèse le pain frais et les regards se chargent de convoitise. Un signe d'assentiment du père ou de la mère suffit pour déchaîner toute la fureur des appétits ; une grande croix est imprimée avec le couteau et l'antame vole en éclat.

—Il est encore meilleur que la dernière fois ! et de toute la miche sacrifiée il ne restera plus qu'un petit *château* de pain qu'on achèvera de consommer au souper.

Les *petits pains* qui ne vont pas aux enfants, sont mis de côté pour les *quêteux*. Le voisin recevra un pain frais, en échange de celui qui nous a permis d'attendre sans privation le moment d'une nouvelle cuite.

Les vieux fours, tels que nous les avons décrits, sont rares maintenant ; la brique a remplacé l'argile. Mais je doute fort qu'elle résiste soixante-quinze ans ou cent ans comme le four de " chez nous ". Peu importe cependant la matière constructive pourvu que les fours viennent encore border nos routes. Le four délaissé a amené le triomphe du néfaste pain blanc. Aujourd'hui nos économistes et nos hygiénistes considèrent comme un progrès le retour du bon pain d'habitant. C'est la revanche des vieux fours. Que cette revanche dure toujours ! Que la terre renouvelée par l'agronomie moderne fasse germer plus de blé sauveur, que le meunier, en écoutant chanter la rivière sur les aubes des moulins, broie le bon froment et que la flamme des fours palpite plus ardente pour le vieux pain.... qui rajeunit !

UNE DISPARUE

LA CEINTURE FLECHEE

Il n'y a plus de ceinture fléchée. Et c'est bien regrettable : elle habillait si bien nos grands-papas et donnait une note si pittoresque à leur costume d'hiver.

Etendue de tout son large, elle encerclait la taille à deux ou trois tours avec une grâce virile, elle apportait une note d'élégance à la souplesse du torse, elle soutenait en les atténuant les proportions d'un abdomen trop avantageux. Ses rayures multicolores, terminées en pointes de flèches, formaient sur le capot d'étoffe du pays une zone confortable, aux couleurs gaies, faisant songer à ce bien-être particulier qui s'éveillait dans nos imaginations d'enfants, quand notre vieux maître d'école nous montrait, du bout de sa baguette, la mappemonde, un peu au-dessus de l'équateur, en disant : " Ça, c'est la zone tempérée ".

Tant qu'ils ont porté leur ceinture fléchée, nos Vieux avaient une mine à eux tout seuls, originale, charmante à voir. Rien que d'en être entourés, les plus cassés reprenaient une allure gaillarde. Ils la nouaient sur la hanche, et ce nœud, et ces franges qui pendaient en deux tresses inégales jusqu'aux mollets, c'était leur orgueil, le dernier cri du goût, l'art suprême, la griffe de l'artiste-habitant. Ils ne le disaient pas, comme de raison, mais ils pensaient, comme Buffon : " Le nœud, c'est l'homme ". Ils y portaient la main, comme un beau cavalier à son sabre ; ils en

faisaient parade, comme les vieux grognards premier-empire du panache flottant sur leur bonnet de poil.

La ceinture fléchée a toute une histoire. Elle fut d'abord portée par les employés de la Compagnie du Nord-Ouest. Elle était importée de l'Ecosse.

Dans le Bulletin des Recherches historiques de M. P. G. Roy, livraison de novembre 1897, tome III, page 172, nous lisons ce qui suit au sujet de la ceinture fléchée :

" La ceinture fléchée ! Se rend-on compte aujourd'hui de l'importance qu'avait autrefois la confection de la ceinture fléchée ? Je vois d'ici le soubresaut que vous faites, en m'entendant parler de cette vieille industrie. Vous ne vous y attendiez pas, sans doute. Eh bien, oui ! c'est cela. Nos institutions s'en vont et disparaissent, tour à tour, sans que l'on sache comment elles ont été créées et pourquoi elles ont cessé d'être. Il n'en sera pas de même de la ceinture fléchée ; je veux vous dire son origine, ses beaux temps et sa disparition.

La colonie de la Rivière-Rouge a été, dans ses commencements, presque sous le contrôle exclusif des Ecossais. Or, il vous souvient, vous les vieux, d'avoir vu à Montréal des régiments, appelés régiments écossais, portant le plaid national et la petite pipe. Si ceux qui vécurent dans le Nord-Ouest ne pouvaient pas toujours porter ce costume, ils s'en revêtaient cependant dans la saison la moins rigoureuse.

Ils engagèrent alors la compagnie à faire venir d'Ecosse ces tissus de laine qui paraissaient être l'objet de tous les désirs. Les importations de ce genre furent même très considérables et l'écharpe devint le juste-au-corps des

sauvages aussi bien que la ceinture du métis qui en ornait le capot bien traditionnel.

Selon son usage, la compagnie exigeait des prix fabuleux.

Les employés canadiens, après leurs années de service, ou pendant les visites qu'ils faisaient à leurs familles quand ils étaient en congé, au temps des corvées pour la descente des pelleteries, ne manquaient pas de montrer leurs ceintures et surtout de dire combien elles leur avait coûté. Nos femmes canadiennes, si industrieuses, et qui voulaient exempter à leurs fils partant pour le Nord-Ouest une dépense qui devait leur être onéreuse, s'ingéniaient à confectionner elles-mêmes ces fameuses ceintures. Elles imaginèrent un dessin nouveau, avec des couleurs plus voyantes. Comme c'était à l'Assomption que la compagnie du Nord-Ouest, par l'entremise des McDougall, des McBeth et des Woodbrick, anciens commis retirés à cet endroit, recrutait la plupart de ses employés, ce fut là même que la ceinture fléchée prit ses développements. Voilà quelle fut son origine.

Comment se confectionnait la ceinture fléchée ?

J'ai vu de grands et fort beaux tableaux représentant les ouvrières de Malines et d'Alençon occupées à leur tricot de fines dentelles. On les voit assises près d'une fenêtre, proprement et même coquettement vêtues. Ces peintures me rappelaient nos jeunes filles d'autrefois tissant notre ceinture fléchée. Elles se tenaient à la fenêtre et, leur travail fixé à la targette ou à un dossier de chaise, elles maniaient avec leurs doigts les diverses couleurs des laines qu'elles avaient nuancées d'avance. Les couleurs les plus

ordinaires étaient le blanc, le rouge et le bleu. Une ceinture de première classe était longue de quinze pieds, y compris la frange, et large de douze à quinze pouces. Une petite règle en bois recevait d'abord toute la provision de laine qui pendait des deux côtés. On commençait la ceinture par le milieu. La moitié de cette laine était roulée sur la petite traverse accrochée à la fenêtre ou au dossier d'une chaise, deux autres bâtonnets placés en guise de lame descendaient au fur et à mesure que l'ouvrage avançait. En voilà assez, je pense, pour la partie matérielle de cette industrie."

Selon Monsieur E. Z. Massicotte, la ceinture fléchée serait d'origine acadienne. La grand'mère de Madame Venne, de l'Assomption, qui était une acadienne, reçut un jour la visite d'un Acadien chassé de son pays par le grand dérangement. Il avait une ceinture fléchée et il la lui donna en cadeau. Comme elle était adroite et s'intéressait à tous les genres de tissage, celui de la ceinture lui plut beaucoup, par son originalité. Ce que voyant, l'Acadien lui enseigna le secret de la fabrication. Ces ceintures ayant conquis immédiatement la faveur du public, elle transmit son art à tous ses garçons et filles qui, à leur tour, la léguèrent à leurs enfants.

UNE VIEILLE INDUSTRIE

LA CHANDELLE A L'EAU (1)

" Plonge ici ! Plonge là ! ....Plonge ici ! Plonge là...."

Nous fabriquions de la chandelle.

C'était avant l'invention des moules, qui devait transformer cette industrie. Un grand chaudron plein de suif fondu était disposé à notre portée, et tout à côté une cuve remplie d'eau froide. Des mèches avaient d'abord été coupées et tordues ; un gros clou, attaché au bout de chaque ficelle, la tenait suffisamment tendue et pouvait l'entraîner au fond du liquide. Pour aller plus vite, on nouait, par leurs extrémités, quatre ou cinq des mèches ainsi parées à une baguette tenue horizontalement. Et, plonge ici ! les mèches s'enfonçaient dans le liquide bouillant ; aussitôt retirées, elles gardaient une couche légère de suif fondu ; et, plonge là ! tout de suite baigné dans l'eau froide, le suif se figeait.

" Plonge ici ! Plonge là !.. Plonge ici ! plonge là !.."

Nous répétions cette double opération jusqu'à ce que la chandelle fût de la grosseur voulue.

C'est ainsi qu'autrefois se fabriquait la chandelle à la baguette, que nous appelions la *chandelle à l'eau.*

* *
* * *

---

(1) **Extrait de "Chez nos Gens" par M. Adjutor Rivard.**

Pauvre chandelle à l'eau ! Elle n'était pas très régulière. Raboteuse et bossue, il fallait la polir et parfois la redresser.

Pauvre chandelle de suif ! Sa lumière était rougeâtre et fumeuse. Sans éclat, elle jetait sur les choses une lueur pleine d'ombre. Les ténèbres, qu'elle ne dissipait que dans un cercle restreint, la craignaient à peine, l'enveloppaient de tous les côtés, et, pour peu que sa flamme hésitante vacillât, se jetaient méchamment sur elle pour l'éteindre. Sans les mouchettes, qui de temps en temps redonnaient une vie nouvelle à sa clarté mourante, la nuit eût vite fait de tuer la pauvre chandelle de suif.

C'était une chandelle tout de même, et le seul luminaire que nous connaissions.

* *
* * *

Que ne devons-nous pas à la *chandelle à l'eau ?*

De sa lueur incertaine, elle a éclairé le patient labeur de nos mères. Pendant qu'elle entre-luisait, dans les longues soirées d'hiver, leurs pauvres yeux suivaient la course de l'aiguille dans les étoffes grises....

* *
* * *

L'eau sainte n'a pas dédaigné de tomber sur elle ; et de combien de malheurs elle a préservé la maison !... Quand le ciel est mauvais, roule ses nuages et lance ses éclairs, voyez-vous s'allumer dans chaque demeure une petite flamme ? C'est la chandelle bénite à la dernière Chandeleur, et qui protège contre la foudre....

* *
* * *

Voici qu'un mal soudain a jeté le vieux paysan sur son lit : il va mourir.... Soudain, le son des cloches se répand sur la campagne, et par les routes le bon Dieu vient vers celui qui ne peut plus aller à l'église. Quand Il entre, quand Il se pose sur l'autel sans tabernacle, quand Il se donne en Viatique, l'humble chandelle est là, qui dresse sa flamme et qui prie...



Après la mort, elle ne quittera pas le paysan étendu sur les planches ; fidèle, elle le veillera, dans la chambre tendue de noir ; durant trois jours et trois nuits, sans jamais s'éteindre, elle se consumera et laissera couler des larmes brûlantes.



Quand vient l'automne et que les journées se font plus courtes, la chandelle préside au repas du soir. Elle éclaire les rudes visages penchés sur la table, elle met un reflet sur les assiettes, elle brille sur les cuillers d'étain ; et, quand le père trace, de son couteau, un signe de croix sur le pain qu'il va entamer, un éclair s'allume sur l'acier...



Le soir, dès que la noirceur est venue, la chandelle, qui reposait avec les mouchettes sur la tablette de la cheminée, descend et s'allume. C'est à sa lumière qu'on veille. Les coins de la cuisine restent sombres, on distingue à

peine les poutres du plafond, et, s'il entre un étranger, il faut, pour le connaître, porter la chandelle jusqu'à lui ; mais, autour de la table, près de la petite flamme, on y voit assez clair pour tricoter, pour coudre, pour lire une vieille histoire dans un vieux livre.....

* *
* * *

S'il faut, dans la nuit noire, aller dehors pour donner à boire aux chevaux, c'est la chandelle encore qui éclaire la route, qui découvre le puits et sa *brimbale,* qui montre la porte basse de l'écurie. Dans son fanal de fer-blanc troué, elle brille et se rit du vent....

* *
* * *

Depuis lors, il y a eu les bougies, les lampes, les becs de gaz, les lumières électriques....

Mais je pense toujours avec douceur au temps heureux où—plonge ici ! Plonge là !—je fabriquais de la *chandelle à l'eau.*

Le Mont Christo en 1835 (1)

LORSQUE les quatre premiers colons, Charles Bourbeau-Beauchesne, Louis Garneau, Louis Rivard-Lavigne, et son frère Joseph Rivard-Lavigne arrivèrent au Mont-Christo, en 1835, presque tout le territoire de la future paroisse de Saint-Christophe était une épaisse forêt. Les montagnes étaient couvertes d'érables, d'ormes, de chênes, de merisiers, de hêtres et de noyers.

Dans la plaine, on voyait de gros pins, de grandes épinettes, de la pruche, du sapin et du cèdre.

Le long de la rivière Nicolet, il y avait plusieurs souches de pin, d'épinettes et de pruche, indices qu'on avait déjà fait des chantiers dans ces parages.

En effet, avant l'arrivée des premiers défricheurs, des coureurs des bois étaient venus y faire des billots, des plançons et des mâts, qu'ils descendaient au fleuve sur la rivière Nicolet.

Faute de bêtes de somme pour le transport de ces mor-

---

(1) La tradition rapporte que parmi les premiers coureurs des bois qui vinrent faire des chantiers sur les bords de la branche sud-ouest de la rivière Nicolet, au commencement du siècle dernier, il y en avait un du nom de Marcoux. On ne s'accorde pas sur son nom de baptême ; les uns disent Chrisostome, d'autres, Christophe. On l'appelait communément Christo. Ses compagnons d'aventure, en apercevant la première montagne qui s'offrait à leurs regards, lui donnèrent le nom de leur chef : Christo.
C'est probablement ce qui a valu à la paroisse d'avoir pour patron Saint-Christophe.

ceaux de bois, les bûcherons les roulaient eux-mêmes à la rivière. Voilà pourquoi ils n'abattirent que les arbres près de la rivière. D'ailleurs, la quantité ne leur faisait pas défaut.

Les forêts en bois franc demeurèrent intactes vu l'impossibilité de descendre cette sorte de bois sur la rivière.

Le bois franc fut d'un grand secours pour les premiers colons, car pendant les premières années du défrichement, le sucre et la potasse, tous deux provenant du bois franc, furent les deux seuls articles de commerce. Le commerce de la potasse fut plus en vogue que le commerce du sucre. Celui-ci, d'ailleurs, était la plupart du temps consommé à la maison.

C'était, aux premiers jours de la colonisation, le bon compagnon de la galette de sarrazin ; on pouvait si difficilement se procurer de la fleur pour cuire le pain.

Mais il fallait faire de la terre, défricher pour pouvoir semer et récolter.

Le commerce de la potasse fit qu'on put tirer profit du bois, qu'il fallait faire disparaître par le feu ; car c'est par les cendres de bois franc qu'on obtenait ce produit. Les troncs des arbres abattus étaient coupés par bûches de sept à huit pieds. On les entassait les unes sur les autres, et on les réduisait en cendres. Cette première opération faite, la cendre était mise dans de grands chaudrons ; on y ajoutait une certaine quantité d'eau et on faisait bouillir jusqu'à ce que le tout fût solidifié, ou devenu de la potasse.

Ces corrosifs étaient enfermés dans des casseaux d'écorce de bouleaux et portés au propriétaire d'une perlasserie. Ce transport se faisait à dos d'homme et n'était pas sans danger. Souvent, le long de la route, ces corrosifs

se liquéfiaient et se répandaient sur les épaules des pauvres voyageurs. Plusieurs furent victimes de blessures bien douloureuses, quelques-uns même ne purent guérir de ces blessures et moururent dans les plus grandes souffrances.

Le propriétaire de la perlasserie mettait la potasse dans un fourneau et la faisait chauffer jusqu'à ce qu'elle devînt blanche. La perlasse, mise dans des quarts de 500 livres, était transportée à Québec ou aux Trois-Rivières.

Tout en défrichant leurs terres, nos colons pouvaient, avec le produit de la cendre, se procurer quelques-uns des articles les plus nécessaires pour nourrir leurs familles. La lisière de la forêt, lentement, il est vrai, s'éloignait de jour en jour. A la récolte de la potasse succéda la moisson des grains.

Par goût ou par nécessité, les colons se firent un devoir de se conserver un lopin de terre boisé en érables. Ces érablières, encore nombreuses de nos jours, sont un ornement, une richesse, une jouissance pour les amateurs de la *tire* et de la *trempette* aux beaux jours du printemps.

En outre de ces touffes d'érables conservées pour la confection du sucre, ce bon sucre du pays, les premiers pionniers eurent l'excellente idée de laisser subsister près de leur maison et le long des routes quantité d'arbres d'ornementation.

En cela ils méritent nos félicitations, nos louanges et nos remerciements, quoique nous devions tout particulièrement notre gratitude à Monsieur le Shérif Quesnel, à qui revient le mérite et l'honneur de nous avoir, à une époque plus récente, légué la magnifique avenue si poétiquement appelée : " L'Avenue des Erables ". Aujourd'hui encore, Arthabaska est un véritable bosquet. A chaque printemps,

le Mont Christo semble rajeunir sous sa luxuriante toison de verdure. Les vents impétueux font quelquefois des trouées, ci et là. La caducité fait disparaître quelques-uns des vétérans de notre bocage arthabaskasien. Remplaçons ces vénérables disparus. Gardons soigneusement à notre ville son cachet si pittoresque et si admiré de tous les touristes.

Les ancêtres ont travaillé pour nous, travaillons pour ceux qui viendront après nous.

LES HOMMES ET LES FEMMES DU MONT CHRISTO, EN 1848.

De dévouements obscurs notre histoire est remplie.
Cent fois malheur au peuple qui peut taire
Les noms bénis de ses morts glorieux.

L'histoire est une résurrection. Rien de plus vrai, surtout pour l'histoire des familles. N'est-ce pas, en effet, ressusciter les ancêtres et vivre de leur vie que de rechercher à reconstituer leur existence ? Cette page, consacrée à l'histoire des trente-deux familles résidantes au Mont Christo, en 1848, rappellera, je l'espère, à un grand nombre de contemporains, des souvenirs bien chers, même leur révèlera certains faits inconnus. Que de dates ignorées seront portées à leur connaissance ! Des parentés oubliées seront remises à mémoire. Les traditions ancestrales seront passées au crible des données historiques. Que de traditions dans les familles s'altèrent, se défigurent en passant de bouche en bouche ! Dans le cours des années elles deviennent les victimes de l'imagination.

La partie topographique, comment la reconstituer ? Pour les dates des naissances, des mariages, des sépultures, je n'avais qu'à reprendre courage et examiner de nouveau les vieux registres et les greffes ; mais où trouver quelqu'un pour me guider à travers la forêt, les abatis du Mont Christo, et le long des rivières Nicolet et Gosselin ? Qui me dira : un tel était au Mont Christo en 1848, sa chaumière était ici ou là ?

La Providence, qui mène tout à bien, a voulu mettre sur mon chemin un homme qui, bien qu'âgé de 82 ans, jouissait d'une mémoire vraiment prodigieuse. Cet homme, c'est Monsieur Ferdinand Beauchesne (1) résidant au Mont Christo depuis 75 ans. Ce vénérable vieillard m'a fourni une foule de renseignements exacts, précis. C'est grâce à lui surtout si j'ai réussi à reconstituer le Mont Christo, tel qu'il était en 1848.

Nous, déjà les chefs de quelques-unes des anciennes familles, connaissons leurs travaux, leur patriotisme, leur zèle pour la colonisation. Nous ferons connaissance avec les autres bientôt.

Nous vénérons, nous admirons ces braves défricheurs, mais nous devons nous incliner devant leurs courageuses épouses, nous devons proclamer bien hautement leurs noms. N'oublions jamais Marguerite Levasseur, Adèle Durand, Archange Montambeault, Sophie Rheault, Archange Roberge, Marie Ouellet, Rosalie Rivard-Lavigne, Tharcile Pepin et Marie Pouliot. Je ne mentionne pour le moment

(1) Ferdinand Beauchesne est décédé presque subitement, à la suite d'un accident, le 25 août 1923, âgé de 82 ans.

que les premières arrivées au Mont Christo, en 1848 (1).

Toutes les femmes qui vécurent au Mont Christo de 1835 à 1848 furent admirables par leur dévouement, par leurs sacrifices, par leur esprit de résignation. Elles n'hésitèrent pas à accompagner leurs maris pour les aider dans leur gigantesque entreprise. Elles furent de véritables femmes fortes. *Mulierem fortem quis inveniet. Procul et de ultimis finibus pretium ejus.* Qui trouvera une femme forte ? C'est aux extrémités de la terre qu'il faut aller la chercher.

---

(1) Sur les bords de la branche nord-est de la rivière Nicolet, sur le territoire actuel de la paroisse de Sainte-Victoire, vivait en ce temps-là Marguerite Beauchesne, généralement appelée la "Mère Simon". Cette femme de mérite a droit à une mention spéciale. Monseigneur P. H. Suzor, dans ses notes sur la paroisse de Saint-Christophe, en fait beaucoup de louanges. Je cite textuellement : "Une mère de famille réclamait-elle ses services, vite on courait à la mère Simon. Le jour comme la nuit on ne la surprenait jamais."

Au premier bruit qu'elle entendait, elle était sur pied et prête à partir. On avait beau lui représenter quelquefois qu'elle avait une longue route à faire, de mauvais pas à traverser, de grandes fatigues à endurer, n'importe, répondait-elle bravement, pourvu que je soulage ces pauvres malades, c'est tout ce que je demande. Dieu saura bien me donner les grâces nécessaires pour accomplir mon devoir. D'ailleurs, n'a-t-il pas promis de nous envoyer son ange, pour reculer la pierre du chemin qui s'oppose à notre passage ? Lorsque je suis si bien appuyée et en si bonne compagnie, je ne crains rien. C'était alors, disent les témoins de ces excursions charitables, un spectable assez curieux de voir la bonne femme endosser un gros capot d'étoffe, et suivre, à la lueur d'un fanal qu'on ne manquait jamais d'apporter en semblable occasion, ceux qui étaient venus la requérir. D'autres fois vous l'auriez vue monter à cheval avec l'agilité d'un cavalier de vingt ans, pour faire des deux, trois et des quatre lieues de chemin, à travers les arbres, toujours gaie et remplie d'anecdotes dont elle savait assaisonner, à propos, la conversation. Que de larmes elle a essuyées ! Que d'inquiétudes elle a calmées ! Que d'heureuses elle a faites ! Dieu seul le sait !

Son grand plaisir était de présenter elle-même les enfants au Baptême, et toujours, pendant les cérémonies, pour l'administration de ce grand Sacrement, elle faisait une scrupuleuse attention à tout ce que le prêtre faisait ou disait. S'agissait-il de parler, elle était la première à suggérer aux parrains et marraines les réponses qu'ils devaient donner. Avec la mère Simon, on aurait pu se passer de bedeau.

Marguerite Beauchesne était la fille de Charles Bourbeau-Beauchesne et d'Agathe Deshaies, née à Bécancour, vers 1793, et inhumée à Victoriaville le 29 mars 1880, âgée de 87 ans. Elle avait épousé, à Bécancour, le 2 février 1818, François Marchand, fils de Simon-Marie Marchand et de Marie-Louise Deshaies-St-Cyr, baptisé à Bécancour le 9 avril 1789, et inhumé à Victoriaville le 20 avril 1867.

Ces femmes héroïques ont pris une large part dans l'œuvre si noble, si importante de la colonisation. Par leûr courage, leur dévouement, leur persévérance, elles en ont assuré le succès. Car si l'homme est la tête de la colonisation, la femme en est le cœur. N'est-ce pas elle qui est le soutien du colon, harassé, fatigué, découragé ? Que de colons auraient abandonné les pénibles travaux des terres nouvelles, sans l'appui de la femme forte, de la femme vraiment patriote, remplissant fidèlement le rôle que la nature et la Providence lui a assigné !

Quel encouragement pour un colon versant d'abondantes sueurs dans l'accomplissement du travail ardu du défrichement de la terre d'avoir pour compagne une femme qui sait et qui aime le filage, et le tissage du lin et de la laine, qui ne craint pas, qui n'a pas honte, de prendre part aux travaux des moissons !

Quelle différence avec certaines filles de nos jours, qui rougiraient d'être la femme d'un habitant, même à l'aise !

A-t-on jamais réfléchi sur la somme de courage, d'énergie qu'il fallait à ces jeunes filles, résidantes sur le bord du fleuve, pour se décider à épouser un colon établi au fond des forêts, n'ayant souvent pour abri qu'une cabane en bois rond ? Quitter la paroisse natale pour venir vivre dans les Bois-Francs, c'était à cette époque un sacrifice héroïque.

Où sont-elles, de nos jours, les imitatrices des héroïnes de cette époque glorieuse ?

Que la femme comprenne et reprenne son véritable rôle dans la société et la cause de la colonisation est assurée.

Le cultivateur, les fils de cultivateurs ne pourront jamais, malgré leur bonne volonté, arriver seuls au succès. Il leur faut le concours de la femme. De la femme comme

de l'homme dépend le sort heureux ou malheureux de la colonisation, conséquemment la prospérité, la richesse du pays.

C'est ce que nos mères avaient compris et mettaient en pratique. Elles furent les aides, les compagnes courageuses, inlassables de leurs maris, dans l'œuvre du défrichement des terres nouvelles, dans les Bois-Francs. L'histoire, la tradition sont là pour attester cette vérité et rappeler aux femmes de nos jours l'amour du sol, l'attachement à la terre, le respect et la fidélité aux lois saintes du mariage, des anciennes canadiennes.

Ces femmes fortes ne furent pas de simples *prédicantes,* mais des *pratiquantes* de la culture de la terre et des travaux domestiques qui l'accompagnent. Leur mode d'enseignement fut l'exemple. L'exemple entraîne, porte des fruits, au lieu que les paroles ne sont souvent que de vains sons incapables de convaincre. Tant que ces véritables femmes eurent des imitatrices, tant que leur enseignement ne fut pas contaminé, on était et on se croyait heureux à la campagne. La femme qui était appelée par la Providence à devenir la compagne d'un défricheur de terres nouvelles considérait sa vocation sainte, honorable. Mais, hélas ! Un jour l'ennemi est venu semer l'ivraie dans le champ du père de famille. On abandonna les traditions ancestrales et les lois du Bon Dieu. On ne voulut plus comprendre le bonheur qu'il y a à être chez soi, même dans une cabane perdue dans la forêt. Un courant d'idées pernicieuses bouleversa les esprits, on se prit de dégoût pour la terre et on rêva le bonheur dans le séjour des villes et des villages. On déserta le pays natal ! et on se fit mercenaires à gages dans les usines et dans les bureaux.

Fut-on plus heureux ? Ils sont nombreux ceux qui ont versé des larmes amères, au souvenir de la chaumière abandonnée et du patrimoine délaissé.

N'est-ce pas Saint-Chrysostome qui disait que : " Les populations agricoles vivent dans la paix et que leur existence a quelque chose de vénérable dans sa modestie ? L'habitant des campagnes, ajoutait-il encore, a plus de jouissance que le riche de la ville. La beauté du ciel, l'éclat de la lumière, la pureté de l'air, la douceur d'un sommeil tranquille, tout lui est accordé avec une sorte de prérogative. Le Créateur semble lui donner en primeurs ces vrais biens de l'ordre temporel, et, par une attention privilégiée, il conserve à ses sens plus de délicatesse pour savourer les dons de la nature. Vous trouverez donc dans cette vie modeste le vrai plaisir et la sécurité, la bonne renommée et la santé, la régularité dans la conduite et de moindres périls pour la sainteté des mœurs."

Armand de Val-Joli donnait naguère, dans ses Etudes " Emparons-nous du sol ", des conseils d'une importance capitale. " Que chacun, disait-il, dans sa sphère, prenne donc la résolution d'aider au développement de nos régions de colonisation : là réside notre force vitale comme race !"

C'est en restant cramponnés au sol que les Canadiens-Français ont survécu à l'assimilation.

Restons attachés au sol du Québec, groupons-nous dans notre province avant d'aller former des minorités dans les provinces sœurs.

Encourageons notre vaillante jeunesse à s'emparer de nos lots de colonisation, afin d'y créer des foyers nouveaux.

Faisons taire les mauvaises langues et les paresseux qui ne connaissent pas nos terres neuves et qui les décrient, soit par ignorance, sottise ou paresse d'aller y travailler.

Considérons la colonisation comme l'expansion de notre race sur ce sol libre d'Amérique et soyons assez patriotes pour y consacrer le meilleur de nous-mêmes.

D'ailleurs, de nos jours, la femme appelée à coopérer à l'œuvre vitale de la colonisation n'est pas exposée à toutes les misères et à tous les sacrifices de la femme d'autrefois. Aujourd'hui, les difficultés sont considérablement aplanies. Quelle différence dans la formation des colonies nouvelles de nos jours !

Ce qui affligeait le plus les femmes au temps de jadis, c'était l'absence du prêtre, la privation de sa visite et des offices religieux, et de ne pouvoir faire apprendre à lire et à écrire à leurs enfants.

J'ai connu et entendu parler plusieurs vieux colons et vieilles personnes qui avaient vécu dans les Bois-Francs, dès les premières années de leur ouverture. Tous furent unanimes à me dire : " Nous avons eu beaucoup de misères, nous avons souffert sous le rapport de la nourriture, nous avons travaillé bien fort, mais nous étions résignés, nous vivions avec l'espoir de voir luire des jours meilleurs, et l'avenir ne nous a pas trompés. Une chose qui nous chagrinait profondément, c'était l'absence du prêtre et des offices du dimanche. Aussi, notre joie fut bien grande quand nous arriva la nouvelle, que nous allions avoir un prêtre au milieu de nous."

BIOGRAPHIE DE TRENTE-DEUX COLONS RESIDANTS AU MONT CHRISTO, EN 1848

Honore ton père et ta mère,
et tu vivras longuement.

Voici une relique familiale que je présente à la vénération des descendants de cette phalange de héros et de héroïnes qui ont défriché, arrosé, fertilisé de leurs sueurs et de leurs larmes le coin de terre destiné à être le berceau de la paroisse de Saint-Christophe.

En 1848, il y avait au Mont Christo, communément alors appelé : la " Montagne ", 32 colons, les uns échelonnés dans le versant de la montagne, les autres dispersés, ci et là, le long de la branche sud-ouest de la rivière Nicolet et dans les environs.

L'étendue du territoire sur lequel résidaient ces colons était d'environ deux milles carrés. Tout ce territoire fut compris dans les limites du village dArthabaskaville, lors de son incorporation, en 1853.

La population était d'environ 170 âmes, dont 90 communiants. Parmi ces colons, 29 étaient mariés et 3 célibataires.

En dehors du terrain précédemment désigné, il y avait sur le territoire de la future paroisse de Saint-Christophe, une dizaine de familles. Vers le nord-est, Olivier Jean

Lavigne (1) et Narcisse Gaudet, du côté sud-ouest, Maxime Croteau, frère de Jacques, Magloire Demers, Ignace Demers, Landry Tourigny (2), Jean-Bapitste Morency, Pierre Morency, Jean Labry, Jean-Baptiste Patoine (3), peut-être quelques autres dont les noms ont été oubliés.

---

(1) Olivier Jean Lavigne, époux de Marguerite Blais, dont on trouvera la généalogie dans le IIIième Tome des Bois-Francs, page 272, arriva à Arthabaska vers 1846. Il s'établit sur le chemin provincial, sur la terre occupée aujourd'hui par Nathaniel Blanchet, rang 5, lot 5, cadastre 322. Il y résida jusqu'en 1865. A cette date il vendit sa terre à Louis Blanchet et vint résider dans le village d'Arthabaskaville, dans une maison qu'il acheta de François d'Assise Baril. Cette maison était située à l'endroit où est aujourd'hui bâtie la maison des Demoiselles Narcisse Lavigne. Elle était alors occupée par un nommé Auger dit Vinet, chez qui se tenaient les séances de la Cour des Commissaires. C'est chez Auger dit Vinet que se déroula le procès d'un nommé Rochette, accusé d'avoir empoisonné sa femme. Ce Rochette fut acquitté.

Olivier Jean Lavigne fut inhumé à Arthabaska le 14 janvier 1882, et son épouse, Marguerite Blais, le 24 mai 1893. Elle avait été baptisée à Gentilly le 6 mai 1811.

Narcisse Rivard-Lavigne, fils de Joseph Rivard-Lavigne et de Françoise Marchand, baptisé à Gentilly, le 24 août 1817, décédé à Arthabaska, le 11 avril 1878, marié à Gentilly, le 21 janvier 1845, à Julie L'Heureux, fille de Joseph L'Heureux et de Angélique Baril, baptisée à Gentilly le 14 mars 1825, et inhumée à Arthabaska le 15 avril 1904.

Narcisse Lavigne vint s'établir dans le 7ième rang d'Arthabaska, à trois milles environ de l'église, en 1865.

Joseph Rivard-Lavigne, fils de Jean-Baptiste Rivard-Lavigne et de Suzanne Beaufort-Brunel, baptisé vers 1792, inhumé à Gentilly le 13 janvier 1834, âgé de 42 ans ; marié à Gentilly, le 17 novembre 1816, à Françoise Marchand, veuve de Alexis Toutant, née vers 1777, décédée à Arthabaska le 4 juin 1867, âgée de 90 ans.

Françoise Marchand, fille de Bénoni Marchand et de Marthe Chandonnais, avait épousé, en premières noces, à Champlain, le 26 octobre 1801, Alexis Toutant, fils de Jean-Baptiste Toutant et de Marie-Louise Perreault.

(2) Landry Tourigny était le père de l'Honorable Paul Tourigny, Conseiller Législatif pour la division de Kennebec. Généalogie Deshayes-Tourigny, volume 2, page 385.

(3) Jean-Baptiste Patoine, né le 8 mars 1821, originaire de Saint-Gervais, Comté de Bellechasse, arriva à Arthabaska vers 1848. Il s'établit sur une terre dans le premier rang d'Arthabaska, terre qu'il occupa jusqu'en 1914. Elle appartient aujourd'hui à Amédée Spénard, rang 1, lot 5, cadastre 256. Jean-Baptiste Patoine avait épousé, en 1847, Marie Bernard. Le 10 septembre 1907, ils célébrèrent leurs noces de diamant de mariage. Une messe fut chantée à laquelle un grand nombre de parents et d'amis assistèrent.

Marie Bernard mourut le 20 mai 1910, âgée de 82 ans. Le 2 juin 1914. Jean Patoine entra à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où il mourut le 2 novembre 1916, âgé de 95 ans.

En le recommandant aux prières, M. le curé L.-A. Côté fit, en quelques

Sur le territoire de la future paroisse de Sainte-Victoire, il y avait à cette même date, environ 35 familles.

Voici les noms de quelques-uns de ces colons, d'après une tradition orale : François Marchand, fondateur de la paroisse de Sainte-Victoire ; Olivier Perrault, fondateur de la ville de Victoriaville ; Michel Bernier, Olivier Lanneville, Joseph Cloutier, Pierre Cloutier, Charles Girard, Joseph Pothier, Julien Labbé, fils, Charles Labbé, Pierre Bernier, Paul Beaudet-Ducap, Paul Rivard, Louis Béland-Provencher, Joseph Marchand, Valère Lavigne, Rémi Auger, Joseph St-Cyr, Louis Hamel, Hilaire Babineau, Michel Rochette, Louis Rochette, Antoine Hamel, André Bertrand, Amable Leblanc, Joseph Tourigny, Louis Raymond, François Leblanc, Pierre Provencher, François Provencher, Michel Dubois, Joseph Renaud, André Bernard.

Le nombre approximatif des colons de Saint-Christophe et de Sainte-Victoire était donc, en 1848, de 80 familles, donnant environ 400 âmes. En 1848, il y avait donc environ 45 familles dans la paroisse de Saint-Christophe et 35 sur le territoire de la paroisse de Sainte-Victoire. Rien de surprenant, alors, qu'à une assemblée des francs-

mots, l'éloge de ce respectable vieillard, un des pionniers des Bois-Francs. C'est, dit-il, une ancienne figure qui disparaît de notre paroisse. Monsieur Patoine arriva ici avant qu'il y eût un Curé.

Dans les premières années de ces temps assez reculés, il n'y avait guère de pianos dans les maisons et de pianos-box sur les chemins. Il y avait des huches dans les maisons ; heureux quand il y avait un peu de fleur pour pétrir du pain. Dans les premiers temps, Monsieur Patoine et d'autres ont mangé de la soupe aux feuilles de hêtres ou aux feuilles de patates. C'était peut-être une soupe médicinale, mais je doute que ce fût une soupe bien appétissante.

Ces hommes courageux qui ont ouvert et défriché notre paroisse, au prix de tant de sacrifices, ont droit à notre souvenir et à la reconnaissance de nos prières.

tenanciers, tenue en 1849, il fut décidé que dorénavant, la mission ne se ferait plus dans la chapelle des Bras, où elle avait eu lieu depuis 1843, mais dans le presbytère-chapelle qu'on venait de bâtir à la montagne.

Cette décision ayant été approuvée par l'autorité religieuse, les gens du rang des Bras, des pointes Bulstrode (aujourd'hui Pointes Beaudet), et des Pointes Provencher furent dans l'obligation de se rendre à la montagne pour assister aux offices religieux et la réception des sacrements. Ils en furent bien peinés, mais, comme doivent le faire les bons catholiques, en pareille occurence, ils se soumirent à l'ordonnance de l'autorité épiscopale.

Ils en furent récompensés, car quelque temps après, l'évêque chargea Monsieur Antoine Racine, alors curé de Saint-Eusèbe de Stanfold, de leur donner la mission, ce qu'il fit jusqu'à l'arrivée du premier curé de Saint-Christophe, Monsieur P. H. Suzor, à l'automne de 1851.

Au recensement de l'automne 1924, la population de la ville d'Arthabaska et de la paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska était de 348 familles, donnant 2221 âmes, soit 126 familles et 751 âmes dans la paroisse, 222 familles et 1470 âmes dans la ville.

Au recensement de l'automne 1924, la population de la paroisse de Sainte-Victoire et de la ville de Victoriaville était de 5800 âmes, 1006 familles. Dans la paroisse de Sainte-Victoire, 166 familles, 927 âmes. Dans la ville de Victoriaville, 4873 âmes, 840 familles.

ESQUISSES BIOGRAPHIQUES

> La hardiesse et le travail surmontent les plus grands obstacles.
>
> FENELON.

JEAN-CHARLES-NOEL BOURBEAU-BEAUCHESNE (1)

Jean-Charles-Noël Bourbeau-Beauchesne, à qui Mgr P. H. Suzor a décerné, à bon droit, le titre de fondateur de Saint-Christophe, était le fils de Charles Bourbeau-Beauchesne et de Agathe Deshaies. Il naquit à Bécancour le 25 décembre 1792.

Comme ses parents étaient pauvres, il fut obligé de laisser la maison paternelle à l'âge de sept ans, pour aller demeurer chez un de ses parents qui le garda jusqu'à sa première communion, qu'il fit à l'âge de onze ans. Il fut ensuite en service jusqu'à l'âge de vingt ans ; c'était en 1812. Comme le pays réclamait, à cette époque, des bras pour le défendre contre d'injustes agresseurs, il fut désigné par le sort pour prendre les armes et ce ne fut qu'après deux années qu'il revit sa paroisse natale.

Le 8 février 1819, Charles Beauchesne épousa, à Bécancour, Marguerite Levasseur, fille de Modeste Levasseur et de Marie-Josette Deshaies.

Aussitôt après son mariage, on l'installa comme traversier sur la rivière Bécancour où, pendant douze années consécutives, il remplit cet office à la grande satisfaction

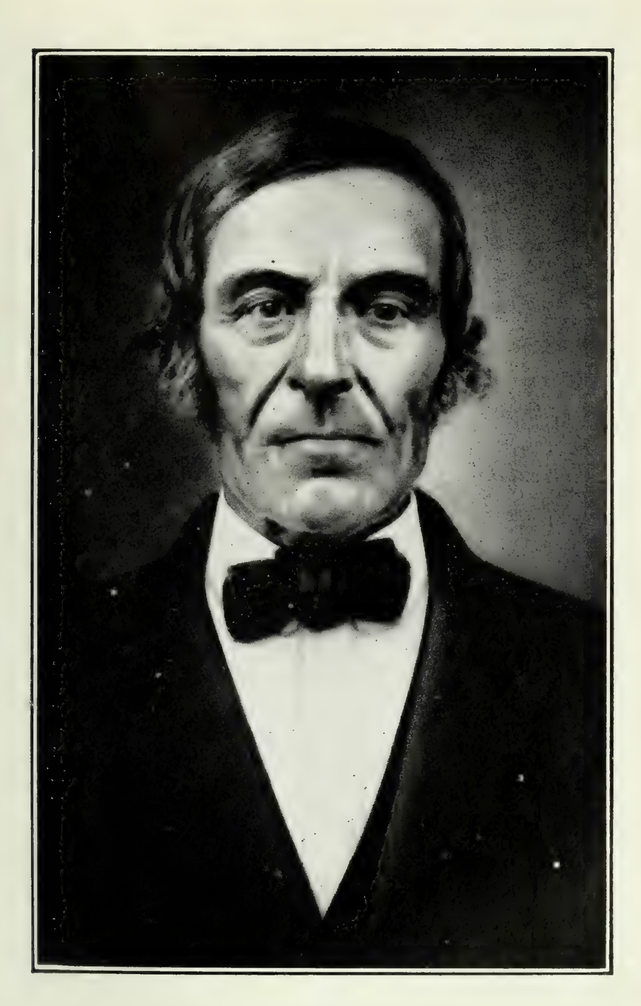
(1) Généalogie, Tome II, page 276.

de tous les voyageurs. C'est pendant ce laps de temps qu'il réalisa une somme d'argent suffisante pour acheter une terre.

En 1831, il alla se fixer à Gentilly, comme cultivateur, mais le bonheur qu'il s'était acquis par un dur et pénible travail et qu'il se promettait dans sa nouvelle position ne fut pas de longue durée. Il y avait à peine quelques mois qu'il était possesseur de la terre, qu'on lui signifia des redevances dont elle était grevée, et qu'il se vit dans l'obligation de payer, indépendamment du prix du fonds. Toutes ses épargnes furent sacrifiées, et c'est à la suite de ces revers qu'il prit la route d'Arthabaska. Ce fut au commencement de mars 1835 que Charles Beauchesne fit son premier voyage dans les Bois-Francs pour faire l'exploration de ces lieux qui étaient la Californie du temps, et bien vantés par les sauvages qui, au printemps, venaient faire la chasse dans ces parages. Charles Beauchesne avait un beau-frère, François Marchand, déjà établi depuis 1833 dans le canton d'Arthabaska, sur le territoire de la paroisse actuelle de Sainte-Victoire.

Il fut tellement frappé de la grosseur et de la hauteur des arbres qui s'offraient à ses regards et qui annonçaient une terre propre à toutes sortes de culture, qu'il se dit : " C'est ici que je viendrai vivre et mourir." Aussi, quand, au retour de son voyage, il revit sa femme et ses amis, il dit avec une joie mêlée de tristesse : " J'ai trouvé le pays si beau, que je pars de suite pour aller m'y fixer."

Accompagné d'un nommé Olivier Morissette, de Gentilly, il reprit le chemin des Bois-Francs, où ils arrivèrent, sur le soir, le 18 mars. Ils abattirent un arbre et, quelques instants après, un bon feu réchauffait nos deux défricheurs et leur permettait de se préparer un frugal



CHARLES BEAUCHESNE
Fondateur de Saint-Christophe

repas. Ils passèrent la nuit n'ayant pour abri que le ciel et les arbres dépouillés de leurs feuilles, et pour lit des branches de sapin et d'épinette jetées sur une épaisse couche de neige.

Le lendemain matin, dès que le soleil parut, Charles Beauchesne visita le terrain et décida de se bâtir une cabane, sur une petite élévation, à un arpent environ des bords de la rivière Nicolet, du côté sud, sur le 5ième lot du 3ième rang d'Arthabaska, à une distance d'une douzaine d'arpents, du Mont-Christo.

Ce choix fait, les deux bûcherons se mirent à l'œuvre pour préparer une place pour la cabane et le bois nécessaire pour la bâtir.

Quelques années plus tard, quand Beauchesne fut en état de se rebâtir une maison plus convenable, plus spacieuse, il se fixa près du cordon qui sépare le deuxième rang du troisième. Cette maison est aujourd'hui occupée par Ulric Pellerin.

Après avoir mis sa cabane logeable, Charles Beauchesne redescendit à Bécancour chercher sa femme et ses enfants, au nombre de cinq : Elzéar, baptisé le 23 mai 1822 ; Nérée, baptisé le 21 mai 1824 ; Zoé, baptisée le 14 mai 1826 ; Cyrille, baptisé le 10 décembre 1828 ; Victor, baptisé le 27 novembre 1830 ; Urbain, baptisé vers 1832.

L'avoir de Charles Beauchesne consistait alors en un cheval, une voiture, une hache, un grand chaudron, seize piastres en argent, quelques meubles et ustensiles de cuisine.

Partis de grand matin de Bécancour, les voyageurs arrivèrent tard dans la veillée chez François Marchand, résidant dans les Pointes Bulstrode. Ils y passèrent la

nuit, et le lendemain matin ils se remirent en marche et arrivèrent dans l'après-midi, en face de la cabane destinée à les abriter pendant quelques années, car à un moment donné, la crue des eaux de la rivière Nicolet les obligea à s'en éloigner, et ils se fixèrent définitivement au cordon qui sépare le troisième rang du deuxième rang. Arrivés en face de leur cabane, ils constatèrent que la débâcle avait eu lieu ; il fallut donc faire un long détour pour y arriver. Le cheval était, à cette heure, épuisé, il perdait son sang par de larges blessures contractées pendant le voyage, enfin il mourut quelques heures après.

Dans les circonstances, ce fut une bien lourde perte pour le nouveau colon, sachant bien qu'il ne pourrait pas s'en procurer un autre avant l'été. Résigné et plein de courage, Beauchesne descendit avec Olivier Morissette et se mit à abattre les arbres près de la cabane. Tout le long du jour, on entendait les coups de hache des bûcherons et le bruit des grands arbres tombant sur la neige. Comme il y avait beaucoup d'érables, Beauchesne songea tout naturellement à en tirer " profit ". On fabriqua des casseaux d'écorce de bouleau, des goudrelles, et on entailla un certain nombre d'érables. La récolte de sucre fut assez abondante. Le sucre et le sirop furent d'un grand secours pour aider à nourrir la famille.

La neige disparue, on travailla hardiment au défrichement, à faire brûler les troncs d'arbres, à sarcler le terrain. Ce fut l'ouvrage des bûcherons pendant tout l'été. Rendu à l'automne, quelques arpents de terre étaient prêts à être ensemencés. On pouvait donc espérer faire une petite récolte l'année suivante. C'était bien peu, mais le courage et le travail surmontent tous les obstacles. L'espérance d'un avenir meilleur réconforte les exilés dans

la forêt. Aussi, quelques années après son arrivée au pied du Mont Christo, Charles Beauchesne était en lieu de faire vivre convenablement sa famille.

Le 28 novembre 1835, Marguerite Levasseur, épouse de Charles Beauchesne, donna naissance à une enfant qui fut baptisée à Gentilly le 2 janvier 1836, sous le nom de Scholastique. Elle fut la première enfant née sur le territoire de la paroisse de Saint-Christophe et la seconde dans le canton d'Arthabaska. Le premier enfant né dans le canton d'Arthabaska, sur le territoire de Sainte-Victoire, fut Jean-Baptiste Marchand, fils de François Marchand et de Marguerite Beauchesne. Jean-Baptiste Marchand, né le 18 mai 1835, fut baptisé à Gentilly, le 2 janvier 1836. Jean-Baptiste Marchand était le cousin germain de Scholastique Beauchesne.

Le 19 octobre 1858, il épousa, à Saint-Christophe, Clarence Pepin, fille de Abraham Pepin et de Marie-Anne Durand. Jean-Baptiste Marchand (1) mourut à Manchester, N. H., le 23 décembre 1917. Scholastique Beauchesne fit sa première Communion en 1840. Le 12 janvier 1858, elle épousa, à Saint-Christophe, Joseph Pouliot, fils de Charles Pouliot et de Madeleine Boucher. Elle fut inhumée à Saint-Christophe le 1er septembre 1906. Joseph Pouliot fut inhumé à Saint-Christophe, le 18 mars 1911, âgé de 77 ans. Ce sont le grand-père et la grand'mère de l'abbé Elphège Houde, fils de Albert Houde et de Exilia Pouliot, ordonné prêtre, à Nicolet, le 14 juin 1924.

---

(1) **Généalogie Marchand, volume 2, page 53.**

Charles Beauchesne, fondateur de Saint-Christophe, fut le type du parfait chrétien, de l'honnête citoyen, et du brave défricheur. Il donna l'exemple, ainsi que sa courageuse et vertueuse épouse, de la plus constante persévérance. Ils ont occupé jusqu'à leur mort la terre sur laquelle Charles Beauchesne avait abattu le premier arbre. Elle appartient aujourd'hui à Ulric Pellerin.

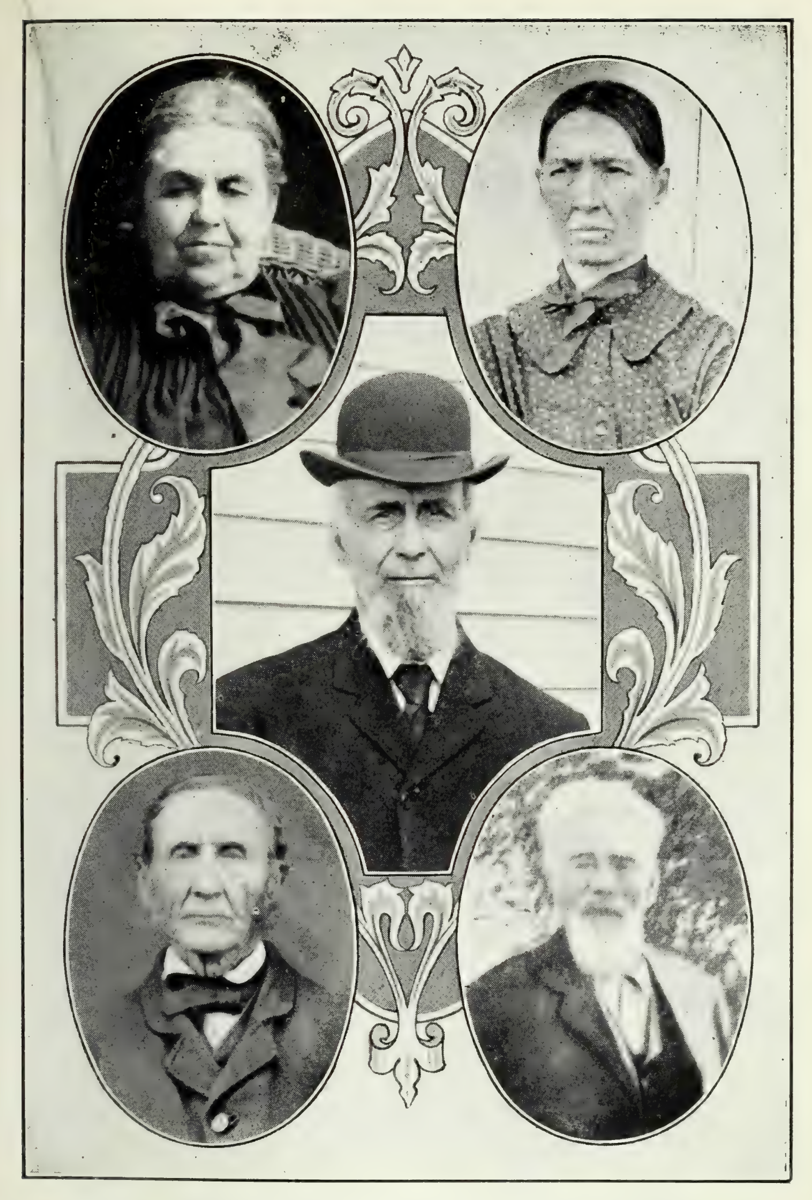
Après avoir vécu quarante-huit ans à Saint-Christophe, Charles Beauchesne y fut inhumé le 9 juin 1883. Son épouse, Marguerite Levasseur, l'avait précédé dans la tombe depuis le 8 juillet 1867.

LOUIS RIVARD-LAVIGNE

Louis Rivard-Lavigne, fils de François Rivard-Lavigne et de Marie Bourbeau-Verville, fut baptisé à Gentilly, le 11 mars 1810. Il comptait parmi ses ancêtres les Poisson, seigneurs de Gentilly. Au mois de mars 1835, il conçut, de concert avec son frère Joseph, le projet de s'établir dans les Bois-Francs.

Ils arrivèrent au Mont Christo quelques jours après Charles Beauchesne. Ils se bâtirent une cabane dans le voisinage de Beauchesne. Quelques années plus tard, Louis Rivard-Lavigne vint habiter une autre cabane, sur le chemin provincial, à l'endroit où est aujourd'hui la maison appartenant à l'Avocat Jules Poisson, rang 3, lot 5, cadastre 130. C'est là qu'il était, en 1848, avec sa femme et ses cinq enfants.

Louis Rivard-Lavigne s'était marié à Gentilly, le 12 janvier 1836, à Adèle Durand, fille mineure de Gilles Durand et de Angèle Houle. Ce fut la deuxième femme qui vint demeurer au Mont Christo.



Au centre J.-Bte Marchand.—De gauche à droite Scholastique Beauchesne, Rosalie Beauchesne, François Beauchesne et Prosper Beauchesne

Le 5 février 1837, Louis Rivard-Lavigne fit baptiser, à Gentilly, son premier enfant, sous le nom d'Adolphe. Il était né du 6 novembre 1836. Il est le second enfant né au Mont Christo. Adolphe Rivard-Lavigne demeure actuellement aux Etats-Unis. Je mentionnerai un autre des enfants de Louis Rivard-Lavigne : Adélaïde, baptisée à Arthabaska (voir registres de Blandford), le 13 janvier 1843. Le 14 janvier 1864, elle épousa, à Arthabaska, Isaac Rivard-Lavigne, fils de Olivier Jean Lavigne et de Marguerite Blais. Isaac Lavigne mourut à Saint-Norbert, le 12 juillet 1923, et son épouse, Adélaïde Lavigne, le 23 mai 1924.

Louis Rivard-Lavigne mourut à Arthabaska, le 23 janvier 1892, et son épouse, Adèle Durand, le 5 octobre 1900, âgée de 84 ans.

Louis Rivard-Lavigne était aussi le père de Ferdinand Lavigne, résidant actuellement près de la rivière Gosselin.

JOSEPH RIVARD-LAVIGNE

Joseph Rivard-Lavigne (Michon) était le fils de François Rivard-Lavigne et de Marie Bourbeau-Verville. Il fut baptisé à Gentilly, le 6 janvier 1812. En 1835, il vint, avec son frère Louis, se fixer sur les bords de la rivière Nicolet, près de Charles Bourbeau-Beauchesne. Le 11 février 1839, Joseph Lavigne alla se marier à Gentilly, à Rosalie Rivard-Lavigne, (sa parente du quatre au quatrième degré de consanguinité), fille de Joseph Rivard-Lavigne et de Marie-Madeleine Poisson. Sa première enfant, Marie Eloide Glycerie, naquit à Arthabaska le 26 novembre 1845, et fut baptisée le 10 janvier 1846.

En 1848, Joseph Rivard-Lavigne était propriétaire de la terre occupée aujourd'hui par Félix Verville, rang 3, lot 4, cadastre 91.

Joseph Rivard-Lavigne fut, pendant un certain temps, un assez riche habitant. Il joua un rôle assez important dans Arthabaska, mais des revers de fortune occasionnés par des ingérances dans la politique le ruinèrent. Aussi, sur ses vieux jours, il fut obligé, ainsi que son épouse, de demander l'hospitalité à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où il mourut le 9 septembre 1894. Son épouse mourut le 14 janvier 1899, âgée de 80 ans.

Glycerie Lavigne se maria à Arthabaska, le 16 août 1864, à Joseph Laroche, charretier, fils de Edouard Laroche, commerçant, et de Marcelline Charest, de Saint-Antoine de Tilly. Ils moururent tous deux aux Etats-Unis.

LOUIS GARNEAU

Louis Garneau était originaire des Grondines, comté de Portneuf, où il fut baptisé le 15 janvier 1796. Il était le fils de Gabriel Garneau et de Françoise Trottier. Louis Garneau était célibataire et âgé de 49 ans quand il arriva dans les Bois-Francs, en mars 1835.

Mgr P. H. Suzor, dans son opuscule " Notes sur Saint-Christophe ", a raconté la première partie de la vie de Louis Garneau dans les termes suivants : Dès l'âge le plus tendre, dit-il, ses parents remarquèrent en lui l'amour des voyages, et cette inclination leur parut, avec le temps, tellement invincible, qu'ils ne crurent pas prudent de la réprimer tout à fait. A douze ans, après qu'il eût fait sa

première communion, il laissa la maison paternelle pour le Haut-Canada, où il passa vingt-quatre ans. Pendant cet espace de temps, il exerça le métier de charpentier de navires et de calfat. Son fils me montrait encore, il n'y a pas longtemps, l'instrument dont il se servait alors et qu'il conserve soigneusement. Ce fut pendant ses voyages qu'il contracta les fièvres tremblantes, qui l'incommodèrent beaucoup dans ses travaux de défrichement, et qui contribuèrent en grande partie à le conduire au tombeau.

Enfin, après vingt-quatre ans de pérégrinations, il revoyait sa paroisse natale, mais, comme la plupart des grands voyageurs, le gousset peu garni. C'est alors que, pour travailler à son avenir, il prit une terre dans un endroit que l'on nommait, dans le temps, la rivière Blanche, aujourd'hui la paroisse de Saint-Casimir, dans le district de Québec. Il y demeura trois ans, sans faire fortune. Or, à cette époque, on parlait fortement des Bois-Francs comme devant donner à ceux qui les habitaient du lait et du miel en abondance. Encouragé par les conseils qu'il recevait de ses amis, il se décida à vendre sa terre pour payer les dettes qu'il avait contractées, et, quelques jours après, il prenait la route d'Arthabaska, où il arrivait, comme je l'ai dit, le 21 mars 1835. Il avait avec lui un fusil, une hache, vingt piastres en argent, un sac de farine, un baril de lard, mais avec tout cela un courage capable de lui faire surmonter tous les obstacles ; car il avait été instruit à l'école de l'expérience.

En arrivant à Arthabaska, Louis Garneau occupa, pendant quelque temps, la cabane qu'il avait bâtie, en société avec ses compagnons de voyage, les deux Rivard-Lavigne.

En 1848, Louis Garneau résidait sur le chemin allant à Warwick. Sa propriété est aujourd'hui occupée par Philibert Pouliot, rang 2, lot 4, cadastre 7-10-11.

Le 5 février 1838, Louis Garneau avait épousé, à Gentilly, Archange Roberge, fille de Jean-Baptiste Roberge et de Josette Tousignant. Elle fut la quatrième femme au Mont Christo. Louis Garneau mourut à Arthabaska, le 25 avril 1856, et son épouse le 4 avril 1879, âgée de 87 ans.

En 1868, Mgr Suzor, parlant de Louis Garneau, le compagnon et l'ami de Charles Beauchesne, disait : J'ai connu, pendant plus de quatre ans, notre pionnier et je puis dire qu'il a conservé, jusqu'à la fin son aménité de caractère qui le faisait aimer et rechercher de tout le monde. A toutes ses bonnes qualités il joignait un grand fonds de piété, qui lui faisait remplir exactement tous ses devoirs de chrétien. J'ai pu en juger pendant sa dernière maladie qui l'a cloué sur un lit de douleurs, pendant près de douze mois. Que de fois il m'a parlé des peines qu'il avait eu à endurer dans les Bois-Francs, mais qu'il avait offertes avec soin, en expiation des péchés de sa vie.

La patience, au milieu de ses souffrances, qui parfois étaient très aiguës, ne se ralentit jamais. Enfin, muni de tous les sacrements que l'Eglise accorde à ses enfants, il rendit son âme à Dieu le 25 avril 1856, regretté de tous ceux qui l'avait connu dans les Cantons de l'Est et ailleurs, laissant une épouse inconsolable, un fils auquel il avait donné l'exemple d'un travail assidu, et pour preuve irrécusable une des plus belles terres du district d'Arthathabaska, qui fait encore aujourd'hui l'éloge de son courage et de son énergie.

Le 28 avril, après un service solennel auquel assistait toute la paroisse, son corps fut déposé dans l'église de Saint-Christophe.

Il est donc bien vrai
Que dans l'homme ici-bas tout finit, et la mort
Ou précose ou tardive, est son funeste sort.
Dans ce combat cruel, ce terrible passage,
Où la nature en vain signale son courage,
C'est la Religion qui, prompte à le servir,
Reçoit et ses adieux et son dernier soupir,
Le place dans son sein. le couvre de ses ailes.

Louis Garneau était le Grand-père de Albert Garneau, de Victoriaville, et de feu Ernest, Louis et Hercule Garneau, d'Arthabaska.

PIERRE BOURBEAU-BEAUCHESNE

Pierre Bourbeau-Beauchesne, (Charlitte) était le frère du fondateur de Saint-Christophe. Il naquit à Bécancour, le 4 décembre 1797 et il s'y maria le 18 février 1822, à Archange Montambeault, fille de Joseph Montambeault et de Marie Giguère. Au printemps de 1836, il vint rejoindre son frère Charles et se bâtit une cabane sur le côté nord de la rivière Nicolet. Il avait sept enfants.

Quand il fut en état de se bâtir une maison, il se fixa sur le chemin qui conduit à Victoriaville, à l'endroit où est aujourd'hui, Joseph Laroche, rang 4, lot 5, cadastre 260.

Archange Montambeault fut la troisième femme résidante au Mont Christo.

Pierre Bourbeau-Beauchesne fut inhumé à Saint-Christophe, le 20 décembre 1863, et Archange Montambeault, le 28 avril 1873, âgée de 80 ans.

Pierre Bourbeau Beauchesne fut le premier colon résidant sur le territoire de la ville d'Arthabaska ; il en est donc le fondateur.

Pierre Bourbeau-Beauchesne, fils aîné de Pierre Bourbeau-Beauchesne et de Archange Montambeault, naquit à Bécancour le 29 mai 1823. Il arriva avec ses parents à Arthabaska, en 1836.

Le 23 janvier 1846, il épousa, à Saint-Norbert, Hélène Martin, fille de Olivier Martin et de Marguerite Rivard, de Kingsey.

Pierre Bourbeau-Beauchesne mourut à St-Médard, dans le canton de Warwick, le 12 septembre 1894.

Son épouse, Hélène Martin, est décédée à Lawrence, Mass., le 11 mai 1925, âgée de 96 ans.

Une des filles de Pierre Bourbeau-Beauchesne et de Hélène Martin, Léontine (baptisée sous le nom de Valentine), née à Saint-Médard, le 12 juin 1863, se maria au même endroit le 27 août 1884, à Pierre Kirouac, fils de Louis Kirouac et de Adélaïde Gingras. C'est le père et la mère de Sœur Kirouac, née Corinne, religieuse à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et de Sœur Mance, née Lucille, aussi religieuse à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Sœur Mance est décédée le 14 mai 1922.

Léontine (Valentine) Beauchesne est décédée le 28 avril 1925, et son mari, Pierre Kirouac, est décédé le 6 mai 1916.

Prosper Bourbeau-Beauchesne, second enfant de Pierre Bourbeau-Beauchesne et de Archange Montambeault, naquit à Bécancour, le 21 février 1825. Arrivé

à Arthabaska en 1836, âgé de 11 ans, il y demeura jusque vers 1845, alors qu'il entreprit un voyage aux Etats-Unis, se dirigeant vers les Illinois, où il passa quelques années. Il revint au Canada, et le 19 juillet 1853, il épousa, à Saint-Christophe, Sophie Beaudet-Ducap, fille de Paul Beaudet-Ducap et de Félicité Beaudet.

De 1853 à 1859, Pierre Bourbeau-Beauchesne fut cultivateur à Saint-Christophe et à Saint-Paul, dans le canton de Chester. En 1859, il est résidant à Saint-Médard, dans le canton de Warwick. Lors du grand coup de vent qui détruisit tout le village de Saint-Médard, en 1864, la maison et les dépendances de Pierre Bourbeau-Beauchesne furent renversées. Après ce désastre, il reprit le chemin de l'étranger et alla s'établir à Necedah, Wisconsin. Quelques années plus tard, la famille Bourbeau-Beauchesne alla s'établir à Bakerville, Wisconsin.

Prosper Beauchesne est décédé à Bakerville, Wisconsin, le 20 janvier 1925, conséquemment âgé de 99 ans et 11 mois.

Son épouse, Sophie Beaudet-Ducap, est morte depuis le 10 août 1905, âgée de 72 ans.

Emélie Beauchesne, dont la biographie a été écrite dans le Tome IIième, page 419, était la troisième enfant de Pierre Bourbeau-Beauchesne et de Archange Montambeault.

JOSEPH RIVARD-LAVIGNE

Joseph Rivard-Lavigne était le fils de Joseph Rivard-Lavigne et de Marie-Madeleine Poisson. Il naquit à Gentilly en 1815 et s'y maria le 12 janvier 1836 à Sophie

Rhault-Alexandre, fille de Hyacinthe Rhault-Alexandre et de Françoise Grondin. Joseph Rivard-Lavigne monta dans les Bois-Francs quelques jours après son mariage ; il vécut environ cinq ans à Stanfold, où il eut trois enfants. En 1841, il vint habiter une cabane, près du Mont Christo, à l'endroit où est aujourd'hui la maison de Joseph Houde, rang 3, lot 4, cadastre 75. Son premier enfant né à Saint-Christophe fut Valère, né le 15 décembre 1841 et baptisé le 29 courant.

Plus tard, Joseph Lavigne alla se fixer sur une terre dans le 9ième rang. Cette terre appartient aujourd'hui à Albert Houde, époux de Exilia Pouliot, fille de Joseph Pouliot et de Scholastique Beauchesne.

Joseph-Rivard-Lavigne mourut à Saint-Christophe le 25 décembre 1860, âgé de 45 ans. Son fils Valère épousa, à Saint-Christophe, le 12 janvier 1875, Marie Exilia Bergeron, fille de Rémi Bergeron et de Luce Croteau.

Valère Lavigne était résidant dans le village d'Arthabaskaville quand il mourut, le 16 janvier 1901. Sà mère, Sophie Rhault, était morte le 22 juin 1885, âgée de 72 ans.

La veuve de Valère Lavigne a épousé, en secondes noces, Charles Tétreau. Elle mourut à Victoriaville le 22 décembre 1923, âgée de 70 ans. Charles Tétreau est décédé à Victoriaville le 29 février 1924, âgé de 62 ans.

JEAN-BAPTISTE OUELLET

Jean-Baptiste Ouellet, époux de Marguerite Roy-Mazeret, venait de Saint-Gervais, comté de Bellechasse. Il arriva dans les Bois-Francs avant 1838 ; il se fixa dans le Canton d'Arthabaska, sur le côté nord de la branche

sud-ouest de la rivière Nicolet en bas de la rivière Gosselin. Cette terre appartient aujourd'hui à Napoléon Marcotte, rang 3, lot 7, cadastre 180.

Jean-Baptiste Ouellet mourut à Victoriaville, le 13 avril 1864, et fut inhumé à Saint-Christophe le lendemain. Il était alors veuf et âgé de 92 ans. Son fils Moïse, né à Saint-Gervais en 1823, se maria le 6 août 1850, à Saint-Norbert, à Emélie Paquin, fille de Antoine Paquin et de Rosalie Barrette, de Saint-Norbert.

En 1852, Moïse Ouellet était propriétaire de la terre de son père et la vendit à Pierre Bourbeau-Beauchesne. Moïse Ouellet mourut à Saint-Médard, dans le Canton de Warwick, le 12 octobre 1877, âgé de 54 ans. Emélie Paquin était morte au même endroit, le 30 avril 1877, âgée de 53 ans. Une des filles de Moïse Ouellet et de Emélie Paquin, Emélie, baptisée à Saint-Christophe le 6 juillet 1851, se maria aux Etats-Unis à Joachim Paradis, fils de Joachim Paradis et de Marcelline Tardif, de Saint-Médard, dans le Canton de Warwick.

Emélie Ouellet mourut à Saint-Médard et y fut inhumée le 11 octobre 1880, âgée de 29 ans.

Joachim Paradis demeure actuellement à Minneapolis, Minnesota.

CHARLES-EDOUARD GOSSELIN

Charles-Edouard Gosselin, fils de Nicolas Gosselin et de Félicité Nadeau, naquit à Saint-Gervais, comté de Bellechasse, vers 1789. En 1836 ou 1837, il vint s'établir sur le côté nord de la rivière Nicolet, au confluent de la petite rivière qui porte son nom. Le 13 février 1838, il épousa, dans la chapelle de la rivière Bécancour, dans le canton

de Blandford, Marie Ouellet, fille de Jean-Baptiste Ouellet et de Marguerite Roy-Mazeret, d'Arthabaska. Ce fut le premier mariage célébré dans les Bois-Francs.

Charles-Edouard Ouellet fut inhumé à Saint-Christophe, le 30 juillet 1852, âgé de 53 ans.

Sa terre appartient aujourd'hui à Joseph Maheu, rang 3, lot 7, cadastre 180. Devenue veuve, Marie Ouellet épousa, en secondes noces, à Saint-Christophe, Jean Tardif, veuf de Adéline Leblanc, de Saint-Norbert.

Marie Ouellet fut inhumée à Victoriaville le 11 octobre 1872, âgée de 54 ans.

ANTOINE BARIL (1)

Antoine Baril, fils de Antoine Baril et de Marguerite Mailhot-Boisclair, fut baptisé le 20 avril 1805, à Saint-Pierre les Becquets, où il se maria, en premières noces, le 8 novembre 1831, à Tharsile Pepin, fille de Michel Pepin, et de Françoise Lanneville.

Antoine Baril arriva dans les Bois-Francs vers 1840. Il bâtit un moulin à scie sur la rivière Nicolet, à quelques arpents du Mont Christo. Ce fut Antoine Baril qui fit, à Victoriaville, le premier barrage sur la rivière Nicolet. Tharsile Pepin décéda à Saint-Christophe le 25 juin 1870, âgée de 60 ans. En secondes noces, Antoine Baril épousa, à Saint-Grégoire, Marie Parenteau. Après la mort de son mari, celle-ci retourna à St-Grégoire, où elle mourut.

Antoine Baril fut inhumé à Saint-Christophe le 14 avril 1884. Il était le père de Thomas Baril, marié en premières noces, à Saint-Christophe, le 1er février 1853,

---

(1) Généalogie, Tome II, page 365.



Au centre François D'Assise Baril.—De gauche à droite Moïse Fournier, Olivier Nault, Anthime Lemieux et Exélie Fournier

à Léocadie Beauchesne, fille de François Beauchesne et de Reine Toutant. En secondes noces, il épousa, à Saint-Christophe, le 6 avril 1863, Euphémie Gagnon, domiciliée à Saint-Christophe, fille de Prudent Gagnon et de Josette Ouellet, de l'Islet.

Thomas Baril mourut à Saint-Christophe le 12 avril 1907, âgé de 74 ans.

Euphémie Gagnon mourut à Saint-Christophe le 28 mai 1923, âgée de 83 ans.

MOISE HEBERT-FOURNIER

Moïse Hébert-Fournier, fils de François Hébert-Fournier et de Marie Duclos-Carignan, naquit à Gentilly, le 1er février 1815, et fut baptisé à Saint-Pierre les Becquets, le même jour.

Le 4 février 1834, il épousa, à Saint-Pierre, Olive Nault, baptisée le 8 février 1815, fille de Julien Nault et de Marguerite Lallier-Marche-à-terre. Au printemps de 1845, Moïse Fournier prit le chemin des Bois-Francs. Il séjourna deux ans dans le canton de Stanfold, et, en 1847, il vint résider au Mont Christo, sur le lot 5 du 4ième rang du Canton d'Arthabaska. Sa cabane était à l'endroit où est aujourd'hui la maison de Raymond Ouellet.

En 1849, Moïse Fournier vendit sa terre à François Bourbeau-Beauchesne, de Gentilly.

En 1852, Moïse Fournier est cultivateur dans le rang appelé " Chicago ".

Après un assez court séjour à cet endroit, il alla se fixer sur le territoire de la future paroisse de Sainte-Victoire. C'est là qu'il mourut le 19 juin 1869.

Son épouse, Olive Nault, fut inhumée au même endroit, le 26 mai 1880.

Exélie, (Exélire), fille de Moïse Fournier et de Olive Nault, naquit dans le canton de Stanfold, le 18 mai 1845, et y fut baptisée le lendemain.

Le 25 février 1864, Exélie Fournier épousa, à Saint-Christophe, Anthime Lemieux, fils de Amable Lemieux et de Angèle Guillemette. Anthime Lemieux mourut à Sainte-Victoire le 24 octobre 1916, âgé de 82 ans. Dame veuve Anthime Lemieux demeure actuellement à Victoriaville.

PHILIPPE NAPOLEON LEMIEUX

Philippe-Napoléon Lemieux, fils de Anthime Lemieux et de Exélie Fournier, naquit à Sainte-Victoire d'Arthabaska, le 4 janvier 1871, et il y décéda le 27 juillet 1923.

Alphonsine Fournier, veuve de Philippe Napoléon Lemieux, demeure actuellement à Victoriaville.

Père et mère de Albert Lemieux, né à Victoriaville le 23 février 1899, actuellement rendu à Plessisville.

Albert Lemieux est né poète. Sa muse est véritablement agréable à entendre. Il est l'auteur de plusieurs sonnets sur les Bois-Francs. Ils sont encore inédits. Espérons qu'ils seront publiés avant longtemps.

Albert Lemieux, qui s'intéresse beaucoup à notre histoire régionale, a bien voulu nous gratifier de deux jolies poésies. L'une, nous l'avons vu, chante l'antique chapelle de Saint-Louis, bâtie en 1835 par Charles Héon. L'autre poésie, notre poète l'a dédiée à la pieuse mémoire de ses aïeux.



M. ET MME NAPOLEON LEMIEUX

A MES AIEUX

Pour chanter et bénir la tâche humanitaire
Dont le rêve soutint vos bras de laboureurs,
Pour dire la beauté du petit coin de terre
Qui respira la sève et l'amour de vos cœurs,

Pour sauver de l'oubli l'exemple salutaire
Que suscitent toujours vos gestes créateurs,
Pour y puiser avec la force nécessaire
Les sereines vertus qui font les vrais lutteurs ;

J'ai voulu célébrer en des strophes pieuses
La sublime grandeur des œuvres glorieuses
Qui marquèrent l'essor des Bois-Francs de jadis.

Or, songeant d'imprimer en nous votre mémoire,
J'ai fait, avec ferveur, ces vers à votre gloire
Et vous les offre ainsi qu'un levain de maïs.

ALBERT LEMIEUX.

FRANÇOIS D'ASSISE BARIL

François d'Assise Baril, fils de Louis Baril et de Scholastique Petit, fut baptisé à Saint-Pierre les Becquets, le 2 septembre 1816. Il s'y maria le 13 octobre 1835 à Sophie Nault, fille de Julien Nault et de Marguerite Lallier-Marche-à-terre, baptisée à Saint-Pierre le 6 mars 1813. François d'Assise Baril vint dans les Bois-Francs dans les mêmes temps que son beau-frère, Moïse Fournier. Il résida d'abord quelques années dans les Pointes de Bulstrode, et, en 1848, il vint résider à Saint-Christophe, à l'endroit où est aujourd'hui le magasin Ouellet.

François d'Assise Baril fut un des premiers chantres et marguilliers de Saint-Christophe. Il était aussi huissier.

Il mourut à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 21 mai 1906, âgé de près de 90 ans.

ELIZEE MARTEL

Elizée Martel, fils de Laurent Martel et de Mélanie Desrochers, naquit, le 23 janvier 1821, à Sainte-Croix de Lotbinière. A la fin de février 1843, il quitta, en compagnie de son futur beau-frère, Isaïe Pouliot, la paroisse natale et se dirigea vers les Bois-Francs. Nos deux voyageurs arrivèrent au Mont Christo le 1er mars. C'était à trois arpents environ du chemin provincial, en arrière de l'église actuelle, que Elizée Martel, aidé de son compagnon, commença le défrichement de la terre qu'il avait choisie. Les premiers arbres abattus, il se bâtit une maison de 18 pieds carrés. Le printemps, l'été et l'automne furent employés au défrichement. Nos deux colons retournèrent à Sainte-Croix, revoir les parents et les amis, au jour de l'An suivant.

Elizée Martel avait alors décidé de se marier avec Marie Pouliot, fille de Charles Pouliot et de Madeleine Boucher. Au cours du voyage, qui était long et pénible, Elizée Martel fut pris de fatigue. Il pouvait à peine marcher, et il restait encore une certaine distance à parcourir. Alors Isaïe Pouliot dit à Elizée: " Pense à Marie, ça va te donner du courage." Ce conseil produisit l'effet espéré. Nos deux voyageurs, bien fatigués, arrivèrent enfin chez les parents et les amis, heureux de les revoir après une si longue absence.



M. ALBERT LEMIEUX

Elizée Martel ne fut pas lent à faire visite à Marie et à lui faire part du but principal de son voyage. Consentir à épouser un homme établi si loin dans la forêt demandait un courage héroïque. Mais Marie Pouliot était une de ces femmes fortes qu'on ne trouve qu'aux extrémités de la terre. Elle n'hésite pas, sa détermination est prise : elle ira partager les labeurs, les ennuis, les privations ce celui que le Seigneur lui destine.

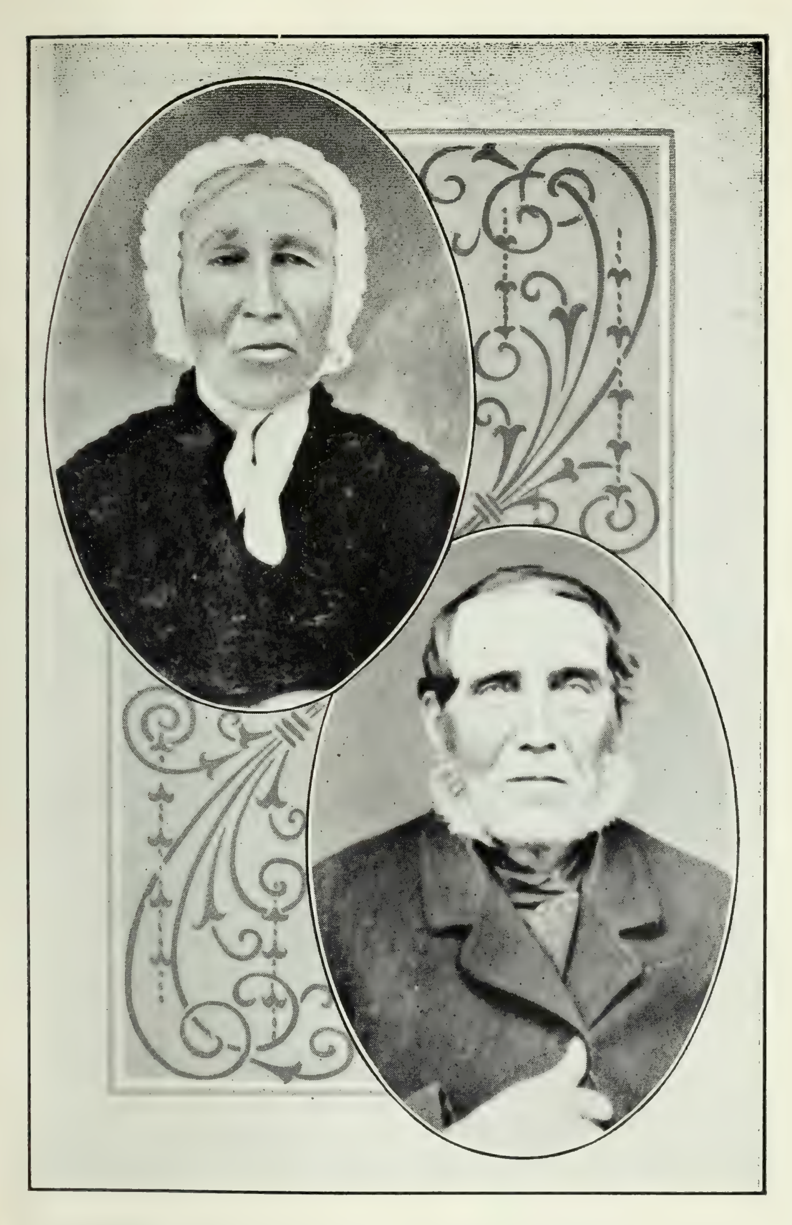
Le 10 janvier 1844, le vénérable Curé de Sainte-Croix, Monsieur J.-Bte Potvin, bénissait leur union et demandait au Ciel de les récompenser au centuple, et de répandre, en abondance, ses bienfaits sur leur généreuse et patriotique entreprise. Quelques semaines se passèrent à visiter les parents et les amis, et il fallut songer à prendre le chemin du Mont Christo. Au départ, d'abondantes larmes coulèrent des yeux de tous, mais l'homme courageux et la femme forte savent vaincre la nature en présence du devoir. Voilà les nouveaux mariés installés dans leur maisonnette, bâtie sur le versant sud du Mont Christo, à trois arpents environ du chemin provincial. Le travail sera de tous les jours, la nourriture souvent peu appétissante, dans les premières années, la vie bien monotone, les visiteurs peu nombreux. Pendant les soirées, on parlera avec attendrissement, quelques fois les larmes aux yeux, des parents et des amis de là-bas. Le dimanche sera un jour bien ennuyeux, privés du bonheur d'aller à l'église paroissiale, de s'entretenir avec les parents, les amis et les connaissances. La récitation du chapelet sera l'unique consolation des pauvres exilés. Quelle vie de sacrifices et d'abnégation ! Il fallait plus que du courage pour supporter tout ce cortège de misères et de souffrances, il fallait de l'héroïsme.

Ils eurent huit enfants : 4 garçons et 4 filles.

A la fin de juillet 1849, le missionnaire du canton d'Arthabaska vint dire la première messe au Mont Christo. La maison d'Elizée Martel fut transformée pour cette solennité en chapelle, et, pendant trois jours consécutifs, le prêtre y offrit le saint Sacrifice de la Messe. Une table recouverte d'une nappe blanche servait d'autel, et le luminaire consistait en deux chandelles de suif. Le servant de messe était Louis Béland-Provencher. Marie Pouliot, malade depuis assez longtemps, eut le bonheur de faire sa communion pascale pendant ces jours de mission.

Le but de cette visite aux colons de la montagne était d'aviser aux moyens à prendre pour mettre à exécution un décret de l'Evêque de Québec, en date du 18 mai 1848, autorisant la construction d'une chapelle au Mont Christo. Cette demande n'était pas approuvée de tout le monde. Les colons du rang des Bras et des environs y étaient fortement opposés. Voici comment Monseigneur Suzor, dans ses " notes sur Saint-Christophe ", a relaté cet incident religieux, dont les anciens ont encore bonne mémoire. " Il y a, dit-il, dans l'histoire des paroisses, des circonstances que j'appellerai critiques parce qu'elles troublent le bonheur de ceux qui les composent et en ralentissent les progrès. Ce n'est pas que, de leur nature, elles soient propres à produire ces résultats, mais elles en deviennent telles par la méchanceté de certains esprits artificieux qui ne cherchent qu'à neutraliser l'action de ceux qui ont reçu la mission de gouverner.

" Or, parmi ces circonstances, je compte celle du changement de place d'une chapelle devenue nécessaire dans une localité. S'agit-il d'effectuer cette translation, vous voyez surgir un certain nombre de personnes qui ne veu-



ELISEE MARTEL et son épouse, MARIE POULIOT

lent entendre aucune raison, et s'abstinent à faire une opposition malheureusement trop féconde en fâcheux résultats.

" Je suis arrivé à cette époque critique de la paroisse de Saint-Christophe."

En 1848, il y avait, sur les territoires de Saint-Christophe et de Sainte-Victoire, environ 80 familles dont 45 environ sur le territoire de Saint-Christophe.

La chapelle des Bras, bâtie en 1843, était devenue trop petite, il fallait donc songer à en bâtir une nouvelle, et dans un endroit plus avantageux pour la majorité de la population. Monsieur Moïse Duguay, alors missionnaire du canton d'Arthabaska, résidait à Saint-Norbert, faisant la mission à peu près tous les mois dans la chapelle des Bras. Au mois de février 1849, Monsieur Duguay assembla les intéressés et leur parla du projet de bâtir une nouvelle chapelle. Il y eut des opposants, mais, séance tenante, on adressa une requête à Monseigneur l'Evêque pour lui demander la permission de bâtir une chapelle, une sacristie et un presbytère, à l'endroit qu'il jugerait à propos de désigner. Sa Grandeur ayant reçu la dite requête, chargea Monsieur Antoine Racine, alors Curé de Saint-Eusèbe de Stanfold, d'en vérifier les allégués et de lui faire justice. Voici la copie de la Commission qui lui fut adressée :

"JOSEPH SIGNAY, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Québec.

" Attendu qu'il nous a été représenté que les fidèles de la mission de Saint-Christophe désirent construire une chapelle, une sacristie, un logement pour le prêtre desservant et un cimetière, nous avons nommé un député, nommons et députons Monsieur Antoine Racine, Curé de

Saint-Eusèbe de Stanfold, à l'effet de se transporter sur les lieux, après avertissements préalables, de vérifier si la majorité des intéressés désire procéder aux dites constructions, et ce vérifié de fixer la place et de déterminer les dimensions principales des dits chapelle, sacristie et logement pour le prêtre desservant, et cimetière, enfin de dresser un procès-verbal, qui nous sera référé, pour être par nous réglé ce que de droit.

" Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing de notre secrétaire, le vingt-neuf de mars mil huit cent quarante-neuf.

† **JOS. Archevêque de Québec.**

Par Monseigneur

C. F. CAZEAU, Ptre Sec."

Le 17 avril de la même année, Monsieur Racine, après les avis requis par la loi, se transporta sur les lieux, entendit les raisons de part et d'autre, et après avoir pesé mûrement les choses, se décida à changer la chapelle de place et à la marquer sur le quatrième lot du 3ième rang d'Arthabaska, sur le chemin provincial, c'est-à-dire à soixante et dix arpents environ de l'endroit où se trouvait la chapelle bâtie en 1843 et sur la terre occupée par Olivier Héroux, comme il appert par le décret ci-dessous de Monseigneur l'Evêque, qui approuva l'opération de son député.

"JOSEPH SIGNAY, par la miséricorde de Dieu et la grâce du Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Québec.

A tous ceux que les présentes verront, savoir faisons que, vu le procès-verbal, en date du 17 avril dernier, de Monsieur Antoine Racine, Curé de Saint-Eusèbe de Stan-

fold, par nous député dans la mission de Saint-Christophe d'Arthabaska, pour ce qui concerne l'érection d'une nouvelle chapelle dans la dite mission, nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1o Il sera bâti dans la dite mission de Saint-Christophe d'Arthabaska, sur la terre occupée par le Sieur Olivier Héroux, à environ cinquante pieds du chemin provincial, une nouvelle chapelle qui n'aura pas moins de cent pieds de longueur, quarante-cinq de largeur, et environ vingt-quatre de hauteur au-dessus des lambourdes, avec des chapelles saillantes et latérales, le tout pris de dedans en dedans, et à mesure française.

2o L'on ne procèdera à la bâtisse du dit édifice que lorsqu'un plan d'icelui aura été par nous approuvé.

3o Il sera bâti en même lieu, à environ soixante pieds au nord-est de la dite église, un presbytère en bois sur un solage de pierres, qui n'aura pas moins de trente-six pieds de longueur, trente de largeur et treize de hauteur au-dessus des lambourdes, le tout pris de dedans en dedans, et à mesure française.

4o Avant de procéder à la bâtisse des dits édifices, on acquerra, par un acte en bonne forme, le terrain sur lequel ils seront construits, lequel terrain n'aura pas moins de huit arpents en superficie, dont deux et demi de front, s'il est possible.

Donné à Québec, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing de notre secrétaire, le dix-huit de mai mil huit cent quarante-neuf.

† JOS. Archevêque de Québec.

Par Monseigneur

ED. LANGEVIN, Ptre Sec."

Monseigneur l'Evêque avait exigé, comme il le fait encore, qu'on lui assurât un terrain de huit acres au moins, pour y asseoir les bâtisses nécessaires au culte et au logement du prêtre. C'est pour correspondre aux désirs de Sa Grandeur qu'on présenta, la veille de l'assemblée, au député, l'acte suivant, sous seing privé, qui lui garantissait la propriété du terrain demandé, si toutefois il le choisissait pour y bâtir la chapelle.

" Nous soussignés, garantissons à l'autorité ecclésiastique la propriété de huit acres de terre sur le lot No. 4 du troisième rang d'Arthabaska, pour y ériger une chapelle et ses dépendances. Nous nous portons, de plus, responsables pour le prix du dit terrain, et lui en assurons la possession exempte de tout trouble quelconque pour l'objet ci-dessus mentionné.

(Signé) JAMES GOODHUE, Jr
" CHARLES PRINCE.
" LOUIS GARNEAU.

La grande question qui avait été l'objet de tant de conversations était donc définitivement réglée. Il fallait bâtir. Monsieur Duguay réunit, en conséquence, nos vaillants défricheurs et s'entendit avec eux sur la manière la plus expéditive et en même temps la moins onéreuse d'exécuter les ordres de leurs supérieurs ecclésiastiques. Après plusieurs pourparlers, il fut décidé que l'on commencerait à construire immédiatement un presbytère qui servirait au culte pendant quelque temps, et qu'on bâtirait ensuite une chapelle et une sacristie. Je dois dire ici qu'il rencontra la meilleure volonté du monde dans le plus grand nombre des colons, qui promirent d'être à leur poste au premier signal donné.

A la fin de juillet 1849, Monsieur Duguay vint au Mont Christo, pour commencer les travaux d'un presbytère-chapelle. Après la messe du premier jour de mission, il annonça donc aux assistants qu'il était venu pour faire exécuter les ordres de l'Evêque, qui voulait un presbytère pour servir de chapelle en attendant mieux.

Il avait à peine fini de parler que, selon le récit de Mgr P. H. Suzor, chacun prenait le bois, la hache en main et l'espérance dans l'âme, le courage dans le cœur, car il faut dire que le Canadien est un homme de foi, qui aime sincèrement sa religion et son Dieu. Le missionnaire ne fut pas lent à les rejoindre à l'ouvrage et les choses allèrent si bien, qu'en moins de deux jours on voyait sur la place les matériaux nécessaires à la bâtisse projetée. Le troisième jour elle était debout, à la grande satisfaction de tout le monde.

Le lecteur aimera sans doute à connaître les noms de ces braves qui déployèrent, en cette circonstance, une si louable énergie. Par bonheur, je puis répondre à ses désirs, je les ai dans une lettre que m'écrivait, il n'y a pas longtemps, un ami de la colonisation qui prit connaissance du fait que je rapporte ici.

" Parmi tous ceux qui travaillèrent avec zèle à la construction du presbytère-chapelle, j'ai beaucoup de plaisir à vous citer les noms de Antoine Baril, Eustache Baril, Louis Garneau, Charles Beauchesne, Isaïe Pouliot. Elizée Martel, qui se montrèrent aussi généreux que leurs moyens le leur premettaient. Je dois vous signaler, en particulier, l'extrême libéralité de Monsieur James Goodhue, qui voulut bien se faire entrer dans la répartition comme les catholi-

ques, et demanda qu'on lui donnât à faire autant de grands morceaux de bois que les autres en avaient de petits. Lorsqu'il fut question de tailler et de lever la bâtisse, il fut un des premiers rendus sur la place, avec un homme, un cheval et une paire de bœufs, et ne la quitta que lorsque l'ouvrage fut fini. Ce fut lui encore qui fixa la première cheville ; il fut tellement sensible à la politesse qu'on lui faisait en cette occasion, qu'il fit don de toutes les vitres et du clou nécessaires pour le presbytère-chapelle. Plus tard, comme on présentait à sa dame le bouquet qui devait servir de couronnement aux travaux déjà faits, il ajouta à toutes ses générosités une somme de douze piastres pour les faire continuer."

Comme on le voit, les choses allaient grand train. En moins de trois jours le presbytère-chapelle était debout, et, comme on voulait le mettre logeable au plus tôt, Moïse Fournier s'engagea à le couvrir pour le prix et somme de trente-quatre piastres.

Le 2 août 1849, Monseigneur l'Archevêque de Québec écrivait la lettre suivante à M. Moïse Duguay.

Monsieur,

Aussitôt qu'il sera possible d'offrir le Saint Sacrifice de la Messe dans le nouveau presbytère-chapelle de Saint-Christophe, vous aurez soin d'y faire transporter tous les ornements, vases sacrés, linges et autres articles nécessaires au culte, qui se trouvent dans la chapelle actuelle. Mais, comme vous pourriez rencontrer de l'opposition de la part des mécontents du lieu, vous aurez préalablement la précaution de faire une assemblée des marguilliers dans

laquelle cette translation sera décidée. J'espère que vous n'éprouverez pas grand obstacle à régler cette petite difficulté.

Je suis bien cordialement, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

† JOS. Archevêque de Québec.

En conséquence, une assemblée des marguilliers fut convoquée. En voici le procès-verbal, tel que couché dans le livre des délibérations des missions.

A une assemblée des marguilliers de Saint-Christophe il a été décidé, d'après le consentement de la majorité des marguilliers présents à la dite assemblée, qu'ils consentaient et désiraient que tous les effets appartenant à la mission de Saint-Christophe fussent transportés au nouveau presbytère-chapelle.

(Signé) LOUIS GARNEAU,
" FRANÇOIS PROVENCHER,
" EUSTACHE BARIL,
" LOUIS PROVENCHER,
" F. D. BARIL,
" M. DUGUAY, Ptre.

Au mois d'octobre 1849, M. Moïse Duguay fit la bénédiction du presbytère-chapelle. Les colons des environs de la chapelle des Bras furent bien chagrins de ce changement et du transport des effets du culte de leur chapelle au presbytère-chapelle de la montagne. Les uns se soumirent en bons catholiques, mais d'autres se montrèrent récalcitrants, entêtés. Quelques-uns se permirent d'enlever, à la faveur de la nuit, le chemin de la croix qui avait été installé dans le presbytère-chapelle. La cause fut portée devant les tribunaux des Trois-Rivières et finalement le chemin de

la croix fut de nouveau installé au Mont Christo. Nous le voyons aujourd'hui dans la sacristie de l'église paroissiale. Il date de 1847.

En 1852, Elizée Martel descendait sa maison sur le chemin provincial, à l'endroit où est aujourd'hui F. X. Labbé, rang 3, lot 4, cadastre 62. Il occupa pendant 52 ans la terre sur laquelle il avait abattu le premier arbre, le 1er mars 1843. Il fut inhumé à Saint-Christophe le 10 mai 1895.

Son épouse, Marie Pouliot, baptisée à Saint-Antoine de Tilly, le 1er mars 1815, avait été inhumée à Saint-Christophe, le 9 janvier 1894.

Elizée Martel et Marie Pouliot étaient le grand-père et la grand'mère des Révérends Pères Oblats Georges-Etienne et Louis-Philippe Martel, fils de Xénophon-Alphonse Martel et de Emma Béliveau, fille de Pierre Zoël Béliveau et de Sara Gagnon.

ISAIE POULIOT

Isaïe Pouliot, fils de Charles Pouliot et de Madeleine Boucher, naquit à Saint-Antoine de Tilly, vers 1820. En 1843, il vint au Mont Christo avec Elizée Martel et se fixa sur le rang 3, lot 3, cadastre 35, où il se bâtit une petite maison. Le 7 janvier 1846, il épousa Léocadie Roberge, domiciliée à Saint-Christophe, fille de Jean-Baptiste Roberge et de Marie-Anne Durand, de Gentilly. Isaïe Pouliot fut secrétaire des Ecoles pendant plusieurs années. Il fut inhumé à Saint-Christophe le 28 novembre 1898, âgé de 78 ans ; son épouse, Léocadie Roberge, fut inhumée le 21 février 1902, âgée de 80 ans.

EDOUARD POULIOT

Edouard Pouliot, frère de Isaïe, naquit à Saint-Antoine de Tilly, vers 1822. Il vint d'abord au Mont Christo en 1844. A la mort de son père, il fut obligé de retourner à Sainte-Croix, pour quelque temps. En 1848, il était encore célibataire et habitait une maison bâtie sur la terre voisine de son frère, Isaïe. Le 2 août 1849, il épousa Zoé Beauchesne, fille de Charles Beauchesne et de Marguerite Levasseur. Zoé Beauchesne mourut à Saint-Albert de Warwick, le 12 mars 1884, et fut inhumée à Saint-Christophe. Edouard Pouliot mourut à Victoriaville, le 16 juillet 1913, âgé de 91 ans. Il fut inhumé à Victoriaville.

AMBROISE BELANGER

Ambroise Bélanger, fils de Charles Bélanger et de Marguerite Bergeron, naquit à Saint-Jean des Chaillons, le 15 décembre 1802, et fut baptisé le même jour à Saint-Pierre les Becquets. Le 28 janvier 1834, il est fermier à Saint-Grégoire et se marie à Marie-Anne Desrosiers-D'Argy, fille de Louis Desrosiers-D'Argy et de Angéline Grondin.

En 1844, Ambroise Bélanger laissa Saint-Grégoire et vint se fixer sur le côté nord de la rivière Nicolet, sur la terre actuelle de Pierre Maheu, rang 3, lot 3, cadastre 150. C'est là qu'il était en 1848, logeant dans une cabane en bois rond. Après 1848, il vint résider sur le côté sud du chemin allant à Victoriaville, vis-à-vis Ambroise Girouard, et ouvrit un petit magasin de sucreries et de bière d'épinette. Plus tard, nous retrouvons Ambroise Bélanger tenant un petit magasin de sucreries et de bière d'épinette

dans une maison bâtie à l'endroit où est aujourd'hui l'Imprimerie de " L'Union des Cantons de l'Est ". Ambroise Bélanger mourut à Saint-Christophe le 11 avril 1864, et Marie Desrosiers-D'Argy le 12 janvier 1870, âgée de 67 ans et trois mois. Jules Bélanger, leur fils aîné, baptisé à Saint-Grégoire, le 29 septembre 1836, épousa, le 11 janvier 1859, à Saint-Christophe, Louise Bourbeau-Beauchesne, fille de Pierre Bourbeau-Beauchesne et de Archange Montambault.

Louise Beauchesne mourut à Saint-Paul le 20 décembre 1870, et fut inhumée le 22 à Saint-Christophe, âgée de 36 ans.

Le 17 avril 1871, Jules Bélanger épousa, en secondes noces, à Saint-Paul, Angèle Compagna, fille de Etienne Compagna et de Marguerite Fournier. Le 3 octobre 1871, Jules Bélanger, âgé de 35 ans, décéda à Saint-Paul et fut inhumé à Saint-Christophe le 6 suivant.

Le 8 octobre 1872, Angèle Compagna convola, en secondes noces, à Saint-Christophe, avec Joseph Beaudet, fils de Godefroy Beaudet, huissier, et de Angèle Blais.

Joseph Beaudet mourut à Saint-Christophe le 28 juin 1912, âgé de 71 ans et 8 mois, né à Gentilly le 9 novembre 1840.

Angèle Compagna naquit à Saint-Isidore de Dorchester, le 14 mai 1846. Elle avait 7 ans quand son père vint demeurer à Saint-Norbert, en 1853. Elle demeure actuellement à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Godefroy Beaudet, huissier, mourut à Saint-Christophe, le 3 novembre 1882, âgé de 64 ans. Son épouse, Angèle Blais, fille de Pierre Blais et de Angèle Mailhot, mourut le 17 novembre 1863, âgée de 65 ans. Elle pesait

près de 400 livres, la moitié de la pesanteur de son grand-oncle, Modeste Mailhot-Leblond.

Modeste Mailhot, surnommé le géant canadien, avait huit pieds et deux pouces de hauteur et sept pieds de grosseur. A une certaine époque de sa vie, il pesait près de 800 livres. A sa mort il pesait encore 619½ livres (1).

Louise Bélanger, fille de Ambroise Bélanger et de Marie Desrosiers-D'Argy, baptisée à Saint-Grégoire le 27 juillet 1840, avait quatre ans quand ses parents montèrent dans les Bois-Francs. Elle se maria à Saint-Christophe le 13 septembre 1859, à Moïse Couture, domicilié à Saint-Christophe, fils de Dominique Couture et de Anastasie Hince, de Saint-Jean-Chrysostome.

Louise Bélanger mourut à Saint-Christophe le 30 avril 1918, et Moïse Couture le 14 mars 1920, le père et la mère de Albert Couture, marié à Saint-Christophe, le 18 septembre 1882, à Eugénie Pepin, fille de Eugène Pepin et de Domithilde Tousignant.

ALEXANDRE BIRON

Alexandre Biron était originaire de Sainte-Croix. En premières noces, il avait épousé Cécile Laroche, sœur de Jean-Baptiste Laroche, et en secondes noces, Léocadie Frenette. Il arriva à Saint-Christophe vers 1844. En 1848, il habitait une cabane située sur le côté sud de la rivière Nicolet, sur la terre appartenant à Patrick Brochu, fils, rang 3, lot 6, cadastre 173. Il fut inhumé à Saint-Christophe le 18 mars 1872, âgé de 62 ans.

---

(1) Modeste Mailhot était l'arrière-grand-oncle de l'Auteur de "L'HISTOIRE DES BOIS-FRANCS".

François (France) Biron, aujourd'hui résidant à l'Hôtel-Dieu, est le fils de Alexandre Biron et de Cécile Laroche, et naquit à Sainte-Croix, le 16 mai 1840.

Le 12 janvier 1864, il épousa, à Saint-Paul, Clarisse Langlois, fille de Gabriel Langlois et de Louise Houde, de Saint-Paul.

Clarisse Langlois est décédée à Saint-Paul, le 17 septembre 1905. Elle était née à Sainte-Croix le 24 août 1839.

JEAN-BAPTISTE BERGERON (fils)

Jean-Baptiste Bergeron était originaire de Sainte-Croix, où il naquit vers 1818. En 1844, il se maria, à Saint-Antoine de Tilly, à Flavie Desruisseaux, née vers 1821. Cinq semaines après leur mariage, ils prennent la route des Bois-Francs. Ils abattirent les premiers arbres sur la terre occupée aujourd'hui par Hector Beauchesne, rang 4, lot 4, cadastre 205, et se construisirent une petite maison.

Jean-Baptiste Bergeron mourut à Saint-Christophe le 16 avril 1912. Il était âgé de 94 ans. Son épouse avait été enterrée le 29 juin 1901. Elle était âgée de 80 ans.

Ils étaient les père et mère de Xavier-Philias Bergeron, né à Saint-Christophe le 15 février 1846, et baptisé à Saint-Norbert le 22 du même mois ; marié, à Saint-Christophe, le 31 janvier 1871, à Lumina Bergeron, fille de Rémi Bergeron et de Louise Croteau.

Philias Bergeron mourut à Saint-Christophe le 18 mars 1921. Philias Bergeron était le père de William et Albert Bergeron, de la ville d'Arthabaska.

JEAN-BAPTISTE BERGERON (père)

Jean-Baptiste Bergeron, père, né vers 1784, vint s'établir près de son fils vers 1846. Il était alors marié en secondes noces à Louise Coulombe, qu'il avait épousée à Sainte-Croix, vers 1834. Il mourut subitement, à Saint-Paul, chez son garçon, Irénée Bergeron, et fut inhumé à Saint-Christophe, le 18 avril 1864, âgé de 80 ans. Son épouse, Louise Coulombe, fut inhumée à Saint-Paul, le 21 mars 1881, âgée de 72 ans. Irénée Bergeron fut inhumé à Saint-Paul, le 21 février 1923, âgé de 84 ans et 10 mois. Il était veuf de Odile Tanguay.

ANSELME POUDRIER

Anselme Poudrier était célibataire en 1848, et occupait la terre appartenant aujourd'hui à Charles Roux, rang 4, lot 4, cadastre 206. Vers 1851, il épousa Adèle Laliberté. En 1854, il était encore à Saint-Christophe. Cette famille émigra au Lac d'Halifax.

JEAN-BAPTISTE LAROCHE

Jean-Baptiste Laroche naquit à Sainte-Croix, vers 1810. Vers 1836, il épousa Adélaïde Biron. En 1848, la famille se composait de 6 ou 7 enfants. Il était propriétaire de la terre appartenant aujourd'hui aux Sœurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Sa maison a été démolie et remplacée, du temps de Alexis Lavigne, vers 1865. La glacière des Sœurs de l'Hôtel-Dieu est la maison bâtie par Alexis Lavigne.

Jean-Baptiste Laroche était menuisier. Ce fut lui

qui construisit la première église de Saint-Christophe, en 1851. Il fut aussi le deuxième bedeau de Saint-Christophe. Il mourut à Arthabaska, le 7 mars 1873, âgé de 63 ans.

MARCEL BERNIER

Marcel Bernier naquit à Lotbinière vers 1802, et s'y maria, vers 1828, à Justine Modeste Abel. Ils eurent 14 enfants. Cette famille arriva dans les Bois-Francs en 1843. Gustave Verville est aujourd'hui propriétaire de la terre sur laquelle Marcel Bernier avait abattu le premier arbre et s'y était bâti une cabane, rang 4, lot 4, cadastre 299-300.

Marcel Bernier mourut à Arthabaska, le 25 mai 1878, âgé de 76 ans. Son épouse mourut aux Etats-Unis. Le fils aîné de Marcel Bernier, Blaise, naquit vers 1830, à Lotbinière.

Le 6 janvier 1866, il épousa, à Arthabaska, Philomène Couture, fille de Pierre Couture et de Marguerite Sylvain, originaire de Sainte-Marie de Beauce. Blaise Bernier mourut à Saint-Christophe le 13 mars 1907, âgé de 77 ans. Philomène Couture, née vers 1846, demeure actuellement à Québec avec sa fille, Mme Joseph Picard.

MANASSES HAMEL

Manasses Hamel, surnommé Jean Louis, était le fils de François Hamel et de Marie Hamel, de Lotbinière. C'est vers 1845 que Manasses Hamel, alors garçon, vint commencer à défricher la terre occupée aujourd'hui par Willie Trottier, rang 4, lot 8, cadastre 297-98.

Le 6 février 1854, il se maria, à Stanfold, à Eliza Bernier, fille de Marcel Bernier et de Justine Modeste Abel. Ils étaient alors tous deux résidants à Saint-Christophe. Manasses Hamel et Eliza Bernier sont décédés aux Etats-Unis.

CHARLES OLIVIER HEROUX

Charles-Olivier Héroux était le fils de Pierre Héroux et de Marie-Louise Loranger, d'Yamachiche.

Le 6 février 1843, lors de son mariage, à Saint-Grégoire, avec M. Marguerite Hébert, fille de Raphaël Hébert et de Marie-Thérèse Fauteux, Olivier Héroux était résidant dans le Canton de Warwick. En 1848, il occupait une cabane bâtie à l'endroit où est actuellement le Couvent des Dames de la Congrégation. C'est sur sa terre que fut bâtie la première église, en 1851. Charles-Olivier Héroux passa les dernières années de sa vie à la Baie-du-Febvre, comté d'Yamaska, où il mourut le 15 avril 1900, âgé de 83 ans. Son épouse, Marguerite Hébert, était décédée depuis plusieurs années.

Charles-Olivier Héroux était l'oncle de M. l'abbé J. N. Héroux, deuxième curé de Saint-Christophe.

JACQUES CROTEAU

Jacques Croteau, fils de Jacques Croteau et de Thérèse Côté, de Lotbinière, né vers 1808. Il commença vers 1845 à défricher la terre actuelle de Louis Filteau, rang 3, lot 3, cadastre 32. Le 25 janvier 1848, il épousa, à Saint-Norbert, Marie-Anne Provencher, fille de François

Provencher et de Angélique Bourbeau, de Saint-Norbert, baptisée à Bécancour, vers 1829. Sur leurs vieux jours, ils allèrent demeurer avec leurs enfants à Lawrence. Jacques Croteau mourut en 1887 et Marie-Anne Provencher en 1893.

C'était le grand-père et la grand'mère de la Sœur Marguerite-Marie, de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

EVANGELISTE RIVARD-LAVIGNE (Fanfan)

Evangéliste Rivard-Lavigne, fils de Joseph Rivard-Lavigne et de Marie-Anne Poisson, fut baptisé, à Gentilly, le 22 septembre 1812. Il se maria en premières noces à Marie-Louise Chandonnais, laquelle fut inhumée à Gentilly, le 2 janvier 1840, âgée de 20 ans. En secondes noces il se maria, à Bécancour, le 27 février 1843, à Cécile Moussette, fille de Joseph Moussette et de Marie Marchand. Ce ménage arriva à Saint-Christophe en 1845. David Cloutier est aujourd'hui propriétaire de la terre, rang 3, lot 8, cadastre 190, sur laquelle Evangéliste Rivard-Lavigne avait bâti sa cabane. Evangéliste Rivard-Lavigne et son épouse, Cécile Moussette, émigrèrent aux Illinois, Etats-Unis, où ils moururent.

CHARLES PRINCE

Charles Prince (Charles à Guenne) et Françoise Christian étaient dans les Pointes Bulstrode vers 1837. C'est sur leur terre que fut érigé le petit cimetière des Pointes de Bulstrode. En 1848, ils sont résidants sur le chemin Warwick, où ils tiennent une hôtellerie pour les voyageurs.

Françoise Christian mourut à Saint-Eusèbe de Stanfold, âgée de 47 ans, et son époux, Charles Prince, mourut au même endroit le 9 septembre 1861, âgé de 59 ans.

FRANÇOIS GAUDET

François Gaudet, surnommé Bouchon, fils de Charles Gaudet et de Marguerite Panneton fut baptisé à Gentilly, le 10 juin 1816. Le 16 novembre 1840, il épousa, à Gentilly, Reine Rivard-Lavigne, fille de François Rivard-Lavigne et de Marie Bourbeau-Verville. Vers 1847 il vint résider au Mont Christo, et se bâtit une maison, sur le côté sud du chemin provincial, à l'endroit où est aujourd'hui Elzéar Therrien, rang 4, lot 5, cadastre 214. En 1851, François Gaudet vendit sa maison à Adolphus Stein, marchand à Gentilly, et alla se fixer sur une terre, du côté de Saint-Norbert, qu'il vendit vers 1855, à Louis Blanchet, de Saint-Pierre, rivière du sud, père de Nathaniel Blanchet. De 1855 à 1866, François Gaudet vécut dans le village d'Arthabaskaville. A cette date, il se fit de nouveau cultivateur et devint possesseur de la terre appartenant aujourd'hui à Patrick Brochu, fils. Le 25 juin 1868, son fils Ludger, enrôlé dans le quatrième détachement des zouaves pontificaux canadien, partait pour Rome. Il ne devait plus revoir son père ici-bas (1).

François Gaudet mourut le 9 mai 1869. Rosalie Rivard-Lavigne mourut à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et fut inhumée dans le cimetière paroissial le 20 mai 1893, âgée de 78 ans.

---

(1) Voir Tome III, page 152.

AMBROISE GIROUARD

Ambroise Girouard, surnommé Ti'nhomme, fils de Joseph Girouard et de Marie-Josette Normandeau-Deslauriers, baptisé à Gentilly le 18 septembre 1798, marié en premières noces, à Gentilly, le 29 août 1820, à Pélagie Lavigueur, fille de Joseph Lavigueur et de Ursule Lafond, en secondes noces, à Gentilly, le 22 juillet 1845, à Charlotte Langevin, veuve de Godefroy Houle.

Le 8 septembre 1847, Ambroise Girouard et Charlotte Langevin firent baptiser, à Gentilly, leur premier enfant, Urbain. Quelque temps après la naissance de cet enfant, ils montèrent dans les Bois-Francs. A l'automne de 1847, Ambroise Girouard se choisit un lot, sur le quatrième rang de Saint-Christophe, et commença à se bâtir une maison, à l'endroit où est aujourd'hui le boulanger, Georges Gagné, rang 4, lot 5, cadastre 265. En attendant que cette maison fut logeable, la famille vécut avec Anselme Poudrier. Urbain Girouard, fils d'Ambroise Girouard et de Charlotte Langevin, se maria à Saint-Christophe, le 23 septembre 1873, à Rosalie Rivard-Lavigne, fille de Alexis Rivard-Lavigne et de Cécile Bourbeau-Verville. Il mourut aux Etats-Unis et fut inhumé à Saint-Christophe le 22 février 1894.

Philippe (Phili) Girouard, fils de Ambroise Girouard et de Charlotte Langevin, fut baptisé le 12 juillet 1851. Il se maria à Saint-Christophe le 4 septembre 1883, à Marie-Louise Saint-Pierre, domiciliée à Saint-Christophe, fille de Esdras Saint-Pierre et de Judith Lachance, de la Rivière du Loup, comté de Maskinongé. Tous deux demeurent actuellement à Saint-Christophe.

Ambroise Girouard fut inhumé à Saint-Christophe le 16 décembre 1882. Son épouse, Charlotte Langevin, avait été inhumée le 3 avril 1876, âgée de 72 ans.

ONESIME HOULE

Onésime Houle, fils de Godefroy Houle et de Charlotte Langevin, baptisé à Gentilly en septembre 1832, vint rejoindre son beau-père, Ambroise Girouard, au printemps de 1848. Il se maria, à Saint-Christophe, le 8 janvier 1862, à Marie-Rose de Lima Houde-Desruisseaux, fille de Joseph Houde-Desruisseaux et de Julie Boulé, de Lotbinière.

Onésime Houle mourut à Saint-Christophe, le 13 mai 1892, et Marie-Rose de Lima Houde-Desruisseaux le 15 mai 1898, âgée de 63 ans. Père et mère de Albert Houle, agent des Terres de la Couronne, baptisé à Saint-Christophe, le 14 août 1872, où il se maria le 17 avril 1893, à Virginie Baril, fille de Clovis Baril et de Valentine Schelling, baptisée, à Saint-Christophe, le 25 novembre 1873.

Godefroy Houde, (Houle) fils de Antoine Houde et de Madeleine Courville, naquit à Gentilly et fut baptisé à Bécancour le 9 juillet 1797.

Le 14 janvier 1831, il épousa, à Gentilly, Charlotte Langevin, fille de Godefroy Langevin et de Charlotte Hudon-Beaulieu. Il fut inhumé à Gentilly, le 21 décembre 1844.

Antoine Houle, fils de Gervais Houle (Houde) et de Angélique Grenier, baptisé à Lotbinière, le 8 avril 1756,

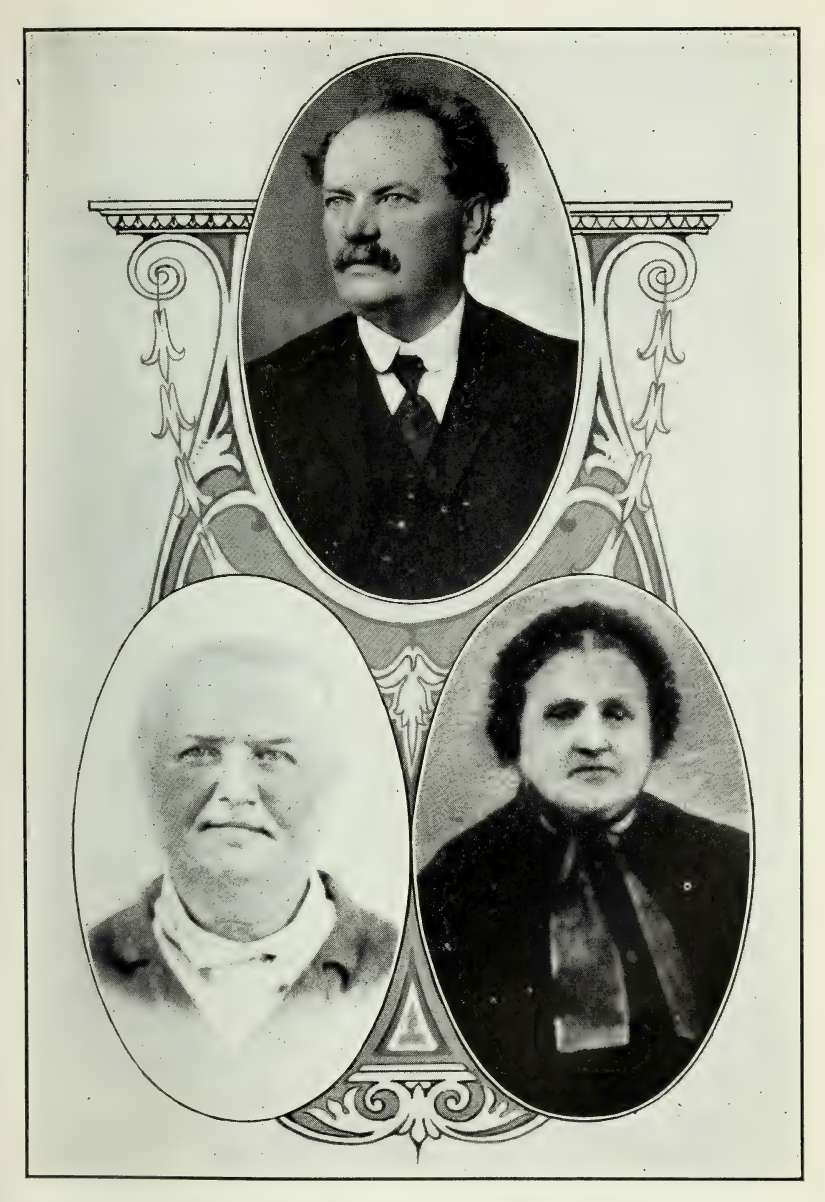
marié à Gentilly, le 10 janvier 1785, à Madeleine Courville, fille de Jean-Baptiste Courville et de Josette Turcotte.

Gervais Houde (Houle), fils de Simon Houde et de Simonne Fréchette, se maria à Sainte-Croix, le 13 octobre 1738, à Marie Angélique Grenier, fille de Joseph-Isaac Grenier et de Marie-Angélique Matte.

Simon Houde, fils de Louis Houde et de Madeleine Boucher, baptisé à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, le 31 mai 1680, marié à Saint-Nicolas, le 23 novembre 1703, à Marie-Anne Fréchette, fille de François Fréchette et de Anne Lereau, baptisée à Sainte-Famille, Ile d'Orléans, le 5 septembre 1686. En secondes noces Marie-Anne Fréchette épousa à Saint-Nicolas, le 28 janvier 1716, Joseph Boucher, fils de Pierre Boucher et de Hélène Gaudry.

Louis Houde, fils de Noël Houde (Houle) et de Anne Lefebvre, de Manou au Perche, en France, baptisé en 1617. Etabli à la Sainte-Famille, Ile d'Orléans, en 1657, marié au Château-Richer, le 12 janvier 1655, à Madeleine Boucher, fille de Marin Boucher, meunier, et de Perrine Malet, baptisée à Québec le 4 août 1641. Louis Houde et Madeleine Boucher furent probablement inhumés à la Sainte-Famille, Ile d'Orléans. Louis Houde arriva à Québec vers 1654. Au recensement de 1666 il est habitant à l'Ile d'Orléans, âgé de 49 ans ; Madeleine Boucher âgée de 24 ans. En 1681, il est encore à l'Ile d'Orléans, avec sa famille, composée de neuf enfants.

Madeleine Boucher était la cousine germaine de Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières de 1653 à 1658 et de 1663 à 1668.



FELIX BARIL.—EUSTACHE BARIL.
LUCIE LANEUVILLE

EUSTACHE BARIL (1)

Eustache Baril, fils de Antoine Baril et de Marguerite Mailhot-Boisclair, baptisé à Saint-Pierre les Becquets, le 20 avril 1805, où il se maria, le 22 février 1830, à Lucie Lécuyer-Laneuville, fille de Pierre Lécuyer-Laneuville et de Cécile Pepin, baptisée vers 1810.

Eustache Baril, en montant dans les Bois-Francs, se fixa d'abord dans les Pointes Bulstrode, où il acheta un petit moulin à farine, bâti par Valère Lavigne, vers 1839, sur le petit ruisseau à la truite. Vers 1843, Eustache Baril installa un moulin à scie qu'il vendit, en 1848, à un nommé Auger, de Lotbinière. C'est alors qu'il transporta son moulin à farine au pied du Mont Christo, où son frère, Antoine, avait déjà un moulin à scie. Eustache Baril habitait une maison sur le côté sud du chemin provincial, à l'endroit où est aujourd'hui Hercule Laroche, rang 3, lot 4, cadastre 59.

Eustache Baril fut inhumé à Saint-Christophe le 1er août 1880, et son épouse le 23 décembre 1881, âgée de 71 ans. Père et mère de feu Cina et de Clovis Baril, de Thomas Baril, de Victoriaville, et de Félix Baril, de Warwick.

CLOVIS BARIL

Clovis Baril, fils de Eustache Baril et de Lucie L'Ecuyer-Laneuville, naquit dans les pointes de Bulstrode (aujourd'hui les Pointes Beaudet) le 30 octobre 1844. Il fut baptisé le surlendemain, à la maison paternelle, par

(1) **Généalogie, Tome III, page 265.**

Monsieur l'Abbé Clovis Gagnon. Le 6 janvier 1866, Clovis Baril épousa, à St-Liboire, comté de Bagot, Léocadie Plante, fille de Prudent Plante et de Léocadie Dupuis, de Saint-Liboire.

Léocadie Plante mourut à Saint-Christophe, le 15 octobre 1869, âgée de 26 ans. En secondes noces Clovis Baril épousa, à Saint-Christophe, le 16 novembre 1870, Marie Clarisse-Valentine Schelling, domiciliée à Saint-Christophe, fille de J. Bte Schelling et de Esther Grindler, de Gentilly.

Clovis Baril mourut à Saint-Christophe, le 11 septembre 1906. Il était geôlier de la prison d'Arthabaska depuis près de quinze ans.

Dame veuve Clovis Baril demeure actuellement chez son gendre, Joseph Maheu, marchand à Arthabaska. Elle est âgée de 81 ans.

FELIX BARIL

Félix (Félicien) Baril, fils de Eustache Baril et de Lucie L'Ecuyer-Laneuville, naquit à Saint-Christophe (au Mont Christo), le 8 juin 1848. Il se maria, à Saint-Christophe, le 2 décembre 1876, à Rose Attala Bourbeau, fille de Solyme Bourbeau et de Marie Rose de Lima Lebœuf, décédée à Saint-Médard de Warwick, le 22 juillet 1907, âgée de 50 ans. Elle était née à Saint-Pierre les Becquets.

Le 8 mars 1880, Monsieur Félix Baril alla s'établir à Saint-Médard de Warwick, où il ouvrit un magasin. Il fut un des principaux marchands de Warwick. Aujourd'hui, Monsieur Félix Baril est retiré des affaires ; son fils, Ovide Baril, lui a succédé.



CLOVIS BARIL

JAMES GOODHUE

James Goodhue, le seul protestant au Mont Christo, en 1848, était le fils de James Goodhue, qui tenait, en 1835, une hôtellerie sur le chemin Craig, dans Chester. James Goodhue, père, était né en 1783, à Compton, New Hampshire. Il vint au Canada en 1821. Il mourut à Saint-Christophe en 1866.

James Goodhue, fils, s'occupa du commerce de la perlasse. En 1848, il résidait sur le côté sud du chemin allant à Warwick. Vers 1875, cette famille partit pour la Californie.

Edmond Pouliot occupe aujourd'hui cette terre, rang 2, lot 4, cadastre 4-6-8-9.

ALEXIS AUGER

Alexis Auger, surnommé Tifan, fils de Alexis Auger et de Elisabeth Baril, naquit à Lotbinière, où il se maria à Zoé Gastonguay. En 1848, il résidait sur le côté sud du chemin allant à Warwick, près de la perlasserie de James Goodhue. Alexis Auger mourut à Saint-Christophe le 3 février 1876, âgé de 65 ans. Zoé Gastonguay mourut le 3 février 1886, âgée de 82 ans.

Tifan, comme tout le monde l'appelait, passa une partie de sa vie à acheter de la cendre et à transporter de la perlasse pour James Goodhue.

Le transport de la perlasse se faisait en voiture traînée par des chevaux ou par des bœufs. Tifan mettait dans sa voiture un quart de perlasse pesant environ 500 livres et se dirigeait vers les Trois-Rivières. Ces voyages duraient ordinairement une dizaine de jours. Il fallait pas-

ser par Saint-Norbert, Stanfold, Blandford, Gentilly et Bécancour. Un quart de perlasse se vendait $25.00. En revenant des Trois-Rivières, Tifan emportait deux ou trois quarts de farine pour payer les fournisseurs de cendre et de potasse.

Une anecdote qui fera voir la sorte de renseignements que j'ai eus, quelques fois, à ma disposition, pour préparer les petites généalogies des colons du Mont Christo, en 1848.

Ferdinand Beauchesne m'assurait qu'un nommé Tifan, charroyeur de perlasse pour James Goodhue, résidait, en 1848, sur le chemin allant à Warwick. Tous les anciens se rappelaient bien de ce Tifan, mais personne ne pouvait me donner son nom de famille. Un jour, en causant avec Ferdinand Beauchesne, il me dit : " Si vous pouviez trouver l'acte de mariage de Elzéar Beauchesne, fils de Charles Beauchesne et de Marguerite Levasseur, vous auriez le nom de famille de Tifan, car Elzéar Beauchesne était marié avec sa sœur." Ce renseignement fut ma boussole. Je visitai les registres de Saint-Norbert, et le 23 janvier 1845, je trouvai le mariage de Elzéar Beauchesne ; sa femme était Odile Auger. Tifan était donc un Auger.

La liste des contribuables de Saint-Christophe, faite en 1854, m'apprit son nom de baptême. C'était Alexis.

Alexis Auger était marié. Tout le monde de son temps le disait, mais, avec qui ? Personne ne s'en rappelait. Sachant que Alexis Auger est mort à Saint-Christophe, je fis une revue des registres et c'est ainsi que j'ai pu savoir que sa femme s'appelait Zoé Gastonguay.

PIERRE BOURBEAU-BEAUCHESNE

Pierre Bourbeau-Beauchesne, fils de Joseph Bourbeau-Beauchesne et de Josette Bourbeau-Carignan, fut baptisé à Gentilly, le 1er juin 1802. Il se maria à Bécancour, le 25 octobre 1825, à Louise Darois, fille de Jean Darois et de Marguerite Pepin.

Pierre Beauchesne était forgeron et exerça d'abord son métier à la rivière Gentilly. Un jour, des colons de la rivière Bécancour descendirent à Gentilly et exhibèrent des tiges de blé et d'avoine si fortes et si longues, que l'on crut qu'il y avait là des terres d'une qualité supérieure. Quelques familles de Gentilly prirent le parti d'aller s'y fixer. Pierre Beauchesne fut du nombre. Il y séjourna près de trois ans. Mais comme le succès ne répondait pas à son attente, il résolut de revenir à son ancienne place et de reprendre son métier de forgeron.

Pendant son séjour à la rivière Bécancour, sa femme. Louise Darois, faillit y perdre la vie. Un jour qu'elle traversait la rivière sur la glace, elle enfonça dans l'eau, presque sous les bras. Elle était dans cette position dangereuse depuis près d'une heure et elle allait se noyer, lorsque heureusement la femme de Antoine Marchand, Françoise Mailhot, vint à son secours et lui sauva la vie.

En 1848, Pierre Beauchesne, voyant les garçons grandir, songea à les établir sur des terres. En ces temps-là la maladie d'émigrer dans les villes et aux Etats-Unis n'était pas encore connue.

Comme il avait déjà un frère, Charles, établi à Saint-Norbert, Pierre Beauchesne décida de monter dans les Bois-Francs. Ce fut au commencement de l'été de 1848,

qu'il mit ce projet à exécution. Il arriva au Mont Christo avec sa femme et huit enfants : Eusèbe, âgé de 20 ans ; Honoré, 18 ; Eléonore, 15 ; Ludger, 12 ; Agnès, 10 ; Ferdinand, 7 ; Arzélie, 3 ; Clovis, deux mois. Pierre Beauchesne était alors âgé de 46 ans. Il acheta une maison inhabitée, sur les bords de la rivière Nicolet, appartenant à Elzéar Beauchesne, et la transporta à l'endroit où est aujourd'hui la Banque de Montréal. Le terrain appartenait à Moïse Fournier, qui lui céda un emplacement de un demi-arpent de front, sur deux de profondeur. Le 6 novembre 1849, Pierre Beauchesne acheta de Moïse Fournier, un second emplacement (aujourd'hui l'emplacement de Camille Dumont) et paya les deux emplacements vingt piastres.

A cette époque, un ruisseau longeant la maison de Pierre Beauchesne traversait le chemin provincial, et formait, sur l'emplacement de Dame veuve L. O. Pepin, un marécage, dans lequel croissaient des quenouilles. Le gouvernement a fait construire sur ce ruisseau, en face de la maison de Pierre Beauchesne, un pont d'une vingtaine de pieds de longueur. La boutique de forge de Pierre Beauchesne était très en vogue. On venait de bien loin pour le faire travailler. Il était obligé de faire de longues journées. De bonne heure le matin et tard le soir, on entendait le bruit de son marteau frappant sur l'enclume. Il en fut de même pendant quatre années. En 1852, il acheta la terre de Moïse Ouellet, sur le troisième rang d'Arthabaska, à une dizaine d'arpents au nord de la rivière Gosselin. C'est aujourd'hui la terre de Napoléon Marcotte, rang 3, lot 7, cadastre 189.

Le 10 février 1854, Pierre Beauchesne vendit ses deux emplacements à Athanase Beaudet, pour le prix de $400.00.

Avant 1854, les colons d'Arthabaska n'avaient la malle qu'une fois par semaine. Elle était transportée par une diligence allant de Québec à Richmond. En 1854, les malles furent transportées par la voie ferrée, que le Grand Tronc venait de construire de Richmond à Québec.

Un bureau de poste fut ouvert chez Adolphus Stein, et Pierre Beauchesne obtint du gouvernement un contrat pour transporter les malles du village de Saint-Christophe aux chars, car il n'y avait pas alors de bureau de poste à Victoriaville.

Pierre Beauchesne confia la charge de courrier à son fils, Ferdinand, alors âgé de 13 ans. La route à parcourir était d'environ trois milles. Quand les chemins étaient beaux, le jeune Ferdinand voyageait en voiture, mais quand les chemins étaient mauvais, il était obligé de voyager à pied.

La distribution des malles entre Saint-Christophe et Victoriaville se faisait à domicile. Souvent le jeune Ferdinand était bien embarrassé, car il ne savait pas lire. Comment faire la distribution des lettres ? On ne parlait pas de journaux en ces temps-là.

Pour remédier à cet inconvénient, Ferdinand Beauchesne prit le parti d'aller, le soir, chez une ancienne maîtresse d'école, afin d'apprendre à lire et à écrire. Il ne l'a jamais regretté.

Pierre Beauchesne fut aussi le premier qui prit le contrat pour transporter les malles à Saint-Paul et à Ham. Il fut le détenteur de ces divers contrats pendant 17 ans.

Pierre Beauchesne fut inhumé à Saint-Christophe, le

16 avril 1875, et son épouse, Marguerite Darois, fut inhumée au même lieu, le 25 avril 1889. Le père de Pierre Beauchesne, Joseph Bourbeau-Beauchesne, fut inhumé à Gentilly le 18 septembre 1848, âgé de 82 ans.

Après la mort de son mari, Josette Bourbeau-Carignan alla demeurer à Saint-Norbert, avec son fils, Charles. Elle y mourut le 20 avril 1860, âgée de 92 ans.

Pierre Bourbeau-Beauchesne était le cousin germain de Charles Bourbeau-Beauchesne fondateur de la paroisse de Saint-Christophe.

Le grand-père de Charles Bourbeau-Beauchesne marié à Marguerite Levasseur, et de Pierre Bourbeau-Beauchesne marié à Louise Darois, était Charles Bourbeau-Beauchesne, marié à Marguerite Pré-Richard (1).

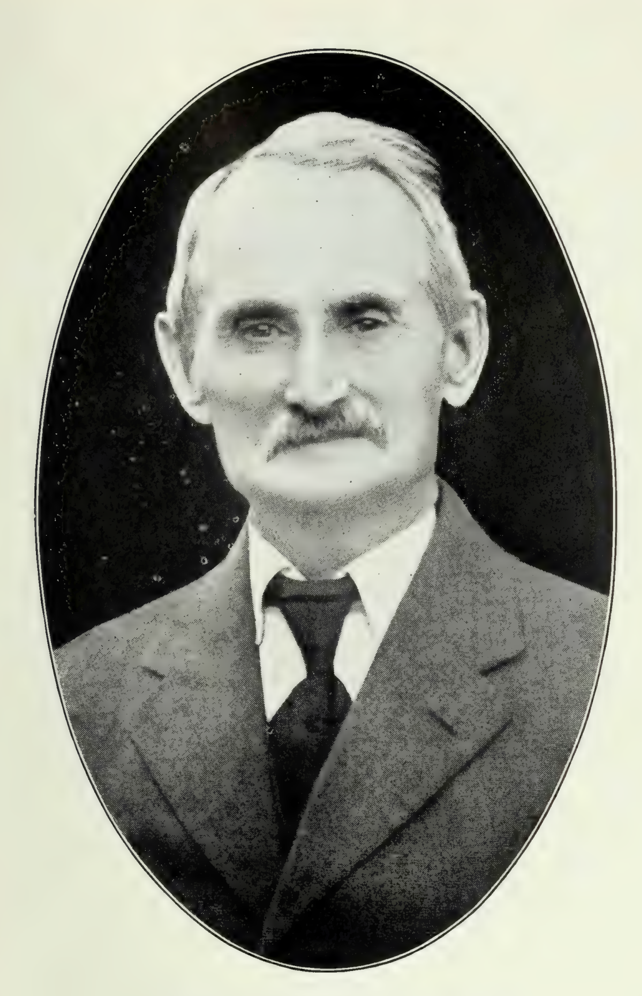
FERDINAND BEAUCHESNE

Ferdinand Beauchesne, fils de Pierre Beauchesne et de Marguerite Darois, naquit à Gentilly le 25 avril 1841. Il se maria, à Notre-Dame de Grâces, Montréal, le 26 octobre 1872, à Célinie Dubois, fille de Pierre Charles Louis Dubois et de Apolline Darois.

Ferdinand Beauchesne mourut à Saint-Christophe, le 25 août 1923. Son épouse, Célinie Dubois, mourut à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 24 novembre 1924.

Pierre Bourbeau-Beauchesne, forgeron, établi au Mont Christo, en 1848, avait trois frères, Joseph, François et Charles. L'aîné, Joseph Bourbeau-Beauchesne, naquit à Gentilly le 16 février 1793, où il épousa, le 16

(1) Voir généalogie de Charles Bourbeau-Beauchesne, Tome II, page 272.



FERDINAND BEAUCHESNE

février 1813, Josette Houle, baptisée à Saint-Pierre le 19 mars 1792, fille de François Houle et de Thérèse Naud.

Joseph Bourbeau-Beauchesne mourut le 11 décembre 1836, et Josette Houle, le 29 décembre 1876, à Gentilly, où ils furent inhumés.

Joseph Bourbeau-Beauchesne était le grand-père maternel de l'Auteur des Bois-Francs.

Une des filles de Joseph Bourbeau-Beauchesne et de Josette Houle, Rosalie, vécut dans les Bois-Francs pendant 45 ans.

Rosalie Beauchesne naquit à Gentilly, le 3 mars 1819; elle s'y maria le 23 septembre 1845 à Aimé Tousignant, et vint résider à Saint-Norbert en 1857.

Aimé Tousignant était huissier et grand Connétable. Il mourut à Saint-Norbert le 15 mai 1883, âgé de 68 ans. Son épouse, Rosalie Beauchesne, est décédée au même endroit, le 17 février 1902.

François Bourbeau-Beauchesne, frère de Pierre, fut baptisé à Gentilly le 13 novembre 1798. Il se maria à Gentilly, le 5 février 1822, à Reine Toutant, baptisée à Gentilly, le 23 juillet 1802, fille de Alexis Toutant et de Françoise Marchand.

François Bourbeau-Beauchesne vint s'établir au Mont Christo, en 1849, sur la terre appartenant aujourd'hui à son petit-fils, Henri Beauchesne, rang 4, lot 5, cadastre 212. François Bourbeau-Beauchesne avait acheté cette terre de Moïse Hébert-Fournier. La maison habitée actuellement par Henri Beauchesne fut bâtie par son grand-père François. Elle a été restaurée mais c'est la même charpente, qui date de 1849. C'est dans cette mai-

son que François Beauchesne mourut le 26 avril 1884, âgé de 85 ans. Son épouse, Reine Toutant, mourut le 11 mars 1885, âgée de 82 ans.

Honorius (Honoré) Beauchesne, fils de François Beauchesne et de Reine Toutant, né à Gentilly le 12 février 1842 ; marié à Saint-Christophe d'Arthabaska, le 9 février 1869, à Agnès Béliveau, institutrice, fille de Joseph Béliveau et de Zoé Béliveau, de Saint-Célestin.

Honorius Beauchesne mourut à Saint-Christophe, le 8 juillet 1907. Agnès Béliveau était décédée depuis le 30 novembre 1885, âgée de 36 ans. Père et mère de Albert Beauchesne, marchand, et de Hector et Henri Beauchesne, cultivateurs, tous trois de la ville d'Arthabaska.

Charles Bourbeau-Beauchesne, frère de Pierre, fut baptisé à Gentilly, le 3 mai 1805. En premières noces, il épousa, à Gentilly, le 9 août 1825, Monique Houle, baptisée à Gentilly le 27 mai 1807, fille de François Houle et de Marie-Louise Roux-Sanschagrin ; en secondes noces, marié à Gentilly, le 1er février 1842, à Marguerite Patry, fille de Jean-Baptiste Patry et de Marcelline Vézina.

Charles Bourbeau-Beauchesne vint s'établir à Saint-Norbert, vers 1846. En 1886, il vint résider dans le village de Saint-Christophe, où il est mort le 11 novembre 1889, âgé de 84 ans. Marguerite Patry mourut à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 14 novembre 1899, âgée de 92 ans.

Les Curés de St-Christophe d'Arthabaska de 1851 à 1925

PAR

MONSIEUR LE CHANOINE L.-A. CÔTÉ ptre,

Curé d'Arthabaska

LE PREMIER CURE DE SAINT-CHRISTOPHE

Curé Fondateur

MGR PHILIPPE-HIPPOLYTE SUZOR, P. R. et V. G.

LE premier curé de Saint-Christophe d'Arthabaska, M. l'abbé Philippe-Hippolyte Suzor, était né à Québec, le 1er mai 1826, du mariage de Hippolyte Suzor et de Marie Angélique De Foi. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Québec, et fut ordonné prêtre le 30 septembre 1849. Nommé vicaire aux Trois-Rivières, il y demeura jusqu'à l'automne de 1851.

Depuis l'année 1838, les colons d'Arthabaska étaient desservis par des missionnaires qui ne pouvaient qu'assez rarement venir les visiter, leur dire la messe et leur administrer les sacrements.

En 1843, on construisit une chapelle au 4e rang

du canton d'Arthabaska ; c'est la chapelle dite des Bras de la rivière Nicolet. En 1849, Mgr Signay, Archevêque de Québec, ordonnait de bâtir une chapelle et un presbytère à l'endroit actuel de nos édifices religieux. On commença par le presbytère, qui devait servir de chapelle et de résidence au prêtre. Au mois d'octobre 1849, M. Duguay, missionnaire de Saint-Norbert, fit la bénédiction de ce presbytère-chapelle. On construisit la chapelle en 1851. Elle avait 75 x 40 pieds, et M. Antoine Racine, curé de Stanfold, en fit la bénédiction dans la première semaine d'octobre 1851.

Tout était prêt pour la venue d'un curé, et le 1er octobre 1851, Mgr Turgeon écrivait à M. l'abbé Suzor: " Je vous confie, par la présente, le soin de la cure et paroisse de Saint-Christophe d'Arthabaska, ainsi que les missions de Saint-Médard de Warwick, de St-Jules de Bulstrode (Saint-Valère), puis des familles catholiques établies sur le plus petit bras de la rivière Nicolet, dans le township de Horton (Saint-Samuel). Je ne doute pas que vous vous employiez avec beaucoup de zèle à faire de bons chrétiens de tous ceux qui vous sont confiés, et je souhaite que le succès réponde à vos efforts." Les prévisions et les souhaits de l'évêque de Québec se sont réalisés ; la carrière de ce jeune prêtre, que Mgr Turgeon envoyait dans les Cantons de l'Est, a été longue, toujours digne et très méritoire. Il est facile de se figurer les fatigues, les privations, les difficultés de toutes sortes, qu'il eût à souffrir durant les premières années. Il arrivait le 25 octobre, et le lendemain, qui était un dimanche, il chantait la messe dans le presbytère-chapelle qui, comme il l'a écrit, n'avait que quatre fenêtres, et pour tout ornement à l'intérieur



MONSEIGNEUR P.-H. SUZOR

que quatre chandeliers de bois, un crucifix, une image représentant la cène, un missel, une paire de burettes, un calice et deux chasubles, le tout déposé sur une petite table de quatre pieds carrés, qui servait d'autel.

Il n'y avait alors dans toute la paroisse de Saint-Christophe que 350 communiants. Le village se composait d'une douzaine de maisons. La chapelle qui devait servir au culte jusqu'en 1875 n'était pas encore terminée. Tout était à organiser. Trois missions à desservir, à part la paroisse principale ; des voyages continuels à faire ; l'organisation à préparer dans ces missions de Warwick, de Bulstrode et de Horton. Il est facile de se faire une idée des fatigues et des soucis que devaient occasionner tous ces travaux au curé-missionnaire.

Cependant, au milieu de tous ces travaux, le jeune curé éprouvait de la joie, à la vue du bien accompli. Nous avons en mains le premier coutumier de la paroisse de Saint-Christophe. Ce cahier n'est pas d'hier ; il a été acheté à la librairie Crémazie, à Québec, et il a 76 ans d'existence.

Voici ce que nous y lisons, quelques semaines après l'arrivée du curé : " Noël, confessions depuis 2 heures jusqu'à 11½ heures. Beaucoup de monde à la messe. Eglise bien éclairée, 14 livres de chandelles. Messe de l'aurore après la messe de minuit. 1½ tablée de communions ! chants, messe avec quatre servants." C'était du luxe pour le temps.

Mais si les offices n'étaient pas pompeux, ils étaient faits avec régularité. Le curé en prévenait ses heureux paroissiens, au dimanche de prise de possession. Nous lisons à la première page du coutumier de 1851 : " La

grand'messe commencera tous les dimanches à 9½ heures. Les vêpres à 1¼ heure. La messe se dira tous les matins à 7½ heures, et sera annoncée, comme la grand'messe, par quelques cris de *bourgo*. Je confesserai tous les matins régulièrement avant ma messe. La veille du dimanche et des fêtes d'obligations, je confesserai l'après-midi à 3 heures. L'heure sera scrupuleusement suivie et cela pour l'avantage de tout le monde."

Mais aussi, sous l'active direction de ce zélé curé que l'Evêque de Québec avait donné à Saint-Christophe, les choses allaient rapidement changer.

Le *bourgo* fut bientôt remplacé par une belle cloche. Cette cloche de 500 livres, consacrée par le Grand-Vicaire Thomas Cooke, le 14 janvier 1852, a sonné les offices jusqu'en 1896 ; elle est maintenant à Kingsey-Falls.

L'humble chapelle céda la place à une très belle et grande église en pierre ; église solide, aux proportions élégantes, encore aujourd'hui, l'une des plus belles du diocèse. Il faut lire dans les archives de l'église de Saint-Christophe les soucis et les peines que lui causa la construction de cette église. En 1869, il avait été décidé de bâtir une église. Les difficultés et les oppositions commencèrent et il fallut ajourner ce projet. Ces difficultés faillirent décider Monsieur le curé Suzor à accepter la demande pressante qui lui était faite par les autorités du Séminaire des Trois-Rivières, d'aller exercer un emploi dans cette maison d'éducation. Heureusement, les oppositions s'apaisèrent, le digne curé resta dans sa paroisse de Saint-Christophe. L'église se bâtit, avec beaucoup de contre-temps et de dépenses, et le 15 juillet 1875,



PREMIERE EGLISE DE ST-CHRISTOPHE

elle recevait la bénédiction solennelle de l'Eglise, par Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières.

M. le curé Suzor s'occupa activement de l'instruction de la jeunesse. Il construisit un couvent qu'il confia, heureusement, aux Dames de la Congrégation de Notre-Dame, de Montréal. C'était un choix judicieux et qui dit beaucoup en faveur de M. Suzor. Depuis 1870, ces excellentes éducatrices continuent toujours à donner une forte instruction et une éducation distinguée aux jeunes filles d'Arthabaska et des environs. En 1872, le premier au Canada, il appelait de France les Frères du Sacré-Cœur, pour leur confier l'instruction des jeunes garçons.

M. le curé Suzor fut aussi le premier fondateur du journal " L'Union des Cantons de l'Est ". En 1866, il y avait quinze ans qu'il était arrivé à Arthabaska comme curé. Il y avait huit ans que le village d'Arthabaskaville était incorporé. Arthabaska était devenu le chef-lieu d'un district judiciaire. La population des Cantons de l'Est était assez considérable ; il devenait très utile d'avoir un journal pour faire connaître cette partie du pays, qui s'ouvrait à la colonisation, sous de si brillants auspices.

M. le curé Suzor plaida la cause d'un journal auprès des principaux citoyens d'Arthabaskaville, et intéressa quelques curés voisins, et le nouveau journal paraissait pour la première fois le 14 décembre 1866.

C'était un événement important pour les Cantons de l'Est. Ce journal y a rendu de grands services jusqu'aujourd'hui. Ils sont rares au pays les journaux qui vivent aussi longtemps. " L'Union des Cantons de l'Est " doit sa longue vie à la forte impulsion qui lui fut donnée dès le début, et surtout au travail des hommes instruits et distin-

gués qui se sont succédé à sa rédaction, et qui, toujours, en ont fait un journal digne et intéressant.

En peu d'années, la paroisse de Saint-Christophe était devenue, à tous les égards, l'une des plus importantes de la province de Québec. Et, lorsqu'en 1878, Mgr Laflèche lui confiait la cure de Nicolet, la plus importante de l'ancien diocèse des Trois-Rivières, M. le curé Suzor pouvait se rendre le témoignage d'avoir efficacement travaillé dans cette paroisse que Mgr Turgeon lui avait confiée en 1851.

Durant sa longue administration de vingt-sept ans, il avait pu rencontrer quelquefois des contradictions, éprouver quelques chagrins, mais, toujours, les paroissiens de Saint-Christophe ont conservé le plus profond respect et la plus grande reconnaissance pour celui qui avait fondé et formé leur paroisse, qui l'avait dotée de maisons d'éducation, et qu'ils regardaient, avec raison, comme l'un des plus dignes et des plus vénérables parmi les prêtres.

Lui-même a toujours conservé la plus vive affection pour ses anciens paroissiens et pour Saint-Christophe, sa paroisse de prédilection. Tant que ses forces le lui ont permis, il aimait à venir visiter son ancienne paroisse, son église, son cher couvent de la Congrégation, qui lui témoignait en toute occasion sa vénération et sa reconnaissance.

En souvenir et en reconnaissance des éminents services rendus ici par ce curé fondateur, les paroissiens ont voulu lui faire célébrer, dans leur église, un service solennel, quelques jours après sa mort, et auquel ils assistaient en foule. L'action de M. le curé Suzor a été considérable dans les Cantons de l'Est ; elle le fut encore plus à Nicolet.

A Nicolet, ce fut le même ministère actif et fructueux. Là comme ici, il fut respecté et aimé par ses paroissiens.

Les paroissiens de Nicolet aiment à rappeler l'éclat

qu'il donna au culte dans leur église, son zèle pour le ministère en général et surtout pour la direction spirituelle des jeunes gens. Ils se rappellent les sermons substantiels donnés chaque dimanche par le curé qu'ils étaient fiers de posséder.

En 1885, à l'arrivée d'un évêque à Nicolet, M. l'abbé Suzor fut choisi par Mgr Gravel pour son vicaire-général, et resta encore quelques années curé d'office à la cathédrale. En 1899, au milieu de grandioses fêtes, M. le Grand-Vicaire Suzor célébrait ses noces d'or sacerdotales, et il était élevé par S. S. le Pape Léon XIII, à la dignité de Prélat Domestique, avec le titre de Monseigneur. C'était la digne récompense d'une longue et belle vie.

Retiré à Nicolet, Mgr Suzor a été entouré de la considération générale. Ses anciens paroissiens allaient souvent le visiter et se recommander à ses prières. Il assistait régulièrement aux offices de la cathédrale. Tous les jours, dans l'après-midi, on le voyait se diriger vers la cathédrale, où il priait longuement. Il a conservé toutes ses facultés et une santé assez bonne, jusque dans les derniers temps.

Mgr Gravel disait un jour : " Ce qui distingue Mgr Suzor c'est son grand sens ecclésiastique ". C'est le plus bel éloge que l'on puisse faire d'un prêtre. Dans l'accomplissement de ses fonctions de prêtre, dans la prédication, dans la célébration de la messe, dans l'administration des sacrements, il était toujours digne. C'était un bon serviteur de Dieu et de l'Eglise.

Mgr Suzor est décédé à Nicolet le 5 octobre 1917, à l'âge très avancé de 91 ans et cinq mois.

Les funérailles furent très imposantes dans la cathédrale de Nicolet ; elles eurent lieu le mardi 9 octobre.

Le service fut chanté par Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet.

Le corps du vénérable prélat repose au pied de la croix, dans le cimetière des Sœurs de l'Assomption, à Nicolet.

DEUXIEME CURE DE SAINT-CHRISTOPHE

LE REVEREND MESSIRE J. N. HEROUX, PRETRE-CURE

1878 - 1885

M. l'abbé Joseph-Napoléon Héroux naquit à Saint-Isidore de Laprairie, le 1er mai 1835, fils de Pierre Héroux et de Marie-Anne Hébert. Il passa la plus grande partie de son enfance et de sa jeunesse à Nicolet, chez son grand-père Hébert, dont il devint plus tard l'unique héritier.

M. Hébert, de Nicolet, était l'un des riches cultivateurs du temps, et M. Héroux reçut en héritage sa riche et grande ferme. Il la vendit bientôt ; mais, selon l'opinion générale dans le temps, il l'avait sacrifiée.

Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Nicolet, où il fut ordonné prêtre le 19 septembre 1858, le même jour que Monseigneur Isaac Gélinas. Jusqu'en 1862, il fut vicaire successivement à la Baie du Febvre, à Yamachiche et aux Trois-Rivières.

A la Baie du Febvre, il desservit la paroisse pendant quelques mois, après la mort de M. le curé Carrier, jusqu'à l'arrivée de M. le curé Didier Paradis. Au mois de septembre, il devenait directeur des ecclésiastiques, professeur de théologie et procureur au collège naissant des Trois-Rivières.



MM. LES ABBES J.-N. HEROUX, ED. BUISSON ET F.-X. LESSARD

Voici comment M. l'abbé Maj. Ls Richard, dans ses notes historiques sur le Séminaire des Trois-Rivières, parle de la nomination de M. l'abbé Héroux : " Il joignait aux connaissances théologiques puisées au Séminaire de Nicolet, l'expérience d'un ministère actif et difficile. Il était donc tout à fait apte à remplir la charge importante et délicate que son Supérieur voulait lui confier. En outre, les liens de parenté et d'intimité qui l'unissaient à M. Panneton rendaient à tous deux la besogne moins lourde et le séjour du vieux manoir plus agréable. Cette nomination était tout à fait heureuse, non seulement pour les raisons exposées déjà, mais puisqu'elle devait contribuer à donner une importance plus grande et un nouveau relief à l'institution. En outre, M. Héroux venait, par la mort de ses grands-parents, d'acquérir les biens d'une jolie succession et il pouvait, dans un moment donné de détresse, devenir la Providence du collège, comme en effet il le fut plus tard."

Les commencements du Séminaire des Trois-Rivières furent rudes et très difficiles. Habitué dès son enfance à ne manquer de rien, aimant naturellement les choses belles et riches, M. Héroux n'était peut-être pas le procureur qu'il fallait dans ce Séminaire pauvre et naissant. Dans tous les cas, les difficultés financières arrivèrent et des divergences d'opinion avec M. le Supérieur, M. l'abbé Panneton. M. l'abbé Héroux quitta le Séminaire des Trois-Rivières, après un séjour de cinq ans, et fut nommé à la nouvelle cure de Sainte-Victoire d'Arthabaska.

C'est durant son séjour au Séminaire des Trois-Rivières qu'il fit son voyage de quelques mois en Europe : Italie, France et Angleterre durant l'année 1864.

Il fit la traversée et le voyage pour aller, en compagnie de M. l'abbé Elz. A. Taschereau, qui s'en allait étudier à Rome, et qui devint plus tard Cardinal-Archevêque de Québec. Après avoir entendu le doux parler de France, M. Héroux racontait souvent combien il avait, à son retour, trouvé rude et peu correct le parler canadien! Il n'y a pourtant pas tant de différence que cela ! A son arrivée aux Trois-Rivières, il allait faire visite au rusé curé de la cathédrale, M. l'abbé Baillargeon, qui lui demanda: "Quand es-tu arrivé ? Hier *soâre,* répondit le nouveau parisien. Viens t'*assire !* lui répliqua M. Baillargeon !"

A l'automne de 1867, Mgr l'évêque des Trois-Rivières le nommait à la cure de Sainte-Victoire d'Arthabaska, et il devenait ainsi le premier curé de cette nouvelle paroisse, détachée de Saint-Christophe. Il eut là à compléter les premiers édifices religieux, qui servirent jusqu'à la construction, sous M. le curé Tessier, de la splendide église et du beau presbytère d'aujourd'hui.

Sainte-Victoire d'alors n'était pas ce qu'est Victoriaville de maintenant, et M. Héroux disait souvent qu'il avait dû y sacrifier une partie de son patrimoine.

Aussi, ce lui fut une grande joie, lorsqu'au départ de M. l'abbé Suzor, au mois de février 1878, S. G. Mgr Laflèche l'appela à la belle cure de Saint-Christophe. Il allait y trouver une magnifique église, une société instruite et choisie, ce qui était pour lui plaire. Le fait saillant de son administration à Saint-Christophe, à part la construction de dépendances à la cure et d'un mur surmonté d'une belle balustrade, en avant du presbytère, fut l'achat d'un très bel orgue pour l'église. Le facteur de cet orgue fut

M. Louis Mitchel, de Montréal, au prix de $2,200.00. L'inauguration eut lieu le 12 janvier 1882. L'orateur de la circonstance fut M. Honoré Paquet, de Québec.

Ce fut aussi durant l'administration de M. le curé Héroux que les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, de Montréal, vinrent fonder un Hôtel-Dieu à Arthabaska.

M. Auguste Quesnel, shérif pour le district d'Arthabaska, fut le promoteur de cette entreprise.

M. le curé Héroux reçut les Religieuses et organisa les fêtes qui accompagnèrent leur arrivée. Dans les premiers jours d'octobre 1884, les Religieuses de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph, de Montréal, destinées au nouvel Hôtel-Dieu d'Arthabaska, arrivaient à Arthabaska.

Elles arrivèrent au Couvent de la Congrégation, firent visite au presbytère et se rendirent ensuite à leur maison. Le lendemain, elles vinrent faire la Sainte Communion au Couvent de la Congrégation. A l'heure de la messe, elles se rendirent à l'église, où S. G. Mgr Laflèche prononça un éloquent sermon sur le but des communautés religieuses. Sa Grandeur se rendit ensuite au nouvel Hôtel-Dieu pour l'installation des Religieuses Hospitalières. Les paroissiens allèrent les reconduire en procession jusqu'au seuil du cloître. Le 29 juin 1885 avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire de l'Hôtel-Dieu. Il pleuvait abondamment ce jour-là, et on ne put faire la cérémonie en plein air, au lieu même de la construction. En conséqueence, la pierre angulaire fut apportée à l'église paroissiale, où S. G. Mgr Laflèche en fit la bénédiction. Sa Grandeur donna aussi, avec son éloquence ordinaire, le sermon de circonstance. La cérémonie dura plus de

deux heures, c'est-à-dire de 4 heures à 6¼ heures. M. Héroux et son vicaire furent, pendant quelques mois, les chapelains de ce monastère.

L'Hôtel-Dieu passa par des difficultés qui retardèrent ses progrès, mais aujourd'hui il est en pleine prospérité. En 1925, il y a soixante et dix religieuses, et la Communauté vient de terminer de très importantes constructions : un orphelinat de 140 x 60 pieds et une chapelle de 50 x 40. Cette maison fait un très grand bien dans notre district.

Il est agréable de parcourir les registres de la Fabrique de Saint-Christophe, durant le terme d'office de Monsieur Héroux. L'ordre le plus parfait, la calligraphie la plus élégante, la propreté la plus complète, en font de vrais modèles.

A l'automne de 1885, S. G. Mgr Gravel, premier évêque du nouveau diocèse de Nicolet, choisissait M. l'abbé Héroux pour la plus importante paroisse, alors, du diocèse de Nicolet, La Baie du Febvre. Il quitta Arthabaska avec une joie non dissimulée ; il aspirait maintenant à un poste plus tranquille, où il y eût moins de relations sociales et où il lui fût possible de se reposer.

A La Baie du Febvre, il eût beaucoup désiré construire une nouvelle église, mais, à tort ou à raison, comme il n'avait pas la réputation d'être financier, toutes ses tentatives furent inutiles, et les paroissiens ne voulurent pas consentir à bâtir sous son règne. Ce fut son successeur, M. l'abbé Elzéar Bellemare, qui fit construire la superbe église d'aujourd'hui.

Dans son histoire de La Baie Saint-Antoine, peut-être la mieux faite de toutes nos histoires de paroisses, M. le curé Elzéar Bellemare apprécie ainsi M. le curé Héroux :

" Le Rév. M. J. N. Héroux avait acquis déjà un certain renom comme curé des paroisses de Sainte-Victoire et de St-Christophe. C'était le type du gentilhomme, un prêtre à l'air noble, de manières distinguées, exquis en étiquette, convenances ecclésiastiques et sociales. Il possédait à un haut degré le don de la conversation, qu'il égayait de bons mots et de saillies spirituelles. Cette facilité d'élocution lui était précieuse comme pasteur des âmes. Il était bon prédicateur. Malheureusement, cet homme, si bien doué, était victime d'une cruelle maladie, le rhumatisme, qui le forçait à la reclusion pendant des mois entiers—maladie qui, en martyrisant son corps, affectait son humeur et aigrissait son caractère. Naturellement gai et sociable, il devenait alors sombre, taciturne et irascible, et malheur à celui qui osait le contrarier dans ces heures : il écrasait littéralement l'imprudent. Cependant, même dans ces heures d'humeur morose, un bon mot, un trait d'esprit, jeté à propos, le désarmait incontinent.

Cet état maladif ne lui permit pas de se livrer à toute l'ardeur de son zèle, et le fardeau du ministère a dû reposer, en grande partie, sur les épaules de ses vicaires. Il suivait toutefois ses paroissiens avec sollicitude et ne négligeait aucun moyen de les pousser au bien."

C'est là une bonne et juste appréciation de M. le Curé Héroux. Il était un prêtre pieux, à l'esprit de foi très vif. Cela suffisait pour lui mériter la vénération de ses paroissiens, dans les trois paroisses où il a eu charge d'âmes, et son souvenir est précieusement conservé par tous ceux qui ont eu l'avantage de le connaître. Après douze ans de séjour à La Baie, comme curé, Monsieur Héroux

mourut le jour de Noël de l'année 1897. Depuis longtemps, il prévoyait sa mort et il s'y préparait avec un grand esprit de foi.

Il était âgé de soixante-deux ans et huit mois. Ses funérailles eurent lieu le 29 décembre, sous la présidence de Mgr Gravel, qui prononça l'oraison funèbre, en présence d'un nombreux clergé et d'une grande affluence de peuple. Son corps repose dans le cimetière de La Baie du Febvre.

LE REV. M. WILFRID EDMOND BUISSON,

3ème Curé d'Arthabaska

Né à Saint-Grégoire de Nicolet, le 7 mars 1843, M. l'abbé Edmond Buisson était le fils de Charles Buisson et de Sophie Beaudry.

Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire de Nicolet, où il fut ordonné le 23 septembre 1866.

Ecclésiastique, il passa un an à Toronto, pour y étudier l'anglais. A son retour à Nicolet, il enseigna deux ans au Cours Commercial. En 1866, il devenait professeur en rhétorique, charge qu'il garda pendant dix-neuf ans.

A l'automne de 1885, il était nommé, par S. G. Mgr Gravel, à la cure de Saint-Christophe d'Arthabaska. Il demeura à Arthabaska pendant huit ans, jusqu'à l'automne 1893, où il partit pour la cure de St-Bonaventure d'Upton.

Au mois d'octobre 1894, il prenait possession de la cure de Saint-François du Lac, qu'il garda jusqu'en 1906.

Au mois d'octobre 1906, S. G. Mgr Brunault l'appelait à la cure de Sainte-Victoire d'Arthabaska, la plus importante du diocèse de Nicolet.

C'est là qu'il mourut, le 1er juillet 1913, à l'âge de soixante-dix ans et quatre mois. Son corps repose dans le cimetière de Victoriaville.

Tous ceux qui ont connu M. l'abbé Buisson conservent de lui un souvenir pieux et ineffaçable. C'est que ce prêtre était vraiment un prêtre selon le cœur de Dieu, et un homme doué des plus belles qualités de l'esprit et du cœur.

Les nombreuses générations d'écoliers qui l'ont connu, comme professeur de rhétorique au Séminaire de Nicolet. aiment toujours à parler de ses talents, de ses connaissances étendues en littérature, de son goût toujours si délicat. Il goûtait les beautés de la littérature et savait les faire goûter. Souvent, lorsqu'il lisait une page choisie, d'un auteur aimé, les élèves voyaient couler les larmes de ses yeux.

Sa santé ne lui permit pas de passer toute sa vie dans l'enseignement. Son départ fut une grande perte pour le Séminaire, car il était non seulement un professeur qui honorait la maison de Nicolet, mais aussi un homme d'initiative, qui avait à cœur de tenir le Séminaire à la hauteur des meilleurs dans le pays. Avec Mgr Douville, il exerça une influence des plus salutaires au Séminaire de Nicolet.

Curé, Monsieur Buisson sut, par son prestige et ses belles qualités, attirer la confiance de tous et accomplir les œuvres les plus utiles et les plus considérables : à Arthabaska, terminer l'église et en faire l'une des plus belles du diocèse, bâtir un magnifique presbytère et faire d'importants travaux au cimetière ; à Saint-François du Lac,

construire un grand et splendide presbytère ; à Victoriaville, embellir l'église, l'enrichir de tableaux et de verrières dans le sanctuaire, et faire du cimetière l'un des plus beaux de cette province.

Chose étonnante, ce prêtre, d'une santé délicate, aimait à faire des travaux, c'était un bâtisseur.

Le départ de M. Buisson d'Arthabaska fut la grande épreuve de sa vie ; mais c'est bien lui qui en fut la cause, et non pas Mgr Gravel comme les paroissiens d'Arthabaska le crurent un instant.

M. Buisson avait commencé vieux à prêcher et il redoutait beaucoup la prédication ; c'était pour lui un grand fardeau. Bien des fois, il manifesta le désir d'avoir une autre paroisse moins importante, où la prédication lui serait moins pénible, et il mentionnait particulièrement Saint-Bonaventure. Au dimanche de son entrée à Arthabaska, le sacristain, à qui il demandait s'il avait fait les choses passablement, lui répondit : " Ça viendra, ça viendra ! " Ce n'était guère encourageant, mais le sacristain n'était pas une autorité. On reprochait trois choses à la prédication : il parlait trop bas, il parlait trop vite, et disait des choses trop relevées. M. Buisson s'exagérait les difficultés de la prédication, car il était un prédicateur intéressant. S'il avait pu se débarrasser de cette crainte excessive, chez un homme de sa valeur, et transporter en chaire les charmes de sa conversation ordinaire, il eût été un prédicateur remarquable, car il était un causeur étonnant, des mieux renseignés et des plus autorisés.

Cette crainte de la prédication lui fit seule désirer et

accepter un autre poste. Monseigneur Gravel estimait M. Buisson ; il l'avait nommé à Arthabaska, et jamais il ne lui eût imposé une autre paroisse.

M. Buisson partit d'Arthabaska, emportant les plus vifs regrets de tous ses paroissiens. Plus tard, le séjour des belles paroisses de Saint-François et de Victoriaville le consola de son épreuve, mais jamais il n'a oublié sa paroisse d'Arthabaska.

M. l'abbé Buisson n'était pas seulement un littérateur de grand mérite et un homme de société, mais il était aussi un prêtre à la foi vive, à la piété ardente et vraie. Souvent, le soir, lorsque l'église était bien silencieuse, il aimait à faire sa visite au Saint Sacrement, et là, prosterné devant le tabernacle de son église, dans une prière fervente, dans des élans de foi, il répandait son âme devant le Dieu de l'Eucharistie.

Et puis, avec quels sentiments de foi il disait sa messe tous les jours ! Au Séminaire, il avait choisi un endroit isolé et tranquille pour y dire la messe ; et plus tard, c'était son bonheur de célébrer la messe dans la silencieuse chapelle du couvent de sa paroisse.

La vie du regretté défunt a été celle d'un excellent prêtre, et c'est là le plus bel éloge que l'on puisse faire de lui. Dieu l'avait doué de belles et nobles qualités, mais son plus beau titre est dans le fait qu'il a toujours été un prêtre selon le cœur de Dieu. Sa carrière a été longue, bien remplie, utile à l'Eglise et à l'éducation de la jeunesse. Il restera dans la mémoire et le souvenir de tous ceux qui l'ont connu, comme l'un des prêtres les plus dignes et les plus distingués du pays.

QUATRIEME CURE DE SAINT-CHRISTOPHE

LE REVEREND MESSIRE EDMOND GRENIER

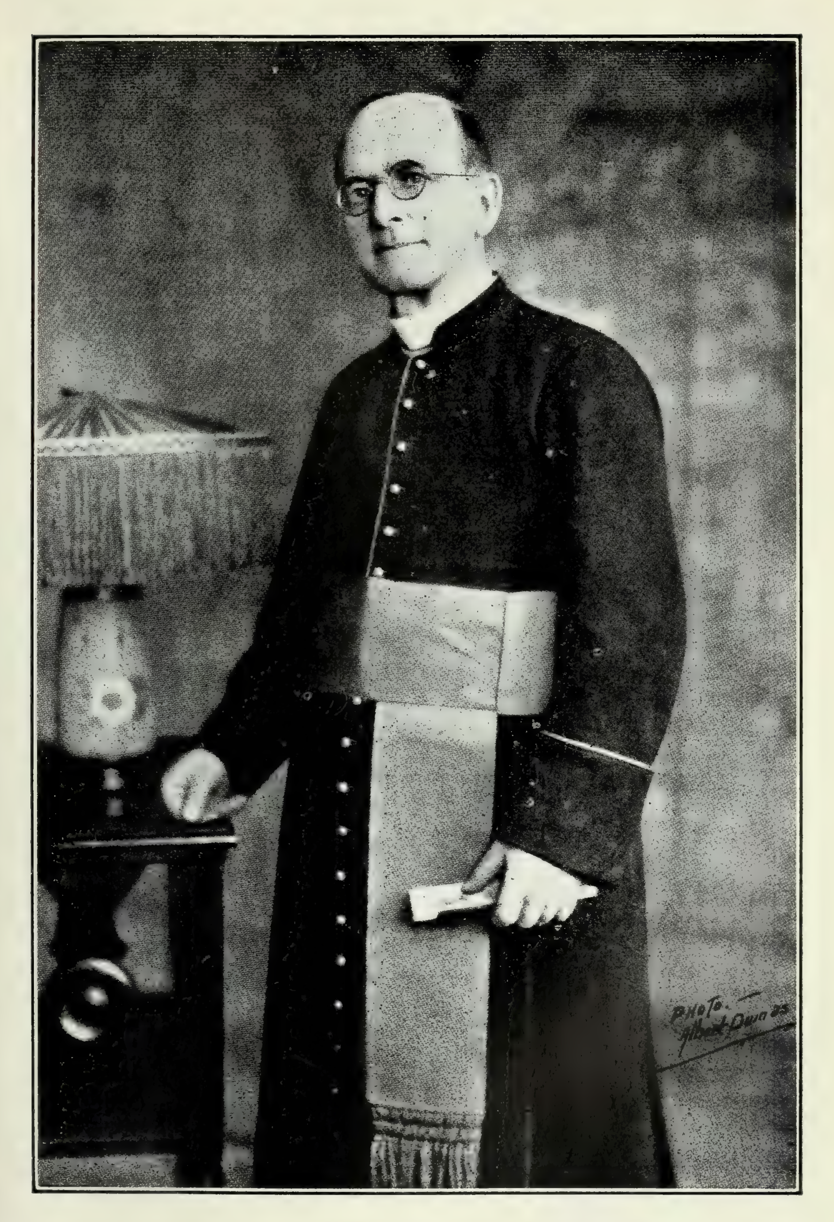
1893 - 1896

M. l'abbé Edmond Grenier est né aux Trois-Rivières le 13 septembre 1848, fils de Célestin Grenier et de Geneviève Adèle Lefebvre dit Descôteaux. Il fit ses études classiques et théologiques au Séminaire des Trois-Rivières, et fut ordonné le 30 août 1874, dans l'église du Gésu, à Montréal, par Mgr Fabre. De 1874 à 1878, professeur au Séminaire des Trois-Rivières ; 1878, vicaire à Bécancour ; 1883, curé de Bécancour ; 1886, curé de Saint-Bonaventure d'Upton ; 1893, curé de Saint Christophe d'Arthabaska ; 1896, curé de Saint-Grégoire de Nicolet ; 1910, curé de St-Germain de Grantham, où il est encore en 1925.

Nous aurions beaucoup à dire sur la carrière sacerdotale, déjà longue, de M. l'abbé Grenier, mais il est encore plein de vie et de santé, et il ne faut pas louer les vivants.

Nous nous contenterons donc de dire un mot sur le fait suivant de son administration de trois ans à la cure de Saint-Christophe, nous voulons dire l'achat d'un beau carillon de cloches, et la bénédiction très solennelle de ces cloches.

Il n'y avait qu'une cloche au clocher de Saint-Christophe et encore assez petite ; c'était une lacune vraiment regrettable. Mgr Suzor avait bâti splendidement, tout organisé dans la paroisse ; M. Héroux avait acheté un orgue ; M. Buisson avait bâti le presbytère et terminé l'église.



M. LE CHANOINE ED. GRENIER

M. le curé Grenier comprit qu'il lui restait à acheter des cloches, mais que la Fabrique ne pouvait faire cette dépense. Il se mit à l'œuvre avec ardeur, visita toutes les familles de la paroisse pour leur demander leur concours ; son talent de persuasion fit que tous se montrèrent généreux et il réalisa $1800.00.

Il écrivit ensuite à un grand nombre de curés qui avaient acheté des cloches les années précédentes, afin d'avoir des informations sur tout ce qui pouvait lui assurer un beau carillon, le nombre de cloches, les notes, la pesanteur, la manufacture où les acheter. Muni de tous les renseignements voulus, il s'adressa à la maison Paccard. d'Annecy-le-Vieux, Haute Savoie, France, et commanda quatre cloches comme suit :

1ère pesant 2331 lbs et donnant la note *mi* naturel.
2ème pesant 1647 lbs et donnant la note *fa* dièze.
3ème pesant 1168 lbs et donnant la note *sol* dièze.
4ème pesant 697 lbs et donnant la note *si* naturel.

La bénédiction très solennelle fut faite par Mgr P. H. Suzor, V. G., et ancien curé de Saint-Christophe, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles, le 26 mai 1896.

M. le curé Grenier mérite beaucoup d'éloges pour l'achat de ces cloches, car elles sonnent admirablement bien et sont des plus belles dans la province.

M. le curé Grenier est un prédicateur abondant et substantiel, et aujourd'hui encore, quoique âgé de 77 ans, il distribue toujours régulièrement et abondamment le pain de la grande parole de Dieu à ses heureux paroissiens de Saint-Germain.

En 1922, S. G. Monseigneur de Nicolet l'a nommé l'un des Vicaires-Forains de son diocèse, et en 1923, Chanoine titulaire de la Cathédrale de Nicolet.

Ancien curé d'Arthabaska, il a bien voulu faire le don généreux de cinq cents piastres, pour une verrière dans l'église de Saint-Christophe.

Les paroissiens de Saint-Christophe sont très reconnaissants pour tout ce que M. le curé Grenier a fait pour eux durant les trois années qu'il a été leur pasteur, et pour ce nouveau geste si généreux ; ils conservent de lui le meilleur souvenir et lui souhaitent longue et heureuse vie.

LE REV. M. FRANÇOIS-XAVIER LESSARD,

5ème Curé d'Arthabaska

M. l'abbé F. X. Lessard était le fils de Pierre Lessard et de Henriette Giguère, né à Sainte-Ursule le 16 février 1850. Ecclésiastique à Nicolet, il enseigna deux ans en syntaxe et fut maître de salle un an. Il fut ordonné prêtre le 19 septembre 1875 et nommé vicaire à Nicolet. Au mois de février 1878, il venait à Arthabaska, vicaire de M. le Curé Héroux.

A l'automne de 1878 il était nommé curé de Saint-Albert de Warwick ; en 1883, curé de la paroisse de Saint-Wenceslas ; en 1896, de Saint-Christophe d'Arthabaska ; en 1900, de Saint-Guillaume d'Upton.

Pendant son administration de quatre ans à Artha-

baska, il fit installer la lumière électrique dans l'église et dans le presbytère, tant au moyen d'une souscription qu'aux dépens de la Fabrique.

Les principaux souscripteurs furent M. Achille Gagnon, $125.00 ; Les Enfants de Marie, $85.00 ; l'Hon. M. Louis Lavergne, $65.00 ; Dame Vve G. Gendreau, $25.00 ; Sir Wilfrid Laurier, 25.00 ; l'Hon. juge Choquette, $25.00. L'Hon. juge Plamondon fit installer, à ses frais, la lumière électrique à l'autel de la Sainte Vierge.

C'était une amélioration importante dans l'église et le presbytère. Les beaux lustres installés par M. Achille Gagnon, en même temps qu'ils donnent une abondante lumière, sont aussi une ornementation pour l'église.

M. Lessard fit aussi couvrir l'église et la sacristie en métal.

Venu ici sans enthousiasme et avec crainte, il en partit au mois d'octobre 1900, avec un contentement qui se traduisait dans ses adieux à ses paroissiens, le dimanche avant son départ.

Il décéda dans sa paroisse de Saint-Guillaume le 10 janvier 1918. Son corps repose sous le chœur de l'église de Saint-Bonaventure.

Homme calme, de bon jugement, M. le curé Lessard fit accepter la dîme sur le foin par les cultivateurs de Saint-Christophe, et sut conquérir le respect de ses paroissiens d'Arthabaska, qui ont conservé de lui un religieux souvenir.

A son arrivée à Saint-Guillaume, il eut à régler une question très délicate et très difficile, qui troublait la paroisse depuis plusieurs années, celle du changement du cimetière paroissial. Il régla cette question au gré de la majorité de la paroisse, c'est-à-dire le maintien du cime-

tière à la même place. C'était bien ce qu'il y avait de mieux à faire dans les circonstances, avec toutefois la perspective de voir un jour ou l'autre cette question surgir de nouveau, puisque l'espace manque à l'endroit où se trouve ce cimetière et qu'il est à peu près impossible de l'agrandir.

M. le curé Lessard a été apprécié et respecté dans toutes les paroisses où il a été curé.

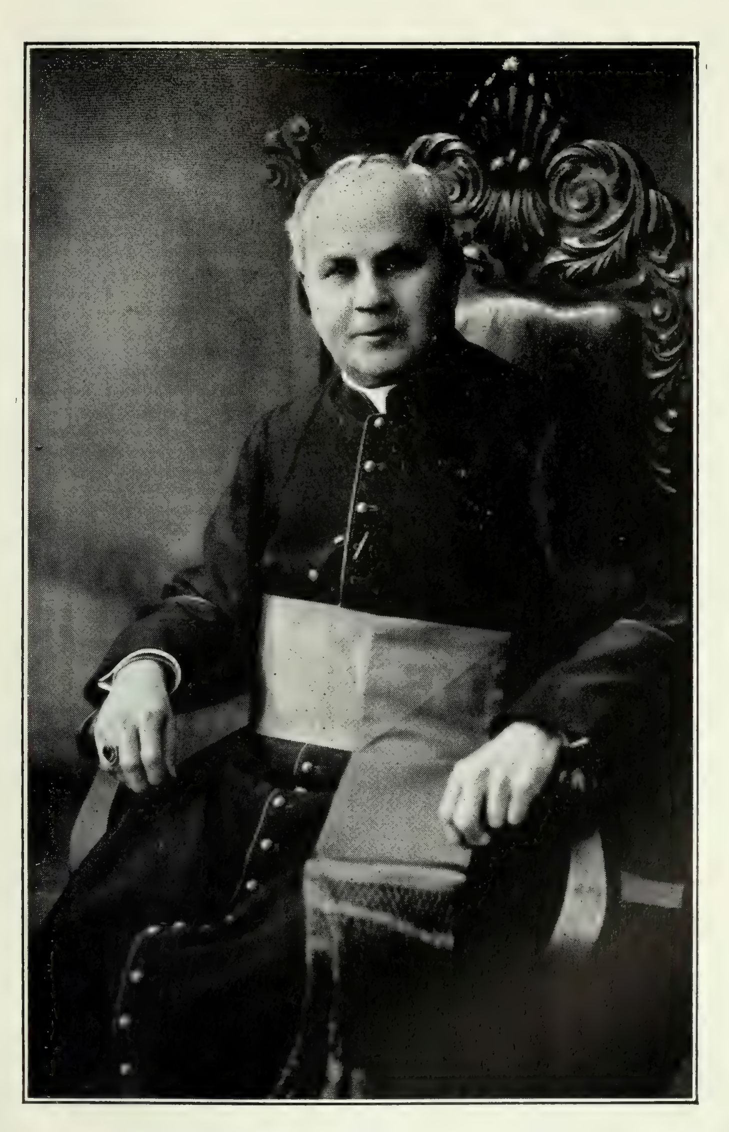
SIXIEME CURE DE SAINT-CHRISTOPHE

LE REVEREND MONSIEUR LOUIS-ALFRED COTE

Vicaire-Forain et Chanoine

Né à Nicolet, le 24 novembre 1861, du mariage de François-Cyprien-Emmanuel Côté et de Emélie Clair-Houde, M. l'abbé Côté fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet, et ses études théologiques, partie au Séminaire des Trois-Rivières et partie au Séminaire de Nicolet. Ordonné prêtre, dans la chapelle des Trois-Rivières, par Mgr Laflèche, le 20 décembre 1884, en même temps que le Rév. M. Ed. Baril, ancien curé de Stanfold, et du Rév. M. L. O. Triganne, curé de Southbridge, aux Etats-Unis.

1884, vicaire à Saint-Stanislas de Champlain, sous le Rév. M. Guillemette, curé ; août 1885, vicaire à Saint-Christophe d'Arthabaska, jusqu'en octobre 1888 ; 1888 vicaire à La Baie du Febvre jusqu'à novembre 1890 ; novembre 1890, curé à Saint-Pie de Guire, dans le comté d'Yamaska ; octobre 1900, curé à Saint-Christophe d'Arthabaska, où il est encore en 1925.



M. LE CHANOINE L.-A. COTE

Voici quelques-uns des événements qui intéressent la paroisse de Saint-Christophe depuis l'année 1900.

1.—Les 24 et 25 septembre 1901, célébration solennelle des Noces d'Or de la paroisse, et réception aux anciens curés : Mgr P. H. Suzor, P. R., le Rév. M. Edmond Buisson, le Rév. M. Edmond Grenier, le Rév. M. F. X. Lessard. A cette occasion les paroissiens offrirent à l'église un très riche set d'ornements drap-d'or.

2.—La construction d'un Collège Commercial en 1905-1906. La bénédiction de ce collège eut lieu le 29 août 1906, et fut faite solennellement par S. G. Mgr Brunault, au milieu d'un grand concours de prêtres et de peuple.

Ce collège est sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes, les dignes fils de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. Le succès ne se fit pas attendre. Le premier directeur fut le Cher Frère Mandellus.

En octobre 1906, grande retraite de tempérance prêchée par les Rvds PP. P. Prince et S. Proulx, S. J. A peu près tous les chefs de familles prirent la croix de tempérance et entrèrent dans la société.

Octobre 1909, Noces d'Argent de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph d'Arthabaska.

Juillet 1910, voyage du Curé en Europe et en Terre Sainte. Il est remplacé durant son absence par M. l'abbé Ad. Desmarais, comme desservant. Retour, mars 1911.

Octobre 1913, grande retraite prêchée par les Rvds Pères Yves Gauthier et Joseph Laizé, Eudistes.

19 avril 1914, un dimanche, ordination de M. l'abbé

Belleau, par S. G. Mgr Bégin, Archevêque de Québec, dans notre église.

Juin 1920, Noces d'Or très solennelles de notre Couvent de la Congrégation, fondé en 1870 par Mgr Suzor. Don de $2,200.00, comme cadeau de fête au Couvent.

Octobre 1920, grande retraite prêchée par les Rvds Pères Yves Gauthier et Z. Ledoré, Eudistes.

29 décembre 1923, réception par les paroissiens du Rév. M. L.-A. Côté comme Chanoine de la Cathédrale de Nicolet. Don de $700.00.

LES VICAIRES D'ARTHABASKA DEPUIS 1901

1.—Le Rév. M. Noé Pepin, de l'automne 1900 à l'automne 1902.

2.—Le Rév. M. W. Pitt, de l'automne 1902 à l'automne 1903.

3.—Le Rév. M. Adélard Desmarais, automne 1903 à l'automne 1911.

4.—Le Rév. M. Odilon Desrosiers, automne de 1911 à la fin de décembre 1914.

5.—Le Rév. M. Ludger Lavigne, de la fin de décembre 1914, à avril 1919.

6.—Le Rév. M. Hervé Lemaire, depuis mai 1919 à mai 1924.

7.—Le Rév. M. Antonio Bettez, depuis juin 1924.

L'église de St-Christophe mesure 144 x 66 pieds. Les murs s'élèvent à 32 pieds. La croix du grand clocher se trouve à 180 pieds du sol. La sacristie mesure 64 x 40 pieds.

Les entrepreneurs pour la finition de l'église à l'inté-

rieur furent MM. Rousseau et Leblanc, ainsi que pour la construction du presbytère. Les architectes étaient MM. Perrault et Ménard.

A l'automne de 1922, des réparations et une toilette générale furent faites aux murs extérieurs de l'église, par M. Henri Levasseur.

D'octobre 1922 à mars 1923, M. Albert Boucher, artiste-décorateur, fit une restauration complète et générale de l'intérieur de l'église et de la sacristie, conservant exactement les mêmes décorations, tableaux et fresques. L'ouvrage fut parfaitement réussi.

En 1923, tous les châssis extérieurs de l'église et de la sacristie furent enlevés et remplacés par des châssis en verre armé. Les châssis intérieurs furent aussi enlevés et remplacés par des vitraux d'art venant de la maison Hobbs, de Montréal.

Depuis octobre 1851 à janvier 1925, il y a eu dans notre paroisse 7601 baptêmes, 3275 sépultures et 1148 mariages.

Dans la première église, de 1851 à 1875, il y avait eu 3437 baptêmes, 1158 sépultures et 441 mariages.

A l'automne de 1922, la population d'Arthabaska et de Saint-Christophe était de 2305 âmes.

Restauration générale de l'Eglise de Saint-Christophe d'Arthabaska Années 1922 et 1923

LES VERRIERES

Au mois de mai mil neuf cent vingt-deux, avec l'approbation de S. G. Mgr Brunault, la Fabrique décidait de faire une restauration générale à l'église, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur : remplacer les vieux châssis extérieurs par des nouveaux en verre armé ; réparer la tour du Sud, les murs et tirer les joints ; peinturer les corniches et les portes ; peindre l'intérieur de la sacristie et y mettre des verrières ; laver tout l'intérieur de l'église ; repeindre à neuf les murs, les colonnes et toutes les parties où il n'y a pas de décorations ; mettre de l'or là où il y avait auparavant du cuivre ou du bronze ; enlever les portes des bancs et mettre de nouveaux bouts de bancs ; faire placer des verrières dans toutes les fenêtres de l'église.

Les paroissiens approuvèrent facilement tous ces travaux, vu surtout que la Fabrique était en état de les faire sans emprunter.

Les travaux de l'extérieur de l'église et de la sacristie se firent en septembre et en octobre 1922, sous la direction de M. Henri Levasseur, et coûtèrent environ $700.00.

L'entreprise du nettoyage de l'église et de peinture fut donnée à M. Albert Boucher, artiste-peintre, au prix de

$2700.00. Il commença ces travaux en octobre 1922 et les termina en mars 1923. En plus de $2700.00 il avait six piastres par paquet d'or et la Fabrique lui en fit poser cinquante paquets, ce qui lui fit une somme de $300.00. Il s'acquitta de son contrat avec un succès entier et parfait: l'église n'était plus la même, elle paraissait transformée.

Après plus d'une année de préparation et de délibérations, le contrat des verrières dans toutes les fenêtres de l'église et de la sacristie et des châssis en verre armé, fut donné à la Maison Hobbs & Cie, de Montréal, au prix de $9400.00, avec $200.00 de plus si les travaux étaient exécutés à la satisfaction des intéressés.

Au mois de septembre 1922, M. le curé Côté avait visité les églises qui ont des verrières, à Montréal et à Québec. Les travaux de verrières faits par la Maison Hobbs depuis qu'elle a à son service l'artiste français, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts à Paris, lui parurent si bien faits et supérieurs à ceux des autres maisons du même genre, qu'il confia l'exécution des verrières à cette Maison Hobbs, qui, en effet, a donné entière satisfaction.

Quand les maquettes furent faites, Monsieur le curé Côté alla les voir aux ateliers de Montréal et y retourna au printemps 1923, lorsque les verrières furent terminées. Vers la fin de juin 1923 commença la pose des châssis en verre armé et des verrières. Les travaux furent terminés au milieu du mois d'août.

Voici la description de ces verrières :

Pour la sacristie, verrières à fond de mosaïque.

Du côté Nord, en arrière :

1.—St-Jean-Baptiste de la Salle, en l'honneur des Frères des Ecoles Chrétiennes.

2.—St-Jean-Baptiste, patron des Canadiens-Français avec portrait de Mgr Ph. H. Suzor, 1er curé, fondateur de Saint-Christophe, 1851-1878.

3.—Ste-Jeanne-D'Arc, avec portrait du Rév. M .Edmond Grenier, curé de 1893 à 1896.

4.—St-Louis de Gonzague, avec portrait du Rév. M. L.-A. Côté, curé ici depuis l'année 1900.

5.—Le vénérable Mgr de Laval, 1er Evêque de Québec.

Du côté Sud :

1.—La Vénérable Mère Marguerite Bourgeois, fondatrice de la Congrégation Notre-Dame de Montréal, en l'honneur des Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, établies ici depuis 1870.

2.—St-Isidore le Laboureur, patron des cultivateurs ; avec portrait du Rév. M. F. X. Lessard, curé de 1896 à 1900.

3.—Ste-Anne, mère de la Sainte Vierge ; avec portrait du Rév. M. Edmond Buisson, curé de 1885 à 1893.

4.—St-Louis, roi de France ; avec portrait du Rév. M. J. N. Héroux, curé de 1878 à 1885.

5—Monsieur LeRoyer de la Dauversière, fondateur de l'Institut des Religieuses Hospitalières de St-Joseph, à Laflèche, France. En l'honneur des Religieuses Hospitalières de St-Joseph, établies ici à l'automne de 1884, 1er octobre.

DANS L'EGLISE :

1.—Au sanctuaire : Evangile. Le Crucifiement, Hoffman. Avec inscription : Restauration générale de l'église. Verrières par la Maison Hobbs, année 1923.

2.—Au sanctuaire : Epitre. Le dernier Souper, Hoffman ; avec inscription : Don du Rév. M. Edmond Grenier, V. F., Chanoine.

Ces deux verrières sont d'une grande richesse et d'une exécution parfaite.

3.—Chapelle de la Ste-Vierge. Epitre : L'Assomption de Murillo.

4.—Chapelle St-Joseph. La Maison de Nazareth, Hoffman.

Dans la nef : Evangile. Avant

5.—La nuit de Noël, apparition de l'ange aux Bergers ; avec inscription : Don de l'Honorable et Madame J.-E. Perrault, en mémoire de leurs enfants Richard et Thérèse.

6.—Jésus bénissant les enfants, Hoffman ; Don de C. R. Garneau, Ecr., N. P.

7.—Les Disciples. Notre-Seigneur marchant avec ses disciples dans la campagne de la Galilée ; avec inscription : Erection civile de la paroisse de Saint-Christophe, 20 avril 1853.

8.—Jésus et la Samaritaine, Hoffman ; avec inscription : 1ère messe du 1er curé de Saint-Christophe, 26 octobre 1851.

9.—Jésus chez Marthe et Marie, Hoffman, avec inscription : Erection canonique de Saint-Christophe, 24 septembre 1851.

Dans la nef : Epitre. Avant.

10.—St-Antoine de Padoue prêchant aux poissons ; avec inscription : Don de M. le Chanoine L.-A. Côté, curé ici depuis l'année 1900.

11.—Jésus guérissant les malades, Hoffman ; avec inscription : Don de l'Hon. Sénateur Louis Lavergne.

12.—La Pêche Miraculeuse, Hoffman ; avec inscription : Inauguration par S. E. le Cardinal Taschereau de l'église complètement terminée, octobre 1888.

13.—Sermon sur la Montagne, Hoffman ; inscription : Bénédiction de l'église, 15 juillet 1875.

14.—Madeleine aux pieds de Jésus, Hoffman ; inscription : Don de M. l'avocat Auguste Pacaud, en mémoire de ses parents, M. et Mme Philippe Pacaud, N. P.

Au portail :

Epitre : Christophe chez l'ermite, conversion ; inscription : Le 1er colon, Charles Beauchesne, 18 mars 1835.

Evangile : Saint Christophe devant l'Empereur ; inscription : 1ère messe sur le territoire de St-Christophe, automne 1839.

Au-dessus des portes principales ; porte extérieure : Saint Pierre avec les clefs. Porte intérieure : le Sacré-Cœur de Jésus.

Au-dessus des petites portes : Emblèmes, aussi dans les fenêtres des tours. Dans le jubé, grande verrière, avec image de Sainte Cécile, patronne des musiciens.

Dans le haut des verrières de la nef, emblèmes d'après les différentes invocations des litanies de la Ste Vierge. En arrière des galeries, grisailles.

Si l'on tient compte que la Cie Hobbs devait poser des châssis extérieurs en verre armé et qu'elle a payé $1500.00 seulement pour les cadres en bois de ces châssis, il est évident que les verrières ont coûté assez peu à la Fabrique.

La Maison Hobbs tenait à se faire connaître ; elle a déclaré que dans cette entreprise, elle avait mis au moins $4,000.00 de son argent.

D'après le sentiment général, toutes ces verrières de l'église sont très belles et très bien faites. Elles font honneur à la Maison Hobbs et particulièrement à son habile artiste français.

M. André de Haff, belge, était le représentant de la Cie Hobbs. Aujourd'hui M. Marcoux lui a succédé.

Aujourd'hui, l'église de Saint-Christophe, avec ses voûtes si riches en tableaux sur toile, avec ses décorations magnifiques, ses colonnes décorées et dorées à neuf, son autel principal peint et doré à neuf, ses bancs transformés et surtout ses belles verrières, offre le plus ravissant coup d'œil et peut être classée parmi les plus belles églises.

Les décorations et les tableaux, faits en 1887 et 1888, par M. Rousseau, de Saint-Hyacinthe, et ses peintres : MM. Lefeunton, Suzor Côté et Richer, ont toujours été comptés parmi les meilleurs exécutés au pays. Toutes ces décorations sont très bien conservées et tous ces tableaux, bien nettoyés et vernis, sont aussi brillants qu'aux premiers jours.

Les sculptures très remarquables qui ornent les autels, la chaire, etc., sont dues au ciseau très habile de M. Auguste Leblanc, sculpteur bien connu dans le temps. Dorées à neuf, ces sculptures sont l'une des beautés et des richesses de l'église de Saint-Christophe.

L'église d'Arthabaska, solidement bâtie sur le roc, avec l'élégance et la délicatesse de ses formes, ses clochers élancés et gracieux, est, malgré son âge, l'une des plus remarquables de nos églises de campagne, dans la province de Québec.

LES VICAIRES A SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA, DEPUIS LA FONDATION DE LA PAROISSE

I

LE REVEREND MESSIRE PH. H. SUZOR, CURE

1—M. l'abbé Alexandre Bouchard, octobre 1855 à octobre 1857.

2—M. l'abbé A. A. Pierre Bellemare, octobre 1860 à octobre 1861.

3—M. l'abbé Gédéon Béliveau, octobre 1861 à octobre 1862.

4—M. l'abbé Geo.-Adolphe Barolet, septembre 1863 à octobre 1865.

5—M. l'abbé J. B. Chrétien, juin 1867 à août 1867.

6—M. l'abbé Philémon Brassard, 20 octobre 1867 à décembre 1868.

7—M. l'abbé P. S. Dagnault, 4 janvier 1869 à 11 mai 1869.

8—M. l'abbé Louis G. Brunel, 1er octobre 1869 à 11 décembre 1872.

9—M. l'abbé Hercule A. Trottier, 22 décembre 1872 à 20 janvier 1874.

10—M. l'abbé Jacob J. S. Fortier, 4 octobre 1875 à 22 avril 1876.

11—M. l'abbé Michel E. Janelle, 4 octobre 1876 à 22 septembre 1877.

12—M. l'abbé Edmond P. de Courval, 13 octobre 1877 à 14 février 1878.

II

LE REVEREND MESSIRE J. NAPOLEON HEROUX, CURE

1—M. l'abbé F. Xavier Lessard, 24 février 1878 à 24 septembre 1878.

2—M. l'abbé Alexandre J. Désaulniers, 5 octobre 1878 à 23 janvier 1881.

3—M. l'abbé Ed. Brunel, 1er février 1881 à 23 décembre 1881.

4—M. l'abbé P. J. O. Milot, 28 décembre 1881 à 30 décembre 1883.

5—M. l'abbé Omer Manseau, 11 février 1883 à 30 décembre 1883.

6—M. l'abbé J. Hormisdas Béland, 5 janvier 1884 à 11 août 1885.

7.—M. l'abbé L.-Alfred Côté, 23 août 1885 à 25 septembre 1885.

III

LE REVEREND MESSIRE EDMOND BUISSON, CURE

1—M. l'abbé L.-Alfred Côté, 1er octobre 1885 à 12 octobre 1888.

2—M. l'abbé J. Isidore Béland, 17 octobre 1888 à 14 août 1891.

3—M. l'abbé J.-Alfred Manseau, 21 août 1891 à août 1893.

IV

LE REVEREND MESSIRE EDMOND GRENIER, CURE

1—M. l'abbé J. S. Béliveau, 19 septembre 1893 à 29 août 1895.

2—M. l'abbé J. Omer Melançon, 11 septembre 1895 à 21 août 1896.

V

LE REVEREND MESSIRE F. X. LESSARD, CURE

1—M. l'abbé Rémi T. Généreux, 29 septembre 1896 à 15 septembre 1898.

2—M. l'abbé Chs-Ed. Provencher, 6 octobre 1898 à 24 octobre 1900.

VI

LE REVEREND MESSIRE L.-A. COTE, CURE

1—M. l'abbé Noé Pepin, octobre 1900 à octobre 1902.

2—M. l'abbé W. Pitt, octobre 1902 à octobre 1903.

3—M. l'abbé Adélard Desmarais, octobre 1903 à octobre 1911.

4—Pendant la desserte de M. Desmarais, M. l'abbé J. A. Irénée Cyr fut vicaire de septembre 1910 à mars 1911.

5—M. l'abbé Odilon Desrosiers, octobre 1911 à fin de décembre 1914.

6—M. l'abbé Ludger Lavigne, fin de décembre 1914 à avril 1919.

7.—M. l'abbé Hervé Lemaire, mai 1919 à avril 1924.

8—M. l'abbé Zéphir Garant, avril 1924 à juillet 1924.

9—M. l'abbé Antonio Bettez, juillet 1924 à juillet 1925.

10—M. l'abbé A. Bergeron, juillet 1925.

LES MARGUILLIERS DE LA PAROISSE DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA DEPUIS L'ANNE 1848

Le premier corps de Marguilliers se composait de MM. Paul Beaudet, Pierre Bernier, François Provencher, Eustache Baril, Louis Garneau, Louis Provencher et François d'Assise Baril.

Dans une assemblée tenue par le Rév. M. Duguay, le 10 décembre 1848, on examine les comptes et on décharge MM. F. d'Assise Baril, Louis Garneau, François Provencher et Pierre Bernier.

1—Le 8 décembre 1848, élection de M. Louis Provencher dit Béland, en remplacement de Eustache Baril.

2—Le 25 décembre 1849, élection de Jacques Croteau.

3—Le 6 janvier 1850, élection de Michel Loranger, en remplacement de Paul Beaudet, qui a remis sa charge.

4—Le 11 août 1850, élection de François Provencher, en remplacement de Louis Provencher, qui a quitté la paroisse.

5—Le 25 décembre 1850, élection de Charles Beauchesne.

6—1851, Etienne Samson.

7—1852, Pierre Bergeron.

8—1853, Elisée Martel.

9—1854, Anselme Poudrier quitte la paroisse.

10—1855, Julien Labbé.

11—1856, J. B. Bergeron, fils.

12—1857, Urbain Poisson.

13—1857, Olivier Perrault, démissionnaire.
14—1858, Pierre Corbeil, élu 10 janvier.
15—1858, Antoine Baril.
16—1859, Antoine Pothier.
17—1860, Marcel Bernier.
18—1861, F. X. Beaudet.
19—1862, Pierre Morin.
20—1863, Firmin Bergeron.
21—1864, Blaise Bernier.
22—1865, Trefflé Neault.
23—1866, Joseph Garneau.
24—1867, F. X. Buteau.
25—1868, Onésime Girouard.
26—1869, Antoine Gagnon.
27—1870, J. B. Morency, démissionnaire.
28—1871, Lazare Laroche.
29—1872, Jean Patoine.
30—1872, Thomas Baril.
31—1873, Frédéric Paris.
32—1874, Cyrille Beauchesne.
33—1875, Basile Théroux, fils.
34—1876, L. O. Pepin.
35—1877, Nazaire Houle.
36—1878, Auguste Quesnel.
37—1879, Louis Fortier.
38—1880, Pierre Lambert.
39—1881, Georges Gendreau.
40—1882, François Laroche.
41—1883, Balthazar Frenette.
42—1884, William Blanchet.
43—1885, Louis Blanchet.

44—1886, Charles Verville.
45—1887, Solyme Bourbeau.
46—1888, J. B. Fortier, fils de Maximin.
47—1889, Louis Michel.
48—1890, Georges Spénard.
49—1891, Louis Brochu.
50—1892, François Poisson.
51—1893, Ferdinand Beauchesne.
52—1894, Majorique Dumas.
53—1895, Adolphe Carignan.
54—1896, Louis Lavergne.
55—1897, Denis Landry.
56—1898, Rémi Bergeron, fils.
57—1899, Eugène Crépeau.
58—1900, Patrice Brochu.
59—1901, Charles Verville.
60—1902, Adolphe Poisson.
61—1903, Félix Dumont.
62—1904, David Verville.
63—1905, Calixte Leblanc.
64—1906, Napoléon Pouliot.
65—1907, Ovide Fecteau.
66—1908, Z. Bergeron.
67—1909, Edmond Ramsay.
68—1910, Onésiphore Guillemette.
69—1911, Henri Pepin.
70—1912, Philias Fleury.
71—1913, Uldoric Houle.
72—1914, Edouard Vallière.
73—1915, Joseph Spénard.
74—1916, Ludger Michel.

75—1917, Eugène Gendreau.
76—1918, Joseph Laroche.
77—1919, Napoléon Beauchesne.
78—1920, Albert Beauchesne.
79—1921, Nathanael Blanchet.
80—1922, Félix Verville.
81—1923, Robert Garneau.
82—1924, Louis Deneault.
83—1925, Albert Houde.

Deux grandes fêtes chez les Révérends Frères du Sacré-Coeur

CENTENAIRE DE LA FONDATION DE LEUR INSTITUT ET NOCES DE DIAMANT DES RR. FF. OCTAVIUS ET JUSTIN

CENTENAIRE DE LA FONDATION DE L'INSTITUT DES REVERENDS FRERES DU SACRE-CŒUR LES 13 ET 14 JUILLET 1921

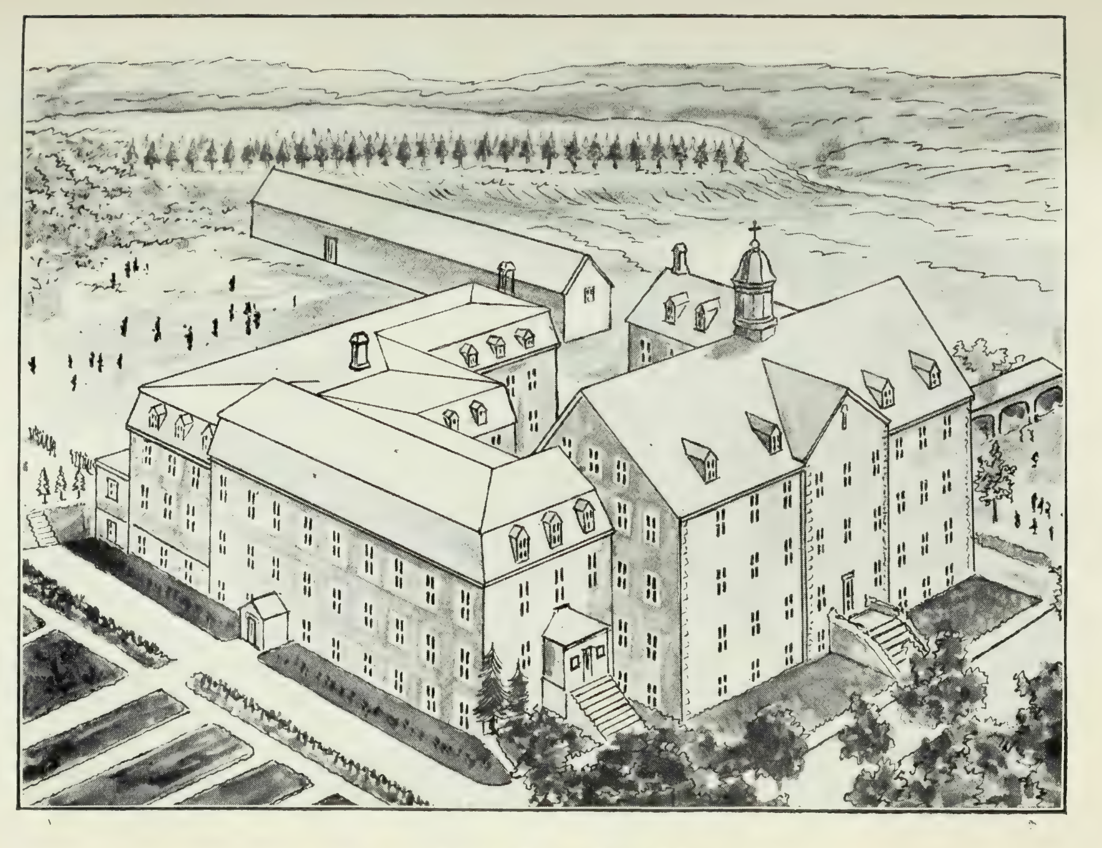
POUSSES par de bien légitimes motifs, les Frères du Sacré-Cœur ont tenu à commémorer, par de grandioses démonstrations, le premier Centenaire de leur établissement : c'était d'abord pour se conformer au désir de notre Saint Père le Pape qui, pour encourager les Frères à célébrer dignement cet événement mémorable, leur a concédé de précieuses faveurs spirituelles et en a rendu participants tous ceux qui ont pris part à ces solennités. C'était ensuite pour répondre à l'appel de leur Supérieur Général qui avait fixé les 13 et 14 juillet comme jours d'actions de grâces pour remercier le Sacré-Cœur des faveurs répandues sur l'Institut pendant le premier siècle de son existence ; c'était aussi pour obéir à la voix du cœur qui les poussait à offrir un solennel tribut d'hom-

mages et de reconnaissance envers tous ceux qui ont participé à la fondation, à la conservation et au développement de la Congrégation.

Ces Fêtes ont été célébrées à Victoriaville et à Arthabaska sous le distingué patronage de Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet. Le Très Cher Frère Albéric était venu d'Europe en compagnie de deux de ses Assistants, les Chers Frères Théodule et Maurice, pour y prendre part ; la province de Montréal y était représentée par une délégation composée du Cher Frère Edouard, provincial, et des Frères Lucius, Félix, Edmond, Antonius, Laurent, Irénée, Albertus, Joseph, Amédée. Le Frère Ludovic, directeur à Indianapolis, représentait la province des Etats-Unis. Un grand nombre de membres du clergé, ainsi que des représentants de communautés étaient présents.

Les Fêtes commencèrent le 13 juillet, à 8 heures du soir, par la réception officielle au Collège de Victoriaville de Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunault, du Révérend Frère Albéric, Supérieur Général, de ses Assistants, du Clergé et des autorités religieuses.

Après avoir souhaité la bienvenue aux invités par un chant composé pour la circonstance, la Communauté, par l'entremise du Cher Frère Antoine, provincial, présente à Sa Grandeur Mgr Brunault l'adresse suivante :



NOVICIAT DU SACRE-COEUR

A Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunault,

Evêque de Nicolet.

Monseigneur,

En cette circonstance mémorable de la célébration du Centenaire de la fondation de notre Communauté, de pressants motifs nous invitent à faire monter vers le ciel de vives actions de grâces. En jetant un regard sur le développement progressif de notre œuvre, nous ne pouvons faire rien de moins que reconnaître l'action manifeste de la Providence sur la marche de notre Société.

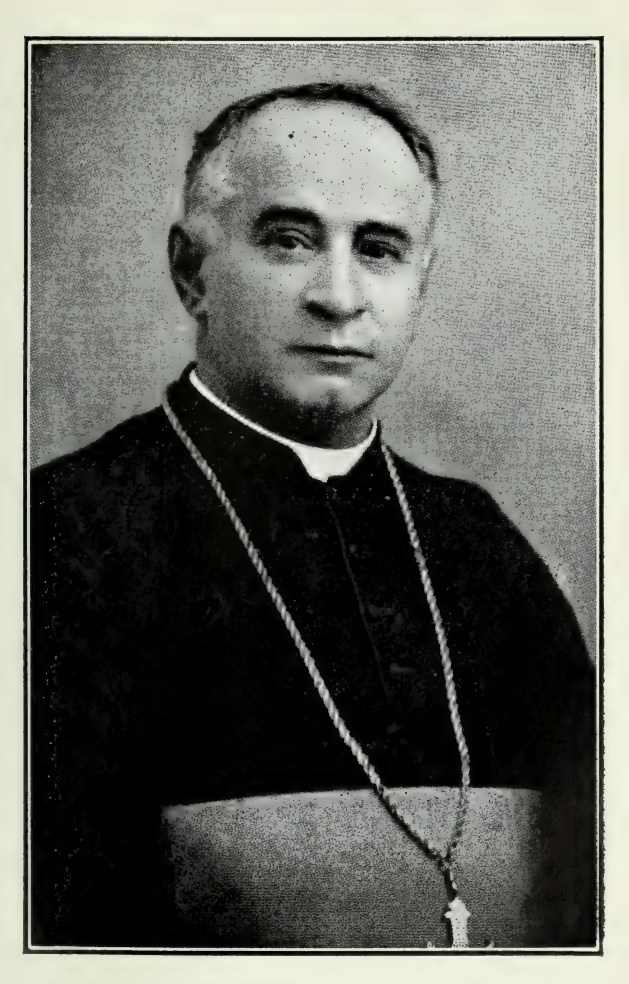
Pour se constituer un corps d'apôtres auquel il voulait confier une sublime mission, le bon Dieu choisit des hommes de vertu et de dévouement qui réussirent, au milieu d'obstacles sans nombre, à asseoir l'édifice de l'Institut naissant sur des bases solides et à assurer sa marche dans la voie du succès. Mais les énergies intérieures ne pouvaient suffire pour mener à bonne fin une entreprise si importante ; il fallait encore compter sur l'assistance de concours extérieurs.

Nous sommes heureux de constater que notre Institut a toujours bénéficié abondamment de cette aide si nécessaire au maintien d'une œuvre de cette nature et à l'extension de son influence. Il est très consolant pour nous de noter en premier lieu la sollicitude toute paternelle que les membres de l'Episcopat nous ont sans cesse témoignée. Grâce à leur protection, notre Congrégation a pu s'étendre dans un grand nombre de diocèses de France ; elle a même pu dépasser les frontières de son pays d'origine et rayonner loin de son berceau pour y poursuivre sa destinée providentielle. Parmi les bienfaits insignes dont nous sommes

redevables à Nos Seigneurs les Evêques, nous ne saurions oublier, Monseigneur, les témoignages élogieux qu'ils ont bien voulu décerner et qui nous ont valu l'honneur d'un décret laudatif de la part du Saint-Siège et d'un décret plus consolant encore d'approbation canonique.

C'est donc à notre Mère la Sainte Eglise que va en premier lieu l'expression de notre pleine reconnaissance. Ce tribut d'hommages nous sommes heureux, Monseigneur, de pouvoir le déposer, en votre auguste Personne, aux pieds d'un des plus dignes représentants de la hiérarchie catholique. C'est dire, Monseigneur, que nous apprécions hautement votre présence au milieu de nous en cette circonstance et que nous comprenons l'honneur insigne que vous nous faites en daignant présider ces réjouissances de famille. Ce geste de Votre Grandeur est pour nous un des plus puissants motifs de consolation et d'encouragement ; il nous dit éloquemment que l'Eglise, dans la personne de notre premier Pasteur et d'un nombreux clergé, veut bien s'associer, comme une bonne Mère, à la célébration d'un événement cher au cœur d'un groupe privilégié de ses enfants. Le souvenir de ce témoignage de sympathie dont nous sommes honorés en cette circonstance nous fera estimer davantage le rôle si beau que l'Eglise nous confie en nous admettant au sein de la milice des apôtres et en nous associant dans une certaine mesure au ministère de ses Pasteurs.

En offrant à Votre Grandeur ainsi qu'au nombreux clergé qui vous entoure l'expression émue de notre reconnaissance, notre esprit se reporte tout naturellement vers un passé déjà lointain pour évoquer le souvenir d'éminents personnages dont le nom se trouve intimement lié à l'his-



MONSEIGNEUR J.-S.-H. BRUNAULT

toire de notre Institut et sera toujours parmi nous l'objet de notre filiale vénération. Je ne puis en ce moment résister au véhément désir de rendre un hommage public à l'éminent Prélat dont la Providence se servit, il y aura bientôt un demi-siècle, pour implanter notre Communauté dans ce coin béni de la province de Québec. J'ai désigné Sa Grandeur Mgr L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières ; il entoura le berceau de cette colonie de la plus constante sollicitude, lui prodigua les plus précieux encouragements et lui aida à triompher des difficultés inhérentes aux débuts de l'entreprise. Il fut pour nous un bienfaiteur insigne et sa mémoire restera impérissable dans nos cœurs. En 1885, la Providence place notre famille sous l'égide d'un nouveau Pasteur en qui nous devions aussi trouver un Père et un protecteur non moins dévoué. Pendant le cours de son épiscopat, Monseigneur Gravel témoigna, en effet, à notre œuvre un très vif intérêt. Nous ne saurions oublier les nombreuses marques de sympathies qu'il nous donna dans maintes circonstances et qui lui ont acquis des droits imprescriptibles à notre amour et à notre gratitude. La mort de ce distingué Prélat provoqua d'universels regrets. Pour consoler la grande famille de ce diocèse, la divine Providence lui avait préparé, en votre Personne, un illustre successeur capable de poursuivre avec distinction la tâche de son prédécesseur.

Pour notre part, Monseigneur, nous bénissons le Sacré-Cœur de nous avoir placés sous la direction éclairée d'un vénéré Prélat dont l'un des principaux soucis a été de promouvoir le succès et le développement de nos œuvres. Vous nous avez manifesté votre intérêt de tant de manières qu'il nous serait impossible de les énumérer. Je m'en

voudrais de ne pas mentionner vos aimables visites trop rares pour nous, mais dont vous nous avez cependant honorés aussi souvent que vous l'ont permis les exigences de votre absorbant ministère. Comment oublier le bienveillant accueil que nous avons toujours trouvé auprès de votre Grandeur et les hautes recommandations dont vous nous avez gratifiés pour favoriser le recrutement de nos maisons de formation ? Je ne saurais non plus passer sous silence votre sollicitude à confier la direction spirituelle de notre Noviciat et de ce Collège à des aumôniers zélés, savants et vertueux qui nous ont puissamment aidés à soutenir les luttes quotidiennes et à poursuivre avec fruit le travail de notre sanctification personnelle. A tous ces prêtres dévoués qui nous ont encouragés et soutenus dans la poursuite de notre formation religieuse ; à ceux qui nous ont fait bénéficier de leur ministère sacré ou de leur précieuse sympathie, nous offrons aujourd'hui le merci sincère de notre reconnaissance.

Au tribut de vénération filiale que nous sommes heureux de présenter à Votre Grandeur, nous voulons joindre la résolution de continuer à nous conformer toujours à votre direction éclairée. Nous suivrons ainsi la volonté du Souverain Pontife qui nous montre dans l'étroite union des prêtres et des religieux à leur Evêque le moyen d'exercer au milieu des populations un apostolat fructueux.

Daignez, Monseigneur, bénir nos résolutions et agréer l'hommage de nos remerciements et des vœux que nous formons en ce jour pour la conservation de votre santé et le succès de votre auguste ministère.

LES FRERES DU SACRE-CŒUR.

REPONSE DE S. G. MGR J.-S.-H. BRUNAULT

Mes Révérends Frères,

Vers Dieu d'abord monte votre reconnaissance pour ce qu'il a fait, par son Eglise, en faveur de votre Institut centenaire. Vous avez raison. Il reste avec l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles. Il lui inspire à quels courants de la dévotion populaire elle doit donner l'impulsion au moment opportun, quels instituts religieux elle doit susciter ou approuver pour être, avec le clergé séculier, comme des organes de son action auprès du peuple.

Après la grande tourmente de la fin du 18ème siècle il fallait reconstruire. Votre Congrégation a paru au moment où se creusaient les tombes illustres de deux génies constructeurs : celle de Napoléon, le signataire d'un Concordat avec l'Eglise, et celle de Joseph de Maistre, l'auteur d'ouvrages puissants destinés à livrer à l'élite des penseurs la pure doctrine catholique. L'œuvre du premier apparaît à distance mêlée de bien et de mal, frappée de caducité par ce mélange même. L'œuvre du second ne connaît pas la vieillesse. Sa doctrine est toujours d'actualité. Il dit aux races catholiques où est le remède aux blessures vives creusées par l'erreur au flanc de tous les peuples.

Ces deux centenaires font réfléchir. La coïncidence du vôtre n'est pas sans grandeur. Modestement, sans prévoir peut-être tout ce qu'il y avait de fécond et de restaurateur dans leurs progrès, vos Pères fondateurs se sont attribué la tâche d'instruire l'âme populaire des vérités du salut et des connaissances nécessaires à la vie courante des affaires.

Le titre que vous portez précise le caractère de la dévotion que votre Institut se donnait officiellement dès sa fondation. Frères du Sacré-Cœur, vous serez auprès des jeunes gens les apôtres d'une doctrine qui doit prendre corps à corps l'hypocrite hérésie du Jansénisme. Attachés au Pape par une piété que vous inspire votre vénéré père fondateur, André Coindre, vous travailleriez à guérir l'âme populaire d'un mal profond qui se dissimule sous les couleurs du patriotisme, l'erreur gallicane. Enfin, donnant l'exemple du renoncement et de l'obéissance, vous seriez autorisés à prêcher à vos élèves le culte de la Providence, de l'autorité légitime, battus en brèche par l'impiété voltairienne et l'instinct de révolte de nos temps modernes.

A tous ces titres, vous receviez comme mission de vulgariser auprès des humbles les grandes doctrines que d'autres défendaient dans des sphères plus élevées, pour le triomphe du bien.

Il se peut que le dix-neuvième siècle, décernant ses palmes, n'ait pas toujours discerné les héros que furent nos ascendants spirituels. Souffrez que nous vous le disions : l'Eglise sait reconnaître quels sont ses plus utiles ouvriers. Comme l'Ecriture, elle range parmi ceux qui brilleront là-haut comme des astres, les religieux voués à l'éducation, défenseurs de l'âme de l'enfance, apôtres de la lumière, hommes du Dieu et de son Evangile, et je me fais un devoir de remercier l'éloquent prédicateur du jour de ce qu'il a rendu à votre œuvre un éclatant hommage, hautement mérité.

Je me souviens d'avoir entendu, à plusieurs reprises, feu Mgr Suzor raconter l'arrivée à Arthabaska des Frères Cyrinus, Hugues, Théodule, Théophile et Edmond. Ce

fut en 1872 : il y aura bientôt 50 ans. Dans notre pays, venus trop tard au gré de nos vœux, vous vous êtes associés à l'histoire de notre expansion catholique et française dans les Bois-Francs, dans les Cantons de l'Est et jusque dans la Nouvelle-Angleterre. Vous ne vous étonnerez pas si j'insiste sur l'importance de la doctrine qui vous a guidés dans votre apostolat. A une région qui s'ouvrait, il importait que les hommes chargés de façonner l'esprit et le cœur de tant de chefs de famille et de citoyens influents, fussent eux-mêmes inspirés par l'Evangile, sans lequel on sème et l'on bâtit en vain. Plus d'une fois, il nous a été donné de constater quelles qualités distinguent les classes dirigeantes de nos populations des Cantons de l'Est : esprit d'initiative, sens du bien public, cordialité et sens pratique dans les affaires, urbanité des manières, hospitalité généreuse, bienveillance d'accueil à quiconque veut aider au bien commun. Je ne crois pas exagérer en disant que vous avez contribué à donner ce cachet à la physionomie distinctive de ces braves populations. Soyez-en remerciés au nom de l'Eglise et de la patrie. Pour l'avenir, le même sens des réalités qui vous a fait adopter vos méthodes européennes et nos programmes d'études aux besoins de notre peuple, vous aidera à favoriser tous les progrès désirables. Je me plais à rappeler que ce qui a été votre force, c'est, avec votre attachement à vos constitutions, votre fidélité à la dévotion spéciale qui vous distingue, envers le Divin Cœur de Jésus. C'est encore votre courage au travail et votre largeur de vues quand il s'agit d'accepter un mode d'action approprié aux nécessités de notre temps et de notre milieu. C'est enfin votre inaltérable dévouement à l'autorité diocésaine et votre respectueuse déférence à l'influence sacerdotale de vos aumôniers.

Le témoignage de reconnaissance que vous voulez bien donner, dans votre belle adresse, à ces prêtres dévoués, me va droit au cœur et je tiens à vous en remercier, car j'attache à leur action une importance exceptionnelle pour votre bien et pour celui de vos élèves, puisque, comme le dit S. Jean Chrysostôme, " nul ne peut aller à Dieu sans le Christ, et nul ne peut parvenir au Christ sans le prêtre."

Vous voulez bien associer mon humble personne au souvenir reconnaissant que vous donnez à l'illustre Mgr Laflèche et l'homme de grand cœur que fut Mgr Gravel, mon vénéré prédécesseur. Je suis touché plus que je ne puis le dire de cette délicate attention. Héritier de leur manteau, j'ai tenu, en effet, à ne pas méconnaître, à leur suite, la valeur de vos services. Et comment l'aurais-je pu, quand vous apportiez à vos fonction d'apôtres, la première qualité que doit posséder tout éducateur, tout meneur d'hommes : la maîtrise de soi ? Dans votre règle austère, en effet, règle qui vous apparente aux grands ordres modernes, vous trouvez une discipline intérieure qui vous permet de vous posséder vous-même, et donc, de vous donner sans lassitude et sans dégoût au service des autres. En nos temps de vertus amoindries par le goût du confort et la peur du sacrifice, c'est là une qualité peu courante et d'autant plus précieuse aux éducateurs.

Si je cherche encore le secret de vos succès, je crois, avec ceux qui vous connaissent, que vous avez le privilège de comprendre vos élèves. La chose n'est pas si facile qu'elle y paraît tout d'abord. A mesure que l'on vieillit, tant d'études, tant d'années, tant d'évolution dans les goûts vous séparent de l'enfance. Et pourtant, l'on ne saurait exercer sur elle d'action salutaire, ni l'amener à la con-

fiance, à l'ouverture du cœur, si on ne la comprend et si l'on ne compatit aux faiblesses de son âge. Je me rappelle l'aveu d'un professeur vieillissant : —“ A vingt-deux ans, j'étais assez bon professeur ; à trente ans, j'étais excellent ; à quarante ans, je devins médiocre ; à cinquante ans, je ne valais plus rien.” Sous une apparence plaisante, cet aveu n'est pas sans mélancolie. Or, il n'y a qu'un moyen d'échapper à la loi qu'il énonce, c'est de ne pas vieillir, c'est, du moins, de garder au cœur la flamme de l'enthousiasme communicatif, faute duquel l'atmosphère de la classe devient lourde et sans vie. Certes, vous usez prématurément vos forces à l'âpre labeur de l'enseignement, mais tous vous rendent ce témoignage que vous ne perdez pas contact avec l'âme de vos jeunes gens. Dieu vous accorde la grâce de garder à vos âmes la juvénile ardeur qui vous donna à lui avec vos vingt ans, et c'est pourquoi votre maturité et votre vieillesse même savent comprendre que l'on puisse être jeunes à l'âge de l'écolier.

La discipline intérieure qui vous permet de comprendre vos élèves vous fait une loi de les respecter, et c'est un autre secret de vos succès dans l'art d'élever l'enfance. Dans leurs âmes, vous voyez ce qu'y voyait l'œil attendri du Sauveur : un coin du royaume de Dieu, qu'il s'agit de défendre contre le mal et de cultiver pour les vertus qui ont au ciel leur prolongement. L'Eglise est la grande école du respect, et elle est, de ce chef, la grande puissance éducatrice restée sans rivale. Vous êtes des exemples vivants de cette puissance. Il y a pourtant mieux encore. Vous savez, non seulement comprendre et respecter, mais vous savez aimer Dieu et vos élèves. Ce n'est pas en vain que vous préconisez le culte du Sacré-Cœur. Vous y ap-

prenez à laisser votre cœur compatir comme le sien aux indigences du peuple. Il n'y en a pas de comparable à celle où il serait réduit, faute de quelqu'un qui lui rompît le pain de la vérité. Il n'y a pas non plus d'amour plus grand à vouer au peuple que de sacrifier sa vie à la tâche de nourrir l'intelligence et le cœur des enfants du peuple des vérités de la raison, de l'expérience et de la foi. Vos élèves, parce qu'ils savent par intuition quels sont ceux qui aiment l'enfance, vous prouvent aujourd'hui avec nous combien ils vous rendent votre affection. Notre peuple, de même, ne s'y trompe pas. " Pour persévérer à l'enseignement, disait Veuillot, il faut ou un fort salaire ou une immense charité surnaturelle." Or, vous y persévérez jusqu'à la limite de vos forces, et, pour salaires, vous avez votre table frugale, l'austérité de la vie commune sous les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, et l'usage de votre tunique et de vos livres. Nous sommes ici, mes Révérends Frères, pour proclamer que nous admirons en cela la réalisation de l'idéal évangélique au service du prochain.

Je vous ai dit ces choses un peu longuement, peut-être, mais il m'a semblé qu'en une occasion comme celle-ci, je ne pouvais pas me dérober aux devoirs de ma charge. A ceux d'entre vous qui ont déjà vieilli à la tâche, j'ai voulu laisser entendre un encouragement paternel comme ceux que le bon Dieu adresse de là-haut à ses bons et fidèles serviteurs, fidèles aux moindres de leurs devoirs. A ceux qui commencent, il m'a semblé que cet hommage rendu à leur vocation leur serait un réconfort et une invitation à y persévérer avec la ferveur de la piété qui les y a engagés.

A tous je souhaite longue vie, prospérité, succès, et je prie Dieu de bénir vos efforts dans l'œuvre de votre sanctification et de l'édification de notre jeunesse.

Par l'entremise du Cher Frère Octavius, la communauté a ensuite présenté ses hommages au Très Cher Frère Albéric, Supérieur Général. Dans sa réponse, le Révérend Frère s'est dit très touché de l'accueil bienveillant dont il était l'objet. Il a signalé les progrès constatés dans ses différentes visites et il a tenu à souligner l'action salutaire de l'Episcopat et du clergé dans le développement extraordinaire de l'œuvre sur le sol canadien.

Pour payer un juste tribut d'admiration et de gratitude aux pionniers de l'Institut et à tous ceux qui ont contribué à sa conservation et à son développement on a tenu à faire revivre leur mémoire en présentant à l'auditoire un court historique de la Société ; dans ce récit, le narrateur s'était appliqué à faire ressortir l'action de la Providence qui se plaît à marquer les œuvres durables du sceau de l'épreuve et qui souvent vient à leur secours quand tout espoir humain semble s'évanouir. Il nous a présenté les hommes de mérite venus au moment marqué par le Bon Dieu pour retirer l'Institut des redoutables crises qui ont plus d'une fois mis son existence en péril ; il a mis en lumière les progrès de l'œuvre et son extension rapide surtout au milieu des populations canadiennes des Cantons de l'Est, où elle a trouvé les éléments d'une existence féconde et vigoureuse ; nous l'avons vue enfin arrivée au jour de son premier Centenaire grandie et consolidée par les coups de la tourmente.

De magnifiques solennités religieuses ont marqué la journée du 14 juillet ; toute la Communauté et les invités ont assisté à une messe pontificale célébrée par Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunault dans l'Eglise paroissiale gracieusement mise à la disposition des Frères par Mgr O. Milot. Les Frères ont été heureux de voir la sympathique population de Victoriaville s'asseoir aux Fêtes du Centenaire en assistant à l'office divin.

Après avoir offert ses hommages au vénérable Evêque de Nicolet, Mgr O. Milot souhaita la bienvenue aux prêtres et aux religieux en termes pleins de délicatesse et de bienveillance ; il expliqua ensuite les circonstances particulières qui réunissent dans le temple paroissial tous les membres de la grande famille religieuse des Frères du Sacré-Cœur. M. l'abbé S. Edge, curé de St-Bonaventure, ancien élève et ancien Chapelain des Frères, donna le sermon de circonstance. Voici cette pièce d'éloquence que nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs :

SERMON PRONONCE PAR M. L'ABBE STEPHEN EDGE

> Ego sapientia quasi trames aquae immensae exivi de paradiso et ecce factus est fluvius appropinquans ad mare.

Ces paroles de l'écrivain sacré me paraissent répondre fidèlement au sentiment que cette fête excite dans tous les cœurs : admiration pour l'œuvre que, il y a un siècle, Dieu inspirait aux fondateurs de cette communauté, et reconnaissance envers ceux qui furent les premiers ouvriers de cette œuvre.

J'aurais le droit peut-être, on me le pardonnerait dans tous les cas, de formuler des préoccupations plus personnelles, et d'évoquer d'abord les chers souvenirs que les

noms de ces bons Frères rendent précieux à mon cœur d'ancien élève et de protégé. Mais puisque précisément, ces souvenirs sont à chacun de nous inséparables de l'histoire même de cette Communauté, ce m'est un devoir plus impérieux encore de me faire l'écho de voix plus augustes et qui veulent être entendues, dès lors qu'officiellement on fait mémoire de cette fondation de 1821 pour mettre en regard de ses humbles débuts ce qu'elle est devenue depuis. C'est d'abord la voix de l'Eglise qui, seule par sa vertu divine, pouvait opérer une telle merveille ; c'est la voix de mon pays qui, si abondamment, a bénéficié de votre œuvre, ô bons Frères du Sacré-Cœur ; c'est la voix de Monseigneur de Nicolet qui, de tout temps, vous aime et vous bénit, qui, sachant mieux que nous tous, l'histoire de votre communauté, porte en son cœur d'évêque les sentiments de la plus profonde admiration ; c'est la voix du clergé du diocèse qui remercie la Providence de la coopération que votre œuvre, chaque jour, apporte à l'œuvre de son ministère à lui. Et je n'irai pas oublier, en cette circonstance, la grande voix émue, admiratrice et pleine de gratitude de vos anciens élèves aux yeux desquels, durant un siècle, vous avez maintenu si haut et si pur l'idéal de l'enfant vraiment chrétien.

Et toutes ces voix attestent qu'il faut du bien accompli par les fondateurs de cette communauté, qu'il faut exalter les vertus de dévouement et d'abnégation de ceux qui les premiers ont apporté l'hommage de toute leur vie au travail de l'éducation, si lourd et si méritoire aux premiers jours de cet Institut ; qu'il faut enfin assurer à votre œuvre une place d'honneur dans les annales de ce pays et plus particulièrement de ce diocèse. Saluons donc, Mes Frères,

avec un cœur plein de reconnaissance, le souvenir de tous ceux qui, du haut du ciel et au spectacle de cette belle communauté, peuvent s'écrier avec la sagesse divine : Voilà que le ruisseau est devenu une mer. *Ecce factus est fluvius appropinquans ad mare.*

Et, maintenant, mes bons Frères qu'il me soit permis, pour la satisfaction de ceux qui vous entourent, de rappeler le rôle incomparable que vous avez rempli à la suite de cette intrépide phalange des fondateurs. Au profit du bien que l'exaltation de la vertu produit dans les âmes, que votre modestie me permette de rappeler à tous que l'œuvre de Dieu et l'amour des âmes nourris et sustentés en vous par une grande puissance d'énergie et de bonté naturelle furent tout l'objectif de votre sainte vocation.

C'est le Christ que vous aimiez quand vous avez quitté votre famille éplorée pour vous donner, sous la garde du Sacré-Cœur, à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse, et c'est les âmes que vous aimez quand, presque aussitôt, vous vous engagiez solennellement à n'avoir d'autre mission ici-bas que celle d'instruire et d'édifier les âmes soumises à votre direction.

Presqu'un demi-siècle de fidélité à votre vocation, pour quelques-uns d'entre vous, et, pour tous, des années de labeurs féconds dans l'enseignement, sont là devant le bon Dieu et la patrie pour attester la profondeur et la sincérité de vos résolutions de jeune homme. C'est au spectacle de semblables merveilles que le grand Montalambert écrivait ces belles paroles : " Ce sera l'immortel privilège du Christ de prêcher partout et toujours sur la race d'Adam le tribut de ces vies rayonnantes comme le printemps dont rien n'a encore terni la pureté et de maintenir, pendant toute

une vie, l'essor généreux d'une âme dans ces régions supérieures où elle trouve son immortelle grandeur." Assurément c'est Dieu qui maintient les âmes, même les plus nobles, dans les hauteurs du sacrifice, c'est Dieu qui conserve les volontés à la conquête de la vertu. *Deus qui incumentum dat.* La grâce de Dieu, au surplus, est un don gratuit, mais, ne sait-on pas aussi que la coopération humaine est la condition de son épanouissement dans l'âme de ses serviteurs ? A l'heure où cet institut prenait naissance, des énergies de caractères n'étaient-elles pas l'appoint le plus solide à la rosée céleste ? C'est la gloire de Dieu et l'honneur de vos illustres fondateurs que ce concours ait été effectué et ne se soit jamais rompu au cours du siècle parcouru.

Et cette énergie fut bienfaisante toujours parce qu'elle s'appuyait sur un grand fonds de bonté. Ce fut le secret de votre sanctification personnelle, mes bons Frères, et des grandes amitiés qui vous ont entourés. Car, ne nous lassons jamais de le répéter, la bonté est ici-bas la maîtresse des cœurs, l'amant des âmes et la reine de toute société. Et cela pourquoi ? Parce que c'est ce qui ressemble le plus à Dieu, et qui illustre le plus les âmes. C'est ce qui ressemble le plus à Dieu, parce que Dieu est la bonté par essence, la charité par excellence. C'est ce qui popularise le plus les hommes, parce que si la science, la gloire ou la beauté donnent la célébrité, seule la bonté donne la popularité sainte et de bon aloi. La lyre humaine l'a chanté tout comme les écrivains sacrés.

Et c'est en vain que je voudrais taire ici les effets de bienfaisance et de salutaire cordialité que nous, vos anciens élèves, avons ressentis à votre contact, pourtant lointain

parfois. Et je suis sûr que le bon Dieu n'aura pas pour désagréable que je proclame, en ce moment, qu'après sa grâce toute puissante et les leçons d'amour et de foi de ma mère et de mon père, c'est encore au rayonnement de cette bonté dans ma vie d'enfant que je dois ce qu'il y a de meilleur en moi. Merci, ô bons Frères, merci d'avoir été les âmes sœurs de celle de mon père et de ma mère. Merci du soutien que vous avez su donner aux jours heureux et aux jours sombres de leur existence !

Merci, au nom de cette communauté, pour toute l'édification et tous les services qu'elle a reçus de vous, de votre carrière dans l'enseignement ! Merci, au nom du vénérable chef de ce diocèse, au bonheur duquel vous avez si longuement contribué en déposant au fond des âmes les sentiments de foi et de piété qui feront d'elles des sources de bénédiction pour leurs enfants et l'élection pour le ciel ! Merci au nom du clergé du diocèse qui vous admire parce qu'il a vu à l'œuvre ceux que vous avez formés.

Et maintenant à l'hommage de notre vénération et de notre gratitude, veuillez me permettre d'ajouter un dernier vœu : Le Prophète royal chante quelque part les jours pleins de ceux qui grandissent simples et craignent Dieu. Ce sont des tiges plantées dans la maison du Seigneur, dit-il, et ceux-là auront de longs jours. A leur jeunesse parée de fleurs à leur virilité chargée de fruits succédera une vieillesse pleine de sève avec la gloire d'une floraison inépuisable. *Adhuc multiplicabuntur in senecta uberi.* Que Dieu vous accorde la plénitude des années, voilà le souhait de tous ceux qui vous entourent en ce moment, et de ceux qui aussi sont privés du bonheur de cette réunion et dont les cœurs vibrent à l'unisson des nôtres! *Ad multos annos!*

Quand à vous, mes jeunes frères, les benjamins de la communauté, ne laissez pas passer cette journée sans en retirer un motif de sanctification personnelle ! ce sera répondre aux vues du bon Dieu et dégager la leçon que doit comporter un si beau spectacle.

On raconte que les hommes de Sparte, à certains jours, conduisaient leurs fils sur un sommet d'une montagne de leur pays. Leur ayant fait admirer la splendeur incomparable de leur patrie, ils leur désignaient ensuite les endroits rendus fameux par l'héroïsme de leurs ancêtres. " Fils de la Grâce, disaient-ils, souvenez-vous que vous êtes d'une noble race ". Et l'on regagnait Athènes, après ce pèlerinage vibrant d'émotions, et les fils de la Grèce, le cœur gonflé de patriotisme et de fierté nationale, accomplissaient, dans les arts et sur les champs de bataille, les grands gestes dits par l'histoire. Mes bons Frères, les exemples de vertus de vos prédécesseurs dans votre Institut sont aussi quelque chose d'élevé et d'éducateur. Ils sont au sommet du haut duquel la série des devoirs d'éclat vous apparaissent avec netteté et précision. Au spectacle donc de ces bonnes vies d'immolation et de sacrifice, souvenez-vous ! Souvenez-vous de vos vœux, de vos promesses ! Souvenez-vous du prix des âmes qui vous sont confiées, souvenez-vous aussi de la récompense qui vous est promise. Qu'elle soit abondante pour chacun d'entre vous.

Ainsi soit-il.

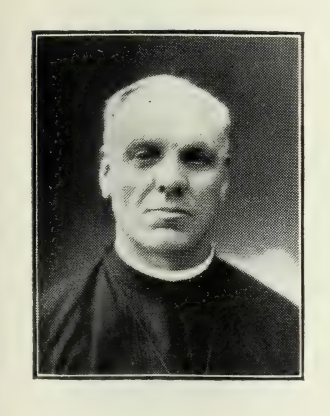
Les autres cérémonies religieuses eurent lieu à Arthabaska.

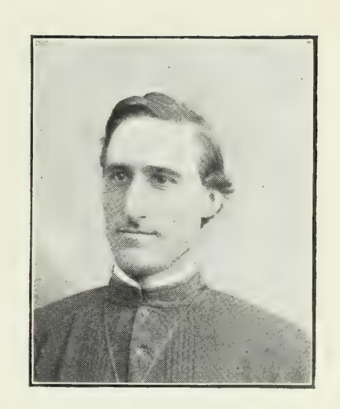
On voulut d'abord payer un tribut de pieux souvenir aux 90 disparus qui y dorment leur dernier sommeil ; le

joli cimetière de la Communauté dernièrement agrandi, restauré et embelli, fut le théâtre d'une touchante cérémonie funèbre. De là, on se dirigea en procession vers le monument du Sacré-Cœur ; une foule nombreuse de citoyens d'Arthabaska se pressait déjà autour du parterre pour prendre part à la pieuse démonstration.

Après le chant d'un cantique, le Rév. Père Sigouin, S. J., qui avait prêché la retraite préparatoire, s'efforça de prouver, dans une allocution vibrante d'enthousiasme et d'émotion, que dans la dévotion au Sacré-Cœur se trouve la source de la force de caractère. Ses paroles émurent bien des cœurs jusqu'aux larmes lorsque, dans un élan oratoire, il évoque le souvenir de M. l'abbé R. Crochetière, ancien élève des Frères, aumônier du 22ème bataillon canadien, tombé glorieusement sous les balles allemandes. L'orateur s'écria tout à coup : " Crochetière, lève-toi, et dis-nous où tu as puisé cette force de caractère qui a fait de toi un héros ! Ah ! J'entends d'ici ta réponse : c'est l'amour du Sacré-Cœur qui, de l'âme de tes Maîtres, a rayonné dans ton cœur d'enfant qui t'a inspiré l'héroïsme de sacrifier ta vie pour sauver l'âme de tes frères." L'éloquent prédicateur montra à la foule attendrie la statue du Roi-Sauveur qui, du haut de son piedestal de granit, tend ses bras vers elle comme pour lui réitérer cet appel suave : " Venez tous à moi ".

Sa Grandeur Mgr Brunault procéda ensuite à la bénédiction du monument. Pour donner une marque de sa bienveillance toute paternelle il attacha une indulgence de cinquante jours à la récitation, devant le monument du Sacré-Cœur, de l'invocation : *Ametur Cor Jesus !*





LES REVERENDS FF. OCTAVIUS ET JUSTIN

Un concert en plein air termina, à Victoriaville, cette série de Fêtes inoubliables. La fanfare de Victoriaville avait offert son précieux concours pour la circonstance ; elle exécuta artistement un programme de choix qui contribua pour beaucoup à agrémenter la soirée. Les citoyens de Victoriaville vinrent en grand nombre dans les cours et autour des parterres pour jouir de la belle musique de la fanfare, pour contempler le spectacle féérique qu'offrait l'illumination du Collège et pour écouter les chants de la chorale des Frères qui montaient vers le ciel comme un vibrant hymne d'action de grâces pour les faveurs obtenues pendant le premier siècle d'existence.

JUBILE DES REVERENDS FRERES OCTAVIUS ET JUSTIN, COLLEGE DU SACRE-CŒUR, VICTORIAVILLE, 13 août 1922.

Dimanche, le 13 août, à la clôture de la retraite annuelle, les Frères du Sacré-Cœur célébraient, dans l'intimité, les noces de diamant des Frères Octavius et Justin. Ces deux vétérans de l'enseignement sont bien connus dans nos Cantons de l'Est, où s'est écoulée la plus grande partie de leur longue et féconde carrière. Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunault, évêque de Nicolet, malgré la fatigue de deux retraites épiscopales, voulut bien apporter aux vénérés jubilaires, avec l'honneur de sa présence, le réconfort de sa parole si éloquente surtout quand elle exalte l'éducation et le religieux éducateur.

La fête débuta par la communion générale et la rénovation des vœux, présidée par Monseigneur.

A 9½ heures, M. l'abbé O. Milot, curé de Victoriaville, et ami intime des jubilaires, célébra la Sainte Messe, assisté de M. G. Bourbeau, curé de Tingwick, et de M. E. Russault. Monseigneur assistait au trône, ayant à ses côtés, M. A.-O. Papillon, curé de Princeville, et M. W. Cannon. Au chœur on remarquait : M. J.-U. Tessier, ancien curé, M. L.-A. Côté, curé d'Arthabaska, M. C.-E. Mailhot, le Rév. Père Vandandaigne, S. J., M. J.-E. de Chatillon, aumônier du Noviciat, M. R. Faucher, aumônier du Collège, M. L. Morin, secrétaire de Monseigneur, M. L. Farly, aumônier de l'Hôtel-Dieu.

Sur un banc d'honneur étaient les Frères Octavius et Justin, accompagnés des Frères Sévérien et Faustinien. Un chœur puissant, sous la direction des FF. Léandre et Télesphore, exécuta, avec une précision parfaite, la messe de Perosi et divers chants de circonstance. Après l'Evangile, M. L.-A. Côté, curé d'Arthabaska, le sympathique et bien disant orateur, monta en chaire et prononça l'éloquent sermon que nous sommes heureux de publier ci-après.

> **Habebitis autem hunc diem in monumentum, et celebrabitis eam solemnem Domino.**
>
> **Ce jour vous sera mémorial et vous le célébrerez solennellement à l'honneur du Seigneur. (Exode, XII, 14).**

Monseigneur,

Votre Grandeur nous donne aujourd'hui une nouvelle preuve de la délicatesse de sa bonté. Après les fatigues d'une retraite pastorale, vous avez bien voulu venir présider et rehausser de votre présence les fêtes de ce jour, et donner ainsi aux Frères du Sacré-Cœur, un nouveau témoignage de votre estime et de votre considération. Ce témoignage s'adresse particulièrement, en ce moment, aux

deux dignes jubilaires qui célèbrent aujourd'hui le soixantième anniversaire de leur profession religieuse. Nous tous, ici présents, qui vénérons ces deux excellents religieux nous remercions Votre Grandeur de cet honneur, et nous en conserverons le plus précieux souvenir.

Bien chers Frères Jubilaires,

Soixante ans de vie religieuse ! c'est une longue étape dans la vie. C'est une distance qui n'est permis qu'à un petit nombre d'atteindre. Soixante ans de dévouement, de renoncement, de fidélité à la règle ; soixante ans d'un zèle constant, à l'éducation de la jeunesse chrétienne, c'est un don de Dieu pour lequel il est juste de le remercier et de le bénir. C'est ce que vous venez faire ce matin, au pied des autels, en présence de votre Evêque qui vous honore de sa présence ; et nous sommes heureux de nous unir à vous pour remercier Dieu des grâces nombreuses et précieuses qu'il vous a accordées durant ces soixante années consacrées à son service.

Bien des souvenirs se pressent aujourd'hui dans votre esprit et dans votre cœur : souvenir de la maison paternelle qui reste toujours si cher au cœur ; souvenir d'un père et d'une mère qu'il est toujours si pénible de quitter.

Vous étiez encore bien jeunes lorsque vous êtes entrés dans l'Institut des Frères du Sacré-Cœur, alors presqu'à ses débuts. A l'appel de Dieu vous avez répondu avec empressement et générosité. Il s'agissait de quitter les vôtres, tous ceux qui vous étaient chers ; mais c'était pour Dieu, et, comprimant votre cœur, vous fîtes courageusement ce sacrifice.

Non contents de cette première oblation, après quelques années, vous vous êtes offerts et vous avez été choisis

pour nos écoles du Canada qui avaient alors un si grand besoin de maîtres religieux. Il fallait, cette fois, vous éloigner beaucoup plus de votre famille, quitter votre beau pays, la France, qui a été non seulement le premier royaume de la terre, mais qui est bien toujours aussi le plus beau pays du monde. Ce sacrifice était encore plus grand que le premier.

Dans une fête comme celle-ci, il est juste de payer à notre chère Mère-Patrie, la France, le tribut de reconnaissance. D'elle nous sont venus ces missionnaires qui ont implanté la religion parmi nous. D'elle nous sont venus tous ces religieux, qui ont fondé ces communautés enseignantes qui ont été depuis de longues années, et qui sont encore aujourd'hui, notre force et notre gloire. Qu'aurions-nous fait sans les Frères ? Si notre Province de Québec est profondément chrétienne, elle le doit en bonne partie aux Religieux et aux Religieuses de nos communautés enseignantes. Et ces communautés, pour la plupart, nous viennent de France.

Honneur donc et reconnaissance aux religieux français ! Honneur et reconnaissance à la France qui, malgré ses fautes, communes d'ailleurs aux autres nations, a toujours été si noble et a évangélisé tant de pays.

Depuis de longues années déjà, chers Frères du Sacré-Cœur, vous travaillez dans notre Province et particulièrement dans nos Cantons de l'Est, avec un zèle admirable et une activité infatigable, à l'éducation de la jeunesse. La présence des Frères dans une localité est toujours une grande faveur de la Providence, car le religieux est bien le maître idéal de l'enfance et de la jeunesse.

Les maîtres laïques peuvent bien remplir avec talent et avec zèle la tâche difficile qui leur est confiée ; mais combien leur sont supérieurs les maîtres religieux !

Le maître religieux n'a pas moins de science que le maître laïque le mieux qualifié ; et, ce qui est important, il enseigne avec plus d'autorité, et ses enseignements religieux sont plus solides.

L'église vous a appelés Frères, et elle vous a bien nommés. Sortis presque tous travailleurs, vous êtes bien leurs frères, car vous leur rendez le plus grand des services en apprenant à leurs enfants, par vos exemples et vos paroles, la vertu, l'obéissance, la justice, le respect de Dieu et de l'autorité.

Pourquoi le religieux est-il maître idéal de l'enfance et de la jeunesse ? Après la méditation du matin, après la Sainte messe et la Sainte Communion, vous portez sur votre front la force et le reflet de la lumière céleste. Partout où vous irez, on devra remarquer en vous ce cachet surnaturel qu'a imprimé sur vos traits le tête-à-tête auguste que vous venez d'avoir avec Dieu. On devra voir que vous n'êtes pas des hommes ordinaires, mais des religieux, c'est-à-dire des hommes voués à Dieu à qui rien, par conséquent, ne peut être plus à cœur que les intérêts de la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Où et comment manifesterez-vous ces sentiments qui vous seront habituels ? Partout où vous aurez affaire ; mais surtout dans ce qui doit être votre occupation principale : dans l'enseignement et l'éducation des enfants. Vous allez en classe comme maîtres chargés d'instruire les enfants qui vous sont confiés ; mais vous y allez surtout comme religieux ; c'est-à-dire comme représentant du Dieu des

sciences, qui vous délègue pour enseigner à sa place, et qui vous investit du soin de le faire connaître et aimer. Comme maîtres ordinaires vous devez faire la classe consciencieusement, de manière que vos élèves profitent bien de tout ce que vous avez à leur enseigner. Comme maîtres religieux vous devez surtout imprimer un cachet religieux à tout ce que vous leur dites et à tout ce que vous faites chaque jour devant eux ; car c'est ce qui distingue l'enseignement religieux de l'enseignement laïque.

Mais comment la religion peut-elle intervenir dans une classe au point de former la base de votre enseignement et d'être l'âme de tout ce que vous faites et de tout ce que vous dites ? Je vois surtout pour cela trois moyens : 1o La prière que vous faites avec vos élèves et que vous faites encore plus en communauté et en particulier ; 2o la parole par laquelle, ou bien vous enseignez directement les vérités de la foi, ou bien vous profitez de toutes les circonstances pour rappeler ce qui peut porter les âmes vers Dieu et les animer à la pratique de la vertu et à la fuite du mal. Une parole que vous pouvez dire à vos enfants durant la classe, laissera peut-être dans leur esprit des traces qui ne s'effaceront jamais. Un élève a raconté ce fait : " Je me rappelle un jour, dit-il, où notre professeur de rhétorique nous parlait de la prédestination et de la damnation. Son explication donnée, il s'arrêta pour dire · " Qui sait s'il n'y aura pas de damnés parmi nous ?..... y en aura-t-il ? ...... qui sera-ce ?..... Puis, continue cet élève, comme j'étais le plus près de la tribune et le plus jeune de la classe, il s'adressa à moi : " Sera-ce vous ?" me demanda-t-il. Cette question me fit froid dans tous les membres ; et comme je n'osais pas répondre, un de

mes amis répondit pour moi : " Oh ! non, ce ne sera pas lui, j'en réponds ". Quelle émotion, et comme elle dura longtemps !" 3o Enfin, le religieux donne l'enseignement par l'exemple par lequel vous faites voir en vous-mêmes les vertus que les enfants doivent pratiquer.

Depuis soixante ans, chers Jubilaires, vous exercez, à l'édification et à l'approbation de tous, ce rôle si élevé d'éducateurs. Toujours vous avez été ces éducateurs dont je viens de parler. Si nous interrogions aujourd'hui vos Frères en religion, ils seraient unanimes à corroborer ce témoignage.

J'ai moins connu le cher Frère Justin, mais je sais parfaitement qu'il a été un éducateur zélé, un vaillant directeur, et ce qui est mieux encore, un très bon religieux. Sans cesse à la besogne, la vieillesse ne l'empêche pas de rendre encore des services très appréciables. C'est l'ouvrier du Seigneur qui ne veut se reposer qu'au ciel.

J'ai eu l'avantage de vivre dans l'intimité du cher Frère Octavius pendant vingt ans. Pendant vingt ans, j'ai pu le voir à l'œuvre comme directeur du premier collège de l'Institut au Canada. Si aujourd'hui votre collège est devenu l'un des pensionnats les plus importants et les mieux organisés dans notre province, il le doit pour une part considérable à ses efforts, à son zèle et à son dévouement.

Choisi pour remplir la charge de Provincial, principale et première fonction dans l'Institut au Canada, il y a mis les mêmes qualités : une dignité constante, un dévouement inaltérable, un zèle qui ne se démentait jamais.

Ceux qui vous ont vu à l'œuvre, mon cher Frère, ont toujours été étonnés de la somme de travail que vous doniez chaque jour. Vous n'avez jamais ménagé vos peines;

vous n'avez jamais regardé à vos fatigues. Les médecins et les parents du saint pape Pie X lui recommandaient de ménager sa santé. Il leur répondit : " Le Saint Siège n'est pas un siège à sommeil mais à soucis ". Vous auriez pu répondre de même : la fonction de directeur n'est pas une fonction de repos mais de fatigue.

Vous avez fortement travaillé à inspirer la piété aux jeunes gens qui ont été sous vos soins. Vous leur avez donné votre travail, votre parole ; vous leur avez donné l'exemple ; l'exemple toujours irréprochable du vrai religieux conscient et rempli de son devoir. Aussi, elle est belle aujourd'hui la nombreuse lignée de vos anciens élèves. Ils sont un peu partout au Canada et aux Etats-Unis. Plusieurs remplissent des charges importantes. Ils sont dignes des soins qu'il ont reçus ; et, s'ils étaient ici, ils s'uniraient à nous, d'une commune voix, pour proclamer hautement que vous avez bien mérité de Dieu, de l'Eglise, de la Patrie et de votre Communauté.

Vous me pardonnerez, chers Jubilaires, le témoignage que je rends de vous aujourd'hui. Il peut être pénible à votre humilité ; mais, en présence de vos nombreux confrères et de vos amis, il est juste de dire ce que vous avez été, ce que vous avez fait, et de vous proposer comme modèles à imiter. Le bon Dieu, qui ordonne d'honorer ses parents, veut aussi que nous honorions ces hommes qui ont consacré leur vie à l'éducation de la jeunesse, et qui, comme de vrais soldats du Christ, l'ont servi sans jamais faiblir.

Vivez longtemps, chers Jubilaires, entourés de l'estime et du respect de tous, pour l'édification de vos Frères et le plus grand bien de votre Communauté.

C'est la grâce que je vous souhaite du fond de mon cœur avec la bénédiction de Monseigneur.

A l'issue de la Messe, la Communauté se réunit dans la salle de récréation, gracieusement décorée. Après un morceau d'orchestre et une cantate en l'honneur des jubilaires, le Frère Eraste, au nom des Frères de la Province, présenta à Monseigneur Brunault et aux FF. Octavius et Justin l'adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur J.-S.-H. Brunault,
Evêque de Nicolet,
Et à nos Vénérés Jubilaires,
les Chers Frères Octavius et Justin,

Monseigneur,

Votre présence au milieu de nous, en ce jour solennel de clôture de retraite et de fête jubilaire, remplit nos cœurs de la joie la plus vive et nous procure le bonheur de déposer à vos pieds l'humble hommage de notre gratitude et de notre filiale vénération.

Nous considérons votre auguste présence, Monseigneur, comme un nouveau témoignage du grand intérêt que vous portez à l'œuvre de l'éducation chrétienne et du véritable amour que vous avez pour l'Institut des Frères du Sacré-Cœur.

Comme premier Pasteur de ce diocèse, vous aimez toutes les âmes qui, pour le bien de la Société, l'honneur du pays et la joie de l'Eglise, consacrent les trésors de leurs esprits à la formation intellectuelle, morale et religieuse de la jeunesse, et préparent sans se lasser des bataillons d'élite pour soutenir les bons combats et remporter les victoires décisives. Mais la meilleure part de votre affection n'est-elle pas pour le Frère éducateur " qui, au dire d'un célèbre publiciste chrétien, sème et ne voit pas la récolte.....qui

cultive cette fleur du jeune âge et à qui on la ravit au moment où elle allait éclore, qui recommence sur des générations sans cesse changeantes le dur métier de susciter l'homme endormi dans l'enfant ?"

Il nous semble que votre bonheur est de saisir toutes les occasions pour bénir ses œuvres, sa personne ; pour exalter le zèle qu'il déploie généreusement à la cause de la régénération sociale, et pour lui exprimer toute votre estime. Car, vous savez mieux que personne, Monseigneur, le prix et la nécessité de la bonne éducation, alors que de toutes parts on ruse pour priver l'esprit de la jeunesse de toute lumière surnaturelle, pour arracher de son cœur toute pensée chrétienne, et pour ravir à son âme cette paix qui console et qui fortifie au milieu des vicissitudes de la vie.

Les Frères du Sacré-Cœur qui, en 1872, eurent la joie d'établir à Arthabaska leur première maison en Canada, qui, pendant cinquante ans, ont joui de la bienveillante protection des éminents évêques de Nicolet, et qui se sont vus, durant ces vingt dernières années surtout, honorés des sollicitudes toutes paternelles de votre Grandeur, osent croire, Monseigneur, qu'ils sont les enfants privilégiés de votre grand cœur de Père et d'Evêque. Vos bienfaits à leur égard ne se comptent plus, tant ils sont nombreux. Toutefois, qu'il nous soit permis de rappeler ici, Monseigneur, une bonne parole qu'en 1912, à l'occasion des Noces d'Or de vie religieuse de nos Vénérés Jubilaires, vous prononciez en réponse à une adresse de bienvenue et devant un auditoire d'élite. Vous disiez, Monseigneur : " Nous aimons l'Institut des Frères du Sacré-Cœur fondé pour semer le

bon grain dans le cœur des enfants, pour aider les prêtres à dissiper l'erreur, à enrayer le mal, à promouvoir les intérêts de la religion."

L'an dernier, à l'occasion des fêtes du premier centenaire de notre Institut, ce fut pour nous tous un grand bonheur de vous voir présider nos pieuses solennités du 13 et 14 juillet, de bénir le monument au Sacré-Cœur qui devait en perpétuer le souvenir, et d'entendre de votre bouche autorisée des paroles d'encouragement qui résonnent encore à nos oreilles comme une harmonie qui chante la joie, l'amour et l'espérance. Si ces fêtes, préparées avec tant de soin par notre bien aimé Provincial, le très cher Frère Antoine, eurent tout le succès qu'on espérait, c'est bien à vous, Monseigneur, que nous le devons.

Veuillez croire, Monseigneur, que nous gardons dans nos cœurs la mémoire de toutes ces choses ; et qu'en retour de vos paternelles bontés, nous prions Dieu de vous conserver longtemps à notre filiale vénération.

Veuillez croire qu'en votre auguste présence il nous est particulièrement agréable aujourd'hui d'offrir à nos Vénérés Jubilaires les félicitations et les vœux que nous formons à l'occasion de leurs noces de diamant.

Vénérés Jubilaires,

Il convient qu'à l'occasion de vos noces de diamant, vous fassiez une halte ; et, qu'à l'exemple du voyageur arrivé au sommet de la montagne, vous jetiez avec satisfaction un regard sur le chemin parcouru, que vous évoquiez les détails et les péripéties de la route et que vous remerciez le Sacré-Cœur qui vous a protégés d'une manière si manifeste pendant ces soixante années de vie religieuse.

Le chemin a été rude ; et il s'est trouvé parfois sur le sentier plus d'épines que de roses, plus de souffrances que de joie, plus de déboires que de récompenses. Mais, c'est le partage de l'homme de bien ; c'est la solde du religieux éducateur qui ne sème point pour le temps.

Permettez-moi, vénérés Jubilaires, de rappeler brièvement le souvenir des gestes et faits que vous avez accomplis, d'applaudir aux magnifiques gerbes d'actions louables et d'œuvres belles qui ont marqué vos pas sur la terre bénie de notre cher Canada.

Pendant soixante ans, éclairés des saintes vues de la foi, enflammés du zèle des âmes, dégagés de tous les liens terrestres, façonnés à toutes les abnégations, prêts à tous les sacrifices, vous avez passé alternativement de la prière au travail, du travail à la prière, sans bruit, sans récompense humaine. Que de pages vous avez écrites en lettres d'or dans le Grand Livre de vie ! que d'actes de vertus, que de services signalés vous avez rendus à la cause de l'éducation chrétienne ! que de bonnes paroles, de sages conseils, de prières ardentes ont marqué l'empreinte de vos pas !

L'unique mobile de votre vie toute de prière, de travail, de régularité, d'abnégation et de sacrifice a été d'opérer votre sanctification personnelle, de procurer à la jeunesse le bénéfice d'une éducation parfaite, d'édifier vos Frères, de glorifier le Sacré-Cœur, notre auguste Patron et divin Modèle.

Dans toutes les charges que la sainte obéissance vous a confiées, vous avez déployé ce dévouement, doublé de désintéressement qui est l'apanage des grandes âmes et le fond du vrai catholicisme.

Nous aimons à nous rappeler, bien cher Frère Octavius, qu'en 1887, l'obéissance vous confiait la direction de l'importante école de Sherbrooke, et que, par votre zèle et votre savoir faire, vous y établissiez des habitudes d'ordre, de discipline et d'émulation que vos successeurs ont maintenues et qu'ils gardent comme une précieuse tradition.

Plus tard, en 1901, votre nomination au poste difficile de Directeur du Collège d'Arthabaska fut accueillie avec joie et saluée comme l'aurore d'une ère de prospérité. Le Collège de Victoriaville, avec sa jeunesse nombreuse et animée d'un bon esprit, demeure le plus beau monument de votre esprit d'initiative, de votre prudence consommée et de votre inlassable dévouement.

De 1912 à 1915, sous votre administration sage et vigoureuse, la Province d'Arthabaska franchit une belle étape : ses œuvres prospérèrent et de nouveaux champs d'action s'ouvrirent au zèle des ouvriers. Sans contredit, votre longue carrière d'apostolat a été féconde en travaux et en œuvres qui ne périront pas. Nous vous en remercions de tout cœur et prions Dieu de vous en récompenser.

Vous n'avez pas moins, bien cher Frère Justin, travaillé rudement à la vigne du Seigneur et porté allègrement le poids du jour et de la chaleur.

En France, en Afrique, aux Etats-Unis et en Canada, vous avez préparé pour l'Eglise et la Société de nombreuses phalanges d'hommes de devoir et de vertu, de caractère et de principes, de sacrifices et de dévouement. Contemplez aujourd'hui avec un légitime orgueil et une douce satisfaction ces superbes floraisons de jeunes gens que vous avez si bien façonnés et qui, devenus pères de familles,

religieux ou prêtres, perpétuent les divines semences que vous avez jetées à profusion dans leurs esprits et dans leurs cœurs.

Avec vous, bien cher Frère Justin, nous nous réjouissons de vos fructueux labeurs, et nous bénissons le Sacré-Cœur d'avoir si longtemps conservé vos forces au service de la jeunesse et de notre Institut.

Quel bel exemple de persévérance vous donnez, Vénérés Jubilaires, à ceux qui marchent à vos côtés et qui s'efforcent à leur tour de mettre de la lumière dans les intelligences, de l'énergie dans les volontés, des vertus et des principes dans les cœurs !

Puissions-nous avoir toujours la patience, l'abnégation et le dévouement que réclame notre tâche d'éducateur religieux et dont votre vie tout immolée au Sacré-Cœur et aux âmes nous offre de si puissants exemples ! Puissions-nous toujours nous moquer des sourires et des illusions du monde, rester fidèles à notre idéal d'éducateur apôtre et, comme vous, lutter en braves, jusqu'au bout, sous la bannière du Sacré-Cœur.

Maintenant que vous avez consumé vos forces au service du bien, il n'est que juste, Vénérés Jubilaires, que vous aspiriez au repos d'une longue vieillesse en attendant la récompense promise par Dieu au bon et fidèle serviteur.

A l'instar de notre vénérable doyen, le cher Frère Sévérien, vivez de longues et paisibles années au milieu de vos Frères qui sont tous heureux aujourd'hui de vous adresser leurs plus sincères félicitations, de vous combler de leurs meilleurs vœux de bonheur et qui toujours sauront vénérer vos courages, consoler vos blessures du temps,

glorifier vos bons et loyaux services, charmer les dernières heures de votre vie, et marcher avec entrain sur vos nobles traces.

Avec l'espoir que nous aurons encore l'occasion de vous donner de nouveaux gages de notre respect, de notre affection et de notre reconnaissance, et de vous répéter le vœu ardent qui s'échappe de nos cœurs en ce mémorable jour de vos noces de diamant : *Ad multos annos !* nous prions Monseigneur de nous bénir et de nous croire humblement,

Ses fils soumis, respectueux et reconnaissants,

LES FRERES DU SACRE-CŒUR,
DE LA PROVINCE D'ARTHABASKA.

Monseigneur se leva ensuite et, dans son grand cœur d'évêque, d'éducateur et d'ami, trouva des accents qui tombèrent sur les âmes comme une bienfaisante rosée. " Mes chers Frères ", dit-il en substance, " malgré le grand intérêt que je vous porte, je crois pouvoir me dispenser de vous faire un discours : ma présence signifie tout. En effet, le diocèse de Nicolet, qui vous admire et vous aime, ne pouvait vous faire de plus grand honneur que d'envoyer à vos fêtes son représentant attitré de l'Eglise. Par sa voix, en ce jour, l'Eglise vous remercie et vous bénit. Votre vie a été toute de sacrifice. Pour répondre à l'appel du Seigneur, vous avez quitté vos familles. Plus tard, vous avez dit adieu à la belle France, votre patrie bien-aimée, et vous êtes venus sur nos rives lorsque votre Communauté n'était encore qu'à ses débuts dans notre pays. Quand Dieu se prépare à bénir une grande œuvre il met

à la base des hommes selon son cœur. Vous avez été ces hommes, mes chers Frères. Vous me direz que la Providence aime à se servir de faibles instruments. Sans doute ; mais encore faut-il que ces instruments soient dociles entre ses mains, et ne reculent pas devant les sacrifices qu'exige l'accomplissement intégral du devoir connu. Ces sacrifices obscurs et quotidiens vous les avez faits généreusement. En retour, Dieu vous a gardés religieux et Frères du Sacré-Cœur. En réalisant ces deux titres glorieux vous avez bien mérité de Dieu, de l'Eglise, de la patrie et de votre Communauté. Lorsque, après une longue et paisible vieillesse, il plaira au Seigneur de vous appeler à la récompense suprême, vous ne mourrez pas tout entiers : vous vivrez longtemps dans le cœur de vos anciens élèves, dans le pieux souvenir de vos Frères ; vous vivrez toujours dans les annales de votre Institut, où vous avez écrit une si belle page. M'unissant à la joie de vos Frères, je vous bénis et du fond de mon cœur je vous fais le souhait de l'Eglise qui est bien le plus beau et le plus complet : " Ad multos et faustissimos annos."

Au nom des deux jubilaires, le Frère Octavius répondit d'une voix tremblante d'émotion. Après avoir remercié Monseigneur et les membres du clergé, il rappela quelques étapes de sa vie, s'attachant surtout à regretter ses erreurs et ses faiblesses. L'humble religieux, une fois sa tâche remplie, se considère comme un serviteur inutile. " le peu de bien, " dit-il, " qu'il a plu au bon Dieu d'opérer par mes mains, est dû au zèle de nos bons aumôniers, au dévouement de mes collaborateurs, aux prières et aux

pénitences de nos pieux vieillards qui imploraient jour et nuit, du Sacré-Cœur, le succès de notre œuvre." Il termine en rappelant aux jeunes Frères le prix de la vie et l'obligation de la bien employer, car si Dieu, dans sa miséricorde, lui avait accordé de longs jours pour réparer le temps perdu, il n'avait pas promis d'en agir ainsi en faveur de tous.

Au banquet, Monseigneur Brunault, dans une aimable causerie, redit les mérites des jubilaires, et formula les leçons qui se dégageaient pour tous de cette fête. A la demande du Cher Frère Antoine, Provincial, il bénit les Frères et leurs travaux pour la prochaine année scolaire. Avant son départ, Monseigneur daigna donner lui-même, assisté de M. R. Faucher et de M. L. Morin, le salut solennel du Saint Sacrement, qui termina les exercices.

Les témoins de cette fête intime en garderont un précieux souvenir ; ils prieront Dieu de conserver les Frères Octavius et Justin, pour qu'ils voient longtemps encore fleurir et fructifier la semence que leurs mains ont jetée.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

FRERE OCTAVIUS

1862.—Entrée au Noviciat de Paradis.
1882.—Baie Saint-Louis, E. U.
1885.—Académie Girouard, St-Hyacinthe.
1887.—Directeur à Sherbrooke.
1901.—Directeur du Collège d'Arthabaska.
1905.—Directeur du Collège de Victoriaville.
1912.—Provincial.
1915.—Directeur du Collège de Victoriaville.
1921.—Visiteur.

FRERE JUSTIN

1862.—Entrée au Noviciat de Paradis.
1871.—Directeur à la Nouvelle-Orléans.
1872.—Directeur à Vincennes.
1874.—Directeur à Indianapolis.
1881.—Directeur à St-Romuald.
1883.—Directeur au Collège d'Arthabaska.
1885.—Directeur à la Baie St-Louis.
1887.—Directeur à la Nouvelle-Orléans.
1896.—Directeur à Magog.
1897.—Directeur à Ste-Anne.
1912.—Directeur à Arthabaska.
1917.—Collège de Victoriaville.

Fêtes mémorables à Victoriaville

LES 25 et 26 AOUT 1923

SAMEDI soir, le 25, la population de Victoriaville s'était portée à la gare du Grand Tronc pour recevoir son évêque, Sa Grandeur Mgr J.-S.H. Brunault, évêque de Nicolet. Plusieurs dignitaires ecclésiastiques et l'élite des citoyens de la ville se pressaient sur le quai de la gare pour accueillir le distingué visiteur qui se mêla à la foule aux accords harmonieux d'une joyeuse fanfare dont les mélodies étaient rithmées par les acclamations de la foule.

De la gare au presbytère, ce fut une procession triomphale, à travers une haie humaine, et des milliers de flambeaux. Au-dessus de ce décor féérique, planait la grande voix des cloches qui chantaient elles aussi leur chant de triomphe et de victoire ; car, en effet, cette première démonstration était le prélude significatif d'une fête de famille où le plus aimé des pères allait recevoir un titre dont la gloire devait rejaillir sur le diocèse, et en particulier sur Victoriaville.

Le premier exercice public, et officiellement religieux, fut la réception de l'évêque dans l'église paroissiale. A la porte d'entrée, Mgr Milot, précédé de la croix, des

acolytes et de tous les enfants de chœur, accueillit Sa Grandeur. Tous se rendirent processionnellement dans le sanctuaire.

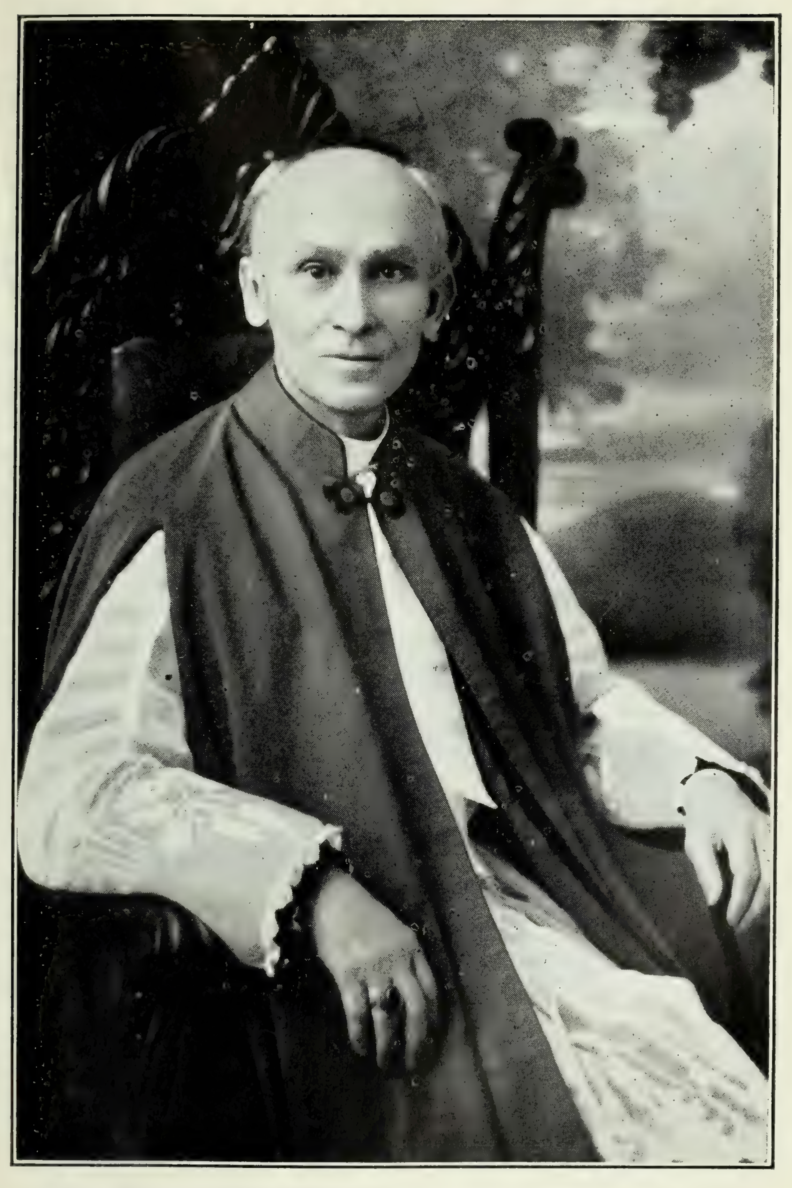
A l'issue de la procession, M. Camille Duguay entonna le Magnificat, répété par au-delà de deux mille poitrines enthousiastes. L'honorable Paul Tourigny, Conseillé Législatif, s'avança alors dans le chœur et lut une adresse de bienvenue.

A Sa Grandeur Monseigneur
Joseph-Simon-Hermann Brunault,
Evêque de Nicolet.

Monseigneur,

La présence de Votre Grandeur au milieu de nous remplit toujours nos cœurs d'une bien douce joie. Cependant, c'est avec une particulière allégresse que nous joignons aujourd'hui notre humble note au concert qui salue notre évêque, après une absence prolongée que l'angoisse a rendue, pour nous, plus longue encore.

Dans ce voyage *Ad Limina* vous avez, pour ainsi dire, Monseigneur, resserré et fortifié les liens sacrés qui nous unissent au centre de l'unité catholique, et des yeux de notre foi nous voyons briller plus radieuse sur votre front l'auréole du délégué de Pierre. Outre les biens qui découlent toujours de la bénédiction épiscopale, Votre Grandeur nous apporte, en ce jour, les largesses de Rome. Aussi, par toutes ses voix, notre paroisse en fête chante son bonheur et bénit le ciel d'avoir ramené sain et sauf au milieu de ses enfants le chef vénéré du diocèse de Nicolet.



MGR ONIL MILOT, Prélat de Sa Sainteté

A cette joie, Monseigneur, se mêle un sentiment de gratitude profonde à l'égard du Saint-Père pour le titre glorieux qu'il confère à Monseigneur Onil Milot, notre pasteur bien-aimé. Grâce soit donc rendue au Pontife qui daigne ainsi consacrer les mérites d'un prêtre éminent ! Grâce vous soit rendue aussi, Monseigneur, puisque, au manteau du prélat, vous ajoutez l'hermine du chanoine ! Dans votre judicieux discernement des hommes, vous avez voulu vous assurer la collaboration d'un conseiller de grande vertu, de longue expérience, et que caractérise un dévouement sans bornes à l'Eglise et à la personne de son évêque.

De tels honneurs, si mérités qu'ils soient, pèseront peut-être aux humbles épaules du nouveau dignitaire ; mais nous, ses heureux paroissiens, nous, les bénéficiaires de son zèle, nous applaudissons au choix du pape et de Votre Grandeur, car il comble les vœux de notre reconnaissance pour le père de nos âmes. Ces faveurs nous sont une preuve nouvelle de la maternelle prédilection de l'Eglise et nous incitent à redoubler envers elle de filial amour. La soumission à ses ministres, le respect de ses saintes lois fut notre sauvegarde dans les épreuves du passé. Comment ne verrions-nous pas toujours en elle le phare lumineux qui doit nous guider parmi les tempêtes du présent et nous conduire au port du salut ?

Pénétrés de ces sentiments, les paroissiens de Victoriaville offrent au ciel leurs ardentes prières pour l'Eglise, pour notre Saint-Père le Pape et pour l'Evêque de Nicolet. D'une commune voix ils redisent à l'envie ces vœux qui

jaillissent spontanément de leurs cœurs : Gloire à notre glorieux Pontife, Pie XI ! Bonheur et longue vie à notre évêque, son digne représentant !

Après avoir imploré votre précieuse bénédiction, nous vous prions, Monseigneur, d'agréer l'humble hommage de profonde gratitude et de respectueuse obéissance que déposent aux pieds de Votre Grandeur, les paroissiens de Ste-Victoire et de Victoriaville.

Sa Grandeur en profita pour dire combien elle était heureuse de se retrouver près de son ami de cœur, Mgr Milot, et de ses paroissiens. D'une voix vibrante où perçait l'émotion, il raconta brièvement son entrevue avec le Saint-Père, lors de son voyage " ad limina ", au cours de laquelle il obtint de multiples faveurs et privilèges dont celui de la nomination de Mgr Onil Milot à la prélature romaine. Cette nouvelle, qui était déjà officielle, et qui tombait maintenant des lèvres de l'évêque, inonda tous les cœurs de joie, étant une magnifique préparation à la fête du lendemain.

La fête si bien commencée samedi s'est continuée dimanche avec entrain.

A sept heures et demie, l'église paroissiale était remplie de fidèles, désireux d'assister à la messe de leur premier Pasteur. La grande majorité s'approchèrent de la Table Sainte, avec ferveur, pendant qu'à l'orgue, un magnifique programme musical fut exécuté par Mlle Simonne Audet et M. Camille Duguay, aidés du chœur des Congréganistes de la Sainte Vierge.

A neuf heures et demie, eut lieu l'importante cérémonie de l'investiture avec toute la solennité du cérémonial

approprié. L'évêque de Nicolet remit lui-même le bref Papal entre les dignes mains de Mgr Milot qui, les yeux remplis de larmes et la voix tremblante d'émotion, remercia avec effusion la main qui le lui tendait.

Mgr Milot se dirigea ensuite vers l'autel pour remercier le Seigneur des faveurs insignes qu'il venait de recevoir.

Il était assisté à l'autel par les RR. MM. Emile Lassonde et Rosario Faucher. L'office divin fut des plus imposants. A l'orgue, un chœur puissant, sous la direction conjointe de MM. Lucien Daveluy et du notaire J. Désilets, avec Mlle Simonne Audet comme accompagnatrice, rendit avec brio la messe Capocci, avec le concours de la petite maîtrise de l'Académie Saint-Louis de Gonzague, des RR. FF. du Sacré-Cœur, sous la direction du R. F. Charles-Henri.

Le sermon de circonstance fut fait par M. O. Papillon, curé de Saint-Eusèbe de Stanfold. Le prédicateur, avec toute l'éloquence qu'on lui sait, développa le sujet si bien approprié à la manifestation de ce jour : " Ce qu'est le prêtre et principalement le prêtre-curé ". Il nous montre le prêtre des premiers temps de la colonie, le prêtre aidant le colon dans son œuvre d'agrandissement de la patrie, le prêtre toujours à la tâche, aimant sa paroisse, aidant, consolant ses paroissiens, voulant leur bonheur et partageant leurs peines. Il fait dans ce tableau bien vivant le portrait de celui qui est l'objet de la belle démonstration de ce jour.

A l'issue de la messe, son Honneur le maire J. B. Drouin, ayant à ses côtés le maire de Sainte-Victoire, présenta les hommages des paroissiens au nouveau dignitaire.

Monseigneur,

Les paroissiens de Victoriaville attendaient avec une respectueuse impatience l'occasion qui leur est faite aujourd'hui de rendre leurs hommages à leur vénéré pasteur que Sa Sainteté vient de décorer des insignes de la Prélature romaine.

Nos âmes sont remplies d'allégresse et font monter vers Dieu de ferventes actions de grâces.

Votre élévation à la dignité de Prélat domestique n'est pas due au hasard des circonstances, mais n'est que la récompense de votre long et fructueux apostolat. En cette paroisse, moins qu'ailleurs, elle n'a nullement provoqué la surprise.

Tous ceux qui savent rendre quelque hommage au dévouement, à l'intelligence et à la vertu ont applaudi à des honneurs décernés si à propos ; le diocèse tout entier et le clergé plus spécialement juge excellent en l'occurence, s'est réjoui et vous félicite.

Dans ce concert de louanges, la part première revenait de droit à vos paroissiens très attachés et très aimants. Ils tiennent à vous offrir, les premiers, leurs félicitations enthousiastes. N'ont-ils pas été depuis près de quinze ans les témoins et les bénéficiaires de cet apostolat aujourd'hui couronné ?

Oui, Monseigneur, ce titre et ces insignes de prélat ont une signification très spéciale à nos yeux : ils évoquent tout un passé de surnaturel labeur, ils font défiler dans notre mémoire le cortège des œuvres et des bienfaits sans nombre dont vous avez gratifié notre paroisse ; ils sont la proclamation de tant de travaux admirables entrepris et menés à bonnne fin, pour le bien des âmes et la gloire

INTERIEUR DE L'EGLISE DE VICTORIAVILLE

de Dieu. Nous craindrions de froisser votre modestie, Monseigneur, en dénombrant ici toutes ces œuvres qui ont illustré votre séjour parmi nous.

Néanmoins il nous faut rappeler l'esprit paroissial, ce groupement des familles autour du Sanctuaire et autour du pasteur. C'est à cette tâche ardue que votre cœur d'apôtre s'est adonné avec un zèle inlassable. Vous avez compris qu'il importait avant tout que vos brebis vous connussent pour se laisser guider et c'est pourquoi vous avez multiplié vos courses et visites à travers nos rangs. Vous accouriez partout où vous saviez une misère à soulager, une peine à consoler et c'est ainsi que vous vous attachiez les cœurs et les volontés pour les unir comme en un faisceau et réaliser cette admirable unité qui n'a jamais cessé d'exister entre vous et vos paroissiens.

Votre sourire si accueillant, votre bonté et votre affabilité proverbiales, votre dévouement sans bornes et votre charité si large et si discrète vous ont vite montré à tous comme un père, un guide éclairé, un consolateur et un protecteur.

L'esprit de mesure, la persévérance, une énergie suave, et, par-dessus tout, des vues surnaturelles et désintéressées ont présidé à votre ministère et sont l'explication de sa fécondité.

Vous vous êtes vraiment fait tout à tous comme Saint Paul, pour nous gagner tous à Jésus-Christ, et vous avez été dans toute la vérité de l'expression, la puissance qui vient de Dieu et qui conduit à Dieu.

L'âme du prêtre n'a de grandeur qu'en fonction de l'Eucharistie, et votre âme, Monseigneur possède toutes

les caractéristiques que le pape de l'Eucharistie, Pie X de vénérée mémoire, aimait à voir briller dans la vie du prêtre.

Nous le savions ; toutes les œuvres de votre vie sacerdotale le proclament ; mais il en est une qui, plus que toutes les autres, le prouve et nous nous en voudrions de ne pas la rappeler ici ; ce sont les solennelles assises Eucharistiques de 1918. Alors les populations voisines et les paroissiens de Ste-Victoire, conduits par un Cardinal, par notre Evêque et le clergé, firent à Jésus-Christ, à Jésus-Hostie un immense triomphe. Ce triomphe, Monseigneur, fut votre œuvre la plus glorieuse, et les innombrables bénédictions que ces grands jours de grâces valurent à la paroisse sont votre récompense et votre gloire.

Pour toutes ces raisons, Monseigneur, le Père commun des fidèles a voulu vous honorer. Qu'il soit béni ! Qu'il soit béni dans la joie qu'il nous donne.

L'honneur qui vous est fait en ce jour vous auréole à nos yeux de tous ces mérites et de tant d'autres que la discrétion nous a fait laisser dans l'ombre. Cet honneur ne fait qu'accroître le respect, la docilité et l'attachement à votre personne de tous vos fils respectueux et reconnaissants.

LES PAROISSIENS DE SAINTE-VICTOIRE
ET DE VICTORIAVILLE.

Mgr Milot fit un éloquent discours au cours duquel il exprima sa reconnaissance envers le Souverain Pontife et l'évêque de Nicolet, et toute l'affection qu'il porte à ses chers paroissiens.

Aux vêpres, chantées par Sa Grandeur, même solennité et même foule. Les chants pieux se succédèrent avec

même entrain et même parfaite exécution qu'à la messe, et le *Tantum Ergo* vint rappeler à la nombreuse assistance les mémorables assises eucharistiques de 1918 qui rassemblèrent à Victoriaville une foule de trente mille personnes pour faire un triomphe à Jésus-Hostie, assise dont Mgr Milot fut le zélé promoteur.

A sept heures, au couvent de la Congrégation Notre-Dame, de notre ville, cent cinquante convives se pressaient autour des tables chargées de mets délicieux. Nos bonnes religieuses, avec le concours des dames et de notre jeunesse féminine, ont donné la plus charmante hospitalité aux nombreux invités de cette fête, hospitalité dont ils garderont un bon souvenir.

A la fin du banquet, des discours furent prononcés par l'Honorable Ministre de la Colonisation, M. J.-Ed. Perrault, député du comté au provincial, par M. N. K. Laflamme, député au fédéral, par l'Hon. Paul Tourigny, C. L., et le Dr Drouin, maire de la ville. La note dominante a été l'exaltation des rapports franchement fraternels qui existent entre les autorités religieuses et les autorités civiques de notre bonne Province de Québec, entente qui fait notre force et qui assurera notre survivance comme race, et dont la fête de ce jour est encore une éclatante manifestation. Et des vœux de bonheur pour le héros de la fête furent formulés au nom des paroissiens et au nom de tout le comté d'Arthabaska, qui est fier de l'honneur qui rejaillit sur lui par le fait de cette belle nomination de Mgr Milot à la Prélature Apostolique.

Sa Grandeur Mgr Brunault et Mgr Milot répondirent avec une affection toute paternelle à ce bel énoncé des relations qui doivent exister entre les autorités religieuse et

civile, et, avec une émotion proche des larmes, Mgr Milot remercia avec effusion tous ceux qui, en cette circonstance, ont apporté leur concours pour lui exprimer, par cette fête, leur reconnaissance et leur filial attachement.

Après le banquet une foule de plus de six mille personnes, population de Victoriaville et des environs, s'était massée dans le parterre en face de l'église pour admirer les jets de feux aux mille couleurs des pièces pyrotechniques et unir leurs acclamations aux mélodies d'une joyeuse fanfare en l'honneur de notre digne pasteur.

Ainsi s'est terminée cette fête qui laissera dans les cœurs de la population de notre ville, un souvenir qu'on aimera à se rappeler souvent.

Parmi les membres du clergé venus de toute part assister à ces fêtes, nous avons remarqué les suivants, outre de nombreux dont les noms malheureusement nous échappent : Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunault, Mgr Milot, Mgr Lahaye, Mgr Thibaudier, les RR. PP. Géna, SS. RR., Marchand, O. F. P., Joachim, O. F. M., Messieurs les abbés Uldoric Tessier, Médéric Roy, C.-E. Mailhot, C.-E. Brunault, L. Dupuis, Ed. Tessier, L.-A. Côté, Cléomène Lafond, Albert Saint-Germain, Antonio Gouin, A. O. Papillon, E. Gravel, Edm. De Châtillon, Calixte Arseneau, Joseph Letendre, Ephrem Lemire, Roméo Brassard, Théop. Melançon, Arthur Leblanc, Ulric Leblanc, Georges Courchesne, Alfred Bernier, Pierre Allard, Simon Bibeau, Emile Lassonde, Donat Plourde, Roméo Faucher, Léon Farly, Lucien Tourigny, C.-E. Baillargeon, Georges Melançon, Emile Dussault, Ludger Morin, Victor Despins, Gaston Dubé, Ludger Lavigne, Zéphir Garand, Ed. Garand, Georges Lauzière, E. Lauzière, Philippe Binette, C. Longval, E.

Lemaire, A. Joyal, A. Joncas, J.-A. Labonté, E. Rousseau, H. Joyal, A. Béliveau, M. Patry, Rév. Frère Théodule, Provincial des Frères du Sacré-Cœur, Rév. Frère Octavius, Rév. Frère Hilaire, Rév. Frère Sébastien, Rév. Frère Corantin, les RR. FF. Sanctinus et Rigis, des Ecoles Chrétiennes, MM. Edouard Bourbeau, L. R. de Villers, J. Lambert, F. Leahy, W. Jutras et J. E. Hébert, conseillers de Victoriaville ; MM. W. Garant, W. Cloutier, E. Provencher, B. Mercier, A. Blais, D. Desharnais, conseillers de Ste-Victoire ; MM. J. H. Patry, A. Mathieu et J. E. Houle, marguilliers, W. Laliberté, P. Marchand, N. Laliberté, J. N. Poirier, J. A. Beauchesne, J. Désilets, Dr Rouleau, Dr Côté, Dr Massicotte, Dr Poulin, A. Ferland, E. Larouche, U. Champagne, A. Marchand, J. E. Trottier, R. Coutier, H. Baril, Oct. Bourbeau, E. Bourbeau, Z. Auger, O. Poitras, A. Roberge, J. N. Mailhot, A. Bourbeau, J. E. Alain, G. Cantin, J. D. Gagné, T. Buteau, A. Julien, H. Levasseur, J. Dupuis, R. Paradis, A. Pelletier, C. Thibault, L. O. Pepin, J. R. Boisvert, J. C. Tourigny, J. Dussault, R. Côté, F. X. Labbé, J. E. C. Giroux, J. C. A. Bordeleau, C. O. Roberge, Art. Poitras, J. Faucher, Henry Auger, Arthur Auger, Arthur Tourigny, Ena Fréchette, J. E. Genest Labarre.

Les parents suivants de Monseigneur Milot prenaient aussi part à la fête : M. et Mme Ernest Bélanger, de Ste-Monique ; Mme Lassonde et Mlle Fleurette Lassonde.

Les organisateurs et les citoyens de Victoriaville ont raison d'être fiers du grand succès remporté dans ces fêtes. Ils ont donné un témoignage non équivoque de leur sincère sympathie vis-à-vis leur très digne curé, Mgr Milot.

MGR PIERRE-JOSEPH-ONIL MILOT

Monseigneur Pierre-Joseph-Onil Milot, né à Sainte-Monique de Nicolet, le 24 octobre 1857, de Pierre Milot, notaire, et de Sophie Lesieur, fit ses études à Nicolet et fut ordonné aux Trois-Rivières par Mgr Laflèche, le 25 septembre 1881. Vicaire à Ste-Monique de Nicolet (1881) ; à Arthabaskaville, vicaire (1881-1883) ; aumônier des Frères du Sacré-Cœur (1883-1894) ; curé à L'Avenir (1894-1900), où il a fondé un couvent des Sœurs de l'Assomption en 1896 ; curé de Saint-Germain de Grantham de 1900-1910, où il a également établi un couvent des Sœurs de l'Assomption en 1906, et construit une église en 1907 ; nommé Vicaire-Général le 17 avril 1910 ; curé de Sainte-Victoire d'Arthabaska (Victoriaville) depuis le 5 juillet 1913 ; créé Prélat de la Maison du Pape le 14 avril 1923.

Ad multos et faustissimos annos !

Famille Gravel

LA famille Gravel est l'une des plus anciennes du Canada. Le pays tout entier ne contenait que quelques centaines d'habitants lorsque Joseph Massé Gravel, né à Dinan, Bretagne, en 1616, arriva à Québec, en 1641. En 1644, à l'âge de 28 ans, il épousa Marguerite Tavernier, âgée de 17 ans et originaire de Randonnay, dans le Perche. Les nouveaux époux s'établirent à Château-Richer, à quinze milles de Québec. Ils eurent onze enfants, six garçons et cinq filles, qui tous surent lire et écrire, chose très remarquable dans les campagnes, au dix-septième siècle, non seulement dans la Nouvelle France, mais même en Europe. Trois des filles furent religieuses Ursulines à Québec ; l'une d'elle, Françoise, en religion Sœur Sainte-Anne, fut l'une des fondatrices des Ursulines des Trois-Rivières. Joseph Massé Gravel fut l'un des fondateurs de la paroisse du Château-Richer et le premier marguillier qu'elle ait eu. Les Gravel des Bois-Francs, qui sont tous maintenant à Gravelbourg, Saskatchewan, descendent de lui, comme le démontre le tableau suivant :

Joseph Massé Gravel, né à Dinan, Bretagne, en 1616, émigra à Québec en 1641 ; épousa, le premier mai 1644, Marguerite Tavernier, de Québec, née à Randonnay, Perche, en 1627. Il vécut à Château-Richer à partir de 1641 jusqu'à sa mort, en 1689 ; il eut onze enfants, dont Made-

leine qui fut Sœur St-Paul ; Françoise, Sœur Ste-Anne ; Geneviève, Sœur de la Visitation ; Pierre, ancêtre de M. Ludger Gravel, de Montréal ; Joseph et Claude, frères jumeaux. Joseph, le premier, est l'ancêtre des Gravel de Louiseville et de St-Prosper, ainsi que de feu M. J. A. Gravel, de la maison de librairie Fabre et Gravel, et de M. J. O. Gravel, aujourd'hui retiré des affaires et qui fut l'un des industriels les plus en vue de Montréal. Claude, le deuxième, est l'ancêtre de feu Monseigneur Gravel, premier évêque de Nicolet, de feu M. le Vicaire Général Gravel, de St-Hyacinthe, ainsi que des Gravel des Bois-Francs.

II

Claude, né à Château-Richer en 1662, épousa en 1687, dans cette paroisse, Jeanne Cloutier, sœur d'Elisabeth Cloutier, épouse de Nicolas Gamache, Seigneur de L'Islet. Il mourut à Château-Richer en 1724. Il avait douze enfants, dont cinq filles et sept garçons. L'un d'eux, Jean, est l'ancêtre des Gravel de l'Ile Jésus, où il alla s'établir en 1730. Un autre, Pierre, fut notaire.

III

Pierre Gravel, né en 1695 à Château-Richer, marié en 1721 à Marguerite Prieur, à Château-Richer ; exerça la profession de notaire. Décéda à Château-Richer en 1761.

IV

Pierre Gravel, fils du notaire du même nom et de Marguerite Prieur, né en 1721 à Château-Richer ; épousa Marie-Anne Bureau en 1746 ; décédé à Château-Richer en 1793.



Dr JOSEPH BETTEZ ET MME BETTEZ
Dr L.-J. GRAVEL ET MME GRAVEL

V

Pierre Gravel, fils de Pierre Gravel et de Marie-Anne Bureau, né à Château-Richer en 1755 ; épousa Agnès Doyon en 1781 à Château-Richer ; alla mourir en 1817 à St-Antoine-sur-Richelieu, où ses quatre fils étaient allés s'établir.

VI

Pierre Gravel, fils ainé de Pierre Gravel et d'Agnès Doyon, né à Château-Richer en 1783, alla s'établir, vers 1804, à St-Antoine-sur-Richelieu, avec ses trois jeunes frères, Charles, Prisque et Nicolas—père de feu Monseigneur Gravel—Epousa Rose Bonin en 1809. Mourut à St-Antoine en 1850.

VII

Louis Gravel, fils de Pierre Gravel et de Rose Bonin, né à St-Antoine en 1812, fit ses études classiques au collège des Sulpiciens ; épousa Amélie Gladu en 1835 ; vécut toute sa vie à St-Antoine, où il fut inhumé en 1889. Père de feu M. le Grand Vicaire Gravel de St-Hyacinthe (1843-1901), et de feu le Docteur L. J. Gravel, d'Arthabaska (1840-1888).

VIII

DOCTEUR LOUIS JOSEPH GRAVEL

(1840-1888)

Le docteur Gravel naquit à St-Antoine-sur-Richelieu le 21 octobre 1840. Il était fils de Louis Gravel et de Amélie Gladu. Il fit ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe et son cours de médecine au collège Vic-

toria, de Montréal, affilié à l'Université de Cobourg. Il fut admis à l'exercice de la profession en 1861. Il pratiqua successivement à St-Antoine-sur-Richelieu, sa paroisse natale ; à St-Pierre-les-Becquets ; à Princeville, de 1868 à 1878, et puis à Arthabaska jusqu'à sa mort, arrivée en 1888. Par conséquent, le docteur Gravel pratiqua la médecine pendant vingt ans dans les Bois-Francs.

Monsieur François Baillargeon, alors qu'il était curé de Princeville, qui l'a bien connu, et qui fut à même de l'apprécier, écrivait à son sujet, au lendemain de sa mort : " Partout où le docteur Gravel a passé, il a laissé de lui les meilleurs souvenirs. Médecin distingué, il a su faire honneur à sa profession et il inspirait la plus grande confiance à tous ceux qui se confiaient à ses soins. La veille de sa mort, nous avons veillé avec le défunt chez M. Onil Milot, chapelain du collège, (aujourd'hui Monseigneur Milot, curé de Victoriaville) et nous l'avons quitté vers neuf heures au moment où il entrait chez-lui plein de santé pour n'en plus sortir que dans un cercueil. Jeudi matin, le 13 décembre, la nouvelle de sa mort a causé une vive impression de douleur dans tout notre village où il comptait autant d'amis que de connaissances."

Un autre ami de la famille, nous écrit que le rôle joué par le docteur Louis J. Gravel, bien qu'effacé, a eu son importance et qu'une place de tout premier rang lui était assignée parmi la pléiade d'hommes, plutôt remarquables, qui ont vécu à Arthabaska. Il brillait par des côtés qui ne laissent pas de traces, excepté dans le souvenir des survivants. Il était très digne, intelligent, bel homme et d'allure distinguée. Ses manières étaient raffinées, il passait pour un homme de beaucoup d'esprit. C'était un fervent

chrétien, d'une foi vive et à toute épreuve. Il est bien vrai que le souvenir de tout cela a disparu avec ses contemporains et il n'aura rien laissé derrière lui si ce n'est une brillante et nombreuse génération de descendants. Il avait épousé, le 2 juillet 1864, à Plessisville, Jessie Bettez, fille du docteur Joseph Bettez. Nous avons dit que le docteur Gravel pratiqua la médecine pendant vingt ans dans les Bois-Francs. Son beau-père, le docteur Joseph Bettez, qui vécut jusqu'à un âge très avancé, fit beaucoup mieux encore : outre l'honneur qui lui revient d'avoir été le premier médecin des Bois-Francs où, tout jeune docteur, il vint s'établir en 1842, sa carrière médicale s'étendant de 1842 à 1907 passée toute entière dans les Bois-Francs, fut la plus longue de toutes. De fait, on a dit de lui à l'époque de sa mort qu'il était le plus vieux médecin du Canada.

De son mariage avec Jessie Bettez, le docteur Gravel eut douze enfants, neuf fils et trois filles. A sa mort, son ami fidèle, M. le notaire Louis Lavergne—aujourd'hui sénateur—fit obtenir à sa veuve, cent acres de terre que le gouvernement Mercier donnait gratuitement aux familles de douze enfants vivants.

Les membres qui ont survécu se sont, pour la plupart, identifiés avec la colonie canadienne-française de Gravelbourg, en Saskatchewan, fondée par l'un des fils du docteur : M. l'abbé Louis Pierre Gravel.

Voici la liste de ses enfants, qui sont tous nés et ont passé leur enfance et une partie de leur jeunesse dans les Bois-Francs :

Samuel, décédé en 1898 ;

Louis Joseph Pierre, Missionnaire colonisateur, fondateur de Gravelbourg ;

Henri, médecin à Admiral, Saskatchewan ;

Paul, qui fut avocat dans le Massachusetts, puis journaliste à Montréal, où il mourut le 21 octobre 1909 ;

Alphonse, avocat à Plessisville, plus tard, à Moose Jaw, Sask., et en 1922, fut nommé par le Gouvernement Fédéral Juge de la Cour de District de la Saskatchewan ;

Maurice, médecin et coroner à Gravelbourg ;

Berthe, épouse de l'Honorable Juge Joseph Demers, de Montréal ;

Wilfrid, employé civil dans le Département de la gendarmerie à Cheval ;

Emile, avocat, substitut du Procureur Général de la Province, à Gravelbourg ;

Laurianne, épouse de M. Georges Hébert, avocat à Gravelbourg et greffier de la ville ;

Guy, pharmacien, aussi de Gravelbourg.

Le docteur Gravel avait été nommé coroner du district d'Arthabaska en mai 1879, sous le gouvernement Joly et sa nomination est signée par Letellier de St-Just.

A l'époque de sa mort, il agissait depuis quelques mois comme député protonotaire, avec les appointements de protonotaire conjoint. Il était aussi le médecin attitré du collège dirigé par les Révérends Frères du Sacré-Cœur, ainsi que de l'Hôtel-Dieu auquel il fut très dévoué dès les pénibles débuts de la fondation de la maison jusqu'à la date de sa mort, le 13 décembre 1888.

Trois jours après la mort du Docteur Gravel, la Très Révérende Mère Pagé, Supérieure de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, adressait à Madame Gravel, la lettre suivante .

J. M. J.

Hôtel-Dieu de St Joseph

Arthabaskaville, 16 Dec. 1888.

Madame L. J. Gravel,
Arthabaskaville,

Madame,

Permettez à une voix amie de venir retentir à votre cœur à ce moment où il est douloureusement blessé dans une de ses plus chères affections.

C'est est donc fait, Madame, l'heure du sacrifice a sonné..... il vous a fallu dire adieu à votre plus ferme appui. Votre épreuve est grande, et je comprends toute l'étendue de votre douleur....elle est trop légitime et trop profonde pour que j'aie l'espérance de la consoler.

Si la perte que vous venez de faire cause l'émotion la plus grande à ceux qui ont eu l'avantage d'apprécier le mérite de votre estimable mari, veuillez croire, Madame, que dans la Communauté d'Arthabaska, vos regrets et votre infortune ne sont pas moins vivement sentis. Car n'avons-nous pas, pendant les quatre années que notre regretté médecin nous prodigua ses soins dévoués et intelligents, été à même d'admirer son fond de piété sincère et ses vertus vraiment chrétiennes ?

Je regrette, et la Communauté avec moi, de n'avoir à vous offrir, en retour de tant de dévoûment, que nos pauvres prières. Puisse Dieu les avoir pour agréables, en faveur de celui que nous comptons au nombre de nos bienfaiteurs : Ce titre lui donnant une part à nos prières quotidiennes,

bonnes œuvres, etc., etc., nous espérons que notre regretté défunt en bénéficiera, en récompense de sa charité désintéressée envers les malheureux.

Je vous prie de croire, Madame, que vous ne serez pas oubliée, non plus que votre intéressante famille.

En réitérant les sentiments de ma sincère sympathie, je vous tiens fidèle compagnie au pied de la croix et demeure,

Madame,

Votre toute dévouée en N. S.

(Signé) Sr Pagé, Supre.

MADAME JESSIE BETTEZ-GRAVEL

Voici ce qu'écrivait, dans " L'Union des Cantons de l'Est ", fin janvier 1901, M. C. Flavien Baillargeon, ancien curé de Stanfold, qui avait bien connu Mme Jessie Bettez Gravel, son ancienne paroissienne : " Nous avons la douleur d'enregistrer le décès de Mme Gravel, née Mlle Jessie Bettez, veuve de Louis Joseph Gravel, écuyer, médecin, arrivé à St-Calixte de Somerset, le 19 janvier. Elle était la fille unique de M. le docteur Joseph Bettez, de Plessisville, établi en nos cantons dès les premières années de leur défrichement. Mme Gravel est bien connue à Stanfold, où son époux a exercé longtemps sa profession. Epouse dévouée à sa maison, mère de famille irréprochable sous tous les rapports, femme franchement et profondément religieuse, instruite, de manières distinguées, douée des plus belles qualités du cœur et de l'esprit, elle fut en toute circonstance l'honneur de son époux et fit le bonheur de sa nombreuse famille. Pendant tout le temps qu'elle demeura au

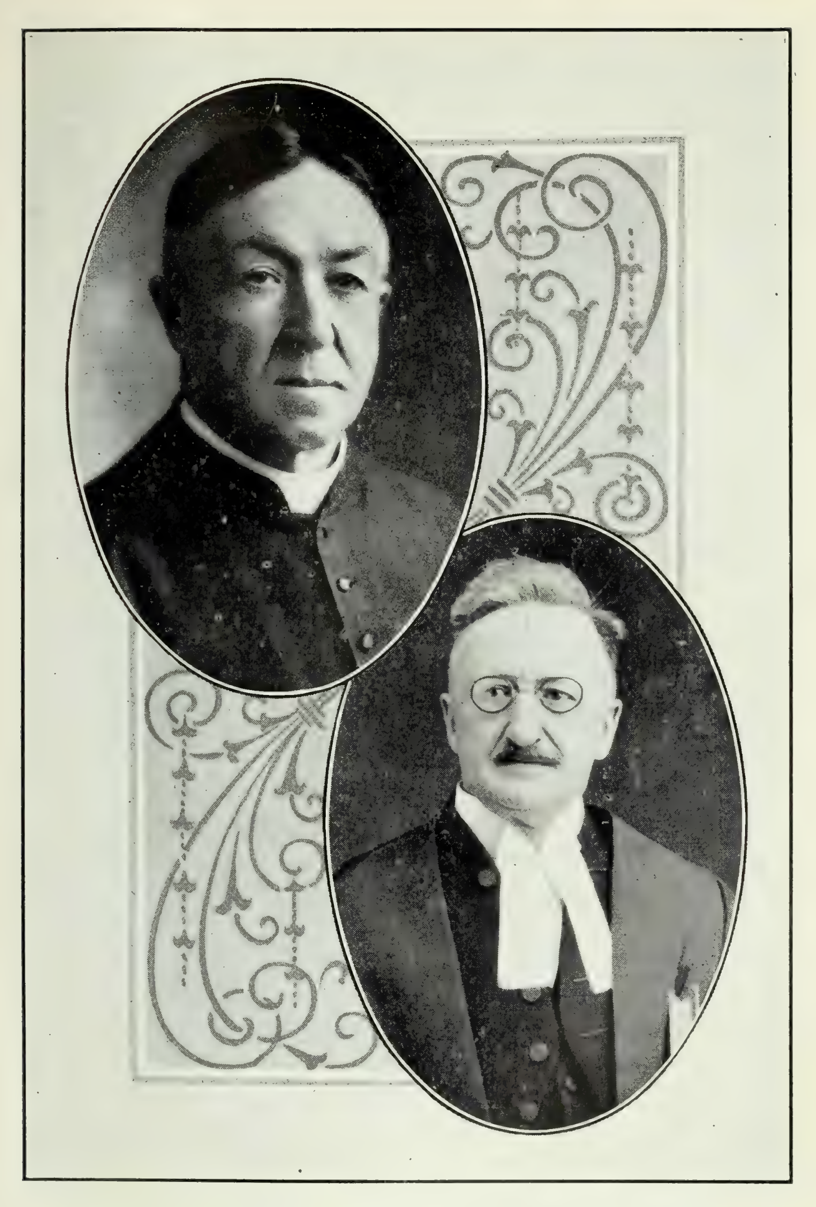
milieu de nous, elle fut une des perles de la société de Princeville. Mme Gravel est morte subitement samdi dernier, à l'âge de 52 ans, en la demeure de son père, le docteur Joseph Bettez, écuyer, médecin, de Plessisville. Un service solennel a été chanté pour le repos de son âme, mardi, au milieu d'un grand concours de parents, d'amis de la famille et de fidèles de la paroisse et des paroisses environnantes. Après le service, le corps a été transporté à Arthabaskaville, pour être inhumé dans le cimetière de cette paroisse, à côté des restes de son époux."

Madame Jessie Bettez-Gravel avait fait de brillantes études littéraires et musicales au couvent des Ursulines de Québec. Devenue veuve à 39 ans, elle consacra le reste de sa vie à l'éducation de ses nombreux enfants, qui ont fait honneur à leur mère. Elle en eut 14, dont deux moururent en bas âge. Elle trouva, cependant, le temps d'écrire, à ses heures de loisir, un journal intime d'une belle tenue littéraire et d'une grande élévation d'esprit. Si ce journal, qui est en possession de son fils, M. l'abbé L. P. Gravel, eut été publié à l'époque de sa mort, il aurait agréablement surpris le monde des lettres canadiennes, assez restreint à cette époque. Le monde a peu connu d'elle, si ce n'est les quelques jeunes étudiants—amis de ses fils—qui l'ont approchée de près et qui ont gardé d'elle non seulement un souvenir ému, mais le souvenir d'une femme très cultivée et d'une grande bonté. La vie matérielle, qu'entretenait un haut idéal, l'avait affinée au lieu de l'user ; vaillante et forte au milieu des épreuves inévitables de la vie, elle conservait ce quelque chose d'indulgent et de très humain, de délicat et de jeune que l'on trouve chez les personnes qui se dépensent à faire le bonheur des autres.

Elle est partie au moment où elle allait jouir de ses enfants grandis et identifiés avec la fondation de Gravelbourg, en Saskatchewan. Elle semble avoir eu un pressentiment de sa mort prochaine. On trouve cette impression dans les dernières paroles de son journal, commentant, sous le titre : "Impressions Musicales et Religieuses," le verset du " De Profundis " : " Copiosa apud eum redemptio ". Que le Seigneur, en qui est la miséricorde, donne, en effet, une abondante rédemption à cette admirable mère qui fut en même temps que la fille du premier médecin des Bois-Francs, le vrai type de la femme canadienne.

LOUIS JOSEPH PIERRE GRAVEL

Louis Joseph Pierre est né à Princeville le 8 août 1868, du mariage du docteur L. J. Gravel et de Jessie Bettez Gravel. Il fit ses études au collège d'Arthabaska, au collège des Trois-Rivières, à Nicolet, et au Grand Séminaire de Montréal. Il fut ordonné prêtre le 28 août 1892 par Monseigneur Elphège Gravel dans l'église de St-Christophe d'Arthabaska. Le lendemain de son ordination il fut envoyé comme vicaire à New-York, à l'église Saint-Jean-Baptiste, où il demeura près de neuf ans. Quand l'église Saint-Jean-Baptiste passa aux mains des Révérends Pères du Saint Sacrement, l'abbé Gravel fut envoyé à St-Joseph de la Ste-Famille, où il demeura cinq ans. C'est alors que Monseigneur Langevin, Archevêque de St-Boniface, le nomma missionnaire colonisateur pour son diocèse qui, à cette époque s'étendait jusqu'aux plaines de la Saskatchewan Sud. L'année suivante, le gouvernement le nommait agent



M. L'ABBE L.-P. GRAVEL ET LE JUGE
ALPH. GRAVEL

de colonisation du Dominion. Il fonda la colonie canadienne-française de Gravelbourg qui compte aujourd'hui un collège commercial, classique et de théologie, un couvent pensionnat, dirigé par les religieuses de Jésus-Marie de Sillery, et un Jardin de l'Enfance, tenu par les Sœurs Missionnaires Oblates du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie Immaculée, fondé par Monseigneur Langevin.

Gravelbourg est devenu, grâce à l'énergie et au dévouement de l'abbé Gravel, non seulement le centre éducationnel français de la Saskatchewan, mais un centre judiciaire et un des points d'expédition de blé le plus considérable de l'Ouest, avec ses dix élevateurs à grain.

Le 15 février 1922, le collège, dont l'abbé Gravel était procureur, étant passé aux mains des Oblats, Monseigneur O. E. Mathieu le nommait de nouveau missionnaire-colonisateur pour le diocèse de Régina, poste qu'il occupe aujourd'hui.

Nous étions à imprimer la notice biographique de la famille Gravel, lorsque nous arriva la triste nouvelle de la mort de M. l'abbé L.-J.-P. Gravel, survenue le 10 février 1926.

M. l'abbé Gravel fut toujours un ami zélé et dévoué de l'œuvre de l'Histoire des Bois-Francs.

En témoignage de notre reconnaissance, nous nous faisons un pieux devoir d'inscrire ici la magnifique lettre que Monseigneur Mathieu, archevêque de Régina, adressa à son clergé quelques jours après la mort de M. l'abbé L. J.-P. Gravel :

Archevêché de Régina, 11 février 1926.

Bien chers collaborateurs,

On l'a remarqué avec raison, la vie humaine, en se prolongeant, devient semblable à cette fameuse Voie Appienne faite pour user les siècles. Elle est bordée de tombeaux.

Une autre tombe vient de s'ouvrir dans l'Archidiocèse. M. l'abbé L.-P. Gravel s'est endormi pour l'éternité. Consolé par les secours de la religion, plein d'espoir immortel, sa mort a été le dernier rayon d'un beau jour qui présage pour le lendemain une lumineuse aurore. Il a accueilli doucement l'Ange de la mort, le messager de Dieu, et c'est avec une foi ardente, une grande résignation et une radieuse espérance qu'il donna aux siens, dont il était éloigné, rendez-vous dans la patrie des amours éternels.

Vous l'avez connu ; vous savez qu'il était un prêtre dont la vie a été un long dévouement ; ce n'est pas sur sa tombe qu'on pourra graver ces mots de l'Ecriture Sainte : " *Scribe hunc virum sterilem,* ci-gît un homme qui n'a rien fait."

Il avait reçu cette grande grâce de naître au sein d'une famille foncièrement chrétienne ; on y vivait de prohibé, de religion et d'honneur. Le père, homme distingué, y donnait l'exemple d'une vie pure et honnête ; la mère, par sa ferveur et son zèle, excitait, soutenait, encourageait ceux qui l'entouraient dans les voies du salut.

Il fut placé au collège de Nicolet sous la direction de saints prêtres qui veillent avec une sollicitude scrupuleuse sur le cher troupeau confié à leurs soins. Après ses études théologiques faites au grand Séminaire de Montréal, le 28

août 1892, il était prêtre, il montait à l'autel, l'âme parfumée de l'onction sainte, enrichie de pouvoirs accablants pour la faiblesse humaine, avec la conscience de son infirmité personnelle, il offrait l'Agneau sans tache immolé dès l'origine des siècles. Il sentit la soif de n'être pas un sacrificateur égoïste et d'être à son tour une victime broyée et immolée pour l'amour de ses frères et pour la gloire de Dieu.

Pendant quelques années, il exerça le saint ministère à New-York, mais il avait la mémoire du cœur, il n'oubliait pas la belle Province de Québec, où ses compatriotes vivent si heureux ; il aimait tout le Canada qui a reçu du Créateur les plus admirables dons que puisse rêver un peuple, pays " beau en toute perfection ", pour user de la pittoresque expression du grand Champlain. Il savait quel bien pouvait faire un prêtre intelligent et zélé dans nos immenses prairies de l'Ouest appelé à jouer un rôle si important dans notre histoire nationale. Accédant au désir de S. G. Mgr l'archevêque de St-Boniface, il vint ici comme missionnaire-colonisateur.

Il avait l'attachement à la patrie qui est un sentiment naturel, inné, irrésistible, juste et légitime ; il voulait donner tout ce qu'il avait d'intelligence et de cœur pour la rendre prospère et heureuse. Et ce sentiment était épuré, fortifié, divinisé par le sentiment religieux. L'amour de l'Eglise et l'amour de la patrie se fondaient dans le cœur de M. l'abbé Gravel en un seul amour primant tous les autres.

Sa mission serait ardue ; elle serait laborieuse, exposée à être contredite, contrariée ; il serait aux prises avec des situations bien délicates, avec beaucoup d'incessantes diffi-

cultés ; mais il avait une âme trempée de vaillance et d'énergie ; il avait cette volonté forte et vaillante que n'émeuvent pas les obstacles, que ne rebutent pas les épreuves, que ne ralentissent pas les luttes. Il croyait ce bien réalisable, même quand il est difficile à atteindre ; son espoir grandissait en raison même des obstacles qu'il fallait rencontrer ; il savait que contenter tout le monde, il ne faut pas s'en flatter, dès que l'on fait quelque chose et que l'on est quelqu'un ; comme César, il estimait que rien n'était fait tant qu'il restait quelque chose à faire. Il travailla toujours avec le cœur de l'homme qui se rend compte de la force que lui donnent ses relations avec le Tout-Puissant et qui s'en remet avec confiance à la Providence.

Quelle contribution il a donnée au développement de la belle paroisse où il a eu sa résidence et à la fondation des œuvres si utiles qui y font tant de bien ! Quelle reconnaissance lui doivent aussi les paroisses environnantes ! Partout l'homme intelligent et honnête peut suivre le sillon qu'il a tracé dans cette belle partie de la Province comme on aperçoit encore le remous d'une puissante hélice alors que le bateau a déjà disparu dans les brumes.

En remplissant ce qu'il croyait être son devoir, que de courses fatigantes il a dû faire, que de souffrances il a endurées, que d'heures données à un travail obscur et sans gloire ! Mais il savait qu'il ne faut pas trop songer à notre faiblesse, ne pas se laisser effrayer par les difficultés de la tâche que Dieu nous impose de peur d'attirer sur nous la foudroyante apostrophe du Seigneur "Modicae Fidei. quare dubitasti ? homme de peu de foi, pourquoi hésitez-vous ?" Pour lui il faut espérer dans la puissance de Dieu qui fait

toujours nos affaires quand nous faisons les siennes ; il faut toujours espérer dans la bonté de Dieu qui n'abandonne pas ceux qui l'aiment et veulent travailler pour lui.

Aussi, à la fin de sa vie, en jetant un regard sur cette belle partie de la Province au développement de laquelle il avait tant travaillé, il devait éprouver la joie du moissonneur qui, à l'automne, regarde avec plaisir la gerbe lourde d'épis se dresser au bout de son champ et qui oublie tout à fait les travaux de la semaille.

Et cette tâche, il l'a remplie jusqu'à la fin de sa vie. Il y a quelques semaines, avant de nous quitter pour Montréal, où il allait travailler au succès d'une bonne œuvre, il refusa de suivre le conseil qu'on lui donnait de ne pas entreprendre ce pénible voyage. Pour lui, s'il y a péril de tomber et de mourir à l'œuvre, tomber pour tomber, mieux vaut tomber victime du devoir. C'est tomber alors comme l'arbre qui a donné son fruit, qui laisse sa graine, c'est-à-dire la semence de sa multiplication. Il avait fait sienne cette parole de Bossuet : " Point de travail quand nous serons dans le lieu du repos, mais de repos point tant que nous serons dans le lieu du travail ".

Nous garderons tous à jamais le souvenir du bien qu'a fait dans notre archidiocèse ce prêtre pour lequel l'admiration ira toujours croissant à mesure que les années s'éloigneront de lui. Nous prierons et nous ferons prier pour lui afin que nos prières l'aident, s'il en a besoin, à recevoir de suite la récompense d'une vie donnée tout entière au service du Divin Maître. Et placée près de Dieu, son âme deviendra encore plus large, plus affectueuse, et puisse-t-il nous obtenir les grâces d'être tous de vrais apôtres des

âmes, nous donnant, nous dépensant, nous consumant pour Jésus qui a été si bon pour nous.

Agréez, bien chers collaborateurs, l'assurance de notre paternelle affection et de notre entier dévouement.

† OLIVIER ELZEAR,
Archevêque de Régina.

L'HONORABLE JUGE ALPHONSE GRAVEL, DE GRAVELBOURG, SASK.

Le juge Alphonse Gravel naquit à Princeville le 3 décembre 1875, du mariage du Dr Louis-Joseph Gravel et de Jessie Bettez, fille unique du Dr Joseph Bettez, de Plessisville. Il fit ses études classiques au Séminaire de Nicolet jusqu'après la rhétorique, et sa philosophie au collège des Jésuites de Fordham, à New-York (aujourd'hui l'Université Fordham). Il reçut, en 1896, le diplôme de bachelier ès-arts, et entra, la même année, à la Faculté de Droit de l'Université Laval à Montréal. Pendant ses études légales il suivit le bureau de MM. Béique et Lafontaine (aujourd'hui l'honorable sénateur Béique et l'honorable Juge en Chef Eugène Lafontaine). En 1899, il obtint le titre de bachelier en droit et fut admis au barreau de la province de Québec. Il ouvrit son bureau à Plessisville, où résidait son grand-père, le Dr Bettez, et y pratiqua sa profession jusqu'en 1904, d'abord seul, et ensuite en société avec M. Camilien Noël, qui devint plus tard l'honorable Juge Noël, d'Edmonton, Alberta. Il fit ensuite un séjour de quelques années à New-York, où il suivit les cours de la " New-York Law School ", puis il alla s'établir à Moose Jaw, Saskat-

chewan, avec son frère Emile. La paroisse canadienne-française de Gravelbourg, qui venait d'être fondée par leur frère, M. l'abbé L.-P. Gravel, faisait alors partie du district de Moose Jaw. Ils formèrent ensemble la raison légale de " Gravel & Gravel ", qui exerça à Moose Jaw jusqu'en 1918, alors que fut formé le nouveau district judiciaire de Gravelbourg. Les deux frères transportèrent alors leur bureau à Gravelbourg, chef-lieu du district de ce nom. Le 22 juillet 1922, M. Alphonse Gravel fut nommé par le gouvernement fédéral juge du district judicaire de Gravelbourg.

Le juge Gravel a épousé, le 18 novembre 1912, Mademoiselle Paula Trudeau, fille de feu le Dr L.-A Trudeau, de Saint-Jean d'Iberville, et de ce mariage sont nés quatre enfants : Liliane, Armand, Alain et Thérèse. Le juge Gravel est président de l'Association Saint-Jean-Baptiste, président du Cercle de Gravelbourg, de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan, Chevalier de Colomb du quatrième degré. Il est le seul Canadien-français de Québec qui ait été nommé juge en Saskatchewan depuis la création de cette province en 1905.

DOCTEUR JOSEPH BETTEZ

Le docteur Joseph Bettez, né à Yamachiche le 6 octobre 1818, était le fils de Jacques Bettez, marchand et maître de poste, et de Geneviève Houle ; le petit-fils de Jean Jacob,—fils de Jacob Anthoine Bettez, de Combremont—le—Petit, Suisse, et de Marie Tapis, sa femme—baptisé le 9 août 1733, mort le 19 octobre 1808, à Yama-

chiche, et enterré dans l'ancienne église des Récollets, à Trois-Rivières, devenue une église épiscopalienne. L'Honorable Jean Jacob Bettez avait épousé Geneviève Lappare. Elle est morte et a été inhumée à Yamachiche, le 21 avril 1799.

Le docteur Joseph Bettez étudia au collège de Nicolet et, après un cours classique complet, étudia la médecine sous les docteurs Lord et Badeaux, des Trois-Rivières, et finalement suivit les cours d'anatomie sous le docteur Marsden, de Québec. Il fut reçu médecin le 5 juillet 1841. Le 10 janvier 1842, il fut nommé par Vallières de St-Réal Greffier de la Cour de Division No 3, dans le district inférieur des Trois-Rivières. La même année, pressé par Monsieur Pierre Prince qui venait de fonder Stanfold, aujourd'hui Princeville, il vint s'établir à Somerset, aujourd'hui Plessisville. Il fut le premier médecin des Bois-Francs. Le 23 mars 1849 il fut nommé par le gouvernement président de la Cour des Commissaires. Le 12 décembre 1862, il fut nommé chirurgien major du deuxième régiment de Mégantic, et sa commission a été signée par de Salaberry. Il fut nommé marguillier de sa paroisse en 1868.

Il pratiqua la médecine pendant 65 ans et mourut à l'âge avancé de 89 ans, le 3 novembre 1907, le doyen des médecins de la province de Québec.

Le 31 mars 1845, il avait épousé Julie, fille de Paul Mailhot et de Marie Viens, de Gentilly.

Julie Mailhot, née en 1817, décéda le 18 août 1884.

De ce mariage le docteur eut deux enfants : Hed-

widge, née en 1846, morte le 6 août 1861, et Jessie, née en 1849, épousa le docteur L.-J. Gravel en 1865 et décéda le 19 janvier1901.

Voir la généalogie des Bettez à la page 354 de notre deuxième volume sur les Bois-Francs.

FEU LE DOCTEUR BETTEZ

(L'Union des Cantons de l'Est, 8 nov. 1907.)

Une des figures les plus intéressantes et les plus dignes d'attention vient de disparaître dans la personne du docteur Joseph Bettez. M. Bettez est décédé à l'Hôtel-Dieu de cette ville dimanche dernier, après une courte maladie. Il était âgé de 91 ans.

Il ne demeurait en notre ville que depuis un mois. M. Bettez était l'un des derniers survivants, sinon le dernier, de cette phalange de braves qui vinrent s'établir les premiers dans les Cantons de l'Est. Il habitait Plessisville depuis 1842. Il fut le témoin de la naissance et de la prospérité de cette jolie ville et même de ses deuils les plus cruels. M. Bettez demeurait à Plessisville lorsque M. le curé Bélanger et son compagnon Pepin périrent dans la savane de Stanfold, victimes de leur dévouement.

Les citoyens de Plessisville regretteront cet homme de bien ainsi que tous ceux qui habitent les Cantons de l'Est. Ils sont vraiment dignes de notre admiration ceux qui ouvrirent à notre race les portes de cette magnifique contrée que nous appelons les Bois-Francs.

M. Bettez sera inhumé à Plessisville aujourd'hui, près de sa femme qui l'avait précédé depuis longtemps dans la tombe.

Il était le père de feu Mme Gravel, épouse du regretté docteur Gravel, décédé lui aussi il y a quelques années.

Nos sincères condoléances à la famille.

FRANÇOIS-XAVIER BEAUDON-LARIVIERE

François-Xavier Beaudon-Larivière, fils de Jean-Baptiste Beaudon-Larivière et de Marie Désilets, naquit à St-Grégoire de Nicolet en avril 1824. En 1844, voulant se faire cultivateur, il se dirigea, comme bon nombre de ses co-paroissiens, vers les Bois-Francs et vint se choisir une terre dans le canton d'Arthabaska, sur le territoire de la paroisse actuelle de Saint-Norbert, dans le dixième rang, sur le quatrième lot.

Le 3 février 1845, François-Xavier Beaudon-Larivière épousa, à St-Grégoire, Marie Henriette Richard, fille de Jean Noël Richard et de Madeleine Prince.

François-Xavier Larivière séjourna sur la terre qu'il avait choisie en 1844 environ 4 ans, alors qu'il abandonna la culture de la terre pour embrasser la carrière du commerce. Vers 1848, il ouvrit un magasin au village de St-Norbert, où il vécut jusqu'à sa mort, survenue le 7 juin 1885.

Les enfants issus du mariage de François-Xavier Beaudon-Larivière et de Marie Henriette Richard sont :

Zélia, mariée à Eugène Crépeau, avocat.

Amédée, marié à Oliva Crépeau.

P. Dieudonné, marié à Oliva Alie.

Céphise, mariée à Honoré Pepin, marchand.

Delphine, mariée à J. N. Gastonguay, arpenteur.

Juliette, mariée à J. N. Mailhot, voyageur de commerce.

Lydia, mariée à Médard Luneau, marchand.

Zelpha, mariée à J.-Bte Ouellet, marchand.

Laure, mariée à Philippe Richard, cultivateur.

LA FAMILLE RICHARD

C'est probablement de la Saintonge qu'était originaire le premier acadien du nom de Richard, Michel Richard, venu avec l'expédition Le Borgne et Guilbeau, en 1654, et arrivée à Port-Royal tout juste pour être témoin de la prise de la place par Robert Sedgwick, 16 août 1654. Michel Richard était alors un jeune homme de 24 ans, dans toute la vigueur de l'âge, qui venait chercher fortune sur la terre d'Amérique, mais en n'y apportant que la force de ses bras. Il se mit immédiatement à l'œuvre en travaillant au défrichement d'une terre que lui concéda le nouveau seigneur Le Borgne, dont les Anglais avaient reconnu les titres de propriété.

Bientôt il voulut se marier, mais les filles françaises étaient rares dans la colonie et dans les quelques familles établies à l'Acadie, celles qui en avaient l'âge trouvaient vite à se marier. Regardant donc autour de lui, Michel Richard vit que la petite Madeleine Blanchard, fille de Jean et de Radegonde Lambert, qui arrivait à sa douzième année, pourrait bientôt lui faire une bonne compagne. En

effet, il célébrait son mariage au plus tard vers 1656, car au recensement de 1671, l'aîné de ses fils, René, est déjà âgé de 14 ans.

Ce même recensement fait constater que Michel Richard, arrivé à peine à 41 ans, était devenu l'un des habitants les plus aisés de Port-Royal par le nombre d'arpents qu'il avait mis en valeur, 14, et par le lot d'animaux qui remplissait ses étables, 15 bêtes à cornes et 14 moutons.

Autour de sa table se rangeaient déjà sept ou huit enfants : René, né en 1657 ; Pierre, né en 1661 ; Catherine, née en 1663 ; Martin, en 1665 ; Alexandre, en 1668; Marie-Anne et Marie-Madeleine, jumelles, nées en 1671. Le bonheur et l'aisance commençaient à sourire à cette famille qui continua à se développer par la naissance de nouveaux enfants : Marie, née en 1674 ; Cécile, en 1676 ; Marguerite, en 1679.

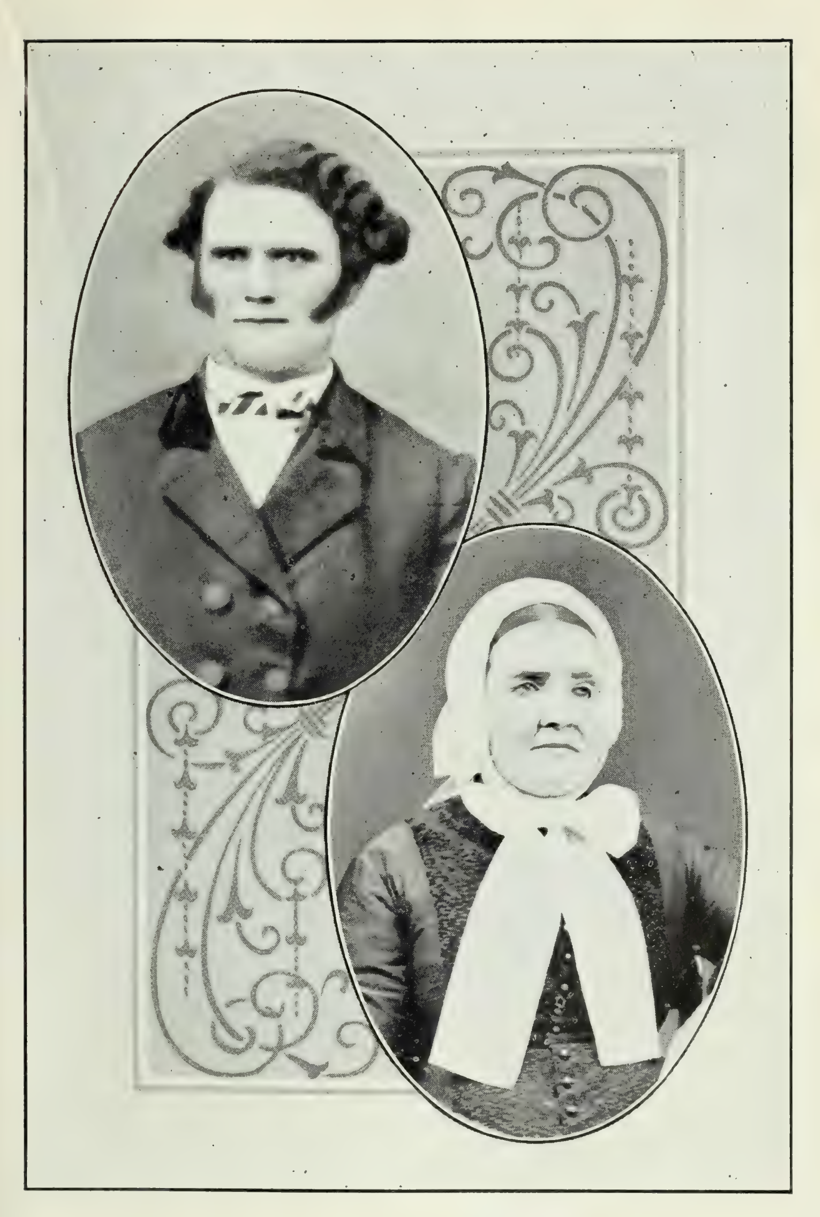
Après la mort de sa femme, survenue vers cette époque, Michel Richard, épousa en secondes noces Jeanne Babin, à peine âgée de 15 ans, fille d'Antoine et de Marie Mercier.

MARTIN RICHARD

Martin Richard, fils de Michel et de Marie Madeleine Blanchard, né à Port-Royal en 1665, marié vers 1689 à Marguerite Bourg, née en 1668, fille de François et de Marguerite Boudrot.

MARTIN RICHARD

Martin Richard, fils de Martin et de Marguerite Bourg, né vers 1690, marié à Beaubassin à Marie Cormier, fille de François et de Marguerite Leblanc.



M. ET MME F.-X. LARIVIERE

JOSEPH RICHARD

Joseph Richard, fils de Martin et de Marie Cormier, né à Beaubassin vers 1720, marié vers 1740 à Françoise Cormier, fille de Pierre et de Marguerite Cyr. Joseph Richard est décédé en 1770 et fut enterré à Bécancour le 2 février. Ce Joseph faisait partie du premier groupe des réfugiés acadiens de Bécancour.

JOSEPH RICHARD

Joseph Richard, fils de Joseph et de Françoise Cormier, né vers 1742, à Beaubassin, marié à Bécancour le 3 janvier 1767 à Marie-Anne (Nanette) Boucher, fille de feu Charles et de Josette Pitre.

JEAN NOEL RICHARD

Jean Noël Richard, fils de Joseph et de Marie-Anne (Nanette) Boucher, né à Bécancour le 25 décembre 1769, marié à St-Grégoire, le 7 novembre 1808, à Madeleine Prince, fille de Jean-Baptiste et de feu Judith Richard. Jean Noël était établi à " Pointu " et fut inhumé à Saint-Grégoire le 31 juillet 1841.

MARIE HENRIETTE RICHARD

Marie Henriette Richard, fille de Jean Noël et de Madeleine Prince, née et baptisée à St-Grégoire le 7 mars 1822, mariée à St-Grégoire le 3 février 1845 à François Beaudon-Larivière, fils de Jean-Baptiste et de Marie Désilets. Marie Henriette Richard est décédée à St-Christophe le 24 avril 1899.

HONORE PEPIN

Honoré Pepin, fils de Olivier Pepin et de Marie David-Lacourse, naquit à Gentilly, le 29 mars 1843. Il fit de fortes études au Séminaire de Nicolet, où il fut professeur pendant près de quatre ans. Sa santé ne lui permettant pas de se consacrer à l'état ecclésiastique, il embrassa la carrière du commerce. De 1870 à 1872, il séjourna chez son frère, Ovide Pepin, marchand à St-Christophe d'Arthabaska, pour s'initier au commerce. En 1872 il ouvrit un magasin à St-Médard de Warwick, époque où cette paroisse était à peu près naissante. Le 18 janvier 1876, Honoré Pepin épousa à St-Norbert d'Arthabaska Céphise Larivière, fille de François-Xavier Larivière, marchand, et de Marie Henriette Richard.

Honoré Pepin contribua pour sa large part au développement de la paroisse de St-Médard de Warwick, où il occupa toutes les charges, lui permettant de mettre à contribution son activité et son intelligence des affaires. Il fut conseiller, maire, marguillier, et partout il laissa des traces de sa vaillante énergie.

Honoré Pepin mourut à Saint-Médard de Warwick le 7 janvier 1915 et fut inhumé le 9 dans l'église paroissiale. Il était le père du Révérend Père Marie-Honoré, Trappiste à Oka, et de Louis-Honoré Pepin et de Maurice Pepin, marchands à Saint-Médard de Warwick. Dame Veuve Honoré Pepin demeure actuellement à St-Médard de Warwick.



M. HONORE PEPIN

LA FAMILLE STEIN

Adolphus Stein était d'origine allemande. Il naquit à Leipzig, chef-lieu de la Haute-Saxe, vers 1804.

Il vint au Canada en 1824, avec trois compatriotes : Gers, Miller et Ritter.

Il passa d'abord quelques années à Québec, pour s'initier au commerce, carrière qu'il désirait embrasser.

Le 14 avril 1831, il épousa, à Québec, Emélie Laurencelle, née vers 1812, fille de Jacques Philippe Laurencelle, menuisier, et de Judith Métivier, de Québec.

Vers 1832, Adolphus Stein se rendit à Gentilly, comté de Nicolet, où il ouvrit un magasin. A cette date, deux familles allemandes résidaient, depuis quelques années, à Gentilly : les Schilling (Schelen) et les Grindler.

Emilie Laurencelle, épouse de Adolphus Stein, mourut à Gentilly, le 14 avril 1839, âgée de 27 ans. Elle fut inhumée à Gentilly le 16 du même mois.

Vers 1840, Adolphus Stein épousa, en secondes noces, Marguerite Geneviève Buteau, veuve de François Pelletier, en son vivant marchand à Québec. Elle était née vers 1807, et fille de Jacques Buteau et de Françoise Thivierge de Saint-Thomas, Montmagny.

Au mois de décembre 1849, la première église de Gentilly fut fermée. Une nouvelle, bâtie à deux milles et demi environ de l'ancienne, fut ouverte au culte.

Adolphus Stein se trouva dans l'obligation de transporter son magasin au nouveau village.

Comme à cette date on parlait beaucoup des Bois-Francs, Adolphus Stein prit la détermination d'aller tenter fortune dans cette nouvelle région.

Comme la compagnie du Grand-Tronc faisait parachever sa voie ferrée de Richmond à Québec, beaucoup de chefs de familles et de garçons des paroisses du fleuve montaient dans les Bois-Francs pour y trouver de l'ouvrage ; voyant que les terres étaient très bonnes et faciles à défricher, plusieurs de ces travailleurs décidèrent de s'y établir.

En pareille occurrence, Adolphus Stein laissa Gentilly et vint se fixer à Saint-Christophe d'Arthabaska. C'était à la fin de l'été, en 1851.

Il acheta une maison de François Gaudet, où il ouvrit le premier magasin dans la paroisse de Saint-Christophe. Cette maison était sur le côté sud du chemin provincial, sur le 5ième lot du 4ième rang, cadastre numéro 214 du canton d'Arthabaska.

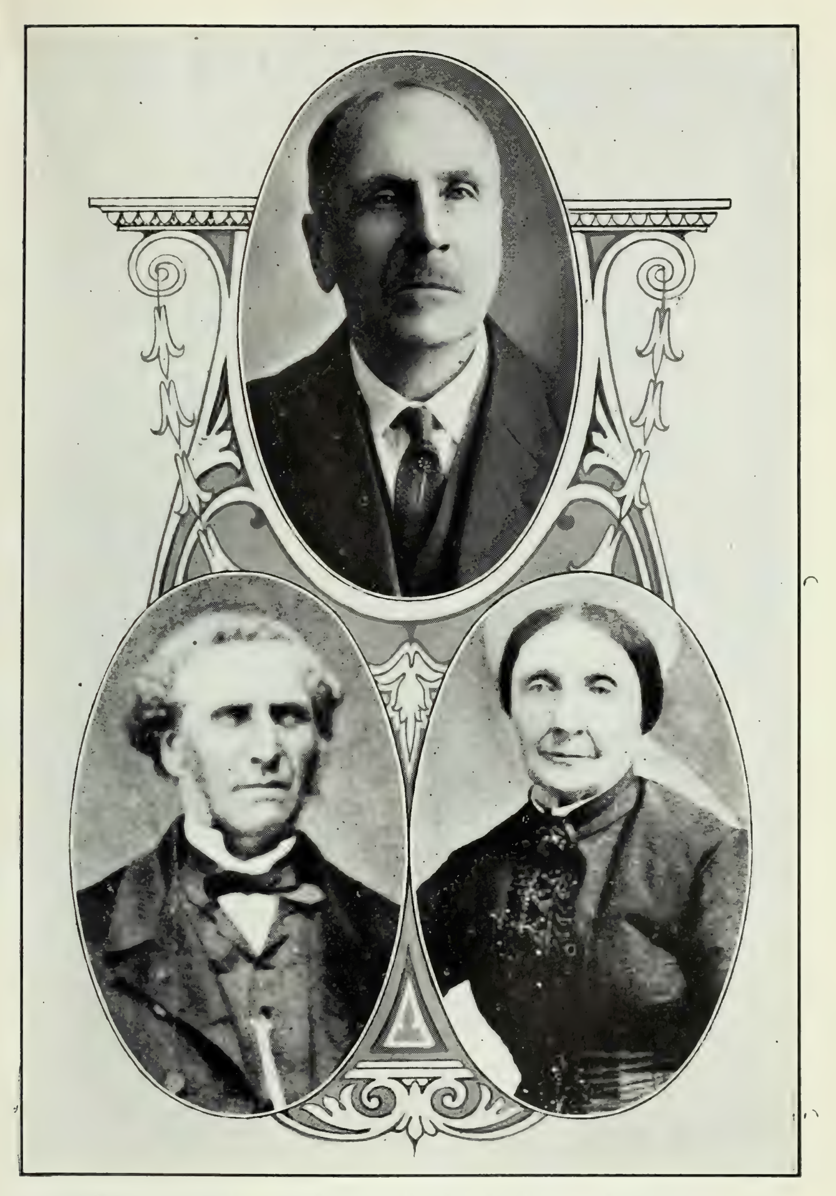
Bientôt, il bâtit une perlasserie près de son magasin. C'était à l'époque où la potasse et la perlasse étaient deux articles de commerce bien en vogue dans les Bois-Francs.

Il ouvrit de même un magasin et une perlasserie à Saint-Paul de Chester.

Il s'occupa du commerce du bois pour la Compagnie Hall. Adolphus Stein avait aussi une magnifique ferme dans le village de Saint-Christophe. Nous voyons dans les archives municipales que Adolphus Stein était, en 1852, conseiller pour la division numéro deux du comté de Drummond.

Le village d'Arthabaskaville fut érigé en 1853.

De 1855 à 1858 et de 1864 à 1870 Adolphus Stein fut maire du village d'Arthabaska et Préfet du Comté d'Arthabaska.



LEONCE STEIN.—ADOLPHUS STEIN ET GENEVIEVE MARGUERITE BUTEAU

En 1854 le gouvernement ouvrit un bureau de poste à Saint-Christophe. Adolphus Stein en fut le premier titulaire.

Le commerce étant très lucratif, Adolphus Stein se vit bientôt en possession d'une fortune assez considérable. C'est alors qu'il songea à loger sa famille plus convenablement.

Il choisit pour le site de sa future résidence le versant des Alleghanys, à deux arpents et demi du chemin provincial et à un arpent et demi du cordon qui sépare le troisième rang du quatrième rang du canton d'Arthabaska. C'est en sa mémoire que la côte qui se trouve à l'entrée du susdit cordon a été appelée, et on l'appelle encore " La Côte à Stein ".

Nous voyons encore sur le quatrième lot du troisième rang, numéro du cadastre 79, les vestiges de la résidence de Adolphus Stein. Elle fut incendiée vers 1874.

Le site choisi était et est encore aujourd'hui des plus pittoresques. De magnifiques érables ombrageaient cette maison. Elle était enjolivée d'un superbe parterre. Il y avait, tout près, un très beau verger.

Adolphus Stein fut le premier à importer et à planter des pommiers dans le village d'Arthabaskaville. Les temps sont bien changés : aujourd'hui presque tous les cultivateurs ont des pommiers dans leur jardin.

Autrefois il fallait, pour manger des pommes, aller les chercher à Saint-Pierre-les-Becquets ou les faire venir des villes.

En 1870, Adolphus Stein fut nommé sous-agent de l'Immigration à Québec. Cependant, la famille Stein continua à résider à Arthabaskaville jusque vers 1874, alors qu'elle alla résider à Québec.

Adolphus Stein étant devenu aveugle, son fils François-Léonce-Ludovic le remplaça.

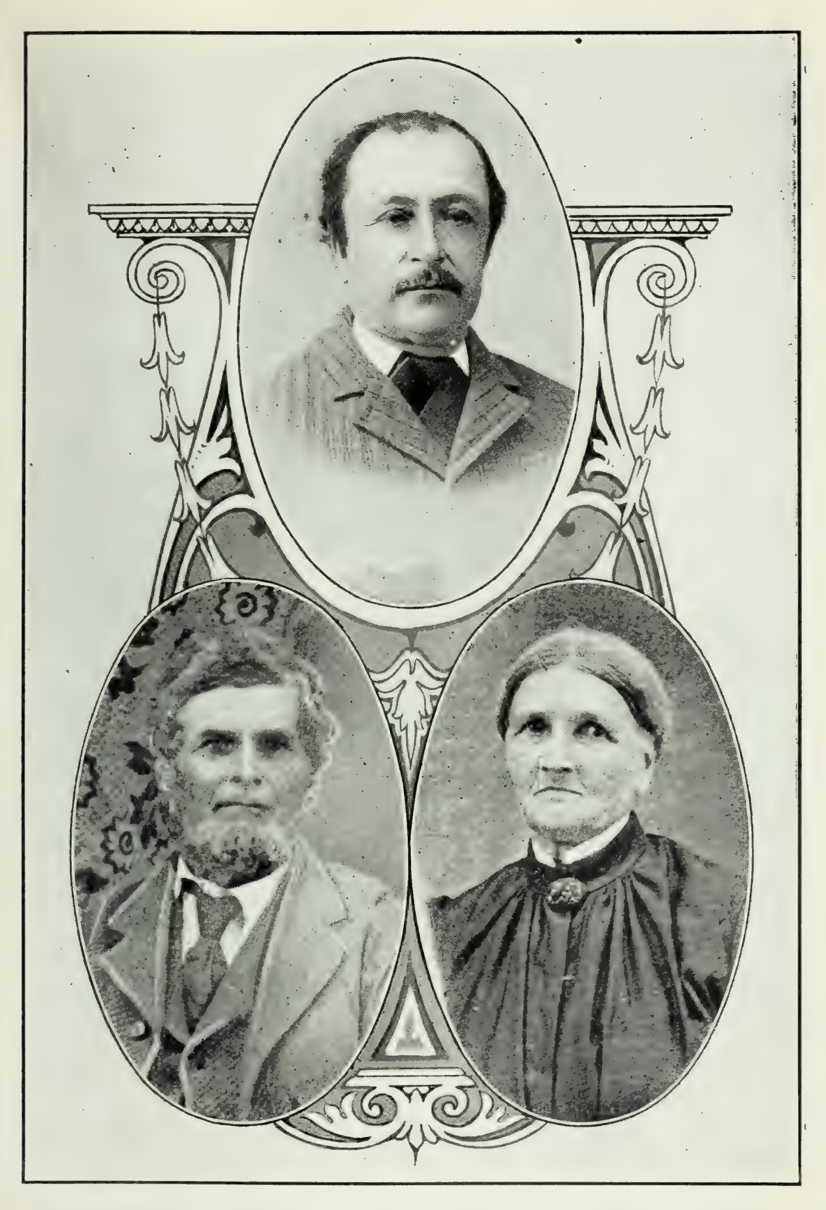
Adolphus Stein mourut à Québec le 6 novembre 1877, âgé de 73 ans.

OBITUAIRE

A Québec, le 6 courant, s'éteignait doucement, à l'âge de soixante-treize ans, Adolphus Stein, écuier, l'un des plus anciens citoyens des Cantons de l'Est. Allemand d'origine et de naissance, monsieur Stein, à peine âgé de vingt ans, arrivait à Québec, sans autre ressource que sa jeunesse et son intelligence. Il eut vite acquis l'estime et la confiance de ses nouveaux concitoyens, et quelques années plus tard, grâce à son énergie, il se voyait, à Gentilly, à la tête d'un établissement considérable. Il jouissait déjà d'une position enviable lorsque des revers l'assaillirent. Voyant sa fortune un peu ébranlée il laissa, comme tant d'autres, la rive du fleuve et s'enfonça dans les Bois-Francs. C'était à l'époque des premiers défrichements.

Il apporta à Arthabaskaville son esprit d'entreprise et son activité, et contribua à l'accroissement de notre village. Beaucoup de colons, venus à peu près en même temps que lui, se rappellent sa générosité et l'aide qu'il leur a souvent donnée. Il eut une grande part d'influence dans cette partie des Bois-Francs et fut jugé digne d'être, pendant de longues années, préfet du comté. En toute occasion, il montra une grande habileté dans la gestion des affaires municipales.

De nouveaux revers de fortune lui étant survenus, il accepta, en 1870, une place du gouvernement fédéral. C'était une bien faible récompense des services nombreux



M. RENE POISSON.—M. ET MME ADOLPHE POTHIER

qu'il avait rendus au parti auquel il avait voué son influence et son temps. Quelques années plus tard, il était affligé d'une infirmité terrible, il perdait la vue, et, après une vie si active, se trouvait par-là plongé à moitié dans le tombeau.

La nouvelle de sa mort va causer du regret parmi la population de ce district, surtout parmi les braves colons qui l'ont connu et estimé.

Quoique d'une autre origine, il ne se trouvait pas étranger parmi nous. Il joignait à la morgue allemande la vivacité française. Il avait vite pris les habitudes canadiennes et avait, jeune encore, abandonné le rite froid de Luther pour les cérémonies touchantes et la foi de l'Eglise catholique. Pour résumer, il fut un citoyen intègre, aimé de tous, et il restera une des plus grandes figures de l'histoire des Bois-Francs.

Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille.

Marguerite-Geneviève Buteau est décédée le 15 octobre 1889, âgée de 82 ans, chez les Sœurs de la Providence, à l'Institut des Sourdes-Muettes, Montréal, où elle avait demandé d'être transportée lors de sa dernière maladie, car, à cette époque, elle demeurait chez sa fille, Madame Martin Honan.

La famille Stein était alliée aux familles Turcotte et Dubord, des Trois-Rivières. Adolphus Stein, par sa première femme, était beau-frère de François Toutant, fils de Pierre Toutant et de Marguerite Duval, de Gentilly, où il se maria, le 24 avril 1837, à Eléonore Laurencelle, fille de Jacques Philippe Laurencelle et de Judith Métivier. Par sa seconde femme, il était le beau-frère de François-Xavier Buteau, fils de Jacques Buteau et de Françoise Thivierge, de Saint-Thomas de Montmagny.

François-Xavier Buteau fut d'abord marchand à Gentilly, où il épousa, le 22 septembre 1851, Rosalie Panneton, fille de Joseph Panneton et de Agnès Beaudet. Peu de temps après son mariage, François-Xavier Buteau vint s'établir à Saint-Christophe, où il mourut en 1889.

Enfants de Adolphus Stein, marié en premières noces à Emélie Laurencelle et en secondes noces à Marguerite-Geneviève Buteau :

Premier mariage (Registres de Gentilly)

Louis Adolphe, né le 15 janvier 1833.

Marguerite Emélie, née le 9 juillet 1834.

Judith Caroline, née le 29 juin 1835, décédée le lendemain.

Alfred Hector, né le 14 juin 1836.

Marie Caroline Eléonore Philomène, née le 9 août 1837.

Malvina Adolphine, née le 27 juillet 1838, mariée à Saint-Christophe d'Arthabaska le 17 avril 1861 à Edouard-Horace Delphos, marchand, fils de Alexis-Arthur Delphos et de Marie-Charlotte Archambault, de Saint-Christophe.

Second mariage (Registres de Gentilly)

Olivier Jules Napoléon, né le 21 août 1841, décédé le 3 septembre 1841.

Flore Joséphine Corinne, née le 19 juillet 1842, mariée à Saint-Christophe d'Arthabaska le 3 août 1864 à Hector Fabre, avocat de Québec, fils de Edouard-Raymond Fabre et de Lucie Perrault, de Montréal. Hector Fabre était le frère de Mgr Edouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal. Hector Fabre a été nommé sénateur le 5 février 1875, et Commissaire Canadien à Paris le 12 juillet 1882. L'Hon. M. Fabre est décédé à Paris le 2



M. ET MME GEORGES SPENARD

(Voir généalogie Spénard-Schelling, vol. 3, p. 276)

septembre 1910, alors qu'il remplissait encore les fonctions de Commissaire Canadien. Son épouse, Flore Stein, est décédée à Paris le 17 mars 1926.

Marie Louise Sara, née le 22 août 1843.

Théodore Ernest, né le 7 août 1844, décédé subitement d'une maladie de cœur, à Québec, le 3 juin 1872 et inhumé le 5 du même mois dans le cimetière de Saint-Christophe. Il était réglé, à cette date, que l'église serait démolie prochainement.

Marie Louise Julie Annabella, née le 15 février 1846, mariée à Saint-Christophe d'Arthabaska, le 7 septembre 1868, à Martin Honan, avocat à Arthabaska, fils de James Honan et de Mary Burns, de la ville de Fernoy, en Irlande.

Albert Adrien Napoléon, né le 23 octobre 1847, décédé à Saint-Christophe le 12 septembre 1866 et inhumé dans l'église paroissiale le 14 du même mois.

Marie Corinne Attala, née le 28 janvier 1849, décédée le 18 juillet 1850.

François Léonce Ludovic, né le 21 février 1850, marié à Québec, le 23 octobre 1877, à Marie-Alma Baillairgé, fille de Charles Baillairgé, écuyer, et de Marie Euphémie Duval, de Québec. Marie-Alma Baillairgé est décédée à Québec, à l'âge de 59 ans, le 31 mars 1915, et fut inhumée dans le lot de la famille Stein, au cimetière Belmont. Deux ans après la mort de son épouse, François Léonce Ludovic Stein est allé demeurer aux Eboulements, où il réside actuellement.

(Registres de Saint-Christophe)

Le 3 juin 1852, à Saint-Christophe d'Arthabaska, naissance d'un enfant baptisé à la maison, et inhumé le même jour.

L'HONORABLE JUGE ADOLPHE STEIN

Adolphe Stein, né le 1er août 1878, en la Cité de Québec, est le fils de Léonce Stein et d'Alma Baillairgé, tous deux Canadiens-Français. Son grand-père paternel, Adolphus Stein, né en Allemagne, vint au Canada et fut marchand à Arthabaska, où il fut maire et préfet du comté pendant environ 20 ans. Son grand-père maternel, Charles Baillairgé, architecte, ingénieur civil, etc., fut ingénieur du conseil de ville de la Cité de Québec pendant au-delà de 40 ans.

Adolphe Stein fit ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval, et gagna la médaille d'or présentée par le Gouverneur-Général en 1902 pour les examens de droit. Marié, le 4 mai 1904, à Alice Hamel, de Québec, fille de Théofred Hamel.

Huit enfants vivants.

Devenu avocat le 7 juillet 1902, il formait une société avec M. J. C. Pouliot, C. R., aujourd'hui l'hon. juge Pouliot, de la Cour supérieure, avec qui il fut en société du mois d'août 1902 au 1er février 1904.

A cette date il forma une société avec M. E. Lapointe, C. R., aujourd'hui l'hon. Ernest Lapointe, Ministre de la Justice du Canada, avec qui il fut en société de février 1904 jusqu'à la date de sa nomination comme juge, le 5 mai 1922.

La société d'avocats " Lapointe & Stein " fut augmentée d'un membre en août 1907, lors de l'admission au barreau de M. Dominique Lévesque, de St-Pacôme, Kamouraska, et devint " Lapointe, Stein & Lévesque " jusqu'en août 1920.

A cette date M. Léon Casgrain, natif de Rivière-Ouelle, Kamouraska, qui avait été admis au barreau depuis 4 ans et professait sa profession à Québec avec le premier ministre, l'hon. L. A. Taschereau, remplaça M. Lévesque, qui s'en allait pratiquer à New-Carlisle, district de Gaspé ; la nouvelle société s'appela alors " Lapointe, Stein & Casgrain " ; elle ne fut dissoute que le 5 mai 1922, lorsqu'un de ses membres fut appelé à monter sur le Banc.

Adolphe Stein fut député du comté de Kamouraska à la Législature provinciale aux élections du 15 mai 1912, comté qui était représenté à la Chambre des Communes par son associé, M. Lapointe, depuis le 12 février 1904.

Il fut réélu aux élections générales de mai 1916, et réélu par acclamation aux élections générales de juin 1919.

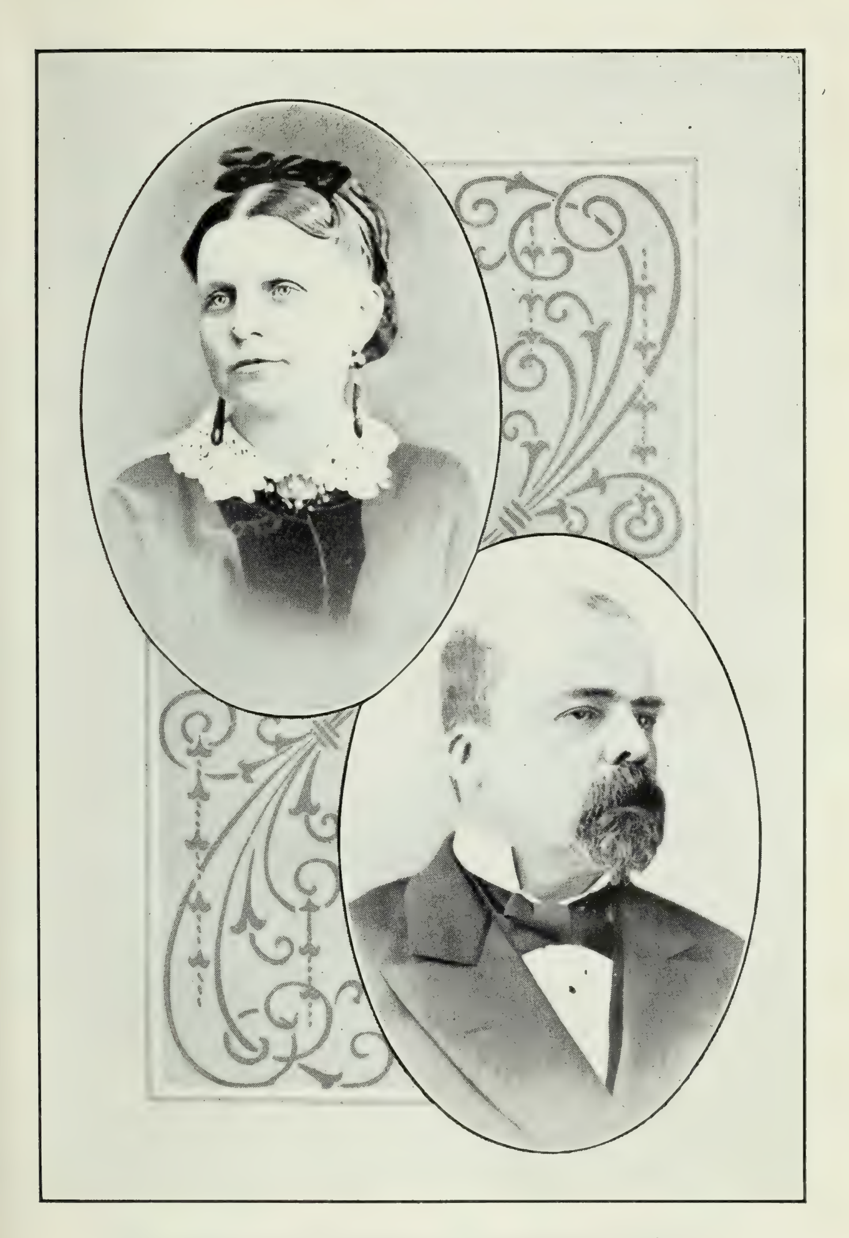
M. Lapointe ayant résigné son mandat de député de Kamouraska aux Communes en septembre 1919, pour recueillir le siège de Québec-Est, devenu vacant par la mort du très honorable sir Wilfrid Laurier, M. Stein résigna son siège à la Législature et fut élu par acclamation, le 31 mars 1920, représentant du comté de Kamouraska à la Chambre des Communes. Il fut réélu à l'élection générale du 6 décembre 1921.

L'hon. juge Rodolphe Roy, de la Cour supérieure, qui avait été député provincial de Kamouraska de 1897 à 1909, et au bureau duquel M. Stein avait étudié le droit, ayant résigné ses fonctions de juge le 1er mai 1922, M. Stein fut nommé le 5 mai, pour remplir cette vacance.

L'hon. R. Roy était juge de la Cour supérieure pour les districts de Rimouski et de Montmagny, mais vu la nouvelle loi provinciale de réorganisation des tribunaux, en vigueur le 26 juillet 1920, le juge Stein a été nommé juge de la Cour supérieure pour la province, avec résidence à Québec.

NOTICE BIO-GENEALOGIQUE DE LA FAMILLE QUESNEL

La famille Quesnel était d'origine française. M. Joseph Quesnel, grand-père du Shérif J. A. Quesnel et par conséquent de sa femme, Marie Mélanie Quesnel, sa cousine germaine, était né à St-Malo, France, le 15 novembre 1749, d'Isaac Quesnel de la Rivaudais et de Pélagie Jeanne Marguerite Duguen. M. l'abbé Camille Roy, dans " Nos Origines Littéraires ", page 127, dit : " Joseph Quesnel termina ses études à l'âge de dix-neuf ans, et il se fit ensuite, comme tant de vigoureux malouins, marin et coureur des mers." Il entreprit d'abord quelques longs voyages dans les mers d'Afrique et de l'Inde. En 1779, il s'embarqua pour New-York, sur un vaisseau dont il avait le commandement. A la hauteur du banc de Terre-Neuve, ce vaisseau fut pris par une frégate anglaise et Quesnel fut conduit à Halifax. De là, il vint à Québec. Protégé par Haldimand, qui avait connu sa famille en France, il songea bientôt à s'établir au Canada. Il se fit naturaliser et épousa à Montréal (Acte de mariage, Greffe de Montréal) le 10 avril 1780, Marie Josephte Deslandes, fille de Pierre et de Marie Josephte Le Pellé de la Haye. Vers 1781, il fit un voyage dans la vallée du Mississipi, puis fixa sa résidence à Boucherville. Il y pratiqua paisiblement le négoce de marchand de village, et quand la clientèle désertait son comptoir et le laissait seul avec ses ballots de marchandises, le poète consolait le marchand en faisant des vers. En effet, M. l'abbé Camille Roy dit que Joseph Quesnel est le premier, en date, des poètes franco-canadiens



LE SHERIF QUESNEL ET MME QUESNEL

et que J.-D. Mermet et lui furent les maîtres incontestés de la poésie canadienne au dix-neuvième siècle. Joseph Quesnel, première souche de la famille Quesnel au Canada, décéda à Montréal le 4 juillet 1809. Des treize enfants qui vinrent égayer son foyer, la plupart moururent en bas âge. Timoléon, baptisé à Boucherville le 4 mars 1799 et père de Joseph Auguste, fut l'avant-dernier de cette nombreuse famille. Il fut reçu médecin vers 1822, se fixa à Sainte-Marguerite de Blairfindie, nommée aussi L'Acadie et devenue aujourd'hui St-Jean d'Iberville, et épousa à Saint-Philippe, en premières noces, le 22 octobre 1823, Flavie Singer, fille de Frédéric Singer, ancien voyageur des pays d'en haut, et de Catherine Laman. (En secondes noces, il épousa à L'Acadie, le 19 février 1844, Adélaïde Bourgeois, veuve de François Provost). Timoléon Quesnel ne fut pas favorisé des biens de la fortune, contrairement à ses frères qui la virent leur sourire, soit dans la carrière politique, les professions libérales, le commerce des fourrures, soit dans des spéculations toujours heureuses. L'abbé Moreau, dans l'histoire de la paroisse de L'Acadie, page 92, dit que Timoléon était un bureaucrate et qu'il prêchait le respect des lois. Il a été inhumé à Boucherville le 30 juin 1864. Son second fils, Joseph-Auguste, naquit le 24 mai 1826. D'une intelligence remarquable, celui-ci, vers l'âge de douze ans, voyant peut-être les soucis que causait alors à son bien-aimé père l'avenir de sa chère famille, lui manifesta, un jour, simplement et résolument son désir de se mettre en état de gagner sa vie. L'enfant avait de l'attrait pour le commerce, aussi fut-il bientôt placé chez un marchand, leur voisin et ami. De bonne heure, Joseph Auguste connut ainsi la vie sous son vrai

jour et dut marcher dans les seuls sentiers battus de l'honneur et de l'équité pour se créer, par un énergique et constant labeur, une position d'abord simple et honnête, qui fit bientôt place à une situation honorable et lucrative. Il fut l'artisan de sa vie et chacun de ses jours porte l'empreinte du courage, de la hardiesse et de l'esprit d'entreprise qui forment le fonds de son caractère.

Dès le début, le jeune J.-Auguste fit preuve d'énergie, de bonne volonté et s'acquitta consciencieusement de ses modestes fonctions. Deux ans plus tard, il entrait comme commis dans un magasin plus important de sa même paroisse natale. Toujours il se montra actif, travailleur autant que déférent envers ses patrons, courtois et bienveillant pour tout le monde. Après quelques années d'expérience et de persévérante économie, il put prendre un magasin à son compte. Toutefois, il avait soif d'instruction et de même qu'il l'avait fait, alors qu'il n'était que simple commis, il consacrait tous ses moments libres à l'étude du français et de l'anglais. Le 25 mai 1850, il épousa, à Bécancour, sa cousine, Marie Mélanie Quesnel.

Les jeunes époux vinrent asseoir leur foyer dans nos chers Bois-Francs, suivant en cela l'élan général qui, à cette date, dirigeait nombre de familles de toutes conditions vers cette région fortunée que, dit M. l'abbé Trudelle, dans un ouvrage paru en 1852, l'on regardait comme la Californie du temps ou encore les bords enchanteurs de l'Eldorado. A vrai dire, ce n'était réellement ni l'un ni l'autre ; du moins les Cantons de l'Est offraient de réels avantages au commerce et à l'industrie, et la fertilité des terres rendait cent et plus pour un au colon infatigable, penché tout le jour sur la glèbe féconde ou défrichant, sans merci, d'un

bras musculaire et nerveux, le sol qui lui promettait pour demain, l'aisance et la sécurité d'une vie paisible et heureuse.

M. J. A. Quesnel habita d'abord la paroisse de Saint-Médard de Warwick, continuant, avec succès, à s'occuper du commerce et y ajoutant même certaine branche d'industrie par la construction d'un moulin à farine et à scie ; puis St-Eusèbe de Stanfold, où il ajouta aux soucis du commerce la charge de surveillant des chemins publics. Son épouse, qui possédait une instruction complète, s'imposa la tâche douce et facile, sans doute, pour son cœur aimant de se constituer son institutrice, afin de compléter les connaissances déjà acquises. Sa brillante intelligence sut si bien en profiter que, nommé Shérif du district d'Arthabaska en 1858, il remplit avec honneur cette charge pendant près de trente (30) ans ; de plus, le 3 novembre 1862, il obtenait du Barreau du Bas-Canada, Section du District des Trois-Rivières, un diplôme signé par Mtre Thomas Burn et contresigné par trois secrétaires, portant que : " après une cléricature régulière, tel que prescrit par la Loi, J.-A. Quesnel subit devant quatre examinateurs l'examen requis pour être admis dans l'Ordre des Avocats, et que d'après cet examen, il a été trouvé digne et qualifié sous tous rapports à obtenir cette admission et le diplôme présentement donné et octroyé lui confère le droit de pratiquer comme Avocat, Conseil du Roi, Solliciteur et Praticien en Loi dans toutes les Cours de Justice du Bas-Canada." (1)

(1) Province du Canada,
District des Trois-Rivières.

A tous ceux que ces Présentes verront, Salut :

Nous, soussigné, Bâtonnier du Barreau du Bas-Canada, Section du District des Trois-Rivières, conformément aux dispositions du soixante-

Ses qualités morales ne le cédaient en rien aux avantages intellectuels. Chrétien au fond de l'âme, sa piété était simple mais forte, sa foi saine et robuste, sa charité encouragée, surpassée par celle de son épouse, sincère et exemplaire. Aucune question politique, civile ou religieuse ne trouvait son âme indifférente et quand, une fois, il s'était fait le champion d'une cause quelconque, il savait déployer une virile ardeur pour soutenir ses convictions. Cette qualité, précieuse à son heure, ne fut cependant pas sans conséquence aux jours de revers politique, bien que son affabilité et sa générosité d'ailleurs lui eussent attiré des amis à jamais fidèles.

Madame J.-A. Quesnel mourut le 26 mai 1879, laissant, dit son biographe du jour, un nom indissolublement attaché à toutes les bonnes œuvres de la région et le souvenir d'une foi, d'une piété vraiment évangéliques. La

---

douzième chapitre des Statuts Refondus pour le Bas-Canada, vu le Certificat à nous délivré par quatre examinateurs de la dite Section, en date du troisième jour de novembre mil huit cent soixante et deux, constatant que Auguste Quesnel, écuyer, natif de au désir du dit Acte, après une cléricature régulière, tel que prescrit par la Loi, a subi devant eux, le troisième jour de novembre courant, l'examen requis pour être admis dans l'Ordre des Avocats, et que d'après cet examen il a été trouvé digne et qualifié sous tous les rapports, à obtenir cette admission, nous lui avons donné et octroyé, et par le présent lui donnons et octroyons, aux termes du dit Acte, le Présent Diplôme, lui conférant le droit de pratiquer comme Avocat, Conseil, Procureur, Solliciteur et Praticien en Loi dans toutes les Cours de Justice du Bas-Canada.

Donné en la Cité des Trois-Rivières, sous notre seing et le sceau de la Section et le contreseing de notre secrétaire, le troisième jour de novembre en l'an de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante et deux.

P. BURN,
Bâtonnier.

J. N. BUREAU,
Secrétaire.

même main amie a déposé sur sa tombe les vers suivants, tout à l'adresse de son amour des déshérités:

IN MEMORIAM

Hélas ! c'en est donc fait ! et le drap funéraire
Que sur ses yeux l'on a jeté
A voilé pour toujours cette figure chère
Au pauvre qui connut sa tendre charité.

Cette main délicate, ouverte à l'indigence,
Est immobile désormais,
Et sa bouche muette, ô suprême silence !
Emporte le secret de ses nombreux bienfaits.

Mais ceux qu'elle a nourris et vêtus se souviennent
De ses bienfaits de tous les jours,
Et troupe d'orphelins, au lit de mort, ils viennent,
D'une prière ardente, offrir le doux secours.

Autour d'elle jamais on ne vit d'indigence ;
Partout où se posaient ses pas,
La misère fuyait et la reconnaissance
L'accompagnait toujours, la bénissant tout bas.

Elle eut pitié du pauvre, à donner toujours prête,
Et s'épuisant à ce labeur,
Sans jamais épuiser dans son œuvre discrète,
L'immense charité qui consumait son cœur.

Elle n'a pas compté ses nombreuses aumônes,
Mais le ciel pour elle a compté,
Et la pare aujourd'hui de deux riches couronnes,
Pour sa foi toujours vive et pour sa charité.

(29 mai 1879)

"Par A. POISSON"

Monsieur J. A. Quesnel est décédé à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 26 septembre 1889. Ses restes mortels furent transportés à Arthabaska et inhumés dans l'église paroissiale près des cendres de son épouse.

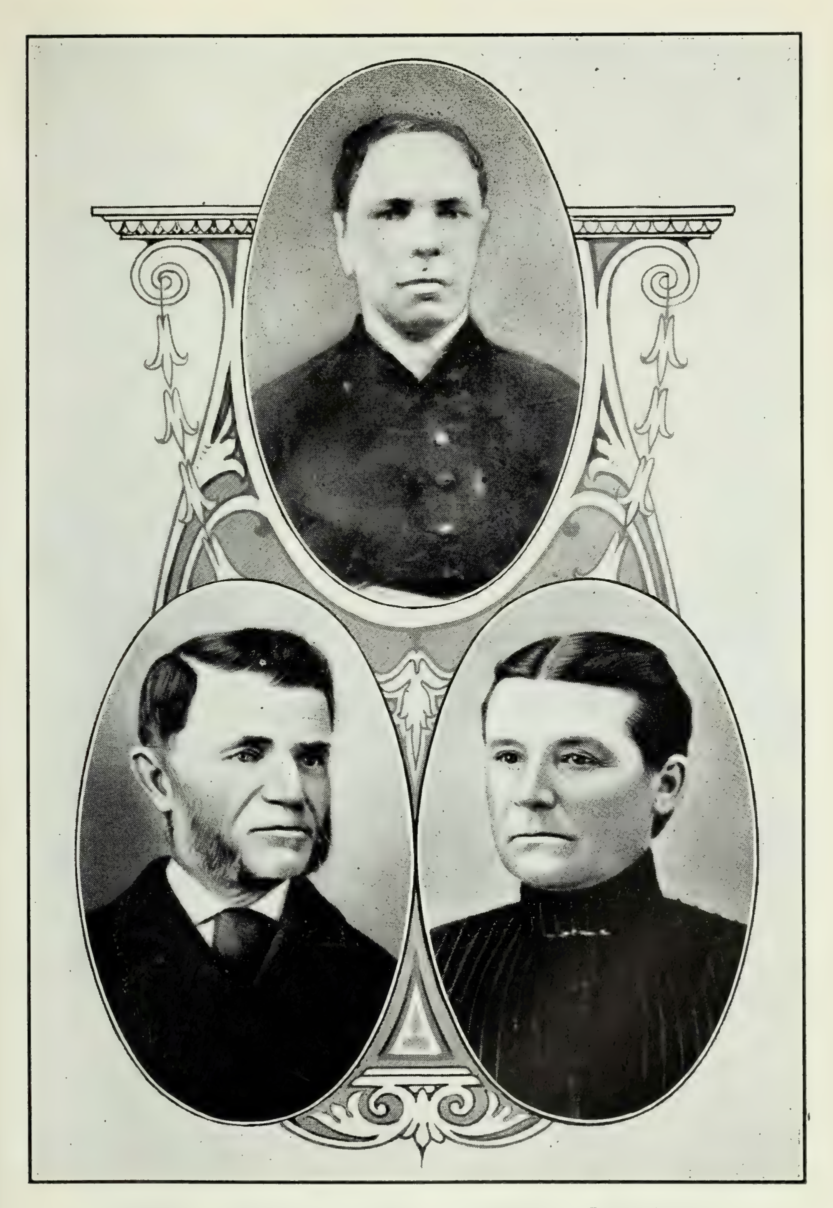
Trop souvent le temps relègue dans l'oubli les hommes et leurs actes. L'histoire doit remédier à ce malheur. Que la génération actuelle le sache bien, que les anciens s'en

rappellent : c'est grâce à l'initiative, au zèle, aux multiples démarches faites par le Shérif Joseph Auguste Quesnel, si la ville d'Arthabaska est dotée d'un Hôtel-Dieu. Sans l'énergie, sans la persévérance qu'il a déployées dans l'exécution de son pieux et charitable projet, cette Institution de charité ne serait probablement pas ici, mais dans un autre endroit des Bois-Francs.

Sans doute, nos premières actions de grâces sont dues au Souverain Maître qui dispose, dirige les hommes et les événements dans l'accomplissement de ses décrets éternels ; mais n'oublions pas de rendre au Shérif J.-Auguste Quesnel le tribut d'honneur, de mérites et de reconnaissance auquel il a pleinement droit pour la part active qu'il a prise dans l'œuvre de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Christophe.

L'histoire de la fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, quelles que soient les épreuves et les phases diverses qu'ait traversées cette Institution, n'en reste pas moins liée au nom du Shérif J.-A. Quesnel, et elle peut presque se résumer en trois mots : Le Shérif Joseph Auguste Quesnel a planté, l'Hôtel-Dieu de Montréal a arrosé, le Divin Maître a donné l'accroissement.

L'arbuste, planté au pied du Mont Saint-Michel le 2 octobre 1884, par le Shérif Joseph Auguste Quesnel, et bénit par Sa Grandeur Monseigneur Louis François Laflèche, est aujourd'hui un grand arbre. Il répand ses rameaux bienfaisants sur toute la région des Bois-Francs. L'histoire nous apprend que cet arbre a été assailli de violentes tempêtes, qu'à un moment donné il a failli être complètement déraciné. La Maison de Charité ouverte à Arthabaska,



MME LUCIE LABBE.—JOSEPH DUBOIS
ODILE DORVAL

grâce aux démarches du Shérif Joseph Auguste Quesnel, allait sombrer, mais elle eut un " rédempteur ", l'Hôtel-Dieu de Montréal.

C'était en 1892. Jusqu'à cette date, Monseigneur Elphège Gravel, premier évêque de Nicolet, avait entretenu, à bon droit, de vives inquiétudes sur le sort de cette nouvelle fondation, mais alors il fut rassuré. Il crut à sa viabilité et le prit sous sa haute protection.

La divine Providence et le bon Saint Joseph, protecteur et gardien de cette maison, suscitèrent dans les âmes de la population environnante un grand esprit de charité. Le second Evêque de Nicolet, Monseigneur Joseph-Simon-Hermann Brunault fut pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, non seulement un véritable Père, un protecteur insigne, mais il sut encore lui créer de vives sympathies parmi son clergé et lui aider de toutes manières dans sa marche en avant vers le bien et le progrès que nous constatons de nos jours.

La Maison de charité, instituée canoniquement et bénite par Monseigneur Louis François Laflèche, voyait luire des jours plus sereins, plus consolants, elle avait traversé une époque de pauvreté, de souffrances et d'angoisses. Rien d'étonnant car toutes les œuvres agréées par Dieu sont engendrées au pied de la croix, et doivent passer par le creuset de la souffrance.

Les épreuves et les croix sont la caractéristique des œuvres de Dieu.

Nonobstant certains événements survenus dans les premières années de l'existence de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, une étude attentive des documents conservés dans les archives, ci et là, nous démontre parfaitement que le shérif J.-A. Quesnel est le promoteur de la fondation de

l'Hôtel-Dieu à Arthabaska ; qu'il fut l'instrument dont la Divine Providence s'est servi pour faire naître cette institution de charité, qui rend, aujourd'hui, d'immenses services dans toute la région des Bois-Francs.

MICHEL DUBOIS

Michel Dubois (Fontaine) fils de Antoine Dubois et de Agathe Comeau, fut baptisé à Bécancour le 2 septembre 1812

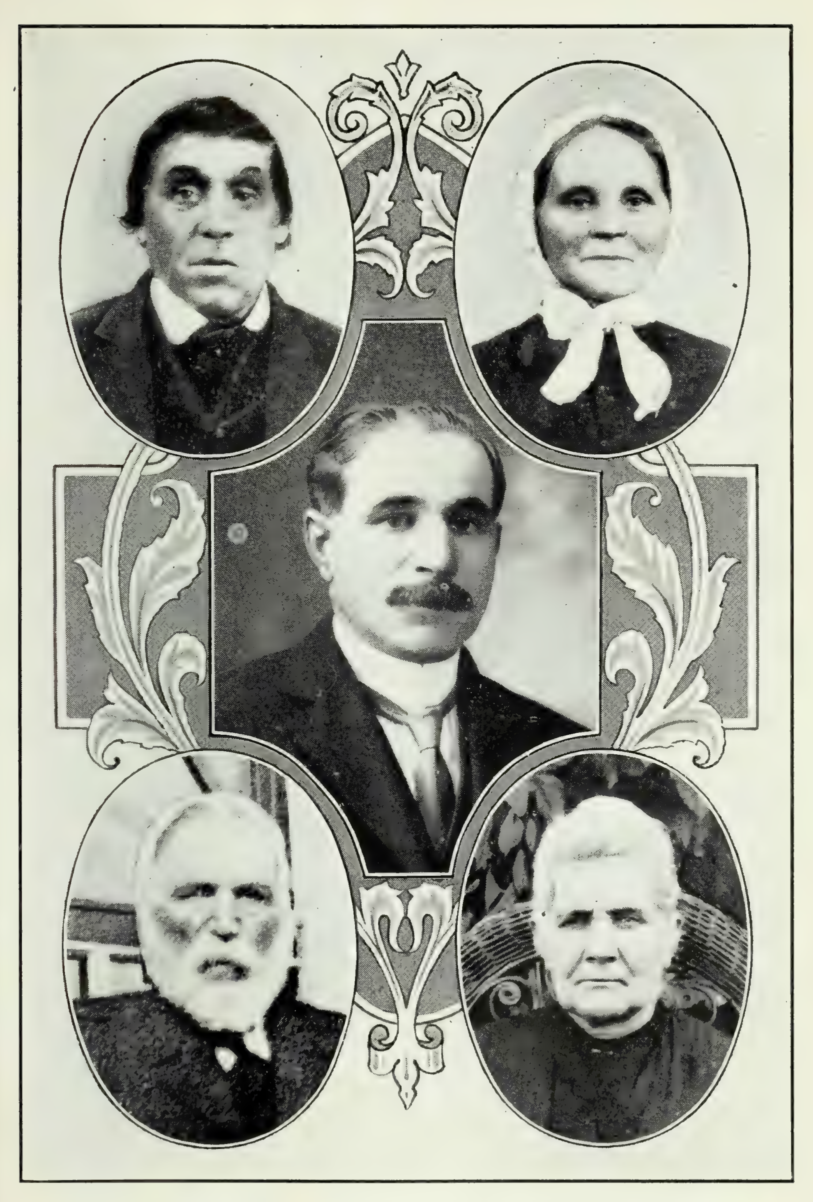
En 1836, Michel Dubois est domicilié à Gentilly. Il se maria à Bécancour, le 15 février 1836, à Lucie Leblanc, baptisée à Bécancour le 7 mai 1814, fille de Alexis Leblanc et de Louise Hébert.

Michel Dubois laissa Gentilly en 1842, et vint s'établir dans les Pointes Provencher sur le lot 12 du rang A, et sur le lot 11 du rang B du canton d'Arthabaska. Ernest Houle est aujourd'hui propriétaire de ce terrain. Il avait alors quatre enfants : Joseph, Dolphis, Philomène et Elzéar. Neuf autres enfants naquirent dans les Bois-Francs.

Michel Dubois mourut à Saint-Médard de Warwick le 29 janvier 1884. Lucie Leblanc décéda à Saint-Valère de Bulstrode le 9 octobre 1905.

Joseph Dubois, fils de Michel Dubois et de Lucie Leblanc, fut baptisé à Gentilly, le 27 juillet 1837.

Le 21 octobre 1862, il épousa, à Saint-Christophe, Odile Bigot-Dorval, domiciliée à Arthabaska, fille de Michel Bigot-Dorval et de Josette Houle, de Bécancour.



Au centre Alfred Paris, maire d'Arthabaska.—De gauche à droite M. et Mme Germain Paris et M. et Mme Onésime Paris

Joseph Dubois mourut à Victoriaville le 27 mars 1916. Odile Bigot-Dorval était descendue dans la tombe depuis le 16 février 1911.

Grand-père et grand'mère de Rodolphe Babineau, domicilié actuellement à Joliette, fils de Adolphe Babineau et de Victoria Dubois.

Charles Dubois, né le 7 mars 1848, dans les Pointes Provencher, baptisé dans la chapelle des Bras, le 19 du même mois, est un des fils de Michel Dubois et de Lucie Leblanc.

Charles Dubois est décédé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 20 mai 1925, âgé de 77 ans.

LA FAMILLE PARIS

ALFRED PARIS

Alfred Paris, fils de Onésime Paris et de Agnès Provencher, né à Saint-Norbert d'Arthabaska le 18 août 1873; marié à Saint-Norbert, le 11 janvier 1898, à Sara Jolibois, fille de Hector Jolibois et de Elzire Mailhot. Monsieur Alfred Paris s'occupe de culture et de commerce de bois. Il fut élu maire de la ville d'Arthabaska en janvier 1923, et fut réélu en janvier 1925.

ONESIME PARIS

Onésime Paris, fils de Germain Paris et de Théophile Paquin, né à Saint-Jean-Deschaillons le 23 novembre 1841 et baptisé le lendemain ; marié à Saint-Norbert d'Arthabaska, le 8 février 1869, à Agnès Provencher, fille de

Charles Provencher et de Euphrosine Morrisette, de Saint-Norbert. Agnès Provencher était née à Sainte-Monique, comté de Nicolet. Elle mourut à Saint-Christophe le 7 août 1917, âgée de 72 ans. Onésime Paris est décédé à Saint-Christophe, le 22 décembre 1922, âgé de 81 ans.

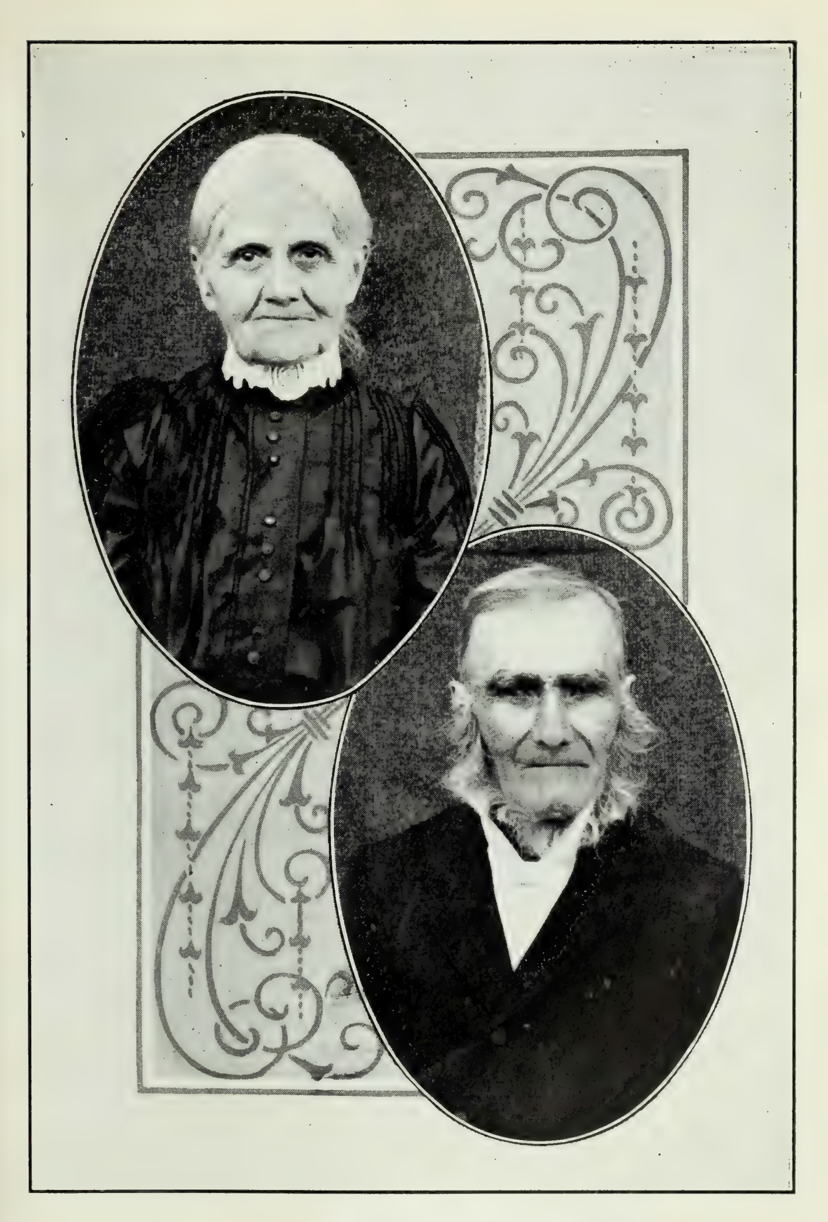
GERMAIN PARIS (1)

Germain Paris, fils de François Paris et de Marie Rose Délima Lallier-Marcheterre, né et baptisé à St-Jean Deschaillons, le 21 octobre 1816 ; marié à Saint-Jean Deschaillons le 15 janvier 1839 à Théophile Paquin, fille de Auguste Paquin et de Geneviève Rivard-Lacoursière, de Saint-Jean. Vers 1848, Germain Paris émigra aux États-Unis, dans l'état du Vermont, et y demeura jusqu'en 1852. A cette date, il vint s'établir sur le septième rang du canton d'Arthabaska, dans la paroisse de Saint-Norbert, où il mourut le 8 janvier 1878. Son épouse, Théophile Paquin, mourut le 26 octobre de la même année, âgée de 65 ans.

LOUIS BLANCHET

Louis Blanchet, né à La Présentation, près de Saint-Hyacinthe, le 8 juillet 1827, était le fils de Louis Blanchet et de Marie Fontaine. Il était âgé environ d'un an quand son père alla s'établir à Saint-Pierre, Rivière du Sud, comté de Montmagny. Louis Blanchet et Marie Fontaine eurent un autre enfant, le docteur Joseph Blanchet, qui

(1) Généalogie Paris, volume 3, page 242.



M. ET MME LOUIS BLANCHET

devint orateur de la Chambre à Québec et à Ottawa, et plus tard percepteur des Douanes. En secondes noces, Louis Blanchet épousa, en 1831, Solanges Talbot.

Louis Blanchet, fils, épousa, à Saint-Pierre, Rivière du Sud, le 14 octobre 1853, Delvina Blais, née le 14 octobre 1835. Ils eurent 13 enfants dont 9 sont vivants. Louis Blanchet, fils, vint s'établir à Arthabaska, en 1855, sur des terres qu'il avait achetées de François et Narcisse Gaudet, et en 1865, il acquit la terre de Olivier-Jean Lavigne. Ses fils, Nathanaël et Arthur, sont aujourd'hui propriétaires de ces terrains.

Le 14 octobre 1903, Louis Blanchet et son épouse, Delvina Blais, célébrèrent, dans l'église paroissiale de St-Christophe, le cinquantième anniversaire de leur mariage. Une messe solennelle fut chantée et M. le Curé L.-A. Côté fit l'allocution de circonstance. Chose remarquable, c'est que le garçon d'honneur et la fille d'honneur en 1853, remplissaient les mêmes fonctions en 1903.

Louis Blanchet, fils, mourut à Arthabaska le 16 octobre 1907, et son épouse, Delvina Blais, mourut le 18 mai 1915.

LEON PEPIN

Epoux de Julie Beaufort-Brunel

Léon Pepin, fils de Joseph et de Angélique Beaufort-Brunel, baptisé à Gentilly le 25 juin 1822 ; décédé à Princeville le 10 août 1898 ; marié à Gentilly, le 5 février 1850, à Julie Beaufort-Brunel (parents du 3 au 3), fille de Isaac et de Agathe Lacerte, baptisée à Gentilly le 25 avril 1826, décédée à Princeville le 1er novembre 1914.

Vers 1852, Léon Pepin et son épouse montèrent dans les Bois-Francs et s'établirent dans le 10e rang du Canton de Stanfold. (1)

JOSEPH PEPIN

Joseph Pepin, fils de Joseph et de Marguerite Lamothe, né à Gentilly, baptisé à Bécancour le 23 mai 1793 : sépulture à Princeville le 25 avril 1874 ; marié à Gentilly le 25 janvier 1820, à Angélique Beaufort-Brunel, fille de Antoine et de Marie Normandeau-Deslauriers, baptisée à Gentilly, le 21 août 1801, sépulture à Princeville le 3 décembre 1870.

JOSEPH PEPIN

Joseph Pepin, fils de Joseph et de Geneviève Baïlly-Carpentier, baptisé vers 1758, inhumé à Gentilly le 13 avril 1837, âgé de 79 ans ; marié à Champlain, le 7 novembre 1785, à Marguerite Lamothe, fille de Alexis et de Marie-Anne Beaudoin, baptisée vers 1759, inhumée à Gentilly le 19 janvier 1837, âgée de 78 ans.

JOSEPH PEPIN

Joseph Pepin, fils de Joseph et de Angélique Manseau, baptisé à Champlain le 9 novembre 1728, marié à Champlain, le 30 novembre 1756, à Geneviève Baïlly, fille de Médard Carpentier dit Baïlly et de Marie Jeanne Provencher, baptisée à Champlain le 6 octobre 1727.

JOSEPH PEPIN

Joseph Pepin, fils de Jacques et de Marie-Jeanne Caiet, baptisé à Champlain le 3 janvier 1689 ; marié à

(1) Voir Tome III des Bois-Francs, page 240.

Champlain le 12 janvier 1728 à Angélique Manseau, fille de François et de Marguerite Pouliot, de St-Laurent, Ile d'Orléans.

JACQUES PEPIN

Jacques Pepin, fils de Guillaume Pepin dit Tranchemontagne et de Jeanne Mechin, baptisé aux Trois-Rivières le 14 avril 1646, sépulture à Champlain le 10 avril 1715, marié aux Trois-Rivières le 16 novembre 1671 à Marie Jeanne Caiet, fille de Claude et de Anne Vallée, de Saint-Nicolas-des-Champs, évêché de Paris.

GUILLAUME PEPIN

Guillaume Pepin dit Tranchemontagne, de St-Laurent de la Bavière, évêché de Xaintes, province de Saintonge, baptisé en France en 1607, sépulture aux Trois-Rivières le 12 août 1697, marié aux Trois-Rivières vers 1645 à Jeanne Méchin, baptisée en France vers 1630.

Guillaume Pepin fut syndic des Trois-Rivières, puis juge de la seigneurie de Champlain. Il était déjà établi aux Trois-Rivières en 1634, à l'endroit où se dresse aujourd'hui la Communauté des Ursulines. Il était un des ancêtres de Mgr I. Langevin et de Sir Hector Langevin.

JULIE BEAUFORT-BRUNEL

Epouse de Léon Pepin

Julie Beaufort-Brunel, fille de Isaac et de Agathe Lacerte, baptisée à Gentilly le 28 avril 1826, décédée à Princeville, comté d'Arthabaska, le 1er novembre 1914 ; mariée à Gentilly, le 5 février 1850, à Léon Pepin, fils de Joseph et de Angélique Beaufort-Brunel, parents du 3 au 3.

ISAAC BEAUFORT-BRUNEL

Isaac Beaufort-Brunel, fils de Alexandre et de Marie Josette Rivard-Lavigne, né à Gentilly, baptisé à Bécancour le 11 septembre 1796, décédé à Newport, Vermont, vers 1890 ; marié en premières noces, le 11 octobre 1814, à Gentilly, à Marie Poisson, fille de Alexis Poisson et de Marguerite Champoux-St-Pair, inhumée à Gentilly le 22 septembre 1818, âgée de 22 ans ; en secondes noces Isaac Brunel épousa, en 1821, (1) à La Baie, comté d'Yamaska, Agathe Lacerte, fille de Louis et de Angélique Rêche-Beauchemin, inhumée à Gentilly le 14 octobre 1887, âgée de 89 ans.

ALEXANDRE BEAUFORT-BRUNEL

Alexandre Beaufort-Brunel, fils posthume de Alexis et de Marie-Anne Jampar (Marie Anne Part, fille de Jean Part), baptisé à Bécancour le 2 avril 1775, sépulture à Gentilly le 12 mai 1808, marié à Gentilly, le 5 octobre 1795, à Marie Josette Rivard-Lavigne, fille de Joseph et de Marie Anne Grondin, née à Gentilly et baptisé à Bécancour, le 29 avril 1780.

ALEXIS BEAUFORT-BRUNEL

Alexis Beaufort-Brunel, fils de Joseph et de Josette Dubois, baptisé à Champlain le 1er mai 1736, sépulture à Bécancour vers 1775 ; marié à Champlain (résidant dans la Seigneurie de Gentilly), le 6 octobre 1760, à Marie Anne Jampar (Part), fille de Jean Part et de Josette Roy, baptisée en Acadie vers 1740, inhumée à Bécancour (sous le

(1) Contrat de mariage, en date du 29 janvier 1821.

nom de Marie-Anne Jampart), le 17 mars 1810, âgée de 70 ans. Elle avait épousé, en secondes noces, à Bécancour, le 9 janvier 1778, Alexandre Pepin, fils de Charles et de Louise Rivard.

JOSEPH LIMOUSIN-BEAUFORT-BRUNEL

Joseph Limousin-Beaufort-Brunel, fils d'Hilaire Limousin, Sieur de Beaufort, et d'Antoinette Lefebvre, baptisé à Champlain, le 31 mars 1692, marié à Champlain (sous le nom de Joseph Limousin) le 25 novembre 1718, à Josette Dubois, fille de Jean, maître-maçon, et de Jeanne Roux, baptisée à Batiscan, le 14 octobre 1697, inhumée à Batiscan vers 1773.

Dès 1733, Joseph Limousin-Beaufort-Brunel était habitant dans la seigneurie de Gentilly.

HILAIRE LIMOUSIN

Hilaire Limousin, sieur de Beaufort, fils de Pierre et d'Isabelle Fradin, né en 1633 à Ste-Radegonde, diocèse de Poitiers, province du Poitou, en France ; arrivé au Canada vers 1669, sépulture à Champlain en 1708, où il s'était établi vers 1674 ; marié à Québec, le 9 novembre 1671, à Antoinette Lefebvre, fille de Charles et de Louise Prud'homme, baptisée en France vers 1653.

LA FAMILLE COURTOIS

Lieu d'origine, en France : Courtois, Commune du département de l'Yonne, canton de Sens, ancienne province de Champagne.

Lieu du départ de France : St-Martin, évêché de Rouen, en Normandie.

LUCIE COURTOIS

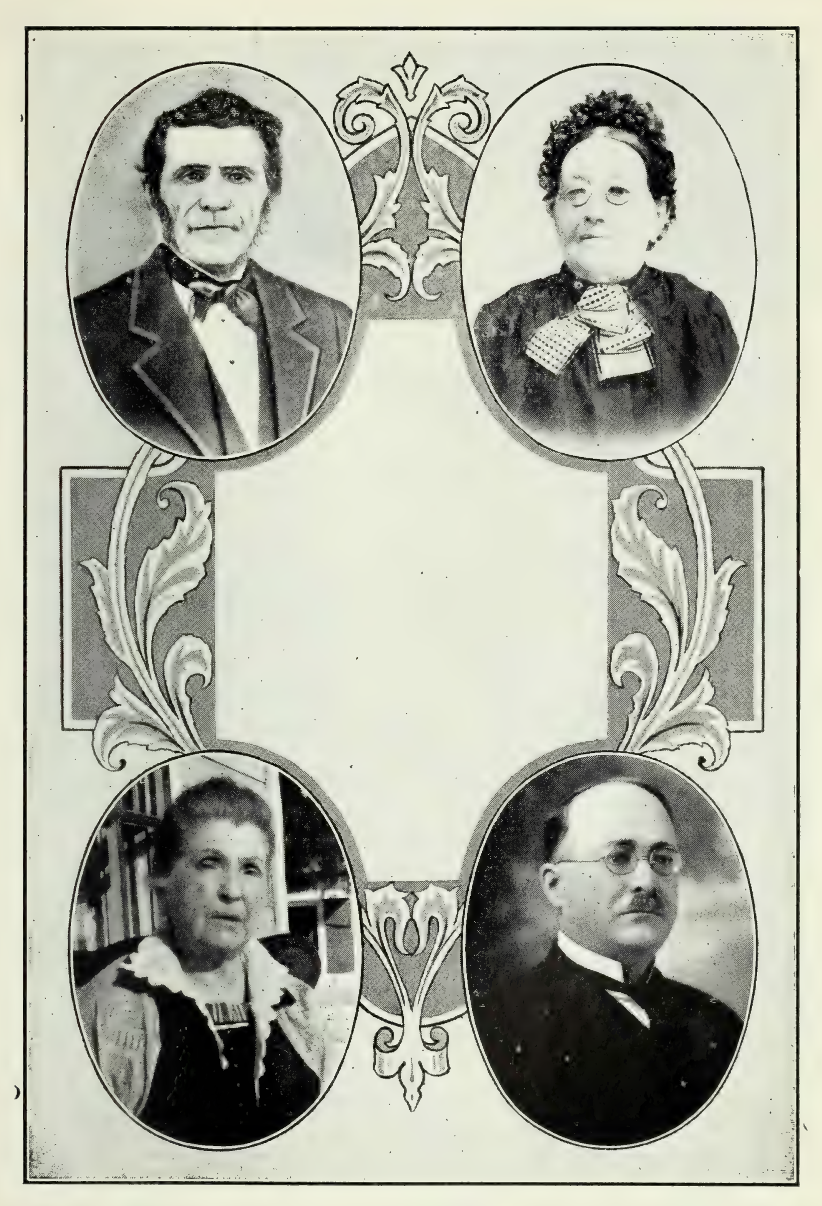
Lucie Courtois, fille de Grégoire et de Marie Chaîné, baptisée à Gentilly le 4 mars 1848. (résidente au village de Gentilly), mariée à Gentilly, le 20 octobre 1867, à Cyprien Boisvert, fils de Charles et de Marie Désanges Rivard-Lavigne.

GREGOIRE COURTOIS

Grégoire Courtois, navigateur, fils de Charles et de Marie-Victoire Trottier-Labissonnière, baptisé à Gentilly, le 21 mai 1821, sépulture à Gentilly le 5 octobre 1900 ; marié à Gentilly, le 21 octobre 1845, à Marie Chaîné, fille d'Olivier Chaîné et de Désanges Mailhot, inhumée à Gentilly, le 21 août 1895. Père et mère de M. l'abbé Joseph-Gabriel Courtois, né à Gentilly, le 21 août 1862, ordonné à London, Ontario, par Mgr Walsh le 15 août 1889, décédé, curé de St-Joachim, diocèse de London, le 7 avril 1912.

CHARLES COURTOIS

Charles Courtois, navigateur, fils de Etienne et de Madeleine Mailhot, baptisé à St-Jean Deschaillons le 2



M. ET MME LEON PEPIN.—MME LUCIE COURTOIS
RODOLPHE BOISVERT

marié à Gentilly, le 24 novembre 1807, à Marie-Victoire Trottier-Labissonnière, fille de Joseph et de Elisabeth Baril.

Père et mère de la Révérende Sœur St-Thomas, Julie Courtois, née à Gentilly le 31 décembre 1814, entrée au Noviciat des Sœurs de l'Assomption, à St-Grégoire, le 9 octobre 1856, profession religieuse le 27 mars 1859, décédée le 5 janvier 1882.

Après la mort de Charles Courtois, Victoire Trottier épousa Joseph Charlant-Francœur.

ETIENNE COURTOIS

Etienne Courtois, fils de François et de Marie Josette Roiroux-Laliberté, baptisé à St-Jean Deschaillons le 4 décembre 1757 ; sépulture à Gentilly le 27 février 1811 ; marié à St-Jean Deschaillons, le 9 septembre 1783, à Madeleine Mailhot, fille de François et de Marie Josette Roiroux-Laliberté (cousine germaine de la mère d'Etienne Courtois), baptisée à St-Jean Deschaillons le 22 septembre 1753, inhumée à Gentilly le 7 novembre 1817.

FRANÇOIS COURTOIS

François Courtois, fils de Gabriel et de Elisabeth Moreau, baptisé à Ste-Anne de la Pérade le 24 décembre 1712 ; sépulture à St-Jean Deschaillons le 19 mars 1783 ; marié à St-Jean Deschaillons le 19 janvier 1756 à Marie novembre 1785, marié à Gentilly, le 24 novembre 1807, à Marie-Victoire Trottier-Labissonnière, fille de Joseph et de Elisabeth Baril.

GABRIEL COURTOIS

Gabriel Courtois, fils de Charles et de Marguerite Berger, baptisé à Québec le 5 septembre 1672, sépulture à Ste-Anne-de-la-Pérade le 10 février 1760 ; marié à Batiscan, le 5 avril 1701, à Elisabeth Moreau, fille de Louis Moreau, chirurgien, et de Elisabeth Gagnon, baptisée à La Sainte-Famille, le 2 octobre 1679.

CHARLES COURTOIS

Charles Courtois, baptisé en France en 1647, fils de Antoine et d'Esther Lebrun, de St-Martin, évêché de Rouen, en Normandie ; marié à Québec, le 9 octobre 1670, à Marguerite Berger, baptisée en France en 1653, fille de Jean Berger et de Madeleine Jeanne, de St-Sauveur, évêché de Paris, province de l'Isle-de-France.

Marguerite Berger fut inhumée à Lévis le 21 novembre 1728.

LA FAMILLE JOUBIN BOISVERT

Origine du nom Joubin :

De Loubens, commune du département de la Haute-Garonne, arrondissement de Ville-Franche, ancienne province française : La Gascogne.

Origine du nom Boisvert :

De Beauvoir, commune des départements de l'Isère, de l'Aube, de l'Oise, de la Manche, des Deux-Sevres et de la Vendée, ancienne province française : Le Poitou.

Origine du nom Dupré :

Le Pré, seigneurie en Normandie, érigée en 1770 pour De Haussay, Pré, petite prairie.

Le nom propre est Jobin, ses variations : Jobin, Joubin, Boisvert, Lafleur.

JOSEPH RODOLPHE BOISVERT

Joseph Rodolphe Boisvert, marchand à Victoriaville, fils de Cyprien et de Lucie Courtois, baptisé à Gentilly le 10 novembre 1871, sous le nom de Joseph-Honoré, marié à Princeville, le 18 avril 1893, à Léonie Pepin, fillle de Léon et de Julie Beaufort-Brunel, baptisée à Princeville le 21 octobre 1869, sous le nom de Léontine.

CYPRIEN BOISVERT-DUPRE

Cyprien Boisvert-Dupré, fils de Charles et de Marie-Désanges Rivard-Lavigne, baptisé à Gentilly, le 10 avril 1844, sous le nom de Célien ; inhumé à Gentilly le 6 août 1914 ; marié à Gentilly le 20 octobre 1867 à Lucie Courtois, fille de Grégoire et de Marie Chaîné, baptisée à Gentilly le 4 mars 1848. Madame Cyprien Boisvert demeure actuellement (1925) dans le village de Gentilly.

CHARLES BOISVERT-DUPRE

Charles Boisvert-Dupré, fils de Alexis et de Catherine Geneviève Hudon-Beaulieu, baptisé à Bécancour le 26 février 1807, sépulture à Gentilly le 16 novembre 1893 ; marié en premières noces, à Gentilly, le 1er septembre 1829 à Marie-Désanges Rivard-Lavigne, fille de Jean-Baptiste et de Suzanne Beaufort-Brunel, baptisée à Gentilly le 26 novembre 1806, inhumée à Gentilly le 3 février 1869 ; en secondes noces, Charles Boisvert épousa, à St-

Pierre les Becquets, le 1er octobre 1872, Hortense (Archange) Brisson, fille de J.-Bte Adolphe Brisson et de Marie-Louise Picard.

ALEXIS BOISVERT-DUPRE

Alexis Boisvert-Dupré, fils de Louis et de Agathe Paris, baptisé à Bécancour le 20 octobre 1777 ; inhumé à Bécancour le 2 août 1855 ; marié à Bécancour, le 7 novembre 1803, à Catherine Geneviève Hudon-Beaulieu, fille de François et de Marie-Louise Dubé, née vers 1779, inhumée à Bécancour le 12 juillet 1843, âgée de 64 ans.

LOUIS BOISVERD-DUPRE

Louis Boisverd-Dupré, fils de Joseph Boisverd et de Angélique Picher-Dupré, baptisé à Sainte-Croix le 7 novembre 1735, inhumé à Bécancour le 9 janvier 1815 ; marié en premières noces à Bécancour, le 6 novembre 1769, à Josette Lemay, inhumée à Bécancour le 13 septembre 1774 ; en secondes noces, Louis Boisverd-Dupré épousa à Bécancour, le 7 janvier 1775, Agathe Paris, baptisée à Bécancour le 31 juillet 1742, fille de Louis Paris-LaMagdeleine et de Michelle Renée David. Agathe Paris fut inhumée à Bécancour le 5 avril 1912. Louis Boisverd prit le surnom de Dupré en mémoire de sa mère, Angélique Picher-Dupré.

JOSEPH JOBIN-JOUBIN DIT BOISVERT

Joseph Boisverd, fils de Jean Jobin-Boisverd et de Françoise Elisabeth Renaud, baptisée en 1695, aux Grondines, marié vers 1727 à Angélique Picher-Dupré, fille de Pierre Picher-Dupré et de Anna Sylvestre, baptisée à la

Pointe aux Trembles, le 30 août 1698. M. Joseph Boisverd fut inhumé à Ste-Croix en 1766. Angélique Picher fut inhumée à Ste-Croix en 1794.

JEAN JOBIN-JOUBIN DIT BOISVERD

Jean Jobin, fils de Pierre Jobin et de Jeanne Renos, baptisé aux Grondines en 1661, marié aux Grondines le 2 mai 1694 à Françoise Elisabeth Renaud (baptisée aux Grondines le 17 janvier 1675), fille de Pierre André Renaud dit Locat et de Françoise Desportes, de Saint-Etienne D'Ars, Ile de Ré, diocèse de Larochelle. Jean Jobin-Boisverd fut inhumé aux Grondines le 21 mars 1737. Françoise Elisabeth Renaud fut inhumée aux Grondines le 2 mars 1743.

PIERRE JOBIN-JOUBIN DIT BOISVERD

Pierre Jobin et son épouse, Jeanne Renos, arrivèrent à Québec en 1658 ; ils venaient de la paroisse de Saint-Benoit, diocèse de Lescar, dans l'ancienne province française : La Gascogne ; en 1661, nous les retrouvons aux Grondines.

CHARLES BOISVERT-DUPRE

Charles Boisvert-Dupré était parent du 4e au 4e avec Mgr L. F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières, Louis François Laflèche, fils de Louis Laflèche et de Marie-Anne Gastineau, fils de Alexis Boisvert-DeNevers et de Charlotte Hamelin, fils de Jean Joubin-Boisvert et de Elisabeth Françoise Renaud, fils de Pierre Joubin-Boisverd et de Jeanne Renos.

ALEXIS BOISVERT-DUPRE

Alexis Boisvert-Dupré était le cousin germain de Alexis Boisvert, fils de François Joubin-Boisvert et de Marie Grenier, baptisé à St-Antoine de Tilly le 28 janvier 1776. Vers 1800, cet Alexis Boisvert alla rejoindre Julien Dubuc qui vivait depuis 1787, chez les sauvages de la tribu des Rats et des Renards, dans l'État actuel de l'Iowa.

Julien Dubuc épousa la fille du Chef Potwaa et hérita d'une partie de sa réserve. Julien Dubuc mourut en 1833. Alexis Boisvert fut le fondateur de la ville de Greenwood, Illinois.

Noces d'Or à Arthabaska

SAMEDI dernier, le 21 novembre, avait lieu, dans une salle de " L'Union des Cantons de l'Est ", une jolie démonstration à l'occasion des Noces d'Or de mariage de Monsieur Denis Leblanc, le doyen et en même temps le contre-maître dans cet établissement depuis de nombreuses années.

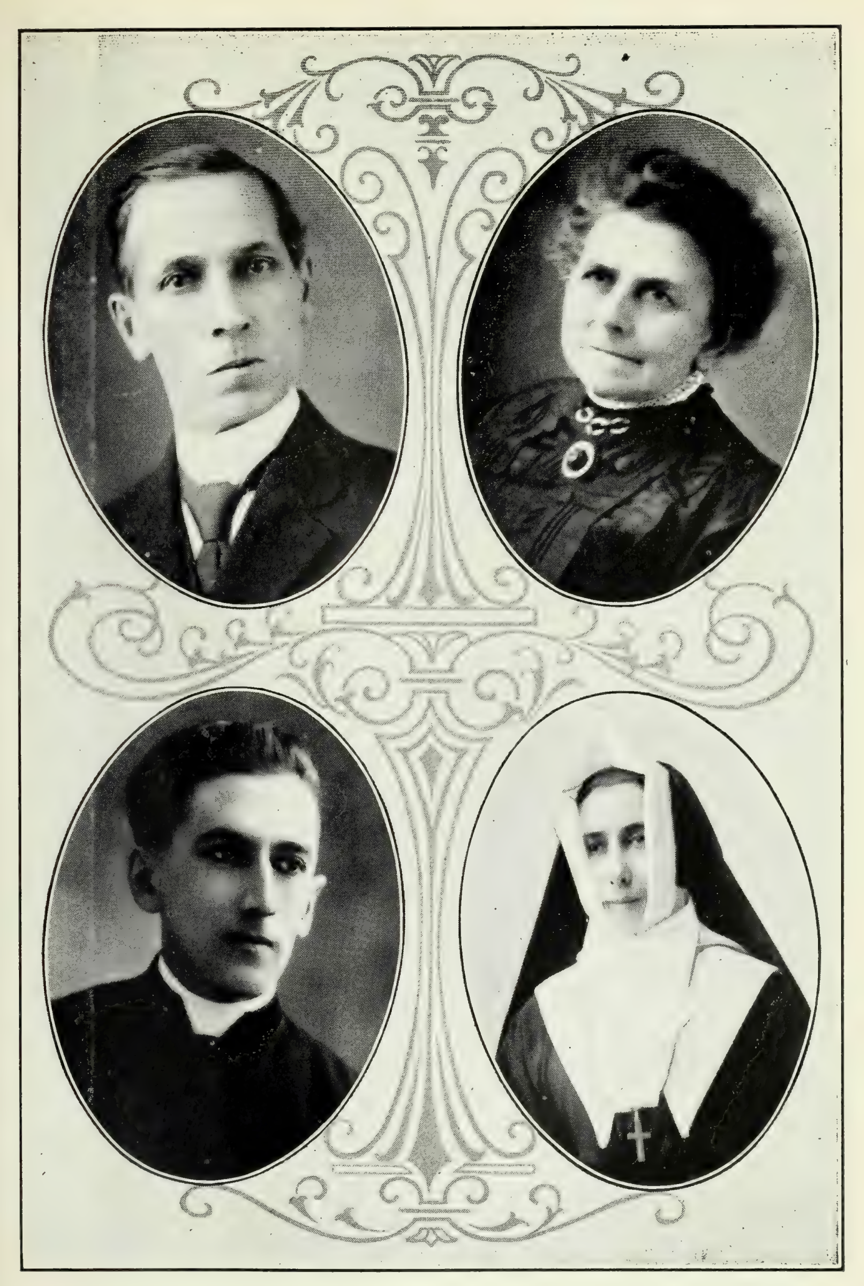
Pour commémorer cet événement, les employés de l'Imprimerie, sous la présidence de Monsieur Zéphirin Nault, le gérant, lui ont offert une magnifique canne en ébène à poignée en or ciselé, avec inscription souvenir. Une gracieuse adresse enluminée lui fut présentée par Mlle Béatrice Cloutier. M. Leblanc ému de ce témoignage d'estime et de considération, sut répondre de manière appropriée. Il est facile d'être éloquent quand le cœur est touché..... Pendant quelques instants les employés eurent congé et goûtèrent aux délicieuses friandises servies en l'honneur du héros de la fête. M. Leblanc était comme un père au milieu de ses enfants. Il a su si bien former et diriger les apprentis confiés à lui. Ceux-ci, toujours encouragés, appréciaient ses conseils donnés avec tant de patience et de tact. Aussi expriment-ils leur reconnaissance dans l'occasion. C'était à la fois un tribut d'hommages et un témoignage de gratitude que la fête intime de samedi.

M. Leblanc, bien que septuagénaire, est encore le contremaître de cette maison, où l'ouvrage est si parfait et de premier choix. C'est un vaillant qui ne trouve de contentement que dans le travail soutenu. Il est devenu expert en son art. C'est à l'avantage de la clientèle.

Nous réitérons nos souhaits de santé et de longue vie à Monsieur Leblanc et nous espérons le voir encore longtemps fournir les qualités de son intelligence à cette carrière d'Imprimeur.

Nous prions Madame Leblanc, l'épouse du jubilaire, d'agréer l'expression respectueuse de nos vœux et de nos félicitations.

Arthabaska, ce 25 novembre 1925.



M. Denis Leblanc.—Mme D. Leblanc, née Alphonsine Crochetière. M. l'abbé Georges Leblanc.—Sœur S.-Elphège, (Marie-Ange Leblanc) de la Congrégation de Notre-Dame, décédée à Montréal, le 4 février 1914.

(Voir généalogie Denis Leblanc, Vol. 3, p. 232)

Napoléon Grenier

ENFANT DE ANTOINE GRENIER ET DE MARCELLINE BELANGER, ENLEVE PAR LES SAUVAGES, A ST-EUSEBE DE STANFOLD, EN 1855.

NEUF années s'étaient écoulées depuis l'enlèvement de l'enfant d'Elie Desharnais. On avait presque mis en oubli ce drame terrible ; on avait la certitude que pareille chose ne se renouvellerait jamais. Les défrichements étaient agrandis ; on vivait maintenant dans une campagne ouverte de tous côtés, les bois étaient plus éloignés des maisons, les voisins vivaient plus rapprochés, la population était presque double de ce qu'elle était neuf ans auparavant, la circulation dans le chemin public était presque continuelle. Il semblait qu'on n'avait plus rien à craindre des incursions des sauvages, que l'on ne voyait d'ailleurs que très rarement. Comme il n'y avait plus de chasse, ils ne venaient dans les parages de Stanfold que pour vendre leurs paniers et autres marchandises. Enfin, on vivait dans la plus complète sécurité.

Le 25 avril 1855, un brave citoyen du 9ième rang du canton de Stanfold, Monsieur Antoine Grenier, cultivateur, était occupé à des travaux de défrichement, à quelques arpents de sa demeure.

Son épouse était restée à la maison avec ses enfants, au nombre de trois. Elle eut à s'absenter chez une voisine, pour chercher un instrument dont elle avait besoin pour travailler au métier à tisser.

Madame Grenier revint de suite reprendre le soin de sa maison.

Mais quelle ne fut pas sa stupéfaction, son horreur, en entrant chez elle, de trouver deux de ses enfants en pleurs, tout transis d'effroi, incapables de proférer une parole, et le troisième, son fils âgé d'environ quatre ans, disparu !

A l'instant, l'enlèvement de l'enfant de M. Desharnais lui revint à la mémoire et le récit des tortures endurées par la pauvre petite martyre repassa devant ses yeux, imprimé en lettres de sang. Quel moment pour une mère !

L'aînée des enfants laissés à la maison pendant son absence, déclara, aussitôt qu'elle fut revenue de sa frayeur et put parler, que son frère avait été emporté par un gros homme noir, qui était entré dans la maison aussitôt après le départ de sa mère. La petite fille ajouta qu'elle avait eu tant peur, qu'elle n'avait pas regardé partir le voleur de son petit frère et qu'elle ne savait pas de quel côté il était allé.

L'événement fut connu à l'instant de toute la population de Stanfold et de Blandford. Ce fut comme un courant électrique, atteignant tous les pères et les mères de famille de toute la région.

On sentait que tous les parents étaient menacés, exposés au même danger. Aussi, il fallait voir l'empressement que l'on mettait à faire des recherches dans toutes

les directions ; les grandes forêts de Stanfold, Bulstrode et Aston étaient littéralement couvertes d'hommes armés de pied en cap.

Vains efforts. Toutes les courses organisées furent inutiles. L'enfant était perdu, sans espoir, semblait-il, de le retrouver jamais.

Plusieurs années se sont écoulées. Madame Grenier, devenue veuve, émigra aux Etats-Unis avec ses enfants. Pendant son séjour à Lewiston, un jeune homme, logeant dans la même maison de pension que la famille Grenier, entra en relations assez intimes avec une des demoiselles Grenier. Madame Grenier, voulant se renseigner sur ce jeune homme, interrogea la maîtresse de la maison. Celle-ci lui répondit que le jeune homme lui semblait un gentil garçon et qu'il leur avait raconté une histoire assez étrange. Etant enfant, il aurait été enlevé par des sauvages. Devenu plus grand, il serait parvenu à s'échapper de leurs mains et se serait rendu aux Etats-Unis.

Ce récit intrigua tout naturellement Madame Grenier, qui ne put s'empêcher de penser immédiatement à son enfant qu'elle savait avoir été volé par les sauvages alors qu'elle demeurait à Stanfold. Une lueur d'espérance traversa son âme et pénétra son cœur de mère.

Il n'est pas impossible, se disait-elle, dans son vif désir de retrouver son enfant, que ce soit lui.

Anxieuse d'éclaircir cette affaire un peu mystérieuse, Madame Grenier, prudemment, prit de nouvelles informations, employa tous les moyens à sa disposition pour arriver à la solution de ce problème qui l'intéressait au suprême degré.

Enfin, elle arriva à la certitude que ce jeune homme était bien son enfant.

Cette coïncidence, cette reconnaissance, qui semble un peu romanesque, n'en est pas moins, selon la version d'un brave homme, ancien citoyen de Stanfold, l'exacte vérité. Cet homme, que j'ai tout lieu de croire digne de foi et bien renseigné, me disait qu'il avait bien connu la famille Grenier, alors qu'il était à Stanfold, qu'il demeurait dans le même canton. Il pouvait avoir une quinzaine d'années quand l'enfant Grenier fut volé par les sauvages. Emigré lui aussi aux Etats-Unis, il eut connaissance et fut, pour ainsi dire témoin de cette heureuse et inattendue rencontre. Ce bon vieillard me racontait encore que vers le même temps où le jeune Grenier fut enlevé par les sauvages, une petite fille de M. François Vasseur et de Mme Josephte Verville, âgée de six ans, avait failli être la victime d'un pareil enlèvement. Elle était allée cueillir des framboises, non loin des bâtiments. Un sauvage, en embuscade, était sur le point de s'emparer de l'enfant et de s'enfuir avec elle, lorsque, tout à coup, un homme, allant à course de cheval, chercher le prêtre pour un malade, arriva providentiellement à cet endroit. En voyant cet homme, le sauvage abandonna sa proie et prit la fuite en se dirigeant vers la forêt.

Grâce à cette heureuse circonstance, la petite fille échappa à toutes les misères de la vie des bois, et à toutes les souffrances que ces ravisseurs barbares avaient l'habitude de faire endurer aux enfants des blancs malheureusement devenus leurs victimes.

Hécatombe à Saint-Eusèbe de Stanfold

DANS LA NUIT DU MARDI AU MERCREDI
20-21 JUILLET 1862

DANS la nuit du 20 au 21 juillet de l'année 1862, la Paroisse de St-Eusèbe de Stanfold fut le théâtre d'un drame qui jeta la stupeur et l'effroi parmi tous les gens des Bois-Francs. Une femme accomplissait un acte des plus lamentables et des plus horribles, une mère de famille, dans un moment de découragement, de désespoir, égorgeait ses propres enfants. Elle avait bien déjà donné des signes d'aliénation mentale, mais personne ne pouvait supposer qu'elle en viendrait à perpétrer un massacre dont le seul récit fait frémir de frayeur. Au commencement de juillet 1862, Fabien Bourret laissait St-Eusèbe de Stanfold dans le but de gagner la vie de ses nombreux enfants et de leur pauvre mère. Il se rendit dans les environs de Sherbrooke pour y faire la récolte du foin. Les années précédentes il avait déjà fait des voyages semblables. Ces absences duraient un mois, un mois et demi.

En 1862, Fabien Bourret entreprit un nouveau voyage du même genre. Il laissa chez lui son épouse, née Domi-

thilde Laventure, (1) et sept enfants, dont la plus âgée avait treize ans ; une autre de ses enfants, l'aînée, âgée de quatorze ans, demeurait dans la paroisse voisine, Saint-Norbert d'Arthabaska, chez un de ses oncles.

Domithilde Laventure, comme toutes les bonnes épouses, les mères de famille dévouées, ne laissait pas à son mari le soin de pourvoir seul aux besoins de sa nombreuse famille ; au contraire, elle faisait tout en son pouvoir pour aider, par son travail incessant, au maintien, à la nourriture et à l'entretien de ses enfants.

Aussi, la voyait-on toujours occupée, toujours travaillant à procurer le bien être à ceux que Dieu lui avait confiés.

Quelques jours avant le départ de son mari, elle était allée chez une voisine chercher de l'ouvrage, du filage dont son amie devait lui payer le coût en nature, en effets qui devaient servir à la nourriture de ses enfants.

La voisine amie, confiante en son honnêteté, en lui donnant les effets qu'elle devait travailler chez elle, lui remit en même temps une partie du paiement de son travail, sous forme de provisions de bouche.

Quelques jours après le départ de Bourret pour les Etats-Unis, un dimanche après-midi, 20 juillet, Domithilde Laventure se rendait chez sa voisine amie, rapportant avec elle l'ouvrage qu'elle lui avait confié, en même temps ce qu'elle avait eu de provisions, en paiement de son futur travail.

---

(1) Le 11 janvier 1847, Fabien Bourret, fils de Joseph Bourret et de Geneviève Lafaure, de la paroisse de St-Eusèbe de Stanfold. avait épousé à St-Calixte de Somerset, Mathilde (Domithilde) Laventure, fille de Pierre Laventure et de Geneviève Sylvestre, aussi de St-Eusèbe de Stanfold.

Elle arriva en disant qu'elle avait trop présumé de ses forces, qu'elle prévoyait ne jamais être capable de remplir sa promesse, et, ne voulant pas tromper son amie, elle préférait lui rapporter son ouvrage et le paiement qu'elle avait bien voulu lui en faire d'avance, et elle ajoutait que quelque chose lui faisait pressentir qu'elle mourrait sous peu, et, ne voulant pas être engagée en faisant tort à quelqu'un, elle préférait rapporter ce que son amie lui avait mis en main, qu'ainsi elle serait sans inquiétude de ce côté.

L'amie fut très suprise des démarches de sa pauvre voisine ; après lui avoir dit qu'elle avait tort de se décourager, elle tâcha de la réconforter et lui inspirer confiance en l'avenir, en lui disant qu'elle devait avoir bientôt de l'aide par ses enfants, qui ne manqueraient pas de donner à leurs parents les secours dont ils auraient besoin, et que bientôt, Dieu aidant, ils vivraient tous ensemble heureux et prospères.

Les sages conseils de son amie parurent lui faire du bien, et en partant pour retourner chez elle, elle lui dit un amical bonsoir.

Cela n'empêcha pas Domithilde Laventure de se rendre chez ses autres voisines, leur faire une visite, ce qui n'était pas dans ses habitudes, car elle ne sortait jamais de sa maisonnette. Là encore, elle faisait un récit de ses inquiétudes, de ses appréhensions d'une mort prochaine.

Ses voisines tâchèrent de la consoler, de l'encourager, en lui disant qu'elle était malade, que l'ennui causé par le départ de son mari allait disparaître aussitôt la réception de la première lettre, qu'il ne tarderait pas à écrire.

Vains efforts de la part des voisines. La pauvre femme ne voulait pas se rendre à leurs sages conseils de ne plus penser à de si tristes choses.

Une de ses amies lui disait qu'elle était malade, que la fièvre dont elle était menacée, une fois disparue, tout rentrerait dans le calme, et alors elle serait ce qu'elle avait toujours été jusque là, pleine de courage et d'énergie, ne penserait plus à mourir, mais plutôt à vivre, afin de pouvoir faire ce qu'elle avait toujours fait jusqu'alors : travailler pour élever ses nombreux enfants.

Une amie lui conseillait, avant de partir de chez elle, de ne pas tarder à se soigner, en prenant, dès le soir même, un bain bien chaud, et le lendemain, à bonne heure, elle irait la voir pour lui prodiguer ses soins, si toutefois elle n'était pas mieux.

La Fabien Bourret paraissait contente de l'offre de sa bonne voisine, et partait en souhaitant le bonsoir à son amie.

Pendant qu'elle faisait ses visites chez ses voisines, l'aînée de ses enfants, venue, le matin même, de Saint-Norbert d'Arthabaska, était à la maison, lorsqu'elle arriva.

La jeune fille dit à sa mère qu'elle ne voulait pas partir sans lui souhaiter le bonsoir. La mère fit beaucoup d'instances auprès de sa fille pour l'engager à passer la nuit avec elle, mais l'enfant, après avoir passé la veillée à la maison, alla coucher chez une amie.

On se sépara vers dix heures et demie.

Il avait été convenu, la veille au soir, que la jeune fille, avant de partir pour St-Norbert, viendrait voir comment était sa mère, et lui souhaiter le bonjour.

Quelle ne fut pas la surprise de l'enfant de trouver la porte d'entrée de la maison barricadée en dedans, et la seule fenêtre qu'il y eût, hermétiquement fermée ! Après avoir vainement frappé et appelé, elle aperçoit, par une petite ouverture de la porte, sa pauvre mère étendue sur le plancher, immobile et ne paraissant pas donner signe de vie ! Affolée, elle part, en toute hâte, avertir le plus proche voisin de ce qu'elle venait de voir.

On revient immédiatement, on essaie d'ouvrir la porte; rien ne cède ; alors on se fait une entrée à coups de hache.

Spectacle horrible ! la maison est transformée en abattoir : huit cadavres sont là gisant dans le sang !

Voyez devant vous une chaumière de dix-huit pieds de longueur par une largeur de quinze pieds environ, toute basse, n'ayant qu'une porte et un petit châssis, des planchers tout raboteux et disjoints, de petites couchettes faites avec du bois rond, une petite table, quelques chaises plus ou moins boiteuses, un poêle ; voilà l'ameublement de cette pauvre demeure ! ajoutez à cela du sang, toujours du sang, couvrant le plancher et les pauvres meubles.

Trois cadavres sont dans le haut de la maison ; le sang de ces pauvres victimes, après avoir coulé à flots à travers le plancher disjoint du haut de la maison, s'écoule maintenant goutte à goutte et reste figé, coagulé, suspendu aux poutres et au plancher.

La plus âgée des victimes avait dû opposer beaucoup de résistance à la pauvre mère ! Elle avait été frappée de sept coups de hache dans le dos ; quelques-uns de ces coups de hache la traversaient de part en part. Un enfant de quatre ans avait le cou coupé, la tête n'étant retenue que

par un lambeau de chair. Les cinq autres baignaient dans leur sang. La pauvre mère avait mis fin à ses jours en se coupant le cou avec un rasoir.

Quel spectacle terrifiant !

Ce n'était pas un malheur domestique, c'était un malheur public. Tous les citoyens, non seulement de la paroisse de Stanfold, mais aussi ceux des paroisses environnantes, étaient dans le deuil, dans la consternation.

On ne pouvait croire qu'une mère pût en venir à un tel état de démence et être l'auteur d'un tel forfait.

Etait-il possible, qu'une mère, même en proie à la folie, aurait poussé la barbarie jusqu'à égorger ses propres enfants ?

On ne savait que penser.

Des soupçons, des conjectures furent à l'ordre du jour. Une main criminelle ou étrangère ne serait-elle pas la vraie coupable ?

Même, ô horreur ! on en vint jusqu'à laisser planer des doutes sur la possibilité de la culpabilité du père lui-même. On crut devoir députer quelqu'un pour aller s'enquérir des faits et gestes de Fabien Bourret, le jour et l'heure où s'accomplissait ce multiple meurtre. On ne fut pas lent à constater qu'à ce moment, Bourret était chez son bourgeois et bien loin, hélas ! de penser au malheur qui l'attendait.

D'ailleurs, l'enquête présidée par le docteur Médéric Poisson, coroner du district d'Arthabaska, prouva complètement que Mathilde alias Domithilde Laventure était, bien que trop malheureusement elle-même, l'auteur de ce crime atroce.

Le rasoir qu'elle tenait dans sa main gauche, (elle

était gauchère) ne pouvait laisser aucun doute qu'après avoir mis à mort ses enfants, elle avait mis fin à ses jours en se tranchant la gorge.

Le vingt-cinq juillet au matin, huit voitures, portant chacune un cercueil, défilèrent en face de l'église de Saint-Eusèbe de Stanfold. Plus de cent voitures, tant de la paroisse que des paroisses environnantes, formaient le cortège funèbre. La tristesse la plus profonde était peinte sur toutes les figures. Le père faisait peine à voir, accablé qu'il était par la douleur.

Province de Québec,
Enquête du Coroner,
District d'Arthabaska.

Attendu qu'une enquête a été, ce jour, tenue à la vue des corps de Domithilde Laventure, femme Bourret, laquelle s'est suicidée en se coupant la gorge avec un rasoir, dans un moment d'aliénation mentale, et de Délima Bourret, de Marie Elise, de Ludger, de Joséphine, de Julie, d'Adélard et d'Olivier Bourret, tous sept enfants de la dite Domithilde Laventure, lesquels ont été massacrés par leur dite mère, lorsque cette dernière était dans un moment d'aliénation mentale, tous, lesquels corps, sont maintenant gisant dans votre paroisse. Ces présentes sont en conséquence pour certifier que vous pouvez légalement permettre que leurs corps soient enterrés.

Et pour ce faire ceci est votre garant.

Donné à Princeville, ce vingt-unième jour de juillet de l'an mil huit cent soixante et deux.

Sous mon seing et sceau,

URGEL MEDERICK POISSON,
Coronaire (Coroner)
D'Arthabaska.

Au Rév. Messire Pelletier, curé de St-Eusèbe de Stanfold, et à tous les autres que les présentes pourront concerner :

Le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante et deux, nous, prêtre curé soussigné, avons inhumé, dans le cimetière de cette paroisse, les corps de Domithilde *alias* Mathilde Laventure, épouse de Fabien Bourret, qui s'est suicidée le vingt et un du courant, en cette paroisse, à l'âge de trente-trois ans, sous l'influence de la folie, après avoir égorgé sept de ses enfants, dont les noms suivent comme il appert par le verdict du conoraire (coroner), Marie Rose de Lima, âgée de treize ans, de Sophie, Marie Mérélice, alias Elise, âgée de onze ans, de Fabien Ludger Napoléon, âgé de neuf ans, Joséphine, âgée de six ans, de Marie Julie, âgée de quatre ans, de Henri Adélard, âgé de deux ans, et de Olivier, âgé de quatre mois et cinq jours, tous sept enfants de Fabien Bourret et de défunte Domithilde alias Mathilde Laventure.

Parents :

PIERRE COULOMBE et AUGUSTIN POISSON,

ainsi qu'un grand nombre d'autres qui n'ont su signer.

N. PELLETIER, Ptre.

La maison qui avait été le théâtre de ce drame terrifiant ne fut pas laissée longtemps debout ; on la fit brûler pour effacer toute trace de cette sinistre hécatombe.

Fabien Bourret fut inhumé à St-Eusèbe de Stanfold le 9 février 1907. Il était alors veuf de Adélaïde Chandonnet.



M. L'ABBE C.-F. BAILLARGEON

Eglise de St-Eusèbe de Stanfold

DESCRIPTION DE LA DECORATION INTERIEURE DE L'EGLISE DE SAINT-EUSEBE DE STANFOLD FAITE PAR M. L'ABBE C.-F. BAILLARGEON, EN 1888.

LA bénédiction de la pierre angulaire de cette église avait été faite le 25 septembre 1860 par M. l'abbé Joseph Auclair, curé de Notre-Dame de Québec.

Le 4 février 1863, M. l'abbé Antoine Racine, desservant de l'église de Saint-Jean-Baptiste de Québec, en fit la bénédiction solennelle. Elle fut restaurée en 1887. Le 3 mars 1911, elle devint la proie des flammes.

HONOR, CUI HONOR

J'ai fait, ces jours-ci, une étude spéciale des travaux de décoration que l'on vient de faire subir à la modeste église de Stanfold, construction en pierres de 60 pieds de longueur. Elle a deux jubés, dont l'un se projette dans la nef principale, et deux rangées doubles de galeries, ce qui fait que l'ensemble des travaux exécutés ne peut se laisser voir dans son éclat. MM. Beaulieu et Rochon, artistes-décorateurs de Montréal, ont su, malgré ces difficultés, tirer un excellent parti de la position et ont fait

ici une œuvre d'art. Ces messieurs, dont le talent d'exécution est justement et depuis longtemps apprécié du public, se sont montrés à la hauteur de leur réputation.

En dedans de l'arc doubleau qui sépare la coquille du Rond-Point de la voûte principale est une colombe sculptée, en or, qui représente le Saint-Esprit dirigeant sa lumière et sa vue sur l'Eglise entière. Au fond de la coque et sur le versant du Rond-Point, sont peintes une tiare et les armes du Pape. Cette peinture domine tous les autres tableaux, comme pour nous indiquer que la Papauté est élevée au-dessus de toutes les couronnes de la terre et les tient soumises à sa juridiction spirituelle.

Quatre tableaux, de grandeur naturelle, dont deux à droite et deux à gauche de la tiare, représentent les quatre Evangélistes, Saint Mathieu, Saint Luc, Saint Jean et Saint Marc. Ils sont peints sur un fond mosaïque d'or, et leurs riches couleurs sont très vives et très accentuées, comme pour nous rappeler l'empressement des apôtres à obéir à la voix de leur maître : " Allez et enseignez toutes les nations." La couche d'or est disposée de manière à surprendre l'œil le plus exercé ; on dirait qu'ils reçoivent la lumière par de petites fenêtres pratiquées dans la voûte du Rond-Point. Il n'en est rien cependant ; ça été le secret des artistes. Au-dessus du maître-autel et dans deux des grands panneaux des côtés, on a placé les trois anciens tableaux, celui de Saint Eusèbe, patron de la paroisse, celui du Sacré-Cœur de Jésus et celui du Cœur immaculé de Marie. Ces toiles sortent de l'atelier de M. Eugène Hamel, peintre en renommée de Québec.

La voûte de la nef est ornée de six grands tableaux aux moulures et ornements à fresque.

Le premier représente Moïse, sur le Mont Sinaï, s'entretenant avec Dieu et recevant ses ordres sur la manière de préparer son peuple à la promulgation des dix commandements, le tout suivant le dix-neuvième chapitre de l'Exode. " Et le Seigneur descendit sur le Sinaï au sommet de la montagne, et appela Moïse au lieu le plus élevé."

Le second représente Joseph, en Egypte, recevant Jacob, son père et sa famille. On sait que Joseph, vendu par ses frères, devint intendant de la cour de Pharaon, qu'en prévision des sept années de famine qui devaient désoler le pays, il fit remplir de grains les vastes greniers du Roi, que Jacob y envoya ses enfants chercher des provisions et qu'en cette circonstance Joseph se fit connaître à ses frères. Il les pourvut abondamment et leur donna ordre, avec l'agrément du Roi, d'aller chercher Jacob et sa famille pour demeurer près de lui. L'Ecriture Sainte, au quarante-sixième chapitre de la Genèse, dit : " Jacob envoya Judas devant lui vers Joseph pour l'avertir de sa venue, afin qu'il vînt au-devant de lui en terre de Jessen. Quand Jacob y fut arrivé, Joseph fit mettre les chevaux à son charriot, et vint au même lieu au-devant de lui ; et le voyant, il se jeta à son cou et l'embrassa en pleurant." La scène que ce tableau nous met devant les yeux est parfaite et saisissante.

Le troisième représente l'Archange Gabriel, le Prince de la Cour Céleste, apparaissant à l'humble Vierge de Nazareth et lui annonçant qu'elle concevra un fils à qui elle donnera le nom de Jésus, qu'il sera grand, qu'il sera appelé le Fils du Très-Haut et qu'il règnera éternellement sur la maison de Jacob. Ce tableau est bien réussi et il nous

semble entendre l'humble Marie s'écrier : " Comment cela se fera-t-il ?" et l'ange de lui répondre : " Ne craignez rien."

Le quatrième représente Marthe et Marie recevant dans leur maison le Sauveur des hommes. On lit, au dixième chapitre de l'Évangile de Saint Luc : " Jésus, étant en chemin avec ses disciples, entra dans un bourg ; et une femme, nommée Marthe, le reçoit en sa maison. Elle avait une sœur nommée Marie, qui, se tenant assise aux pieds du Seigneur, écoutait sa parole. Mais Marthe était fort occupée à préparer tout ce qu'il fallait ; et elle, s'arrêtant devant Jésus, lui dit : Seigneur, ne considérez-vous point que ma sœur me laisse servir toute seule ? Dites-lui donc qu'elle m'aide. Mais le Seigneur lui répondit : " Marthe, Marthe, vous vous empressez et vous vous troublez dans le soin de beaucoup de chose. Cependant une seule chose est nécessaire. Marie a choisi la meilleure part, qui ne lui sera point ôtée."

Le cinquième met en scène la Samaritaine allant puiser de l'eau au puits de Jacob et y rencontrant Jésus. Notre Sauveur avait fait un long voyage, il s'était même fatigué pour ménager à cette pécheresse une entrevue qui devait avoir pour elle les plus heureuses conséquences. C'est dans cette maison que Jésus l'instruisit, lui déclara qu'il était le Messie, et lui adressa ces paroles à jamais mémorables : " Quiconque boit de l'eau du puits de Jacob aura encore soif : au lieu que celui qui boira de l'eau que je lui donnerai, n'aura jamais soif. Mais l'eau que je lui donnerai deviendra pour lui une fontaine d'eau qui rejaillira jusque dans la vie éternelle."

Le sixième tableau représente David jouant de la harpe devant Saül, selon le premier livre des Rois ; le lendemain il arriva que l'esprit malin, envoyé de Dieu, se saisit encore de Saül, et il était agité, au milieu de sa maison, comme un homme qui a perdu le sens. David jouait de la harpe devant lui, comme il avait coutume de faire, et Saül, ayant la lance à la main, la poussa contre David, avec dessein de le percer d'outre en outre, mais David se détourna et évita le coup par deux fois.

Les côtés de la voûte sont ornés de panneaux en couleur, dont les cintres se rapprochent délicatement des tableaux et dont les bases sont assises près de la corniche. Les panneaux sont décorés de divers emblêmes. Ces emblêmes sont la croix et la sainte face de Notre-Seigneur avec les instruments de sa passion, un agneau immolé, le saint scapulaire et le saint rosaire, deux croix rustiques entrelacées de fleurs, habilement peintes, un calice, un ostensoir, des instruments de musique et deux glaives près du dernier tableau.

Les teintes locales sont en argent et le fond des panneaux ont trois teintes, lilas avec des bandes vert olive. Les doubleaux et les panneaux des colonnes sont ornés de riches dessins en or et en couleur, ainsi que les façades des galeries et des corniches. Les encâdrements des tableaux sont en peinture à fresque avec lumière d'or.

Les trois autels neufs sont d'une riche architecture, avec dorures or, mattes et brunes ; les colonnes sont décorées en or avec de forts jolis dessins dans les panneaux et les gradins.

Les voûtes latérales sont peintes en panneaux aux couleurs éclatantes et des plus variées. Les galeries les plus élevées sont éclairées par des ouvertures ogivales pratiquées dans la voûte, qui transmettent la lumière au moyen des châssis de la couverture de l'église. Ces différents travaux, exécutés avec goût et talent, nous donnent la mesure de l'aptitude de Messieurs Beaulieu et Rochon comme artistes-décorateurs, les recommandent hautement à l'attention du clergé et du public, et leur méritent un encouragement libéral.

B............. DE STANFOLD.

Fondation de la paroisse de Saint-Albert de Warwick

La paroisse est dans l'Eglise catholique comme la cellule de ce corps immense dont la puissante ossature relie tous les membres en un organisme bien vivant.

L'abbé PHILIPPE PERRIER

LA paroisse de St-Albert de Warwick a été érigée canoniquement le 8 mars 1877, par Mgr L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières, et civilement le 12 décembre 1877. La municipalité date du 15 octobre 1863.

LES PREMIERS COLONS

Le premier colon canadien-français résidant sur le territoire actuel de la paroisse de St-Albert fut Justin-Louis Héroux, (1) originaire de Yamachiche.

Le 2 avril 1823, Pierre-Joseph Héroux, père de Justin-Louis, de Yamachiche, demanda au gouvernement un octroi de terre dans le canton de Warwick. Ce terrain lui fut concédé le 10 octobre 1828. La patente finale, datée du 11 juillet 1831, lui octroyait les lots 11 et 12 du 8e rang de Warwick, formant un terrain de 400 acres (2).

---

(1) Voir généalogie Héroux, Tome II, page 357.
(2) Voir archives du gouvernement à Ottawa.

Justin-Louis Héroux vint s'établir dans le canton de Warwick au commencement de 1841. Il bâtit sa maison près de la rivière Nicolet, sur le 12e lot du 7e rang de Warwick. Justin-Louis Héroux avait épousé, vers 1820, à St-Isidore de La Prairie, Marguerite Blanchet.

Justin-Louis Héroux mourut à Victoriaville le 13 janvier 1879. Le 20 janvier 1879, M. Benjamin Sulte publiait, dans le journal des Trois-Rivières, ce qui suit :

" A Sainte-Victoire d'Arthabaska, le 13 du courant, est décédé, à la résidence de son fils, F. R. Héroux, écuyer, le sieur J. L. Héroux, lieutenant capitaine de milice, âgé de 82 ans.

Premier colon de la paroisse Saint-Albert de Warwick, où il est venu planter sa tente au commencement de l'hiver, en l'année 1841, il a fait partie de cette phalange de courageux et patriotiques pionniers à qui le pays doit aujourd'hui la belle contrée des Cantons de l'Est.

Epoux modèle et père d'une nombreuse famille, il a terminé sa carrière comme il avait vécu, en donnant des preuves de sa foi vive et de la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu.

Il était l'oncle de Messire J. E. Panneton, curé de Saint-Grégoire, et de Messire J. N. Héroux, curé de Saint-Christophe.

Ses parents et ses nombreux amis déplorent sa perte et conserveront longtemps le souvenir de toutes ses vertus chrétiennes et civiques."

Charles-Olivier Héroux, frère de Justin-Louis, vint lui aussi s'établir à St-Albert vers le même temps. Le 21

février 1843, il épousa, à St-Grégoire, (1) Marguerite Hébert, fille de Raphaël et de Marie Thérèse Fauteux.

En 1848, Charles Olivier Héroux était résidant au Mont Christo, dans le canton d'Arthabaska. Il mourut à La Baie du Febvre le 15 avril 1900, âgé de 83 ans.

La tradition rapporte que, pendant les troubles de 1837-38, deux Héroux, Augustin et Isaac, pour échapper à la prison, vinrent se cacher dans les forêts du Canton de Warwick. Ils firent le trajet entre Yamachiche et Saint-Albert en canot. Ils restèrent dans leur retraite jusqu'à la proclamation de l'Amnistie. Alors ces deux patriotes retournèrent à Yamachiche, où ils se marièrent. Peu de temps après ils vinrent résider dans le canton de Warwick.

M. l'abbé Albert Bernier, curé de St-Albert de 1920-1924, a bien voulu consulter les vieillards de la paroisse, pour connaître les plus anciens colons. Il a dressé une liste ; elle remonte à 1852. Sans doute qu'avant cette date, en outre des Héroux, d'autres colons étaient venus s'établir à Saint-Albert. Rien d'impossible aussi que, dans la liste des colons de 1852 à 1864 que nous donnons ci-dessous, quelques noms aient été oubliés.

1852—Olivier Durand, Hilaire Hamel.

1853.—J.-Bte Bergeron, Jules Lemire, Jean Lapointe.

1854.—Pierre Foucault, Samuel Normand.

1855.—J.-Bte Lemire, Cléophas Martel, Jean Noël, Narcisse Desrochers, Barthélemi Rondeau.

1858.—Pierre Nadeau.

1859.—Thomas Labbé.

---

(1) Voir registres de St-Grégoire, année 1843.

1860.—Narcisse Gélinas, Ephrem Béland, François Marcotte, Zéphirin Héroux, Louis Leblanc. Charles Déry, Fidèle Demers, Michel Guillemette, Alexis Hébert, Xavier Gagné, Onésime Babineau, Xavier Morin, Benoit Morin.

1862.—Laurent Gosselin.

1863.—Narcisse Guillemette, Michel Blais, Alfred Blais, Augustin Martel.

1864.—Prudent Lainesse.

En 1864, Prudent Lainesse, de St-Henri-de-Lauzon, vint s'établir à St-Albert, avec sa femme, Marie Morin, et douze enfants. Il avait acheté, du séminaire de Québec, le 12e lot du 8e rang de Warwick. Prudent Lainesse était né à St-Henri de Lauzon le 22 décembre 1819. Le 14 octobre 1843, il avait épousé Marie Morin, née elle aussi à St-Henri-de-Lauzon, le 12 juin 1826. Elle mourut le 15 février 1868 à St-Albert, où elle fut inhumée le 18.

Prudent Lainesse décéda le 13 juin 1890 à St-Albert et y fut inhumé. En secondes noces, il avait épousé Christine Couture.

PREMIERS MISSIONNAIRES

La première messe sur le territoire actuel de Saint-Albert fut dite en 1853, par M. Calixte Marquis, curé de St-Célestin.

En 1856, il y bâtit une chapelle de 24 pieds par 30, en pièces équarries. Cette chapelle était bâtie à l'endroit où se trouve actuellement la maison d'école du village.

En 1864, M. Marquis la gratifia d'une cloche. Le 25 septembre 1857, M. Télesphore Lacourcière fut nommé missionnaire de St-Médard de Warwick et de St-Paul de

Chester, avec résidence à St-Médard. Les fidèles établis sur le territoire actuel de St-Albert furent desservis par M. T. Lacoursière de 1857 à 1864.

En 1862, M. P. H. Suzor, curé de Saint-Christophe, fut délégué par Mgr Thomas Cooke, pour ériger un cimetière à Saint-Albert. Le terrain choisi pour le susdit cimetière était en arrière de la chapelle bâtie en 1856. Il mesurait 35 pieds par 50.

Le 2 février 1863, Mgr Cooke autorisa M. T. Lacoursière à accepter, en vue d'une future chapelle, un terrain de huit arpents en superficie, sur le 13e lot du 8e rang de Warwick, pourvu qu'il fût donné gratuitement. Le séminaire de Québec donna non seulement le terrain demandé par l'Évêque, mais une terre de 2 arpents de largeur sur 28 de profondeur. L'église actuelle est bâtie sur cette terre.

De l'automne 1864 à l'automne 1865, le missionnaire de St-Albert fut M. C. Bochet, curé de St-Médard de Warwick. Le 13 novembre 1864, il érigea dans la chapelle de St-Albert les stations du chemin de la Croix.

A l'automne de 1865, la desserte de la mission fut confiée à M. C. Marquis, desservant de Victoriaville et curé de St-Célestin, et à M. A. Barolet, desservant et résidant à Victoriaville. Il en fut ainsi jusqu'à l'arrivée du premier curé de Ste-Victoire d'Arthabaska, M. J. N. Héroux, en octobre 1867.

M. Héroux fut missionnaire de St-Albert de l'automne 1867 à l'automne 1868.

Le 16 juin 1868, Mgr L. F. Laflèche, coadjuteur des Trois-Rivières, visita la mission de St-Albert et fit l'ordonnance suivante au sujet de la chapelle devenue trop petite :

" Nous avons réglé et réglons par le présent que la chapelle actuelle, située sur le 13e lot du 8e rang de Warwick, soit d'abord reculée dans le cimetière, de manière à laisser en avant un espace suffisant pour y recevoir un agrandissement d'au moins quarante pieds de long sur trente-six de large. Cette allonge servira de nef, et la vieille chapelle sera divisée en trois : la première moitié du côté de l'agrandissement servira de chœur, et l'autre moitié, divisée en deux, servira de sacristie et de logement pour le missionnaire."

Les syndics élus pour l'exécution de ces travaux furent MM. Narcisse Gélinas, Narcisse Desrosiers, J. B. Bergeron, Fidèle Demers et Charles Déry. M. J. B. Bergeron fut élu président et M. Charles Déry trésorier.

Ces travaux furent exécutés en 1870.

A l'automne de 1868, la mission de Saint-Albert fut confiée au curé de Ste-Clotilde, M. Gédéon Béliveau, lequel fut remplacé, à l'automne de 1874, par M. Damase Fortin.

Lors de sa visite épiscopale, les 22 et 23 juin 1876, Mgr Laflèche annonça aux fidèles de St-Albert et de Ste-Elisabeth qu'il leur donnerait un prêtre résidant, à l'automne, s'ils pouvaient lui assurer un revenu annuel de quatre cents piastres. La population de St-Albert était de 435 âmes, 275 communiants.

Le 18 septembre 1876, M. C. O. Gingras, vicaire à Stanfold, fut nommé missionnaire résidant à St-Albert.

Lors de l'érection canonique de la paroisse, le 8 mars 1877, M. Gingras en devint le premier curé.

Le premier acte inscrit dans les registres de St-Albert est le baptême de Joseph Philippe Ducharme, né le 28 septembre 1876 et baptisé le 1er octobre suivant. Le 31 oc-

tobre 1876, M. Gingras présidait à la sépulture de Joachim Desruisseaux, âgé de 78 ans, veuf de Angélique Desrochers, et le 28 novembre, il célébrait le mariage de Timothée Frigon et de Eloïse Guillemette.

Le 24 décembre 1877, Mgr Laflèche émit un décret autorisant l'érection d'un corps de marguilliers. Cette élection eut lieu le 13 janvier 1878. M. Joseph Bernard fut élu premier marguillier, M. Narcisse Desrochers, second et M. Charles Ducharme, troisième.

Les anciens marguilliers nommés furent MM. Michel Guillemette, Magloire Bussière, Prudent Lainesse, Télesphore Béliveau et François Turcotte.

A l'automne de 1878, M. C. O. Gingras fut nommé curé de Saint-Didace, comté de Maskinongé.

NOTICE BIOGRAPHIQUE DE MONSIEUR L'ABBE C. O. GINGRAS

Premier Curé

Charles Olivier Gingras, né à Maskinongé, le 28 novembre 1839, d'Olivier Gingras et d'Angélique Jalbert, fit ses études à Nicolet et fut ordonné à Maskinongé par Mgr Laflèche, le premier octobre 1871. Vicaire à Shawinigan (1871-1873), à St-Norbert d'Arthabaska (1873-1874), à St-Eusèbe de Stanfold (1874-1876), missionnaire de St-Albert de Warwick de septembre 1867 à mars 1877, puis curé de 1877 à 1878, de Saint-Didace (1878-1884), de St-Célestin (1884-1885), dans le Maine, aux Etats-Unis, (1885-1893), curé de Lower-Grand-Isle (1893-1903), où il est décédé le 28 avril 1903.

MONSIEUR F. X. LESSARD

1878 à 1883

Deuxième Curé

Lors de la visite épiscopale de Mgr Laflèche, les 20 et 21 juin 1879, la population de la paroisse était de 411 âmes, dont 240 communiants.

Dans le procès-verbal de cette visite, il est dit qu'il fut impossible de faire la reddition des comptes, les livres ayant été volés en août 1878.

Le 5 décembre 1881, M. Lessard fit l'élection de cinq syndics pour surveiller la construction d'une église en briques de 100 pieds de longueur, 45 de largeur et 25 de hauteur. Cette église ne fut terminée qu'en février 1884.

Les syndics élus furent : MM. Barthélemi Rondeau, Narcisse Gélinas, Pierre Gagné, Joseph Dargis, J. Bte Bergeron, tous cultivateurs.

A l'automne de 1883, M. Lessard fut transféré à St-Wenceslas ; en 1896, à St-Christophe d'Arthabaska, et en 1900 à St-Guillaume d'Upton, où il est décédé le 10 janvier 1918.

MONSIEUR THOMAS BOUCHER

Troisième Curé

A monsieur F. X. Lessard succéda M. Thomas Boucher, qui desservit la paroisse de 1883 à 1896.

Le 6 février 1884, Mgr Laflèche fit la bénédiction de l'église commencée sous M. Lessard. Elle fut la proie des flammes le 29 mai 1915.

En 1884 la population était de 540 âmes, dont 330 communiants. Il y avait 62 cultivateurs et 22 emplacitaires.

Les 23, 24 et 25 mai 1888, Mgr Elphège Gravel, évêque de Nicolet, fit sa première visite pastorale à Saint-Albert. La population avait quelque peu augmenté : 560 âmes, 350 communiants et cent familles.

Notice biographique de M. Thomas Boucher :

Né à Yamachiche le 27 novembre 1852, de Raphaël Boucher, cultivateur, et de Esther Lapointe, fit ses études classiques et théologiques aux Trois-Rivières, où il fut ordonné par Mgr Laflèche, le 21 décembre 1878. Vicaire à St-Germain de Grantham (1879-1880), à St-Guillaume (1880-1883) ; curé à St-Albert de Warwick (1883-1896), de Saint-Wenceslas (1896-1915), où il est décédé le 23 novembre.

LES CURES DE ST-ALBERT DE 1896 A 1921

M. l'abbé Théophile Lemire, de 1896 à 1902, né à La Baie du Febvre, le 26 novembre 1850, ordonné aux Trois-Rivières le 23 septembre 1877. Décédé à l'Hôtel-Dieu de Nicolet le 4 mars 1922.

M. l'abbé Pierre Cardin, de 1902 à 1908, né à Saint-Michel d'Yamaska, le 10 mai 1861, ordonné à Nicolet, le 15 août 1886. Actuellement retiré à Sorel. Ce fut M. P. Cardin qui bâtit le presbytère de St-Albert, en 1906.

M. l'abbé Albert Gladu, de 1908 à 1912, né à Saint-François du Lac, le 26 juin 1869. Ordonné à St-François du Lac le 15 août 1894, décédé curé de St-Pierre les Becquets, le 28 novembre 1920.

M. l'abbé Pierre Félix Pratte, de 1912 à 1916. Né à St-Célestin, le 17 juillet 1867, ordonné à Nicolet, le 2 février 1896, décédé à St-Albert, le 18 février 1916, et inhumé le 23 à St-Célestin. C'est sous M. Pratte que commencèrent les travaux de reconstruction de l'église incendiée le 29 mai 1915.

M. l'abbé Ephrem Lemire, de 1916 à 1919, né à La Baie du Febvre le 23 novembre 1872, ordonné à Nicolet le 2 juillet 1899. Aujourd'hui curé de l'Avenir. Ce fut sous la direction de M. E. Lemire que se terminèrent les travaux de reconstruction commencés en 1915. La bénédiction solennelle de cette église eut lieu le 22 mai 1916.

M. l'abbé Roméo Brassard, de 1919 à 1920, né à Nicolet, le 20 mars 1877, ordonné à Nicolet le 26 juillet 1901. Aujourd'hui curé de St-Léonard.

M. l'abbé Alfred Bernier, né à St-Félix de Kingsey, le 26 août 1878, ordonné à St-Félix de Kingsey le 17 juillet 1904, curé de St-Albert de 1920-1924.

M. l'abbé Chs Masse, curé actuel depuis juin 1924, est né à Montréal le 8 mars 1883, d'Elzéar Masse et de Julie Brault, fit ses études à Nicolet, où il fut ordonné le 25 juillet 1908.

Recensements décennaux de St-Albert :

Ames	année	Familles
371	1871	67
700	1881	128
738	1891	132
666	1901	123
781	1911	154
777	1921	134

QUELQUES NOTES SUR LA PAROISSE DE STE-ELISABETH DE WARWICK

La paroisse de Ste-Elisabeth de Warwick fut érigée canoniquement par Mgr Laflèche, le 2 octobre 1872.

Elle comprenait les lots 26, 27, 28 et 29 du premier rang de Tingwick, les lots portant les mêmes numéros dans le premier rang de Warwick ; les lots 25, 26, 27, 28 et 29 des deuxième et troisième rangs de Warwick ; les mêmes lots plus le lot 21 dans le quatrième rang de Warwick ; les lots depuis 19 à 29 inclusivement, dans le cinquième rang, et tous les lots depuis le 18e inclusivement dans le sixième rang de Warwick et enfin tous les lots des 11e, 12e et 13e rangs du canton de Kingsey.

Le 21 mars 1874, Mgr Laflèche autorise M. Pothier, curé de St-Médard, à bâtir une chapelle au " Petit Warwick ", sur un terrain que la fabrique venait d'acquérir.

Cette chapelle devait plus tard servir de presbytère.

En 1876, M. C. O. Gingras, curé de St-Albert, fut chargé de la mission de Ste-Elisabeth. De 1878 à 1883 M. Lessard, curé de St-Albert, desservit les paroissiens de Ste-Elisabeth.

Le 15 juin 1879, Mgr Laflèche visita la mission de Ste-Elisabeth. Il y avait alors 376 âmes, dont 287 catholiques et 80 protestants.

Le nombre de communiants était de 170. Monseigneur engagea les gens à bâtir une chapelle nouvelle, en bois.

De 1883 à 1885, M. Thomas Boucher fit la mission.

CURES RESIDANT A STE-ELISABETH

Le premier curé résidant fut M. l'abbé Pierre Georges Béliveau. Il en fut le curé de 1885 à 1893.

Le deuxième curé fut M. Cléomène Lafond, de 1893 à 1896.

En 1896, M. Pierre-Georges Béliveau revint prendre la desserte et la garda jusqu'en 1904.

Le quatrième curé fut M. C. E. Stéphane Provencher, de 1904 à 1908.

Il fut remplacé, en 1908, par M. l'abbé Ephrem Lemire, qui desservit la paroisse jusqu'en février 1916.

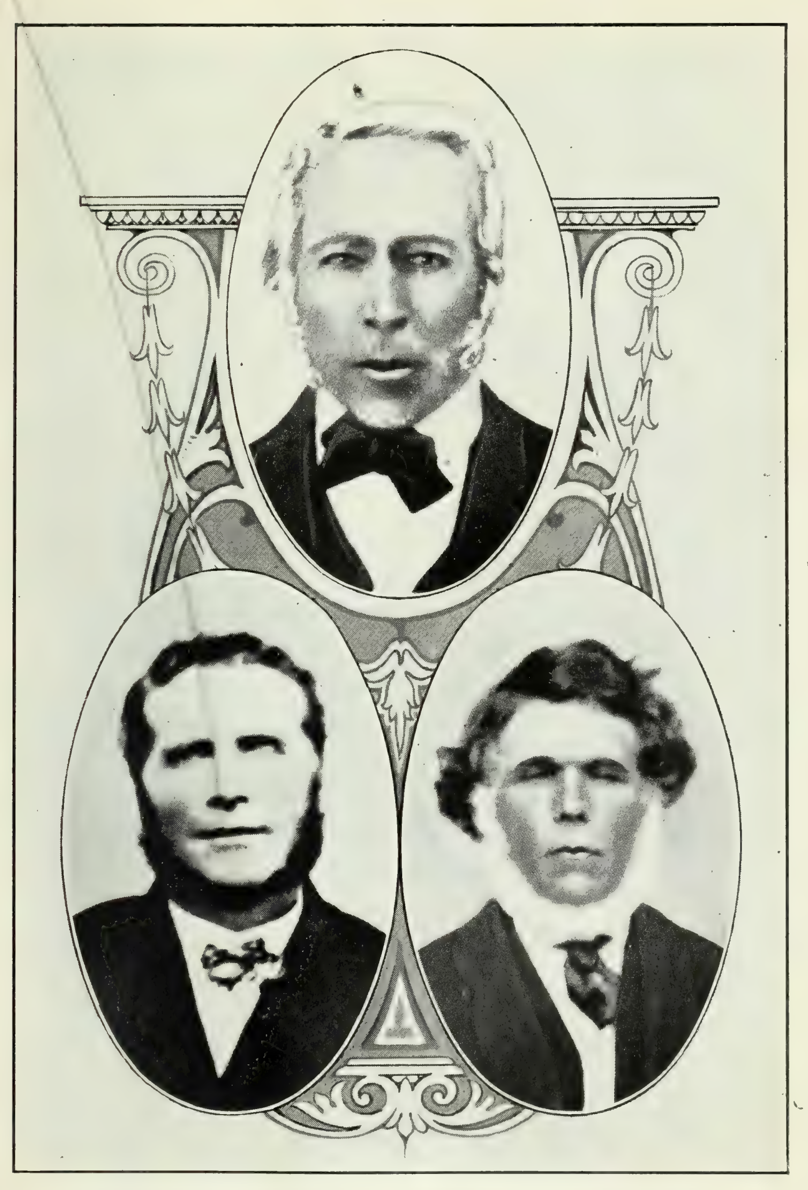
A cette date, M. l'abbé Arthur Leblanc fut nommé curé et occupa ce poste jusqu'en septembre 1921.

M. l'abbé Irénée Courteau fut curé de Ste-Elisabeth de septembre 1921 à l'été 1924.

Depuis 1924, M. l'abbé Léon Farly, ex-aumônier de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Recensements décennaux.

Ames	année	Familles
528	1891	93
429	1901	83
619	1911	105



EDOUARD LECLERC.—FRANCOIS PELLERIN
NARCISSE BELIVEAU

Les trois premiers Colons du Canton de Stanfold [1]

EDOUARD LECLERC, FRANÇOIS PELLERIN, NARCISSE BELIVEAU

CE fut au mois de mars 1832, qu'Edouard Leclerc (2) François Pellerin (3) et Narcisse Béliveau (4) vinrent s'établir dans le douzième rang du canton de Stanfold, sur les bords de la branche nord-est de la rivière Nicolet. Edouard Leclerc était âgé de vingt et un ans, François Pellerin âgé de 16 ans et Narcisse Béliveau âgé de 13 ans.

A l'automne précédent, Edouard Leclerc avait fait un voyage d'exploration en compagnie de deux chasseurs du nom de Piché. Le trajet se fit en suivant le cours de la rivière Nicolet. Rendus dans le haut du canton de Stanfold les deux chasseurs continuèrent leur route. En voyant les grands arbres qui bordaient la rivière Nicolet, à cet endroit, ce qui indiquait un sol très fertile, Edouard

(1) Nous donnons dans le présent article quelques renseignements qui ne sont pas consignés dans le tome premier des Bois-Francs, page 214. Le lecteur remarquera aussi que les six colons arrivés à Stanfold en 1832 ne sont pas venus en même temps, mais en deux groupes différents.
(2) Généalogie Leclerc, tome 2, page 266.
(3) Généalogie Pellerin, tome 2, page 268.
(4) Généalogie Béliveau, tome 2, page 270.

Leclerc résolut d'y séjourner quelque temps, pour examiner attentivement la qualité de la terre et s'assurer de la possibilité d'y faire un établissement agricole ; ses prévisions ne furent pas vaines.

Le séjour de Edouard Leclerc dura trois semaines. Il se bâtit une cabane sur les bords de la rivière Nicolet. Sougraine, le meurtrier de Antoine Dubuc, sur les bords de la rivière Bécancour, en 1825, était alors à faire la chasse dans les parages où travaillait Leclerc.

Un jour Sougraine se présenta à Leclerc et lui fit défense de revenir s'établir à cet endroit, lui disant que ces terrains appartenaient aux sauvages. Il menaça même de le tuer s'il ne partait pas. Leclerc réussit cependant à le calmer. Après s'être choisi un lopin de terre et avoir terminé sa cabane, Leclerc reprit le chemin de St-Grégoire, bien résolu de revenir le printemps suivant pour s'y établir d'une manière définitive et d'amener quelques compagnons.

Au mois de mars 1832, Edouard Leclerc et ses deux compagnons, François Pellerin et Narcisse Béliveau partaient pour le canton de Stanfold. Cette fois, le voyage se fit en voiture, sur la glace de la rivière Nicolet. Rendus au canton de Horton, la caravane prit la branche nord-est de la rivière Nicolet, qui, dans ce canton et dans une partie du canton de Bulstrode, portait alors le nom de rivière au Loup. Les pères des trois jeunes défricheurs voulurent bien les accompagner jusqu'à la cabane que Edouard Leclerc avait bâtie l'automne précédent. Dans les voitures on avait placé des provisions de bouche, des habits et des couvertes, un poêle " français ", quelques ustensiles de cuisine, des haches ; on apportait aussi des pioches et des bêches pour remuer et cultiver la terre, en attendant qu'on

puisse se servir de la charrue et de la herse. C'était bien peu pour commencer la fondation d'une colonie agricole, mais nos trois vaillants défricheurs étaient armés de courage et d'énergie.

Après une longue course, on arrive enfin sur le sixième lot du douzième rang du canton de Stanfold ; l'on se logea, tant bien que mal, dans la cabane bâtie par Leclerc l'automne précédent. Le lendemain, les parents reprirent le chemin de St-Grégoire. La route était tracée: Leclerc, Pellerin et Béliveau avaient donné l'exemple du courage et de la vaillance; ils eurent de nombreux imitateurs. Aussi, l'année 1832 n'était pas terminée que trois nouveaux colons étaient arrivés dans le canton de Stanfold : Pierre Poirier (1), Alphée Hébert et Noël Bourque. Au recensement de 1839, il y avait déjà dans le canton de Stanfold 106 colons, dont 72 mariés et 34 célibataires.

Aujourd'hui la paroisse de St-Eusèbe de Stanfold est une des plus prospères, des plus florissantes des Bois-Francs.

Avant de mourir, les trois premiers pionniers de Stanfold virent, de leurs yeux, ce consolant spectacle. Ils eurent la consolation de voir leur œuvre, commencée dans les labeurs, les souffrances, couronnée d'un brillant succès. Honneur, louange à ces vaillants champions de la culture de la terre, à ces pieux chevaliers de la hache et de la charrue. Bientôt va luire pour eux le jour de la glorification.

---

(1) Pierre Poirier, (Pierre à Bonhomme) fils de Pierre Poirier et de Marie Béliveau, naquit à Saint-Grégoire vers 1814. Il mourut accidentellement (tué par la foudre) à Saint-Eusèbe de Stanfold, le 7 juillet 1872, âgé de 58 ans. Pierre Poirier était l'oncle de M. le Chanoine S. Poirier, curé actuel de Saint-Eusèbe de Stanfold, et le cousin germain de Edouard Leclerc, fondateur du canton de Stanfold.



M. L'ABBE A.-J. LECLERC

Le Monument Leclerc, Pellerin, Béliveau

LE cinq octobre 1924, Monsieur le Chanoine Sévérin Poirier, curé de St-Eusèbe de Stanfold, bénissait, en présence de plus de cinq cents personnes, une très belle croix, plantée sur le Numéro 6 A du douzième rang du canton de Stanfold par Monsieur François-Xavier Lacroix, le propriétaire actuel de la terre de Edouard Leclerc, le fondateur du canton de Stanfold. A sa mort, Edouard Leclerc était possesseur des numéros 6 A et 5 F du douzième rang du canton de Stanfold. Les personnes qui assistaient à cette pieuse et patriotique cérémonie étaient loin de penser que, deux ans après, surgirait au même endroit un magnifique monument, dédié à la mémoire des trois premiers colons du canton de Stanfold : Edouard Leclerc, François Pellerin et Narcisse Béliveau. Dans le cours de l'été 1925, année du premier centenaire de la fondation des Bois-Francs, M. l'abbé Alphée Joseph Leclerc (1), curé de Ste-Marie de Manchester, New-

---

(1) Monsieur l'abbé Alphée Joseph Leclerc est le petit-fils de Edouard Leclerc, le fondateur du canton de Stanfold.

L'ABBE ALPHEE JOSEPH LECLERC

L'Abbé Alphée Joseph Leclerc, né à Ste-Sophie de Mégantic, le 30 décembre 1876, d'Edouard Leclerc, cultivateur, et de Léontine Robitaille,

Hampshire, fit préparer un superbe bronze commémoratif, mesurant trente-trois pouces de largeur, sur quarante de hauteur ; sur ce bronze est gravé une inscription vraiment idéale, parfaitement historique et très bien appropriée à l'événement qu'il s'agit de commémorer. Les haches que nous voyons au haut de l'inscription nous rappellent les labeurs du bûcheron. La hache, c'est l'instrument absolument nécessaire au défricheur : sans elle comment pourrait-il abattre les arbres géants qui se dressent devant lui? comment les faire disparaître pour permettre à la charrue d'ouvrir les sillons dans lesquels le semeur jettera à pleines mains le blé destiné à nourrir la famille ?

Au bas de l'inscription figurent deux grosses gerbes de blé. C'est le signe de la récompense. La saison de la moisson, c'est, pour l'agriculteur, le temps de l'allégresse. A l'automne, des gerbes de blé, nombreuses et pesantes, sont entassées dans la grange, en attendant le battage, qui ne tardera pas. Un jour, le père de famille, joyeux et triomphant, porte au moulin une charge de son beau blé qu'il a semé et moissonné lui-même. Aussitôt la farine arrivée, la mère prépare la quantité de pâte nécessaire pour faire

---

fit ses études à Nicolet et au grand séminaire de Montréal ; fut ordonné à Manchester, dans le New-Hampshire, par Mgr Bradley, le 29 juin 1902. Vicaire à St-Georges de Manchester, 1902 à 1914 ; curé fondateur de la paroisse St-Jean-Baptiste de Manchester, N. H., en 1914 ; curé de Ste-Marie de Manchester depuis décembre 1921.

EDOUARD LECLERC (fils)

Edouard Leclerc, fils de Edouard Leclerc et de Olive Poisson, naquit à St-Eusèbe de Stanfold, le 22 août 1852, et fut baptisé à Saint-Norbert d'Arthabaska, le 29 du même mois. Il se maria à Ste-Sophie de Mégantic, le 22 février 1876, à Léontine Robitaille, fille de François Robitaille et de Ozélie Moreau. Edouard Leclerc est décédé en juillet 1878, à Westbrook, Maine (Suite de la généalogie Leclerc, voir tome 2 page 266).



LE BRONZE LECLERC

une bonne *cuite* dans le four bâti à quelques pas de la maison. On se régalera en mangeant du bon pain de " chez-nous ".

Voilà bien les pensées que nous inspirent tout naturellement les haches et les gerbes qui ornent le bronze Leclerc, Pellerin, Béliveau.

Soulignons que M. l'abbé G.-A. De Jordy, auteur de l'inscription gravée sur ce bronze, est un connaisseur, un expert.

Ce bronze commémoratif a coûté trois cent soixante-quinze piastres. Le bloc de granit dans lequel sera enchassé ce bronze mesure trois pieds et demi de largeur, vingt pouces d'épaisseur, et six pieds quatre pouces de hauteur. Il reposera sur une base en pierre d'environ deux pieds de hauteur. M. Z. Ducharme, marbrier, de Victoriaville, est l'entrepreneur de ce monument. Le coût des travaux sera d'environ quatre cents piastres. M. François-Xavier Lacroix, propriétaire actuel de la terre de Edouard Leclerc, a bien voulu donner gratuitement le terrain et Messieurs les membres du Conseil du canton de Stanfold se sont chargés bien volontiers de la garde et de l'entretien de ce monument (1). Remerciements et félicitations à qui de droit.

M. l'abbé A. L. Leclerc aurait bien désiré faire installer le monument des trois premiers colons de Stanfold

---

(1) Province de Québec,
Municipalité du Canton de Stanfold.

A une assemblée régulière du conseil municipal tenue le douze avril mil neuf cent vingt-six, au lieu et heure ordinaires des sessions du conseil et à laquelle étaient présents M. le Maire Ludger Pellerin et MM. les Conseillers Napoléon Boisvert, Zéphirin St-Cyr, Alfred Roux, Achille Carignan et Firmin Lecomte formant un quorum, la résolution suivante a été adoptée :

... ...

" Lue une lettre de M. l'abbé Charles-Edouard Mailhot, auteur de

à l'automne de 1925, mais certaines circonstances l'en empêchèrent. Le dévoilement du bronze commémoratif aura lieu en juin ou juillet 1926. A cette occasion, il y aura sans aucun doute de grandes démonstrations religieuses et patriotiques. Toute la population de Saint-Eusèbe de Stanfold est dans la jubilation et apprécie bien hautement le magnique don que M. l'abbé A. J. Leclerc vient de leur faire. Elle n'a qu'une voix pour lui dire un cordial merci.

En effet, le geste de piété filiale que M. l'abbé A. J. Leclerc vient d'accomplir commande notre admiration et notre plus sincère reconnaissance. En outre de sa grande générosité, il a fait preuve d'un grand patriotisme, d'amour véritable et d'une admiration réelle pour la classe agricole.

Il m'est bien agréable, en finissant ce quatrième volume, de pouvoir annoncer deux nouvelles qui réjouiront certainement tous ceux qui s'intéressent à l'honneur, à la gloire des Bois-Francs.

" " l'Histoire des Bois-Francs ", au sujet d'un monument à Edouard " Leclerc, premier colon et fondateur de la paroisse de Stanfold, que pro- " jette d'ériger M. l'abbé Leclerc, un de ses petits-fils, demeurant à Man- " chester, E.-U., sur la terre où ce colon est venu s'établir et qu'il a défrichée " dans le douzième rang de Stanfold. M. l'abbé Mailhot, se faisant l'inter- " prète de ce M. Leclerc, demande au conseil d'accepter la cession d'une " partie de terrain de Monsieur François-Xavier Lacroix, le propriétaire " actuel de cette terre, pour placer ce monument et aussi de se charger " de l'entretien de ce monument et de la clôture."

" Sur ce, il est proposé par le conseiller Napoléon Boisvert, secondé " par le conseiller Zéphirin St-Cyr, que ce conseil se rende avec plaisir à " la demande de M. l'abbé Mailhot, et en conséquence décide d'accepter la " cession que lui fera M. Frs-Xavier Lacroix, d'une partie de terrain d'en- " viron douze pieds carrés, sur le lot No. 6a du douzième rang de Stanfold, " pour ériger un monument à Edouard Leclerc, premier colon et fondateur " de cette paroisse, offert par un de ses petits-fils, l'abbé Leclerc, curé à " Manchester, et aussi s'engage à clore ce terrain et toujours l'entretenir " convenablement." Adopté.

Vraie copie de la résolution ci-dessus, extraite du livre des délibérations du canton de Stanfold.

Princeville, ce quatorze avril mil neuf cent vingt-six.

B. FEENEY, Sec.-Trés.

Premièrement, Charles Héon aura son monument. M. Wilfrid Girouard, député fédéral, a obtenu du gouvernement d'Ottawa une plaque en bronze, sur laquelle sera gravée une inscription (1) qui se lira comme suit :

LE FONDATEUR
des Bois-Francs

1825 1925

Charles Héon, né à Bécancour le 19 mars 1799,
arriva ici le 14 mars 1825.

En dépit de grands et de nombreux obstacles, ce pionnier,
par son seul courage et sans aucune protection,
a tracé la voie que des milliers
d'autres ont suivie.

Charles Héon, born in Bécancour, 19th March 1799,
settled here, 14th March 1825.

In spite of many great obstacles, by courage, alone,
unassisted, this pioneer paved the way
that many others followed.

Le gouvernement de Québec, sur la demande qui lui en a été faite par l'Honorable J. E. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, fournira le monument dans lequel sera enchâssé le bronze commémoratif.

Félicitations et remerciements à nos deux députés.

Secondement, messieurs les membres du Conseil du Canton de Stanfold parlent sérieusement d'élever un mo-

(1) Le texte de cette inscription a été fourni par M. l'abbé C.-E. Mailhot, à la demande de M. Wilfrid Girouard, député pour Drummond-Arthabaska, à Ottawa.

nument à la mémoire de M. l'abbé Chs-Ed. Bélanger et de Ambroise Pépin, tous deux morts de misère et de froid dans la nuit du 23 au 24 novembre 1845.

Ils s'en occupent activement.

On se rappelle qu'en 1895 M. l'abbé Chs F. Baillargeon, ancien curé de Saint-Eusèbe de Stanfold (1) avait agité la question d'élever un monument à Monsieur l'abbé C.-E. Bélanger. L'organisation était complète, le monument commandé. L'installation devait avoir lieu à l'automne de 1895.

Mais, malheureusement, un éteignoir (on en rencontre hélas ! trop souvent quand il s'agit de démonstration religieuse et patriotique) vint mettre des entraves et imposer des conditions impossibles, pour ne dire rien de plus.

Il fallut remettre à plus tard l'exécution de ce projet.

C'est ce noble et patriotique projet de M. l'abbé C. F. Baillargeon que les membres du Conseil du canton de Stanfold ont décidé de ressusciter. Alleluia !

Ces messieurs prouvent, à nouveau, qu'ils ont le culte de notre histoire régionale, qu'ils ont la véritable notion du patriotisme.

La voie est ouverte. L'inauguration du monument Héon et du monument Leclerc aura lieu dans le cours de l'été ou de l'automne 1926. Le monument Bélanger suivra de près.

Continuons à marcher dans les sentiers de la reconnaissance : soit que nous soyons nés dans les Bois-Francs,

---

(1) Voir à ce sujet ce qui a été dit dans le tome premier des Bois-Francs, page 293.

soit que la Providence nous ait dirigés vers ce charmant coin de terre de la province de Québec, tous, nous devons n'avoir qu'un cœur et qu'une âme quand il s'agit de la glorification des ancêtres ou de la célébration d'un événement important de notre histoire régionale.

Au mois de mai 1925, une idée fut émise : ériger une croix sur le Mont Saint-Michel, en face de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, pour commémorer l'année du premier centenaire de la fondation des Bois-Francs. Ce projet fut très bien accueilli. Des démarches furent faites pour le mettre à exécution.

Continuons notre travail. Ayons de l'entente, de la bonne volonté, de la persévérance, et le succès couronnera cette patriotique entreprise. Prochainement donc, espérons-le, nous verrons apparaître la Croix lumineuse du Mont Saint-Michel, monument glorieux pour toute la région des Bois-Francs. Soyons fiers ! nous avons un passé sans exemple, rempli de hautes leçons et de grands exploits.

Avant de clore la dernière page de ce volume, j'inscris volontiers, bien que d'une main presque tremblante, le sonnet suivant que m'adresse avec bienveillance Monsieur Albert Lemieux, car j'ai le sentiment très vrai de n'avoir pas mérité les éloges délicats que m'adresse ce poétique admirateur des Bois-Francs. Mon seul espoir, à moi, est que les patientes recherches de ma sincère bonne volonté contribueront quelque peu à conserver le souvenir " des joyaux d'héroïsme où s'était ramassé le meilleur de la race " comme dit si bien le poète dont je ne saurais, je le répète, accepter sans réserve les compliments indulgents. Si l'écrin contenant une partie de l'héroïque passé des Bois-Francs avait jailli d'une plume mieux taillée que la mienne, au lieu de savoir gré à l'auteur de la simple exactitude des faits historiques qui seule fait l'humble mérite de mes œuvres, le lecteur eût joui alors d'un vrai régal littéraire. Néanmoins, sûr d'avance que l'on pardonnera encore toutes les lacunes de la forme pour ne se ressouvenir que de l'amour profond, je dirais du culte du passé, qui gît dans un cœur que l'on connaît depuis longtemps déjà, j'inscris le sonnet et ferme le livre, les yeux tournés vers ce passé que j'admire et que je voudrais à l'honneur et à la gloire comme il fut à l'angoisse et à la peine.

A M. l'abbé Chs-Ed. Mailhot

Ceux en qui ruisselait l'amour poignant du rêve
D'associer leur âme à l'âme des Bois-Francs
Et dont la vie eut soif des plus beaux dévouements,
Jamais plus ne viendront se prodiguer sans trève,

Mais pour ressusciter la force qui s'élève
Des exploits surhumains de ces êtres ardents ;
Et parce que l'Histoire unit les cœurs vivants
Au désir des cœurs morts avant que le grain lève.

Vous avez découvert dans le champ du passé
Des joyaux d'héroïsme où s'était ramassé
Le meilleur de la race et votre œuvre est si belle,

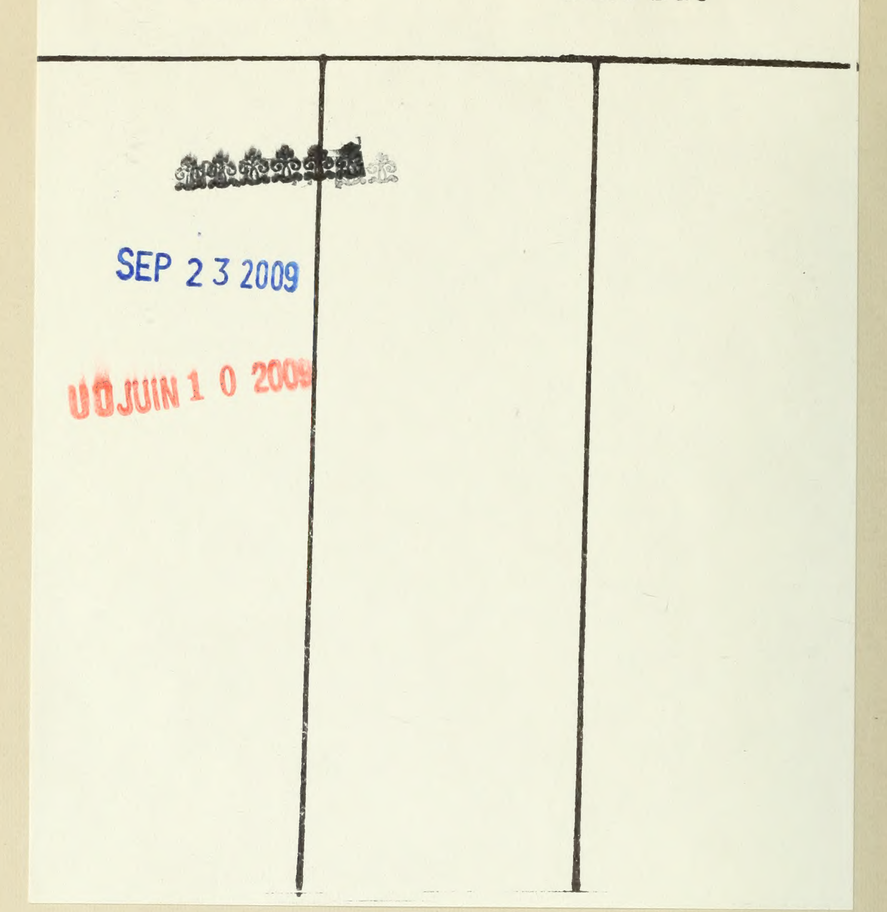
Qu'à travers la splendeur de vos récits anciens,
Nous sentons palpiter le frôlement d'une aile
Et monter à nos yeux l'âme intense des siens.

ALBERT LEMIEUX.

PHOTOGRAPHIES ET GRAVURES

Pages

TABLE DES MATIERES


La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance
The Library
University of Ottawa
Date Due
SEP 23 2009
UOJUIN 10 2009